

**Philippe Blanchet, Malika Kebbas  
et Attika Yasmine Kara-Abbes (éds)**

**Influences et enjeux  
des contextes plurilingues  
sur les textes et les discours**



Lambert-Lucas  
L I M O G E S

Les textes ici réunis ont été préparés lors du colloque « Influences et enjeux des contextes plurilingues sur les textes et les discours » qui a eu lieu à l'École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines d'Alger du 18 au 20 novembre 2008, organisé par le Département de français et l'antenne de l'École doctorale algéro-française de français de l'ENS-LSH d'Alger-Bouzaréa conjointement avec le Centre de recherche sur la diversité linguistique et littéraire de la francophonie de l'Université de Haute Bretagne - Rennes 2 (CRE-DILIF, composante du PREFICS, EA 3207).

L'objectif de ce travail interdisciplinaire est d'établir un dialogue entre diverses démarches issues de champs théoriques différents – sciences du langage, littérature, didactique – mais dont le terrain d'analyse en partage est la production et la réception des textes et des discours en contextes plurilingues.

L'apparition, ces dernières années, de nouveaux corpus textuels remet en effet en question les définitions traditionnelles des concepts issus d'approches monolingues et nécessite la prise en compte des facteurs complexes qui les déterminent. Les contextes plurilingues, par les influences qu'ils exercent à la fois sur la production et sur la réception des textes et des discours, posent et proposent de nouveaux enjeux.

*Ce volume a été élaboré sous la direction scientifique (par ordre alphabétique) de Philippe Blanchet, professeur de sociolinguistique et didactique des langues à l'Université Rennes 2, directeur du PREFICS ; d'Attika-Yasmine Kara, professeure de français à l'ENS-LSH d'Alger-Bouzaréa, responsable de l'antenne ENS de l'École doctorale algéro-française de français ; et de Malika Kebbas, maître de conférences HDR de français, directrice du département de français de l'ENS, dans le cadre d'une collaboration de recherche entamée depuis une dizaine d'années entre les départements de français de l'ENS et de l'Université d'Alger, le LISODIL d'Alger dirigé par Kh. Taleb-Ibrahimi et le CREDILIF- PREFICS de Rennes 2.*



9 782359 350098

200 pages

27 euros

ISBN 978-2-35935-009-8

INFLUENCES ET ENJEUX  
DES CONTEXTES PLURILINGUES  
SUR LES TEXTES ET LES DISCOURS

Actes du colloque international d'Alger,  
18-20 novembre 2008

Sous la direction de  
Philippe BLANCHET  
Malika KEBBAS  
et Attika Yasmine KARA-ABBES

*Ouvrage publié avec le concours  
du Service de coopération et d'action culturelle  
de l'Ambassade de France à Alger*





## COMITÉ DE PUBLICATION

Philippe BLANCHET, Université Rennes 2 ;

Malika KEBBAS, ENS Bouzaréa, Alger ;

Attika Yasmine KARA-ABBES, ENS Bouzaréa, Alger ;

Claude CORTIER, Attachée de coopération pour le français, service de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France à Alger ;

Jacqueline BILLIEZ, Université Grenoble 3 ;

Thierry BULOT, Université Rennes 2 ;

Khaoula TALEB-IBRAHIMI, Université d'Alger ;

Safia ASSELAH-RAHAL, Université d'Alger.

Cet ouvrage et le colloque scientifique qui a permis sa préparation sont placés sous l'égide de l'École Normale Supérieure de Lettres et Sciences Humaines d'Alger-Bouzaréa (département de français et antenne de l'École doctorale algérienne de français) et du laboratoire « Plurilinguisme, représentations, expressions francophones – Information, communication, sociolinguistique » (EA 3207) de l'Université Européenne de Bretagne - Rennes 2.

*Cet ouvrage, ainsi que le colloque qui s'est tenu à l'ENS l'Alger-Bouzaréa les 18, 19 et 20 novembre 2008, n'auraient pu être concrétisés sans le concours précieux de Mme Claude Cortier, attachée de coopération pour le français au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Alger, et responsable, pour la partie française, de l'École doctorale algérienne de français (EDAF).*

*Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.*

## INTRODUCTION

### LES TEXTES ET LES DISCOURS EN CONTEXTES PLURILINGUES : QUELLES INFLUENCES ET QUELS ENJEUX ?

Attika-Yasmine KARA,  
Professeure en sciences du langage,  
ENS Bouzaréa, Alger

Malika KEBBAS,  
MC HDR en sciences du langage,  
ENS Bouzaréa, Alger

Cet ouvrage est l'expression d'une volonté commune, celle de l'ENS Bouzaréa d'Alger et du Credilif de l'université Rennes 2, avec à sa tête notre ami Philippe Blanchet, d'impulser des traditions de recherche et de communication interuniversitaires multiples et d'encourager la circulation interlinguistique et interdisciplinaire en développant des réseaux scientifiques d'échanges car nous savons tous que la science et la recherche ne sauraient se satisfaire d'une seule voix et d'un seul lieu, qui plus est à l'aire de la mondialisation.

C'est dans ce cadre que s'est tenu, à l'ENS d'Alger, du 18 au 20 novembre 2008, un colloque international ayant pour thème de réflexion : « Les influences et les enjeux des contextes plurilingues dans les textes et les discours ». En choisissant ce thème, notre intention était de rassembler des chercheurs de disciplines et d'horizons aussi divers que le sont les pratiques discursives en contextes plurilingues.

Deux préoccupations majeures ont présidé à cette réflexion :

- Qu'est-ce qu'un texte, qu'est-ce qu'un discours en contexte plurilingue ?
- Quelles sont les influences des contextes plurilingues dans la production des textes et des discours et pour quels enjeux ?

Dans un premier temps, il s'agissait de s'interroger sur les frontières, les interactions et les implications théoriques et méthodologiques existant entre les notions de texte et de discours en contextes plurilingues, de faire le point sur les nouvelles formes et approches à

la lumière des travaux sur le plurilinguisme et d'examiner les voies de construction du sens et des interprétations possibles en contextes plurilingues.

Dans un second temps, l'interrogation portait sur les contacts de langues en littérature et dans l'enseignement des langues étrangères : discours sur la langue du Même et de l'Autre comme voix de l'altérité et voies de la pluralité ; pratiques de classes, productions écrites et orales des apprenants plurilingues et rôle de la langue maternelle dans les stratégies d'enseignement / apprentissage des langues étrangères ; enjeux et voies de l'enseignement de la littérature étrangère.

Dans le panel des communications, les contextes plurilingues ont pu être observés dans toutes les variantes discursives, dans les pratiques sociales, langagières, dans les classes, dans la littérature.

Par-delà la diversité des aires géographiques et des centres d'intérêt manifestés par les chercheurs qui ont répondu à notre appel à communication, des ensembles homogènes sont apparus qui traduisent la communauté de préoccupations thématiques ou disciplinaires. Cette communauté de préoccupations nous a permis de constituer des thèmes communs de réflexion : les discours plurilingues, les écritures littéraires plurilingues, la didactique plurilingue.

La réflexion théorique a eu pour point de départ les stratégies développées par les locuteurs plurilingues dans la construction de leur discours dans des contextes marqués par les lois du marché linguistique. Il s'agissait d'abord et avant tout d'effectuer un état des lieux sur la question du plurilinguisme, sur l'évolution de ses concepts fondateurs jusqu'à la dernière née des disciplines, la sociolinguistique urbaine, sur l'état des pratiques, sur les stratégies de communication mobilisées, un état des lieux qui révèle la diversité des approches et des méthodologies mobilisées.

Ainsi, « les jeux de langues » ont été interrogés dans les pratiques langagières de groupes sociaux et comme marqueurs ou démarqueurs de ces groupes et ont révélé l'émergence de pratiques langagières plurilingues comme c'est le cas en Allemagne, ce que N. Dittmar appelle des « ethnolectes » dans leurs traits linguistiques et leurs fonctions communicatives. C'est ainsi que l'analyse des productions langagières algériennes donne à voir comment le locuteur plurilingue « joue » avec les langues et développe des stratégies, à des fins communicatives, dans la construction de ses discours. Mais peut-on ignorer les enjeux identitaires qui traversent toute production plurilingue ? L'exemple de la blague de Mascara (Algérie), analysée dans une perspective sociolittéraire et anthropologique, permet de cerner les liens entre « jeux de langues » et enjeux identitaires. Sont convoquées de ce fait, les représentations sociales, linguistiques et identitaires que ces jeux de langues recouvrent posant ainsi la question de l'appartenance et des références culturelles.

Les différents types de textes et de discours (politiques, médiatiques, récits de vie) produits en contextes plurilingues sont analysés aussi bien à la lumière de la théorie de l'énonciation qu'à l'aide des concepts de la sociolinguistique et ce, afin de débusquer les traces du plurilinguisme des locuteurs, traces révélatrices du contexte plurilingue dans lequel ils sont insérés. L'apport de l'analyse du discours montre bien ce que la sociolinguistique doit à cette théorie ; aussi bien, il s'agissait de mettre au centre des préoccupations non plus seulement un locuteur-scripteur mais un locuteur-scripteur bi/plurilingue dont il faut démonter les mécanismes de fonctionnement du discours. Ce locuteur-scripteur bi/plurilingue qui joue avec les mots d'une langue à l'autre, qui se joue des cloisonnements sclérosants, qui dit sa dualité mais invente, crée et au final intègre la pluralité.

Ainsi, les récits de vie de migrants roumains au Québec sont soumis à l'analyse afin de montrer les caractères de l'acculturation collective ou l'oscillation entre processus d'acculturation et processus d'intégration linguistique. Dans un processus inverse et non moins complémentaire, les langues locales investissent les discours politique, idéologique, médiatique et autres et induisent des implications à la fois rhétoriques et pragmatiques. Ce que montrent les recherches menées sur le terrain de Madagascar, de Côte d'Ivoire et d'Algérie, c'est avant tout l'impact de la langue locale dans les productions langagières, dans leur diversité, qui révèle, certes, un certain degré d'insécurité linguistique mais surtout une forte propension à la créativité.

Ne peut-on pas alors étendre l'application du principe théorique de l'« hétérogénéité montrée du discours » induit du modèle de la « linguistique de la complexité » de Philippe Blanchet ? Cette complexité mise au jour par la sociolinguistique urbaine, qui pose quatre axes théorico-méthodologiques (altérité et discrimination, mémoire sociolinguistique et discours, habitat et ségrégation sociale, politique de la ville et intervention / aménagement) que l'on retrouve à travers l'analyse du parler des jeunes algériens dont les discours épilinguistiques sont fortement marqués par des réalités diversement perçues et vécues, discours révélateurs de cultures urbaines hétérogènes et d'identités sociales différenciées.

Les questions liées aux relations entre la sociolinguistique et la littérature, « aux écritures bilingues » selon l'expression de Christian Lagarde, donnent lieu à des analyses, au travers du pacte énonciatif ou de la polyphonie que l'on peut déceler chez les écrivains francophones. La perspective est comparatiste ou didactique. En effet, qu'est-ce qui peut rattacher des écrivains d'horizons aussi différents que le Roumain Panait Istrati et la Tunisienne Maherzia Bournaz si ce n'est le plurilinguisme et les figures de style qui le révèle. Comment enseigner la littérature à nos élèves de FLE et quelle littérature

enseigner ? Faut-il continuer à l'utiliser comme réservoir de structures linguistiques à faire acquérir ou la concevoir comme une voie de construction et d'accès à une compétence culturelle, voire interculturelle ?

Peut-on parler de contextes plurilingues sans parler d'interculturalité, de transculturalité et d'altérité ? La question est posée par des chercheurs qui, interrogeant les productions littéraires nées au temps des colonies et dont le prolongement se fait encore sentir dans les écrits d'une nouvelle génération d'écrivains, voix de femmes et d'hommes qui expriment le lien entre langue et identité, lien entre culture et langues, analysent la portée esthétique du plurilinguisme dans l'œuvre d'écrivains tels que Malek Haddad ou dans la littérature féminine maghrébine. En effet des écrivaines comme Assia Djebar, Malika Mokeddem, Leïla Sebbar et Fatéma Bakhaï jouent avec les langues pour porter un discours fortement métissé, produisent une langue « en marche » selon l'expression d'Assia Djebar et porte une interrogation identitaire et culturelle à l'image de celle de Mohamed Dib qui s'exclame : « Je ne parle pas la langue de mon père. Qui suis-je ? », posant ainsi le problème de la co-culturalité selon le terme défini par Luc Collès. Jusqu'aux récits de voyage, dont l'écriture du déplacement, de la migration révèle un voyage dans l'espace, dans le temps, dans les langues et les cultures.

Les contextes plurilingues sont présents dans tous les types de discours en effet et les ignorer ne peut conduire qu'à un inéluctable appauvrissement. Les langues parlées en Algérie, par exemple, participent d'un imaginaire linguistique social en actes mêlant invariablement usages et systèmes linguistiques dans un foisonnement créatif qui ignore les frontières et les rigidités idiomatiques conventionnelles.

Mais comment les exploiter à des fins didactiques, comment faire pour que les langues maternelles de nos élèves trouvent la place qui leur revient dans l'apprentissage des langues étrangères ? Quels sont les problèmes qui se posent et comment les dépasser ? Comment le praticien peut-il devenir « un passeur de culture » ? Des pistes sont proposées par des chercheurs qui explorent le développement des compétences plurilingue et pluriculturelle, qui s'interrogent sur les types de textes et de discours à enseigner en milieu plurilingue.

Toutes les questions qui se posent, tous les éléments de réponses apportés montrent bien que, par-delà la diversité des thématiques abordées et des méthodologies convoquées, une convergence s'impose : celle de faire en sorte que l'hétérogénéité des représentations et des productions puisse donner lieu à une communauté de point de vue sur la nécessaire prise en compte de la pluralité des langues et par voie de conséquence de la pluralité des cultures dans le respect de chacune d'elles.

PREMIÈRE PARTIE  
DISCOURS PLURILINGUES

## LE JEU DE LANGUES COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Khaoula TALEB-IBRAHIMI,  
Professeure,  
Directrice du Lisodil,  
Université d'Alger

Le jeu de langues – dans un contexte plurilingue comme le contexte algérien où les langues cohabitent, coexistent mais peuvent aussi entrer en concurrence et même s'exclure – peut être vu par les locuteurs algériens, confrontés aux discours et aux pratiques normatifs des tenants du pouvoir symbolique, comme une stratégie de communication qui leur permet à la fois de transgresser ces normes, de faire preuve d'une grande liberté dans l'utilisation des langues à leur disposition et d'optimiser la circulation de la communication plurilingue dans tous les échanges et les interactions de la vie.

\*

La société algérienne est une société plurilingue. Dire le contraire serait aller à l'encontre des réalités du temps et de l'espace tant le paysage langagier de l'Algérie est le produit de sa géographie et de son histoire. Elle participe en tant que partie centrale de l'Afrique du Nord antique de l'espace berbérophone (que l'on nomme de nos jours amazighophone) puis de par son insertion dans le monde arabe depuis le VII<sup>e</sup> siècle, de l'espace arabophone et enfin de l'espace francophone puisque pendant plus d'un siècle elle a été intégrée dans l'espace institutionnel français.

Mais le plurilinguisme algérien qui connaît à l'intérieur même des deux premiers espaces une variation notoire, apparaît aux yeux de l'observateur averti comme problématique. Paradoxe d'une situation marquée par la prégnance de deux rapports de domination symbolique qui, pour le premier, oppose les parlers populaires que sont les dia-

lectes arabes et berbères relégués au rang de langues vulgaires aux deux langues écrites l'arabe standard et le français, et pour le second oppose ces deux dernières entre elles dans une concurrence qui structure le marché langagier : à la langue arabe les lieux d'expression de l'identité et de la souveraineté, et à la langue française le monde du travail et de l'économie.

Dans le même temps, les locuteurs dans leurs pratiques effectives, font montre d'une souplesse exemplaire. Ils vont jouer des langues, se jouer d'elles, les faire parfois s'épouser, d'autres fois s'exclure comme s'ils voulaient se jouer eux-mêmes des normes que l'on veut leur imposer.

Par ailleurs et en parfaits communicateurs, ils ont compris l'intérêt qu'ils avaient à jouer avec ces langues pour optimiser leurs échanges et leurs interactions.

Et quel instrument ou quel procédé meilleur que le jeu de langues vont-ils trouver ? De fait, ce jeu va devenir le moteur autour duquel ils vont élaborer diverses stratégies de résistance au pouvoir normatif, stratégies qui démontrent à l'évidence qu'ils assument leur plurilinguisme ; mieux encore, il va permettre la production de textes et de discours dont il est la matrice.

Nous avons, dans un texte publié en hommage à mon professeur Louise Dabène, décrit ce comportement des locuteurs en mettant en exergue son caractère créatif, son ingéniosité et la liberté qu'il prend avec la ou les normes des tenants du dogme et du temple du parler correct.

\*

Vieux comme le monde et connu depuis la nuit des temps, le jeu de langues <sup>1</sup> peut à la fois concerner une seule sphère linguistique telle que le jeu entre les différents niveaux de langues mais il est plus spectaculaire quand il concerne plusieurs sphères qui coexistent dans la société.

Il utilise, alors, toutes les ressources langagières de la société et met en œuvre tous les phénomènes résultant du contact des langues tels les procédés d'alternance, de mélanges de codes, de procédés rhétoriques et stylistiques sur le mode ludique le plus souvent.

Car le jeu de langues, s'il vise dans sa fonction principale l'optimisation de la communication, est avant toute chose un jeu dont le ressort premier est le jeu de mots et le but peut être à la fois la dérision, l'humour, le contournement de l'interdit et/ou la subversion de la norme.

Il peut être aussi la matrice de la création de codes spécifiques et reste un procédé favori pour les poètes et les prosateurs quand il n'est pas pour eux l'emblème d'une nouvelle forme d'expression littéraire.

1. Voir ce qu'en dit Wittgenstein, repris dans Morilhat (2008).

Notre propos est donc de présenter des exemples concrets du jeu de langues dans les pratiques langagières des locuteurs algériens et de démontrer par ce faire qu'il est une partie intégrante de la compétence plurilingue de ces locuteurs.

\*

Les Algériens pratiquent le jeu de langues comme un véritable idiome métissé ; les exemples sont divers et nombreux ; les mots traversent les frontières linguistiques comme *hogra* qui ne se conçoit que sous cette forme quelle que soit la langue qui domine le discours, le fameux *trabendo* qui remplace par sa force évocatrice toutes les autres possibilités offertes par les autres langues ! *Misiria* est plus fort que la triste misère quand elle est dite dans sa langue originelle et que dire des *harraga* qui se brûlent en brûlant les frontières !

Puis il y a les mots qui font du mélange leur crédo. Citons les plus significatifs parmi ceux que nous avons recueillis : *hittiste*, résultat de *hit* « mur » en arabe et *-iste* le suffixe français pour raconter le spleen des teneurs de murs regardant la vie passer ! *Mbruti* pour *abruti* mais dans un sens très fort et dévalorisant.

Il y a aussi le travestissement de textes sacrés à la limite du licite comme cette chanson que nous chantions à tue-tête lorsque nous sortions du cours abêtissant du *kuttab* : *Al hamdu drab sidu bel qashqasha tah etghasha...*, c'est malheureusement intraduisible !

Dans l'article cité ci-dessus, nous avons repris longuement la blague des *abou* qui, un jour des années quatre-vingt, a tourné en dérision l'arabisation à marche forcée en donnant à chaque fonction ministérielle un sobriquet particulièrement suggestif comme « Abouricot » pour le ministère de l'Éducation Nationale ! Cette blague est une illustration savoureuse du sens de la dérision que développent les locuteurs algériens, signe de leur résistance et de leur refus de voir leur environnement travesti par des décisions irréfléchies. C'était l'époque où il fallait dire au risque de s'écorcher la langue et les oreilles *Sukaikida* pour *Skikda* !

L'alternance des langues dans le même texte est très utilisée, parmi les nombreuses occurrences relevées : *hadja fort* pour parler de quelque chose de super pour rester sur le même registre alors que nous entendons souvent un locuteur commencer son discours en langue française et puis après *yacni* (« c'est-à-dire ») le terminer en arabe ou encore en tamazight !

\*

Le discours publicitaire est très friand de ce genre de procédés qu'il utilise à merveille pour optimiser son effet et attirer l'attention des publics ciblés avec une prédilection pour les jeunes plus réceptifs à ces jeux de mots.

Voyons pour commencer le slogan de Djezzy le premier opérateur privé de téléphonie mobile : *aich la vie*, dit uniquement dans une des deux langues, il perd sa force d'évocation car à l'oral le mot *vie* est prononcé à l'algérienne, c'est-à-dire avec un [e] et non pas un [i].

C'est d'ailleurs dans le secteur de la téléphonie que nous trouvons les exemples les plus révélateurs : *gac les réseaux* (« tous les réseaux »), *la puce gosto* (intraduisible, *gosto* vient de l'italien *gusto*) et enfin, *agucdu gac ahab mca le retour du pack l'ahbab* (« Restez tous amis avec le retour du pack Les Amis »).

\*

Nous avons déjà étudié le langage des jeunes dans deux textes parus il y a quelques années (Taleb-Ibrahimi 1996, 1998), langage que nous continuons d'explorer à travers les travaux de nos étudiants. C'est d'ailleurs dans le travail d'investigation d'un de nos étudiants de l'année dernière que nous puisons nos exemples cette fois-ci. Ils font tous référence au monde des nouvelles technologies de communication avec par exemple : *rahlou champ* se dit d'une personne qui ne semble plus là, *rak tensa bezzef waqila la carte mémoire thargatlek* (« tu oublies peut-être que ta carte mémoire est grillée » se dit de quelqu'un qui oublie beaucoup), *mabeldelsh rayou, rah m'flashi* (« il n'a pas changé d'avis, il est flashé », se dit d'une personne obstinée).

Nous avons trouvé dans un numéro du quotidien *Liberté* en septembre 2006 un savoureux dictionnaire de la langue des jeunes élaboré par l'écrivain et journaliste Mustapha Benfodil dont nous reparlerons plus bas. Dans *bipage*, qui vient de *biper*, il nous dit :

Parallèlement à cette hystérie marchande, vague de blagues à Alger autour du thème de la « portabilisation » de la société algérienne. L'une d'elles, succulente pépite de l'humour algérois, n'hésite pas à détourner carrément un hadith célèbre, un dit du Prophète, pour les besoins de la cause : « *An Siemens Ibn Abi Nokia qal : "Men youhibou minkoum akhahou fel yatadhakarouhou bi appel, wa man lam yastatiâ fa bi bi sms, wa lam yastatiâ fa bi bip wa dhalika adhâfou el imane"* (Siemens Fils de Nokia a dit : celui qui a de l'estime pour son frère, qu'il l'honore d'un appel, sinon d'un sms, sinon d'un bip et c'est le smig pour un croyant) ». <sup>2</sup>

La grande religiosité que nous observons chez les jeunes Algériens ne leur fait oublier ni l'impertinence de leur âge ni la liberté de tourner en dérision toute chose même si elle participe du registre le plus sacré !

\*

Loin de se cantonner à l'oralité comme semblent le suggérer nombre d'auteurs, le jeu des langues franchit le pas et s'invite dans le mode

2. Voir la mise en ligne du quotidien sur son site web.

scriptural. Nous en voulons pour preuve son degré d'occurrence dans la presse écrite algérienne.

Le jeu de langues interarabe c'est-à-dire entre les différents registres de la langue arabe a été élevé au sommet par le journaliste Saad Bouokba dans les différents organes arabophones où il a exercé son talent, le cas de l'hebdomadaire *Echourouq* étant le plus exemplaire dans ce sens.

La presse francophone utilise, elle, l'intégration de vocables arabes soit dans le nom même du périodique comme *El Watan* soit dans le titre de certaines chroniques comme « *Raina raikoum* » (« notre avis est le vôtre ») ou bien « *El Guellil* » (« le pauvre bougre »), chroniques célèbres du *Quotidien d'Oran*.

Un autre procédé peut être utilisé qui consiste à traduire une expression idiomatique de langue arabe en langue française et là, aussi, nous rencontrons le titre d'une célèbre chronique du *Soir d'Algérie* « Pousse avec eux ». Le chroniqueur de « *Raina raikoum* » affectionne ce genre de procédés : il écrit dans sa chronique du 17 septembre 2008 en commentant le lancer de chaussure sur le président américain et en s'adressant au journaliste irakien « Tu n'avais que tes chaussures pour sauver l'eau du visage », expression qui dite en arabe signifie « sauver la face ».

Nous avons attiré l'attention dans le texte suscitée sur le périple – intéressant à plus d'un titre – du nom de l'hebdomadaire des années quatre-vingt-dix *L'Hebdo Libéré* avec en dessous en caractères arabes **ليبيدو ليبيري** que l'on peut retraduire en français *libido libérée* !

\*

La littérature d'expression française de ces dernières années a vu le jeu de langues s'intégrer comme une nouvelle forme d'expression.

Nous le voyons dans les titres mêmes des ouvrages. Citons à titre d'exemple : *Zarta* de Mustapha Benfodil (« il a déserté » en arabe dialectal) ; *Il n'y a pas d'os dans la langue* (expression idiomatique en arabe) ; *Cinq dans les yeux de Satan* (expression censée protéger du mauvais œil) d'Abdelmadjid Ali Bouacida et, enfin *Sibirkafi* de Djamel Mati.

Le jeu de langues va être revendiqué comme style d'expression renouvelant complètement l'écriture en français chez plusieurs auteurs et certains comme Mustapha Benfodil et Aziz Chouaki en font leur crédo d'écriture, la célèbrent comme une écriture métissée (Taleb-Ibrahimi 2009) qui traduit leur identité multiple et qui peut-être les fait se rapprocher de la *littérature-monde* d'Édouard Glissant.

\*

La créativité et l'innovation que permet le jeu de langues sont inhérentes à l'usage que font les locuteurs de leurs langues. Il est un

élément fondamental dans la construction d'une compétence plurilingue qui met en œuvre toutes les palettes du répertoire langagier de la société.

Il peut jouer, par ailleurs, le rôle d'une véritable stratégie de communication de « remédiation » dans une société plurilingue qui « a mal » à ses langues et la situation algérienne en est un cas exemplaire.

Qu'il nous soit permis par ailleurs de plaider pour une conception ouverte de la norme sociolinguistique, une norme plurielle qui libère la parole des locuteurs car pour paraphraser Jacques Hassoun, ce n'est que dans les univers théologique et idéologique que se développe le mythe de la langue pure.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- HASSOUN Jacques, 1993, *L'Exil de la langue. Fragments de langue maternelle*, Paris, Point Hors Ligne.
- MORILHAT Claude, 2008, *Empire du langage ou impérialisme langagier*, Lausanne, Éditions Page Deux.
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1996, « Remarques sur le parler des jeunes Algérois », *Plurilinguismes* n° 12
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1998, « De la créativité au quotidien. Le comportement langagier des locuteurs algériens », dans Jacqueline Billiez (éd.), *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, Hommage à Louise Dabène, CDL-Lidilem, Université Stendhal – Grenoble 3, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble.
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 2004, « Un cas exemplaire de métissage linguistique : les pratiques langagières des jeunes Algériens », dans Jocelyne Dakhli (éd.), *Trames de langues. Usages et métissages dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 2009, « Écrire dans la langue de l'autre, écrire entre les langues. Plaidoyer pour le métissage littéraire », dans P. Blanchet et K. Taleb-Ibrahimi (éds), *Le Plurilinguisme maghrébin, comparaison de pratiques sociales ordinaires, techniques, didactiques et littéraires en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, *Cahiers de linguistique* n° 34.

JEUX DE LANGUES, CRÉATION LITTÉRAIRE  
ET REPRÉSENTATIONS IDENTITAIRES EN ALGÉRIE :  
L'EXEMPLE DE LA « BLAGUE DE MASCARA »

Mourad YELLES,  
Maître de conférences,  
Inalco - Lacnad, Paris

« Forme brève » (Jolles) par excellence, l'« histoire drôle » est attestée dans l'Ancien Monde dès la plus haute Antiquité et nous savons aujourd'hui qu'elle est largement répandue dans toutes les cultures en de très nombreuses espèces et variétés. Toujours identifiable à travers ses multiples avatars, sa grande ductilité lui permet de se couler dans la plupart des moules comiques ou satiriques. Souvent considérée comme un genre mineur, elle représente pourtant l'un des répertoires parmi les plus originaux et les plus intéressants de toute tradition orale, comme on peut le constater à l'heure actuelle en Algérie avec la « blague de Mascara ». En effet, un rapide sondage dans n'importe quel milieu ou région du pays suffit à vérifier son immense et insolite popularité. Sa notoriété est telle qu'on la retrouve à présent presque quotidiennement dans la presse, à la radio et sur une multitude de sites internet. Pour tout dire, il n'est pas un Algérien, quelle que soit son origine, qui ne connaisse au moins une de ces « blagues » et qui ne se fasse un plaisir de la raconter à l'occasion.

1. LA « BLAGUE DE MASCARA » :  
UN RÉPERTOIRE ORAL À L'HEURE D'INTERNET

Parmi les traits les plus marquants du corpus qui nous occupe ici, il convient en premier lieu de relever sa *relative nouveauté*. De fait, la constitution, le développement et la diffusion de ce répertoire sont très récents. Sans qu'il soit possible de fixer une date avec précision et sans préjuger de l'existence de formes locales antérieures, on peut estimer que les prémices de la première « flambée médiatique » – tous

canaux confondus – remontent sans doute à environ deux décennies (vraisemblablement au début des années quatre-vingt-dix). Si l'on admet cette hypothèse, ce serait donc dans le contexte des années « post-octobre 88 » qui voient le délitement accéléré du régime du président Chadli, l'émergence sur la scène politique des partis « islamistes » et les débuts sanglants de la « décennie noire » que se met en place l'essentiel des cadres formels et thématiques du répertoire qui nous occupe. Quand bien même les références à tels ou tels événements de cette histoire proche sont absentes du corpus, on ne peut pas exclure une influence directe ou indirecte à des niveaux thématiques que des enquêtes ultérieures pourraient éventuellement révéler.

Le second trait – qui s'impose de lui-même à l'attention du chercheur – concerne la dimension désormais clairement *transrégionale* du corpus des « blagues de Mascara ». En l'espace d'un court laps de temps, le nombre et la variété des productions sont allés en augmentant de façon quasi exponentielle – et le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur, dépassant même les frontières nationales. Il s'agit là à l'évidence d'un phénomène rare, voire inédit dans l'histoire récente des productions culturelles algériennes. Outre le fait que les mécanismes institutionnels de diffusion et de légitimation sont dans ce cas manifestement inexistant, on ne peut qu'être impressionné par la vitesse et par l'échelle des dynamiques de prolifération de notre corpus à partir d'un ou de plusieurs foyers. En réalité, nous nous trouvons, avec la « blague de Mascara » face à un véritable *genre national* dans lequel se retrouve l'ensemble de la communauté algérienne, par-delà les barrières et spécificités locales ou régionales d'ordre culturel, linguistique, social, politique et même – quoique dans une bien moindre mesure – religieuse.

Le troisième trait est relatif au fonctionnement même de cette forme de création. On a pris l'habitude de n'en retenir que l'aspect humoristique et de ne s'attacher par là qu'à l'effet comique produit, en oubliant sa *dimension proprement littéraire* (au plein sens du terme). Car dans certaines de ses expressions parmi les plus abouties, la « blague de Mascara » implique tout à la fois une virtuosité linguistique et une maîtrise jubilatoire des techniques narratives que ne renieraient sans doute pas les plus grands écrivains. Jeux de mots, passages de langues (entre dominantes et dominées), acrobaties graphiques, art de la variation, sens du récit sont mis au service d'une véritable esthétique qui semble s'inspirer autant de la tradition orale proprement maghrébine que de modèles fictionnels plus universels.

Le quatrième trait touche à l'*origine de ce répertoire*. D'où vient cette attribution explicitement « mascaréenne » ? S'il est vrai que, suivant l'adage, « on ne prête qu'aux riches », pour quels motifs une ville de moyenne importance, apparemment si semblable à tant

d'autres agglomérations d'envergure comparable situées comme elle à l'intérieur du pays, a-t-elle pu devenir, en l'espace de quelques années, une sorte de référence nationale (voire quasi-internationale) en matière de comique ? A priori, rien dans l'histoire de Mascara et de sa région, ni dans le tempérament de ses habitants ou dans la nature de son patrimoine culturel ne semblait destiner à faire de l'ancienne capitale de l'Émir Abdelkader... la capitale de la bêtise ! Au long des siècles, dans la vaste galerie des types régionaux, jamais la figure du Mascaréen ne s'était, semble-t-il, spécialement distinguée de ses homologues algérois, tlemcéniens, kabyles ou mozabites<sup>1</sup>. Mais surtout, nous ne disposons d'aucune indication qui tendrait à prouver qu'il ait pu être considéré, à un moment donné de l'histoire algérienne, comme particulièrement benêt au point d'incarner une sorte de « crétin des Beni-Chougran »<sup>2</sup> ! Or c'est précisément cette caractéristique psychologique qui constitue le ressort essentiel de la « blague de Mascara » et qui structure la représentation stéréotypique de son personnage principal. Comment, en l'espace d'à peine deux décennies, en est-on arrivé là et pour quelles raisons ? À elles seules, ces interrogations mériteraient des études approfondies qui dépassent bien entendu le cadre de cette première investigation. En attendant d'en savoir un peu plus sur ces questions de fond, nous nous limiterons pour l'instant à présenter un échantillon représentatif du répertoire actuellement en circulation. À partir de cette analyse, nous esquisserons quelques propositions théoriques sur les relations entre représentations imaginaires et processus de productions identitaires.

Notre corpus se compose donc d'un ensemble de 162 textes colligés pendant environ six mois (de mars à juillet 2007) à partir de 18 sites Internet<sup>3</sup>. La période couverte par notre enquête (et donc « l'âge » de l'échantillon) s'étend approximativement de janvier 2003 à août 2007. En termes de dispersion géographique du corpus, nous disposons de plusieurs indices : le nom du site, le nom ou – plus certainement – le pseudo de l'internaute contributeur/trice, l'indication éventuelle de sa localisation, enfin le type de vernaculaire utilisé (nous reviendrons plus loin sur cet aspect). À en juger par les noms des sites,

1. Sur cette question, v. Mourad Yelles, *Les Miroirs de Janus. Littératures orales et écritures postcoloniales (Maghreb-Caraïbes)*. Partie I, chapitre 2 : « Blasons des terroirs maghrébins » (Alger, OPU, 2006).
2. En référence au fameux « crétin des Alpes », typiquement hexagonal. La ville de Mascara est installée sur le versant sud du massif des Beni Chougran qui domine la plaine de Ghrîs.
3. Nous utilisons le terme « site » au sens large : portail, forums, blogs. On en trouvera la liste à la fin de cet article. Compte tenu des contraintes éditoriales, nous nous contenterons ici de donner quelques échantillons représentatifs de notre corpus. Nous avons évidemment veillé à n'apporter aucune modification – grammaire, orthographe, ponctuation, typographie, incises ou commentaires – aux textes originaux. On en trouvera les traductions en français à la fin de l'article.

il se confirme que la pratique de la « blague de Mascara » déborde largement de la sphère locale et occupe une place de choix dans les réseaux transmaghrébins concernés par les thèmes liés au comique et à l'humour. Quelques exemples avec WledWahran.com, maghnia.online.fr, badja.com, geocities.com/kabylienews/kabylie\_humour, setif.info, forum-algerie.com, algerie-monde.com, algeria.com, beurfm.net, humour-france.com. On constate que pratiquement, d'ouest en est (et jusque par-delà la Méditerranée), toute la communauté algérienne est ici représentée.

Du point de vue de la longueur, on a le plus souvent affaire à des textes courts (avec une moyenne de cinq à six lignes). Cependant, il existe aussi quelques cas où l'internaute a manifestement éprouvé le besoin d'étoffer son récit, au point que celui-ci prend toutes les apparences d'une « microfiction ». Exemple avec cette « blague »<sup>4</sup> :

- (1) Gallek M3assakri rah lel Wahran, alors il dit a sa cousine wariyya :  
 -- Khassek debbrili madama film...  
 wariyya gattlah :  
 -- fi Wahran bech tekhouj m3a madama shabba il faut tkoun tahki el Francais bien, ce ki n'est pas ton cas,  
 Kada gallha  
 -- sahha hambouk 3almini nahki la France,  
 wariyya gattlah :  
 -- anaya g pas le temps mais radi na3tik un roman romantik et apprends-le mot par mot,  
 Kada passe un mois a apprendre le roman... wella ytir Francais...  
 Un jour tlaka madama, alors il commence à la baratiner genre :  
 -- la couleur des tes yeux me rappellent le coucher du soleil au dessus de l'ocean vaste... ect. Alors el madama lui dit :  
 -- Kada, je pense que je t'aime...  
 Kada répond :  
 -- Moi aussi je t'aime murmura-t-il.

(Réda2Biz, 10.04.05, 22:31, <http://phorum.platoo.net/read.php>)

Cette belle métaphore sur le lyrisme amoureux translinguistique nous amène tout naturellement à la question – ô combien essentielle dans le contexte algérien – des rapports entre langues dans les productions culturelles contemporaines. À cet égard, notre corpus se présente comme un échantillon largement représentatif des pratiques linguistiques en milieu urbain. Ces dernières renvoient, à l'évidence, à l'une des formes dominantes de la langue algérienne moderne, c'est-à-dire à un mode d'expression qui emprunte et mélange sans gêne ni tabou, de façon souvent ludique, des apports hétérogènes et issus d'univers culturels très divers (maghrébin, oriental, occidental). On y

4. Qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler un célèbre sketch de Fellag dans *Djurdjurassique bled*.

constate la combinaison de différents types et registres entre le français (standard, voire soutenu, et parlé) et l'arabe (littéral, vernaculaire – à travers plusieurs variétés régionales). Un exemple choisi au hasard donnera un premier aperçu de cette Babel mascaréenne :

(2) galek khatra elfirane (les souris) fi me3asker kanou dayrine 3eress (mariage), elnassa (les femmes) kanou mejem3ine me3a ba3de, et wa7eda me3askria kanete tetegou3er 3lihum labsssa el7ata we douhoubate (l'or) haja kebira elnassa bkaouw ghir ichoufou fiha, wa7eda wahrania ghalte se7ebetha chkoune hadik ??

Sahbetha ghltelha :

Eih hadik rajelha 3andou rougare we mejiria fi wahran.

([www.bahdja.com](http://www.bahdja.com))

Enfin pour ce qui concerne les systèmes de transcription utilisés par les internautes, on peut affirmer sans risque d'erreur qu'ils obéissent à la même logique que celle des SMS en arabe – avec, par exemple, l'usage du /3/ pour le /ع/ et du /7/ pour le /ح/ (v. Caubet 2004).

Mais que dire à présent de Kada (et accessoirement de ses autres acolytes mascaréens) ? Quel portrait pouvons-nous tirer de sa présence proliférante sur les réseaux d'Internet ? Qui est-il, au fond, et que peut-il nous apprendre sur la société qui semble ainsi le stigmatiser tout en lui réservant paradoxalement un traitement digne des plus grandes stars ?

## 2. L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DE KADA ET KADOURIA : DU TERROIR À LA TOILE

Un des aspects parmi les plus intéressants du corpus des « blagues de Mascara » est sans conteste son mode de diffusion – qui explique probablement aussi son mode de fonctionnement. En effet, dans un premier temps, il est clair que c'est surtout par le « bouche à oreille » que les textes ont commencé à circuler à travers une Algérie où les mouvements de population à l'intérieur comme à l'extérieur du pays représentent une donnée économique, démographique et socio-culturelle fondamentale depuis au moins un siècle. Qu'ils proviennent des zones montagnardes surpeuplées de Kabylie et des Aurès ou des terroirs confisqués par la colonisation puis déstructurés par une application bureaucratique de la vulgate socialiste, les paysans algériens se sont peu à peu agglomérés dans les bourgs, villages, centres urbains du littoral et des Hauts Plateaux mais aussi outre-Méditerranée dans les banlieues des grandes métropoles industrielles de l'Hexagone. Aujourd'hui, plus de 60 % des Algériens vivent dans les villes. Une des conséquences de cette situation est la multiplication des métissages culturels portant sur des pratiques, des représentations et des formes d'expression rurales et citadines. Dans le même temps, les

mécanismes de différenciation micro-identitaires – propres à toutes les collectivités humaines – ont eu tendance à s'exacerber dans un contexte urbain lui-même en pleine mutation.

C'est donc dans ces conditions socio-économiques que naît la « blague de Mascara » et que, pour la première fois depuis longtemps, un répertoire populaire offre au public algérien un héros à sa mesure. Dans la lignée des Djeha et autres Boubegra (ses cousins germains, en quelque sorte), Kada<sup>5</sup> « el-Maâskrí » – car c'est ainsi qu'il se nomme – est à première vue un citoyen ordinaire, un Algérien « normal »<sup>6</sup> comme on peut en rencontrer tous les jours dans la rue ou au café. Mais précisément, par nombre de ses aspects paradoxaux, cette « normalité » trompeuse, qu'il partage avec sa compagne Kadouria, devrait nous inciter à passer derrière le miroir des apparences pour (re)visiter le « Neverland » national algérien. Car qu'est-ce que le « normal » dans un pays aux frontières mouvantes, sans cesse redessinées dans l'imaginaire des jeunes « hittistes »<sup>7</sup> ou de ces vagues de *harrâgas*<sup>8</sup> qui hantent les côtes algériennes d'Oran à Annaba et qui rêvent de Marseille, de Paris, de Londres ou de New York ? Qu'est-ce que la logique ou la rationalité dans un système livré au désordre chronique, à l'improvisation, à l'informel et à la rumeur, voire à la divagation ? Pourquoi s'étonner alors du caractère apparemment loufoque et délirant de la conduite de Kada ?

Mais il ne faudrait pas, cédant à un sentiment de sympathie bien compréhensible, se laisser aller à verser ici dans le psychologisme primaire. Notre héros mérite mieux. Non content d'être une création collective née d'une remarquable floraison de (bons) mots et de joutes comiques, Kada est aussi une instance fictionnelle complexe, un individu à la fois anonyme et emblématique, inscrit dans un certain parcours affectif, socio-économique, voire politique. On peut d'ailleurs en dresser un portrait finalement assez complet. Portrait qui commence, comme il se doit, par l'enfance et même la naissance. Comme tous les enfants du monde, Kada a un père et une mère. Il va à l'école, passe son bac, le décroche, tente d'aller à l'université (à Oran, bien entendu !). Comme tous les Algériens, il fait son service militaire, passe son permis de conduire et se préoccupe surtout de se trouver une compagne pour la vie. Il tombe amoureux (d'une belle Oranaise !) mais, comme la plupart des jeunes de son âge, il meurt

5. Kada : diminutif d'Abdelkader (du nom du grand saint de Bagdad).
6. Qualificatif euphémistique d'un usage courant, en particulier chez les jeunes. Est « normal » dans le contexte algérien ce qui ne l'est pas ailleurs !
7. Littéralement « muristes » (jeunes chômeurs qui passent leur temps à « tenir les murs » de leurs cités).
8. Littéralement « brûleurs » (de frontières ou de papiers). Désignation habituelle des émigrés clandestins.

d'envie de voir du pays. Il quitte donc Mascara pour Oran, puis pour Paris et ses lumières. Il débarque – on ne sait trop comment – à Chicago...

Il faut croire que la voix de la sagesse et les tortures de la nostalgie finissent par mettre à bas le rêve américain. Nous le retrouvons donc marié (finalement à une mascaréenne : la belle (?) Kadouria) et travailleur « de base » (camionneur, manœuvre) dans une quelconque entreprise d'Etat ou chez un entrepreneur privé. Il finit par acheter une voiture et en tombe malade... Ou serait-ce plutôt les soucis du ménage, voire une forme de « déprime » existentielle ? Toujours est-il que nous le quittons au bord du suicide. Nous n'en saurons pas plus sur la trajectoire terrestre de ce grand sentimental, de cet éternel adolescent effarouché par l'apparences des choses et par la déroute des êtres et qui traîne son inusable innocence dans les dédales froids et cruels d'un univers « sans pitié », pour reprendre une expression du terroir et dont on connaît la triste signification dans l'Algérie post-chadlienne<sup>9</sup>.

Mais revenons sur le fameux « choc des nombrils » qu'évoque joliment Mustapha Benfodil dans une enquête pionnière et passionnante sur le répertoire qui nous occupe (Benfodil 2006). Il est notoirement connu que c'est d'abord avec Oran que Kada « el-Maâscrî » a un problème. C'est dans la capitale (occidentalisée) de l'Ouest algérien que notre Mascaréen fait l'expérience des bornes qui configurent le paysage urbain. Il est ainsi confronté au sens interdit, au feu rouge, à la ligne continue, sous le regard sévère et qu'on imagine passablement méprisant du policier en service. On comprend alors qu'il se sente totalement exclu et qu'il interprète les injonctions de la force publique comme autant d'invitations pressantes à rentrer chez lui, à Mascara... Oran est donc l'univers de la violence (physique et symbolique) et de la technologie « *made in* ailleurs », de la modernité rutilante mais désespérément muette. Simple artefact plaqué sur une société en mal de repères. Témoin ces effets de mode sans doute répandus parmi les enfants de nantis « branchés » et dont Kada fait les frais lorsqu'il essaie de s'y adapter : ce ne sont en effet que « pantacourts », casquettes style « rappeur », « strings » pour ces demoiselles ou dames et lunettes « Police » pour ces messieurs ou jeunes hommes :

bah en aout dernier un gars de mascara est partit passer ces vacances a oran il ete epaté de voir les nanas avec des strings quand il est revenu le mec s'installe ds la cafeteria du quartier et raconte les jours de ces vacances et dit rien ne ma epater a oran sauf les nanas qui portaient des clackette a la place des maillot.

(Pelouze, 25.10.04, 15:17, <http://algeriedz.forumactif.com>)

9. « Sans pitié » : sans état d'âme, froidement. Par extension : nettement, à fond.

Face à cette « invasion culturelle », et passé le premier « choc » comique, notre héros et/ou ses homologues mascaréens – un peu à la manière de Buster Keaton ou de Jacques Tati – décryptent avec poésie et une certaine dose d’humour, voire d’ironie, les messages contradictoires de cette société oranaise apparemment en déshérence. Témoin cette « blague » :

(3) galek wahed ma3sakri et sa femme dekhlou lelwahrene mertou derete le voile

Galha alache dreti le voile

Galetlah merkche tchouf fe rejel !

Galha wine raki tchoufi ferjel ? gal3 gal3 : rejel rahou fi maaskar !

(*docscity.forumactif.net/ftopic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm*)

Au pays des femmes, l’honneur viril du mari mascaréen n’a donc rien à craindre... Force est alors de reconnaître que, loin du « mirage oranais », la cité du *rai* apparaît surtout comme le théâtre grotesque des frasques de la nouvelle bourgeoisie d’affaires<sup>10</sup>. Du coup, elle présente un visage singulièrement contrasté. Et c’est ici que la candeur (comique) de l’ingénu Kada fait paradoxalement merveille. En effet, à la manière d’un révélateur, elle dévoile encore mieux le sentiment de désarroi identitaire qui se cache sous les conduites les plus clinquantes. Car à quoi se réduit en fin de compte la fameuse supériorité de l’Oranais, sinon à une liste (à la Prévert) de gadgets, de colifichets et autres simulacres d’une modernité absurdement et superficiellement saupoudrée sur des pratiques encore largement sous-développées et des mentalités qui demeurent souvent tributaires de formes d’organisation socio-culturelle issues directement, elles aussi, de la « bédouinité » ambiante. Oran n’est plus que la pâle copie de l’Europe et la caricature d’une « algérianité » problématique. Dans ces conditions, la question mérite d’être posée : Qui – du Mascaréen ou de l’Oranais – mais on pourrait certainement en dire autant des autres protagonistes algérois, tlemcéniens, etc. – est le plus comique ?

Ceci étant, il ne faudrait pas, là encore, tomber dans l’exagération et risquer, ce faisant, de passer à côté de l’essentiel. Une analyse plus fine révélerait certainement d’autres types de « tensions » (Jolles) dans le corpus qui nous intéresse. Elles portent sur des processus fondamentaux de métissage culturel et de reconfiguration des imaginaires collectifs qui touchent à des domaines souvent très sensibles où la naïveté (supposée) de notre héros opère avec une efficacité redoutable doublée – parfois – d’une audace des plus réjouissantes. Ainsi, toujours à propos des emblèmes de la modernité, on savourera comme

10. Cette classe de parvenus, à la richesse ostentatoire (pour le moins suspecte) et aux mœurs corrompues que l’humour populaire nomme *beggâra* (« vachers », « bouseux »). Sur ce thème, voyez *supra* la « blague » sur « le mariage de souris » à Mascara (2).

il se doit ces pittoresques « détournements » métaphoriques de technologies importées :

(4) Ils ont demandé à un mascarien<sup>11</sup> de leur dire en français comment appellent on une MAKROUTA ? R : Renault (référence au logo de Renault) !!!

(services.hit-parade.com/hp-livredor.asp/debbouze  
<http://www.ess-k.8m.com> Pontoise (ALGERIE) - 10.01.03)

Un Maascari va chez son docteur et lui dit :

« GALBI RAHO IVIBRI » (Mon cœur vibre).

Et le docteur lui répond :

« EL MOUTE RAHI T'BIPILEK » (ça doit être la mort qui te bipe).  
([www.bahdja.com](http://www.bahdja.com))

Il arrive que le trait se fasse plus mordant et l'allusion politique n'est alors jamais loin :

C'est un gosse de riche Mâascri qui s'engage dans la police. Au bout de quelques mois, il n'en peut plus de la discipline stricte de l'école. Il appelle son père :

— Papa, je n'y tiens plus, je crois que je vais laisser tomber, c'est trop dur !

— Surtout pas mon fils, décroche ton diplôme et je t'ouvrirai un commissariat !

(<http://www.bledchips.com>)

Même la religion, tout au moins dans certains de ses aspects canoniques, peut faire les frais de cette mise à distance critique provoquée par l'effet de réverbération comique de la « blague de Mascara ». Un exemple significatif :

(5) Gallek wahed m3assakri edda mertah talyaniyya à Mascara durant le mois du Ramadhan, sa femme chrétienne refuse de faire carême, alors il l'a menacé de la kitter... elle refuse tjs de faire carême et pour lui c'est une honte devant la famille et ejjwarine... alors il va voir un imam et lui explique sa situation, le Imam lui demande de lui apporter une photo de sa femme, il regarde la photo pour un bout de temps et puis lui dit :

Chouf ya weldi, Ramadhan yrouh et yji mais hadi ila rahet ma twelli...

([docscity.forumactif.net/ftopic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm](http://docscity.forumactif.net/ftopic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm))

Au final, pris entre des déterminations contradictoires et souvent intenables, notre héros s'en sort en fait comme il peut, à l'image de la plupart de ses concitoyens. À tel point que, même mort, il n'est pas sûr de son état, éternel « zombi » sur la terre de ses ancêtres ! Car, si l'on en croit la rumeur publique :

11. À noter cette construction curieuse et contraire à l'usage (tout du moins en français). Risquons l'hypothèse qu'elle s'inspire sans doute du classique « Algérie » / « Algérien ». On trouve même un étonnant – et peut-être ironique ? – « Mascaroï », manifestement construit sur le modèle « Alger » / « Algérois ».

(6) Gallek el m3assekri ki ymout yjough 7 ta3 el malayka : wahed bech yaksih chkoun houwa son dieu et les 6 autres bech yfehmouh belli met !

([docscity.forumactif.net/f/topic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm](http://docscity.forumactif.net/f/topic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm))

Du berceau à la tombe, la figure du Mascaréen s'est ainsi peu à peu installée dans la position d'incarner les heurs et malheurs de toute une société. Car à travers les déboires interminables de notre héros national, c'est bien du désarroi (existentiel ? politique ? métaphysique ?) des Algériens qu'il s'agit surtout en définitive. D'où, sans doute, la raison d'un autre paradoxe : cette étrange parfum de nostalgie qui flotte souvent dans le propos et qui atténue même le trait apparemment le plus féroce. En effet, tout se passe comme si, dans l'imaginaire collectif algérien, le Mascaréen incarnait *aussi* une sorte d'archétype de la « ruralité heureuse », celle d'avant la catastrophe provoquée par l'intrusion brutale d'une certaine modernité. Alors, dans la jungle de nos métropoles, sur les interminables autoroutes électroniques qui nous ensèrent désormais de toutes parts, comment résister à la fraîcheur et à l'émotion de cet appel poétique (et pathétique) à une autre « globalisation » :

(7) Un mascarien voulait envoyer une lettre d'urgence à son fils qui vivait au USA et, il n'a pas trouvé une solution, un autre mascarien lui proposa de la faire faxer, il lui dit tu l'envoie MENNA TOUSSAL MENNA. il a fait l'opération et il a été surpris. le lendemain il rapporta un TOBSSI de Baghrir et il dit au faxeur HAMBOUK RSELLI HADOU ELHABBET TEAA EL BGHRIR EL OUELDI.

(<http://www.geocities.com/rachidigl88/blague.html>)

Du « divorce à l'italienne » au « taxiphone » du quartier en passant par Paris, on aura évidemment remarqué avec quelle facilité apparente – et étonnante pour un genre a priori tout entier inscrit et circonscrit dans les limites d'un terroir –, on accède très rapidement du *local* le plus archaïque (cette « bédouinité » admirablement analysée en son temps par Ibn Khaldoun) au *national*, voire au *global*. Par le truchement des paraboles, d'Internet, du « mobile », les images et représentations identitaires circulent et se reconfigurent à un rythme accéléré : le jeu des « avatars » (pour user d'un terme emprunté au vocabulaire des internautes) est à la mode et influence de plus en plus la conscience que peuvent avoir les acteurs sociaux de leur propre statut en référence à ceux de leurs correspondants / interlocuteurs.

Et Kada de poursuivre son périple étrange et mélancolique sur les écrans noirs de nos imaginaires nationaux post-modernes. Tel une sorte d'Alien algérien perdu dans les lointaines contrées de l'Ouest paradoxal, ce Tatare-là<sup>12</sup> hante nos bonnes consciences et ne cesse de

12. Allusion au titre d'un recueil de Habib Tengour, *Ce Tatare-là 2*, Rennes, Editions Dana, 1999.

questionner nos certitudes officielles, à commencer par ces « constantes » nationales (*thawâbit*) si souvent « meurtrières »<sup>13</sup>. L'entendrons-nous ou nous contenterons-nous encore placidement des reflets rutilants d'une identité monolithique et nécessairement factice ? En attendant la réponse à cette question cruciale, il convient sans doute de méditer cette dernière « blague » – mais en est-ce vraiment une ? – et sur ses résonances tout à la fois incongrues et inquiétantes :

Pourquoi les Algériens traitent-ils les mascariens comme des cons ?

R : parce qu'ils ont pas un autre choix.

([services.hit-parade.com/hp-livredor.asp/MOULOUDI](http://services.hit-parade.com/hp-livredor.asp/MOULOUDI) -  
<http://www.habibkoum.8m.com>, 10.01.03)

#### TRADUCTIONS

(1) On raconte qu'un Mascaréen est allé à Oran. Il dit à sa cousine Houaria :

— Il faut que tu me débrouilles une belle fille [« comme dans un film »].

Houaria lui répond :

— À Oran, pour sortir avec une belle fille, il faut que tu saches bien parler français, ce qui n'est pas ton cas.

Kada lui répond :

— D'accord. Je t'en prie, apprends-moi à parler en français [« la France »].

Houaria lui répond :

— Moi je n'ai pas le temps. Mais je vais te donner un roman « romantique » et apprends-le mot pour mot.

Kada passe un mois à apprendre le roman... Il devient un crack [« il vole »] en français...

Un jour, il rencontre une fille, alors il commence à lui faire son baratin, dans le genre :

— La couleur de tes yeux me rappelle le coucher du soleil au-dessus du vaste océan, etc.

Alors la fille lui dit :

— Kada, je pense que je t'aime...

Kada répond :

— Moi aussi je t'aime, murmura-t-il.

(2) On raconte qu'un jour, il y avait un mariage de souris à Mascara. Les femmes étaient réunies et l'une d'entre elles, une Mascaréenne, se pavanait devant les autres, habillée élégamment avec beaucoup de bijoux en or. Les femmes n'arrêtaient pas de la regarder. Une Oranaise demande à son amie : « Qui est-ce ? » Son amie lui répond :

13. Pour paraphraser le titre d'un essai de Amin Maalouf (*Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998).

« Eh oui ! Celle-là, son mari possède un regard [d'égout] et un caniveau à Oran ».

(3) On raconte qu'un Mascaréen et sa femme entrent à Oran. L'épouse remet son voile. Il [son mari] lui demande : « Pourquoi as-tu remis ton voile ? » Elle lui répond : « Tu ne vois pas qu'il y a des hommes ! » Il lui répond : « Où vois-tu des hommes ? Enlève ! Enlève ! Les [vrais] hommes sont partis à Mascara ».

(4) On a demandé à un Mascaréen de traduire en français le terme *makrouta* [gâteau traditionnel en forme de losange]. Réponse : « Renault » [référence au logo de Renault] !

(5) On raconte qu'un Mascaréen a emmené son épouse italienne à Mascara durant le mois de Ramadan. La femme chrétienne refuse de faire carême. Alors, il la menace de la quitter. Elle refuse toujours de faire carême et pour lui, c'est une honte devant la famille et les voisins... Alors il va voir l'imam et lui explique sa situation. L'imam lui demande de lui apporter une photo de sa femme. Il regarde longuement la photo. Puis il lui dit : « Regarde, mon fils ! Le ramadan, il s'en va et il revient, mais celle-là, si elle s'en va, elle ne reviendra pas... ».

(6) On raconte que lorsqu'un Mascaréen meurt, sept anges viennent auprès de lui : un pour lui demander qui est son Dieu et les six autres pour lui expliquer [le convaincre] qu'il est [bien] mort !

(7) Un Mascaréen voulait envoyer en urgence une lettre à son fils qui vivait aux USA et il ne voyait pas de solution. Un autre Mascaréen lui propose de la faire faxer. Il lui explique : « Tu l'envoies ici, elle arrive ici ». Il [le père] effectue l'opération et il est [très] surpris. Le lendemain, il apporte une assiette de *baghrîr* [genre de crêpes traditionnelles] et il dit au « faxeur » : « Dieu bénisse ton père ! Envoie pour moi ces quelques crêpes à mon fils ».

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENFODIL Mustapha, 2006, « Un phénomène de l'humour algérien. Connaissez-vous la dernière blague de Mascara ? », *Liberté*, n° 4231, 16 août.
- CAUBET Dominique, 2004, « L'intrusion des téléphones portables et des SMS dans l'arabe marocain en 2002-2003 », dans Dominique Caubet *et alii* (éd.), *Parlers jeunes ici et là-bas : Pratiques et représentations*. Paris, L'Harmattan : 247-270.
- JOLLES André, (1930) 1972, *Formes simples*, Paris, Le Seuil.
- MAALOUF Amin, 1998, *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset.
- YELLES Mourad, 2006, *Les Miroirs de Janus. Littératures orales et écritures postcoloniales (Maghreb-Caraïbes)*, Alger, OPU.

## SITES INTERNET (SITES, BLOGS, FORUMS, PAGES)

<http://www.bahdja.com>

<http://services.hit-parade.com/hp-livredor.asp>

<http://www.setif.info/forum/>

[docscity.forumactif.net/ftopic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm](http://docscity.forumactif.net/ftopic817-15.blagues-ke-pour-mascara.htm)

<http://www.algerie-monde.com/humour-algerien/blagues-algeriennes-maascri.html>

<http://www.forum-algerie.com/humour>

<http://algeriedz.forumactif.com>

<http://www.bledchipa.com>

<http://forum.dzfoot.com>

<http://www.beurfm.net/forum>

<http://www.geocities.com/rachidig188/blague.html>

<http://www.humour-france.com/blague-30-algerienne.html>

<http://mehbool.com/blague-mascara.php>

<http://www.setif-fac.com/forum>

<http://vikoula.skyrock.com/blog>

<http://phorum.platoo.net/read.php>

## POUR UNE ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION DE L'IDENTITÉ OU DES IDENTITÉS ALGÉRIENNES EN CONTEXTE DISCURSIF

Katia-Myriam AMRANE,  
Maître de conférences,  
Université d'Alger

### 1. INTRODUCTION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

Notre objectif est de soulever la problématique des relations entre représentations en langage et contradictions en contextes discursifs de l'identité algérienne plurielle linguistiquement et culturellement. Nous abordons ainsi des discours de presse produits en Algérie, durant la décennie quatre-vingt-dix à travers une analyse de la production de sens. La délimitation du corpus circonscrit à cette décennie est délibérée de notre part car c'est cette période chronologique qui reflète avec le plus de visibilité possible les tensions qui s'exercent entre les tendances culturelles et idéologiques existant au sein de la société algérienne et qui se manifestent de manière radicale dans la production discursive.

L'analyse s'inscrit dans une démarche dialectique et dynamique qui considère qu'à l'intérieur de tout acte langagier, les niveaux externes et internes s'articulent selon des processus complexes. L'hypothèse à l'origine de l'analyse, qui s'appuie dans le présent article sur la thématique particulière de l'école, pose que les tensions qui sont à l'œuvre entre les différentes tendances culturelles vont se manifester dans la production discursive pour produire des programmes de sens antagoniques dans lesquels chacun essaie de s'imposer en disqualifiant l'autre.

De manière plus précise, notre but est de déterminer les mécanismes selon lesquels le sujet parlant s'approprie les représentations sociales pour produire de l'identité et ce, à partir d'un corpus de textes

collectés en milieu plurilingue et soumis à une analyse qui exploite des outils théoriques linguistiques comme l'énonciation, l'argumentation, le dialogisme et la polyphonie susceptibles de nous aider à mieux comprendre comment les mots contribuent à la construction de l'identité sociale.

### 1.1 La crise algérienne en termes de crise identitaire

La crise algérienne est née au lendemain de la révolte d'Octobre-1988 cristallisant le rejet de l'État algérien par le peuple sans pour autant que ce rejet n'ouvre la voie à une véritable démocratie. Les causes de cette situation sont nombreuses et complexes car elles sont de différentes natures mais elles se recoupent toutes dans le questionnement que l'Algérien se pose de lui-même : Qui est-il ? Quelle est son identité ? Ce questionnement réactualise la difficulté d'édification d'une identité nationale algérienne qui donne les moyens à tous les Algériens, indépendamment de leurs appartenances infranationales (religieuses, ethniques, régionales, etc.) et supranationales (la grande *Umma* arabe) de se définir et de se reconnaître en tant qu'Algériens.

### 1.2 Une problématique complexe et des objectifs spécifiques

Tout au long de la décennie quatre-vingt-dix, la société algérienne déstructurée en l'absence d'un consensus social, s'est caractérisée par une instabilité qui a entraîné de la violence. Cette violence est un aspect de la crise que nous considérons très important car il a non seulement transformé le quotidien des Algériens en tragédie mais en outre, s'est également manifesté dans les textes et affecté ainsi la production intellectuelle d'une société.

Cet article a pour but justement d'essayer de comprendre les origines de cette crise identitaire mais aussi et surtout les multiples aspects qu'elle prend dans les textes. Les données historiques, politiques et économiques qui expliquent les causes profondes de la crise algérienne sont certes indispensables en amont, cependant, le domaine particulier nous préoccupant étant celui de l'analyse de discours, c'est en aval, au niveau de la production discursive que la crise suscite, que nous appréhendons la situation pour en observer les effets se manifestant à l'intérieur d'un champ social particulier, révélateurs des tensions s'exerçant entre les diverses tendances culturelles présentes dans la société, d'autant qu'un nouvel espace d'expression naissait à cette époque tourmentée, après des décennies de pensée et de parole uniques, à savoir la presse privée.

### 1.3 L'hypothèse de départ

Nous avons voulu analyser les représentations plurielles que les différentes tendances culturelles, présentes dans la société, forgent d'une même réalité en fonction des positionnements idéologiques des ins-

tances productrices des discours et de leurs intérêts. L'hypothèse de départ que l'on pose est la suivante : les caractéristiques et les antagonismes de ces tendances vont se répercuter sur les pratiques discursives qui se déploient à l'intérieur du champ d'analyse délimité et entraîner certaines valeurs, normes comportementales et attitudes qui vont être valorisées ou dévalorisées et vont investir les structures textuelles par l'intermédiaire de paramètres discursifs constituant des relais de diffusion de l'idéologie. Celle-ci, à son tour, va activer des images stockées en mémoire et en produire d'autres. Il s'agit d'analyser dans les écrits les moyens linguistiques qu'exploitent les producteurs d'articles de presse pour reconquérir des identités marginalisées par le système algérien et de montrer que les diverses positions culturelles qui se dégagent reproduisent à leur tour l'exclusion entre elles. Pour ce faire, nous mettons en application certains instruments d'analyse sur quelques textes appréhendés à la lumière des sciences du langage. Nous nous situons ainsi sur le terrain du langage où s'élaborent et se réélaborent sans arrêt les configurations complexes de la dialectique identitaire même / autre qui dépendent obligatoirement des idéologies présentes. Nous considérons le contexte social et politique dans lequel apparaissent ces discours comme une condition de leur production, ce qui nous situe d'emblée dans une perspective d'analyse du discours. Les discours sont sélectionnés dans chaque tendance à partir du thème de l'école que nous exploitons dans l'espace de cette contribution et nous présentons leur contenu en relevant les idées-forces dont la redondance va caractériser le thème en question. Dans un deuxième temps nous considérons le thème en tant qu'objet de discours que nous analysons à l'aide de la situation d'énonciation, de l'argumentation, du dialogisme et de la polyphonie ainsi que les réseaux lexicaux qui se construisent à l'intérieur de chaque texte, autant de matériaux d'analyse linguistique qui nous permettent de saisir les modalités de structuration des discours, le sens dans sa manifestation matérielle et les différentes représentations qui sont des constructions conventionnelles, variables d'une tendance à une autre mais qui, à l'intérieur de chacune, sont arbitraires et stéréotypées. L'aboutissement de l'analyse permettra de valider les hypothèses que nous émettons et de mieux saisir les enjeux implicites des représentations qui se mettent en place entre les différents protagonistes, situés selon des rapports de force à l'intérieur de l'arène sociale.

Le domaine d'investigation est celui du discours de presse afin d'observer la production de sens autour du concept de l'identité dont l'intérêt n'est jamais obsolète. Par ailleurs, en dépit de sa complexité, il reste le meilleur révélateur de la situation d'interculturalité, des questionnements sur l'aliénation et des possibilités de conciliation de la tradition et de la modernité qu'elle engendre, conciliation d'autant

plus difficile dans le contexte d'aujourd'hui, celui de la mondialisation. Le présent article a pour but de dégager à travers une production discursive particulière qui est celle de la presse privée prise dans le contexte particulier de la décennie quatre-vingt-dix les manifestations de cette crise et voir ainsi comment s'installent à l'intérieur de ces discours, des représentations, des valeurs endogènes et exogènes antinomiques, valorisées ou dévalorisées selon les positionnements idéologiques de chacun.

#### 1.4 Les cadres théoriques de l'identité

Nous tenons à signaler dès à présent qu'il n'est pas question pour nous de reprendre la théorie de l'identité telle qu'elle a été élaborée à l'intérieur de notre travail de thèse<sup>1</sup>. Nous donnons la primauté à une vision dynamique et variable du concept de l'identité, une vision qui considère les deux identités individuelle et sociale, comme étant les deux pôles d'un même continuum en relation dialectique pour engendrer d'autres couples dialectiques qui opposent l'interne à l'externe, le singulier au pluriel, le même à l'autre. L'enjeu de cette dynamique est de trouver un sens à trois préoccupations, celle du sens, de la valeur et de l'autre.

##### 1.4.1 L'identité collective en situation mono- et biculturelle

Nous adoptons la position de C. Lévi-Strauss<sup>2</sup>, selon lequel l'identité n'est nullement concevable en termes d'« essence immuable » pour reprendre ses propos mais plutôt en perpétuelle édification et ce, jusqu'à la mort de l'individu, à partir de morcellements combinés les uns aux autres. Dans ce sens nous exploitons de manière particulière la perspective de sociologie politique qui donne à l'identité un rôle aussi défensif qu'offensif en ceci qu'elle implique un mouvement d'affirmation de soi tout en se protégeant des « assignations identitaires » propres à l'idéologie dominante. Nous ne considérons donc en aucun cas l'identité comme une entité autonome, bien au contraire, elle est sans cesse sollicitée par des facteurs d'ordre politique, social ou idéologique qui la déterminent et qui peuvent être responsables, dans une conjoncture particulière, de son aliénation et de la marginalité sociale de l'individu. Alors que le contexte monoculturel, se caractérise par une continuité des valeurs et des modèles d'identification, dans le contexte de bi- ou pluri-culturalité les valeurs constantes sont éliminées au profit de manifestations (signes) provoquant la déstabilisation de l'unité de sens que l'individu se donne à lui-même et au monde. Le système normatif écartelé entre deux trajectoires cultu-

1. Voir M.-K. Amrane, *Figurations discursives de l'identité algérienne dans la presse de langue française des années quatre-vingt-dix*, Montpellier III, 2006.
2. Voir C. Lévi-Strauss, *L'Identité, séminaire 1974-1975*, Paris, Puf, 2007.

relles contradictoires, ne met plus en correspondance les anciennes identifications de l'individu avec la réalité d'un monde qui mute rapidement et partant, ne guide plus l'individu dans sa construction identitaire, installant un « vide identitaire » ; la crise identitaire, conséquence directe d'un affrontement entre culture patriarcale traditionnelle et culture occidentale moderne, naît. C'est bien le cas de l'Algérie.

#### 1.4.2 L'identité algérienne : de l'interculturel à l'ambivalence

En Algérie où l'identité se forge à partir d'un héritage historique et interculturel complexe dans lequel les deux couples identitaires arabité / francité et arabité / berbérisme sont selon les individus, soit en complémentarité soit en opposition, la structure de l'identité qui, déjà en amont, est conflictuelle puisqu'elle s'appuie sur deux modèles culturels opposés, voire contradictoires ne peut que répercuter dans ces conditions particulières des conflits plus ou moins importants en aval, et ceci est d'autant plus vrai lorsque les institutions – à la base de représentations très fortes dans l'imaginaire culturel des individus – sont elles aussi en crise et qu'il y a rupture de l'ordre symbolique ; le sens qui agit en principe de pensée, en principe d'action et de valeur est perturbé du fait même des fondements sociaux en déroute.

Dans cet espace de bi- ou de pluri-culturalité particulier, l'ambivalence constitue un processus fondamental de l'acculturation qui détermine des rapports conflictuels entre les attitudes et les représentations du sujet et sa culture d'origine, le décalage des signes du monde intérieur et du monde extérieur peut susciter des troubles psychologiques quand le sujet ne trouve plus les stratégies identitaires adéquates pour s'adapter à la pluralité des valeurs et maintenir un équilibre intra- et intersubjectif chez lui. Le malaise identitaire s'installe face à des valeurs trop nombreuses, trop variables et surtout opposées, voire même antagoniques.

#### 1.5 Les hypothèses et concepts méthodologiques pour l'analyse de l'identité algérienne

La problématique méthodologique se pose dans les termes suivants : peut-on analyser un thème tel que l'école, qui apparaît de manière récurrente à l'intérieur de la société algérienne ainsi que dans la production journalistique, du point de vue de l'idéologie, de la démocratie ou de la laïcité de la même manière que nous pouvons le faire pour une société occidentale ? S'agit-il d'un transfert pur et simple de théories spécifiques à un champ épistémologique à l'intérieur d'autres champs épistémologiques. Ce n'est qu'à travers une grille de lecture du social que nous pouvons analyser les discours. Or, il se trouve que la matière sociale qui s'exprime dans les textes est très riche mais

qu'elle ne constitue pas encore un champ épistémologique qui fait d'elle un objet théorique.

Nous nous rendons compte de la nécessité de relier ces concepts à un processus de formation car ils deviennent inefficaces et limitent, voire dénaturent considérablement l'analyse quand ils sont déconnectés de ce dernier<sup>3</sup>. Nous devons de ce fait inévitablement nous appuyer sur l'observation empirique qui va donner corps à notre analyse tout en restant prudents au niveau des interprétations des faits sociaux que le producteur investit dans des structures à travers l'écriture et ainsi, non seulement pallier l'inexistence de concepts opératoires sociologiques et anthropologiques textuelles mais aussi éviter les désagréments qu'engendrent les reproductions mécaniques. L'enjeu est d'analyser les discours à la lumière d'approches spécifiques au monde arabe, d'observations empiriques en s'efforçant de rester rationnels et de faire le choix adéquat des présupposés théoriques que nous posons en amont du discours. Les deux préoccupations suivantes : quel statut il s'agit de donner à la langue française dans la société algérienne et quel contenu, à la langue arabe pour la préserver ou la moderniser afin qu'elle puisse devenir un instrument de travail efficace dans une société qui veut s'ouvrir à la modernité, combinées à l'observation empirique de la société algérienne ont contribué à l'élaboration d'un instrument de travail *ad hoc*, à même de nous aider à constituer notre corpus d'analyse et à élaborer notre analyse<sup>4</sup>.

### 1.6 Des substrats linguistiques aux tendances culturelles

Examinons à présent les modalités selon lesquelles les langues disponibles en Algérie, au-delà de leur statut d'outils de communication, véhiculent des représentations culturelles et idéologiques conflictuelles dans le champ social et comment elles déterminent à l'intérieur de groupes sociaux fortement acculturés, des tendances culturelles sans perdre de vue que dans la situation qui nous préoccupe, les revendications culturelles sont portées par des projets politiques incompatibles qui se transforment en l'absence de libertés démocratiques en réceptacles de toutes les tensions qui se déportent sur eux.

3. L'analyste se doit de choisir des instruments qui s'adaptent à la réalité qu'il étudie. À la rigueur, il peut accepter ce transfert à la condition préalable qu'il y ait une adaptation des concepts d'analyse à un substrat particulier, afin qu'ils deviennent pertinents.
4. Nous sommes conscients que cet instrument peut entraîner des critiques, surtout que les problèmes culturels en Algérie et les enjeux politiques qu'ils véhiculent sont loin d'être résolus et laissent en suspens beaucoup de questions dont les principales tournent autour de l'alternative embarrassante de l'arabisation ou du bilinguisme, du statut des parlers populaires et du berbère et même de la place de l'islam dans la société algérienne, si l'on prend en considération le débat plutôt conflictuel, né autour du concept de laïcité au début des années quatre-vingt-dix.

L'hétérogénéité linguistique – l'arabe dialectal et les berbères, l'arabe standard, le français – entraîne celle de l'identité et fait de l'Algérie une société plurielle dont les tendances culturelles sont berbères, arabes et musulmanes, ottomanes, occidentales et particulièrement françaises. La diversité linguistique n'est pas sans répercussions sur l'identité des Algériens dont les composantes vont-elles aussi se diversifier à travers une superposition, une interpénétration ou une opposition des valeurs traditionnelles et des valeurs modernes qui détermine la perception particulière qu'ils ont de l'univers dans lequel ils vivent, leur rapports à eux-mêmes et aux autres. En Algérie, nous pouvons obtenir divers couples dichotomiques linguistiques en fonction des différentes combinaisons que l'on peut effectuer entre les langues. Nous nous attarderons cependant sur le couple linguistique dichotomique français / arabe qui semble déterminer dans la société deux identités groupales principales, si on considère qu'elles s'expriment, en effet, de manière antagonique dans les situations de la vie quotidienne et déterminent des comportements, des visions du monde, des conceptions de l'espace, du temps et des éléments environnementaux complètement opposés. Ces identités qui se forment au terme de processus liés à une situation de double héritage linguistique et culturel, déterminent la dualité principale au sein de la société algérienne qui se transforme dans le champ social, économique et politique « [...] en antagonisme dénotant, par là même, le rôle primordial que joue le rapport de forces entre les deux langues dans le développement de l'identité culturelle » (Taleb-Ibrahimi 1997 : 78). Nous observons en Algérie deux cultures dont chacune s'exprime dans une langue différente : celle de l'authenticité et de tout ce qui est en rapport au terroir s'exprimant en arabe et celle de la modernité et de l'ouverture sur l'extérieur dont la langue est le français.

On considère ainsi que chacun des idiomes, au-delà de leur fonction communicationnelle, recouvre des comportements sociaux et culturels et deviennent désormais des normes culturelles qui correspondent à des identités différentes. Nous restons cependant très prudents car, en Algérie, biculturalisme et bilinguisme ne vont pas toujours ensemble. Au-delà du système politique qu'il investit, cet antagonisme va se manifester aussi bien dans des pratiques et des catégorisations sociales qu'au niveau des productions discursives qu'engendrent ces pratiques, conversations, discours et textes. Aux trois substrats linguistiques mobilisateurs des traits culturels et des caractéristiques sociales et dont la valeur symbolique est très forte, nous pouvons mettre en corrélation trois dimensions de l'identité algérienne que les individus sollicitent dans leur vie quotidienne en les combinant de façon constante. Deux continuums coexistent en parallèle dans la société algérienne, l'un de nature linguistique sur

lequel se répartissent les comportements linguistiques des individus qui utilisent une gamme de variétés pour communiquer entre eux, l'autre sur lequel vont se superposer, se combiner ou se rejeter ces trois dimensions identitaires, entraînant les représentations, comportements, attitudes et jugements de valeur que portent les individus sur les langues ; celles-ci deviennent de véritables enjeux qui déterminent les rapports de force entre les différentes tendances.

### 1.7 Les écrits :

#### miroir des contradictions de l'identité algérienne

La problématique identitaire algérienne dont nous avons vu quelques manifestations sociales à partir d'exemples d'illustrations dans notre introduction, dépasse le cadre de la société pour investir la production culturelle. La presse en Algérie est une véritable caisse de résonance des tensions politiques qui se jouent dans la société sous le couvert de revendications culturelles. On observe de manière générale que le débat qui s'installe autour du statut des langues dans la société et de leur usage a recours à des arguments récurrents de démocratie et de droits, à telle enseigne qu'on peut dire qu'il est question d'un lien indéfectible, quasi corrélatif qui s'est noué en Algérie entre le combat pour la liberté en général et le droit des minorités à pouvoir utiliser leurs langues et vivre leurs cultures dans la reconnaissance et le respect. La presse francophone devenant pour les Algériens le portedrapeau de ce combat, elle inquiète désormais l'Etat. C'est une presse qui, malgré la pression constante exercée sur elle, représente un espace d'expression privilégié pendant toute cette période où les questions d'identité, de modernité, de démocratie et de projets de société diamétralement opposés agitent le débat. Nous nous limiterons à la presse privée dont l'apparition sur la scène médiatique algérienne coïncide avec le début de la décennie choisie qui sert de cadre temporel à notre réflexion.

## 2. LA PERSPECTIVE ÉPISTÉMOLOGIQUE DE LA PRAXÉMATIQUE ET LE CORPUS D'ANALYSE

Nous abordons les textes à travers leurs conditions énonciatives et en considérant qu'un ensemble de discours qui se caractérisent par les mêmes conditions minimales d'énonciation constituent un type particulier de discours, en d'autres termes, une production langagière qui porte une finalité en elle. La théorie praxématique qui focalise son attention sur la production de sens en langage a été privilégiée par notre analyse car le langage y est le lieu où s'effectue une activité. Par la signifiante qu'elle élabore, elle établit une coupure épistémologique dans la saisie du sens, de telle sorte qu'il n'est plus un produit mais l'aboutissement d'un processus dynamique où réel et langage sont en

relation dialectique, il est question non plus de sens mais de programmes de sens issus d'un travail de construction et de négociation de celui-ci. Dans cette perspective, nous pouvons, selon les configurations à chaque fois adoptées par la dialectique même / autre au fondement des discours, saisir les processus, les expériences du monde, les praxis manipulatives et sociales qui régissent les programmes sémantiques d'un même mot. Nous dégageons ainsi les prises de position des sujets à l'égard des objets de discours par la prise en compte du dialogisme de la nomination. Le corpus constitué se compose de textes répartis sur les trois tendances culturelles et idéologiques dégagées : tendance islamiste, moderniste et berbériste. Nous tentons de l'analyser en passant de la simple thématique de l'école à un objet de discours et à sa représentations afin de pouvoir appréhender la dialectique même/autre inhérente au langage et voir comment elle se joue et se rejoue dans chaque tendance. Cette vision du monde n'est que le reflet des valeurs et positions idéologiques du groupe social auquel il appartient et dans lesquelles il se reconnaît.

### 3. ANALYSES TEXTUELLES

Nous prendrons comme point de départ la nature même des discours qui constituent notre corpus, discours de représentation qui sont par excellence schématisants, la schématisation étant l'opération qui consiste à attribuer à un référent extralinguistique matériel, un signe dans la langue et dans lequel le signifié n'est plus stable mais entre dans une dialectique entre concept et percept. Dans toute représentation, le point de départ matériel est plus riche que le point d'arrivée conceptuel car entre les deux s'est élaborée une activité de perception schématisante et réductrice qui anticipe la représentation de l'objet matériel. « La perception est un rapport pratique au monde naturel par application et stabilisation des praxies dans l'activité de production, avec présence corollaire du langage [...] » (Maurer 1998 : 20).

Dans ces conditions, le rapport du sujet au monde qui l'environne, à la culture et au social, au monde historique est fondamental qui intervient dans l'activité conceptuelle à laquelle il associe corrélativement des images mentales, est très important. Ce sont donc non seulement des mécanismes subjectifs qui interviennent au niveau de l'analyse de l'interface et se substituent aux propriétés essentielles des objets mais engendrent aussi une différence de valeur entre configuration d'interface et connaissance. La représentation ne peut s'élaborer qu'à travers le langage qui fonctionne comme outil de matérialisation. Notre analyse se situe donc en deux niveaux différents :

- Un niveau cognitif qui nous permet d'évaluer la vision du monde du locuteur.

- Un niveau linguistique qui nous permet de voir comment le locuteur met en représentation ses opérations cognitives par le langage et dans cette perspective la représentation se conçoit comme une spectacularisation.

Malgré la place importante que le langage occupe à l'intérieur de la représentation, il ne donne pas directement accès aux catégories cognitives, voilà pourquoi notre analyse n'est pas une simple analyse de la thématique du discours mais va au-delà pour appréhender les mises en discours qui prennent en charge linguistiquement les représentations. Des éléments divers comme la dimension énonciative, dialogique et interactive des textes, sont intéressants dans la mesure où ils nous aident à voir le signe linguistique dans son fonctionnement social. Dans chaque positionnement la doxa ou l'opinion commune liée à l'interdiscours qui traverse de part en part le social, va prendre des formes discursives particulières au travers d'idées reçues et de stéréotypes propres à chaque imaginaire. Chaque texte situé à l'intérieur d'un positionnement idéologique particulier – tout en conciliant simultanément plusieurs genres discursifs (informatif, explicatif, descriptif ou argumentatif) – va imposer aux destinataires son idéologie et remettre en question celle de l'autre en insistant sur les aspects négatifs. La visée persuasive du destinataire vis-à-vis du destinataire s'inscrit de ce fait bien souvent dans le cadre subjectif de la polémique.

### 3.1 L'école dans le corpus islamiste : pour une moralisation de cette enceinte

Dans le texte tiré du corpus islamiste *Mixité = Exciter*, c'est la problématique de la mixité qui est soulevée. L'école est appréhendée du point de vue des rapports sociaux qui s'élaborent entre les sexes opposés. L'énonciateur, dès le début du texte, rejette le système de l'école laïque et ne reconnaît pas à Jules Ferry d'avoir été le premier à poser l'école en tant qu'institution obligatoire pour tous les enfants indépendamment de leur sexe d'appartenance, cette loi autorisant aux filles, qui n'en avaient pas le droit jusque là, l'accès à l'enseignement secondaire. Pour le locuteur, c'est au Prophète Mohammed que l'on doit le droit des filles à l'enseignement et ce, dès l'avènement de l'Islam, il y a plusieurs siècles ; l'institution républicaine est ainsi critiquée par sa mise en compétition avec un enseignement religieux. La comparaison des deux référents séparés du contexte social qui les a vus naître donne au discours sa tonalité provocatrice qui nous a permis de le classer dans le genre polémique. Au fur et à mesure de la lecture, l'objet de la critique de l'énonciateur n'est plus le principe de l'école laïque mais plutôt le concept de mixité, véritable objet de son réquisitoire. La mixité est pour l'auteur un thème de prédilection pour prêcher la moralisation de la société algérienne à partir d'un espace

qui fonctionne, dans le processus de socialisation de l'enfant, en parallèle avec celui de la famille et dans lequel ce dernier construit son identité. L'énonciateur tente d'emporter l'adhésion du récepteur sur l'absolue nécessité de séparer les sexes opposés dans l'enceinte de l'école, unique moyen de préserver la société du péché de la chair. Au-delà de l'objet de discours de la mixité, c'est la civilisation occidentale qui est visée car elle est perçue comme un danger dont il faut arrêter la propagation notamment par le canal de transmission de l'école, premier espace de socialisation où s'applique le système de la laïcité.

### 3.1.1 Citation d'autorité divine et discours direct

L'énonciateur s'appuie essentiellement sur le texte sacré du Coran qui interdit les rapports sexuels en dehors de l'institution du mariage, à travers l'argument d'autorité divine pour persuader le récepteur de la nécessité, d'établir une séparation des sexes à l'intérieur des établissements scolaires. Dans le discours, on assiste à la coexistence de deux situations d'énonciation, celle du discours citant (celui de l'auteur qui coïncide avec l'énonciateur) et celle du discours cité (celui du Coran) qui sert à étayer les propos de l'énonciateur. Les citations directes sont commentées avant même qu'elle n'apparaissent dans le texte comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

L'islam attache une importance particulière à la moralité : « Ceux qui aimeraient que la réputation d'immoralité se répande au sujet de ceux qui ont cru (en Dieu l'unique) ont des tourments douloureux dans ce monde et dans l'autre. Dieu sait et vous ne savez point ».

On entend d'abord la voix de l'énonciateur (par le biais du commentaire qu'il élabore), ensuite la voix de Dieu (par le biais d'un verset coranique). Le discours direct est le meilleur choix qu'il puisse faire, car son discours se situe non seulement dans la volonté de restituer l'authenticité des propos prélevés dans le Coran et faire preuve ainsi d'honnêteté, de respect et de fidélité vis-à-vis de l'islam et de ses destinataires mais lui permet aussi de construire son ethos, une image de marque qui va conférer de la crédibilité et du poids à ses propos. C'est d'ailleurs, semble-t-il, le rôle de la citation d'autorité divine : « [...] il marque par là son adhésion respectueuse, la dénivellation entre des paroles prestigieuses, intangibles et les siennes propres (citation d'autorité) » (Maingueneau 2005 : 120). Ces citations tiennent lieu d'arguments, et pas n'importe lesquels puisqu'ils proviennent directement d'une source divine qui symbolise l'autorité sacrée, à partir de laquelle il étaye son point de vue :

Car nous en avons assez du système « laïc » hérité du colonialisme qui a malheureusement développé chez nous en Algérie une génération de gens dépourvus de base culturelle propre. Il nous a et nous empêchera

éventuellement s'il s'éternise de développer une vision ou des aspirations propres en tant que peuple Musulman distinct.

Par cette dénivellation, il disqualifie d'emblée le système laïc de l'école qui est faillible comme l'Homme qui l'a créé. Pour lui, c'est par le biais de l'école que se sont relâchées et dénaturées les mœurs de la société algérienne, que s'étiole la culture d'un pays en s'uniformisant. La question qui suit sa réflexion sur l'élément attribuant à un pays sa personnalité est plus rhétorique qu'interrogative puisqu'elle lui permet de conforter son point de vue, d'autant qu'il se sert de la citation d'une personnalité de la communauté internationale, l'ancien directeur de l'Unesco, R. Maheu :

En vérité, qu'est ce qui fait la personnalité d'un pays ? « Ce n'est pas la technologie qui au contraire uniformise, ce n'est pas la science dont l'esprit est universel. Ce qui particularise, ce qui individualise un pays : c'est sa propre culture et ses valeurs morales et spirituelles. »

en sachant que même le discours direct « ne rapporte pas nécessairement des paroles effectivement dites » (Maingueneau 2005 : 118). Cet exemple est particulièrement édifiant dans la mesure où faire appel au discours direct, censé être fidèle, lorsqu'il est précédé d'une question rhétorique « En vérité, qu'est ce qui fait la personnalité d'un pays ? » entre, du même coup, dans une stratégie de persuasion de l'énonciateur. Le discours direct qu'il cite est retiré de son contexte initial, à partir de ce moment, comment celui qui le lit peut-il prouver que l'énonciateur est vraiment fidèle aux propos cités ? L'énonciateur peut ainsi faire dire à celui qu'il cite ce qu'il veut :

La manière dont un discours découpe ses citations dans les autres discours est très révélatrice du fonctionnement de ce discours, ce découpage n'est pas du tout le même selon le type de discours. Le fait est bien connu qu'en séparant les énoncés de leur contexte, on fait dire à un discours ce que l'on veut. (Maingueneau 1991 : 133)

Pour finir son discours, l'énonciateur adopte un style particulier, et non des moindres : celui de représentants des croyants, c'est-à-dire, un énonciateur générique de ce groupe :

[...] car les croyants sont des frères et la foi d'un croyant ne peut être complète que s'il préfère pour son frère ce qu'il désire pour lui-même.

Malgré l'absence de signalisation du discours direct, il s'agit bien de discours rapporté car on reconnaît ces propos qui n'appartiennent pas en propre à l'énonciateur mais à tous les croyants. La polyphonie se manifeste également quand l'énonciateur fait appel, pour valoriser son opinion, à un discours connu de ses compatriotes, celui des constantes nationales<sup>5</sup>.

5. C'est principalement autour du triptyque, utilisé pour la première fois par les Oulémas du mouvement nationaliste puis régulièrement par l'État algérien, que l'énonciateur fait appel au peuple algérien pour qu'il se repositionne autour des

### 3.1.2 Le genre injonctif

Notre attention a été attirée par le nombre important de modalités de l'impératif qui inscrivent ce texte dans le genre injonctif. Dans la première partie du texte, l'énonciateur explique au destinataire, que la mixité apparue à l'école a été imposé par les institutions adéquates, à partir du moment où il aborde le cas de l'école algérienne, la nature du discours passe de l'explicatif au directif. Le discours prend le ton d'un commandement et se transforme en sermon<sup>6</sup>. Non seulement la double énonciation polyphonique est fortement combinée à la modalité de l'impératif dans le discours, mais de surcroît, la présence importante du discours liturgique sous forme de citations est telle qu'elle entraîne l'appropriation du discours liturgique par le discours de l'énonciateur qui peut ainsi construire son identité ; il y a captation du discours divin par l'imitation de son caractère prescriptif. Le discours prend le sens de devoir : en disant ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, dire et ne pas dire, en utilisant des verbes injonctifs comme *devoir* et *falloir*, des formes impersonnelles telles que *il est nécessaire*, l'énonciateur capte à son profit les valeurs pragmatique et symbolique du discours divin mais aussi du profane comme la morale et la sagesse populaire et du genre discursif particulier qu'est le sermon. Les injonctions prennent surtout la forme de la modalité déontique qui utilise le verbe *falloir* à la forme impersonnelle *il faut*, côtoyant une phrase passive sans complément d'agent ou un infinitif et faisant de la modalité principale du discours celle du devoir. Cela

valeurs de l'islam et de l'arabité et combat l'invasion culturelle Occidentale. L'histoire de l'Algérie, en tant que préconstruit culturel partagé par les interactants, est mise à contribution et rappelle aux lecteurs que si le peuple algérien a pu acquérir son indépendance, cette acquisition n'a pu se concrétiser que grâce à l'islam. À ce titre, les Algériens sont, en quelque sorte redevables à cette religion qui est de surcroît la leur et comme tels, ils doivent s'acquitter de leur dette en la protégeant. La doxa émerge dans le discours sous forme de mélange complexe de tradition et d'interdiscours idéologique conservateur. Nous voudrions signaler ici le fait que l'auteur de cet article le signe en tant que ministre plénipotentiaire, ce qui pourrait expliquer sa référence aux constantes nationales, longtemps exploitées par le discours officiel. Nous en donnons un exemple extrait du texte : « Est-il nécessaire de rappeler à certains disciples de la laïcité et du colonialisme intellectuel parmi les nôtres qui apportent de l'eau au moulin des détracteurs de notre religion, que l'islam a été le ferment nous ayant permis de résister pendant cent trente deux ans aux multiples tentatives de destruction et d'aliénation de notre société algérienne et à travers celle-ci la famille qui a toujours été le refuge de nos valeurs authentiques et le bastion de la résistance. La révolution du 1er novembre en est le témoignage le plus vivant ».

6. Nous savons, par ailleurs, que les discours qui sont à notre portée traitent des problèmes culturels que connaît l'Algérie, lesquels sont très souvent pour ne pas dire toujours, politiques. Or, l'emploi de la forme impérative caractérise l'énonciation politique et peut-être considérée comme l'expression de prédilection de l'autoritarisme. L. Petitjean inscrit la forme impérative dans la co-location de manière directe car la relation (interaction) entre le locuteur et le co-locuteur ou destinataire est immédiate et ne comporte aucune ambiguïté (Petitjean 1995 : 19).

vient confirmer ce que nous en dit P. Siblot : « Le devoir est un vouloir impersonnel, transcendant » (1980 : 123). Le discours établit et pose une vérité imposée au destinataire et impersonnelle par essence. Dans les programmes de phrase en *il faut*, *il faudrait*, ce n'est pas le producteur qui parle et qui dit « il faut », c'est plutôt la conscience sociale. L'énonciateur établit avec la puissance de l'évidence ses jugements de valeur en les présentant en vérités.

### 3.2 Le corpus moderniste : la refonte de l'école

Dans l'hebdomadaire moderniste *Ruptures*, les éditoriaux qu'on a pu recueillir par rapport à ce thème abordent tous l'échec de l'école publique algérienne qu'ils imputent à une mauvaise politique de l'éducation nationale.

#### 3.2.1 L'école fondamentale : un vivier pour l'islamisme

L'une des idées-forces dans les textes que nous avons pu collecter, est celle qu'au nom des constantes nationales, on rejette une école ouverte sur le monde moderne car on considère que les valeurs qu'elle va inculquer aux générations futures vont dénaturer profondément celles de la culture d'origine ; c'est le premier domaine de la vie à être touché par cette volonté de fermeture sur soi et qui, de l'avis des éditorialistes, est la principale cause de son échec, et partant, celui de toute la société étant donné la position stratégique qu'il occupe au quotidien. Pour l'auteur du texte *Naufrage*, si la pression démographique est aussi à prendre en considération dans la responsabilité de cet échec, il n'en reste pas moins que la cause la plus importante est la prise en otage de l'école par le politique et plus exactement par l'islamisme et il le dit explicitement dans cet énoncé :

Une grande part de responsabilité est imputable à l'encadrement dont une partie a fait de la rationalité une hérésie. La plupart des chefs islamistes se recrutent dans l'enseignement.

La manipulation de l'école par le religieux a provoqué, entre autres, le recrutement de la majorité des chefs islamistes dans le secteur de l'enseignement, le recensement de centaines d'enseignants parmi les groupes armés, des incendies dans les établissements dont les auteurs sont des élèves fanatisés, l'assassinat des enseignants qui refusent de choisir cette voie. Toutes ces propositions sont des constats qui jouent, en fait, le rôle d'arguments. Ils sont dans cette optique des moyens pour l'éditorialiste d'étayer la conclusion qu'il tire et qu'il présente sous forme d'injonction avec le verbe *devoir* à la forme passive et la locution *plus que jamais* indiquant l'urgence de la situation :

Plus que jamais, l'école doit être rendue aux enfants et préservée de la compétition politique.

Dans l'un des articles intitulé « Un système désuet... depuis longtemps », cette mainmise du religieux sur l'école est dénoncée dès le début du texte avec un surtitre « L'école algérienne et l'éducation en otage » et un intertitre : « Le bilan est désastreux et l'école est devenue le réceptacle de toutes les indécences » :

L'école algérienne n'est pas encore sortie de l'auberge. À peine a-t-on commencé à ne plus entendre parler à longueur d'année de réformes, que l'embrigadement se fait sentir d'une autre manière. Les programmes pédagogiques parviennent à l'école aujourd'hui sous forme de tracts. En effet, soigneusement lus par certains enseignants.

L'auteur dénonce les embrigadements successifs dont fait l'objet l'école algérienne ; le premier embrigadement s'est fait au nom d'une appartenance supranationale, celle du monde arabe, et son instrument a été la politique d'arabisation qui s'est chargée de déformer des pans entiers de l'histoire. Le deuxième embrigadement s'est manifesté au travers de la communication par certains enseignants eux-mêmes des programmes pédagogiques sous la forme de tracts, ce qui sous-entend l'intervention et la diffusion d'une propagande idéologique dans l'élaboration des programmes scolaires, à l'intérieur d'une enceinte éducative dont la mission est théoriquement, tout à fait différente. Dans ce même article, la fabrication de « hitistes » – littéralement d'individus désœuvrés qui soutiennent les murs de la ville toute la journée, potentiels terroristes – met l'accent sur ce qui paraît être le point culminant de l'échec pour le locuteur et qui correspond à la fabrication de ce qu'il désigne sous le vocable d'*intégrisme* :

[...] les établissements scolaires pouvaient être assimilés à des lieux de fabrication de hitistes sans qualification, de marginaux en total déphasage par rapport à la compréhension du monde moderne [...] Et un peu plus tard de terroristes. Faut-il encore souligner que le nationalisme arabo-baathiste fut officiellement importé par l'État algérien par le biais d'une coopération qui sélectionnait les meilleurs endoctrineurs possibles, dont les résultats se déroulent aujourd'hui sous nos yeux : hidjab, kamis [...], etc. ?

La question posée est rhétorique et ne sollicite pas de réponse, elle affirme au contraire ce qu'elle avance sous forme de question pour attirer l'attention du destinataire et pour mieux le convaincre, en s'appuyant sur des éléments vestimentaires attribués respectivement à la femme et à l'homme, comme le hidjab et le kamis <sup>7</sup>, qui sont pour lui autant de signes manifestes de cet endoctrinement. Tous les discours analysés exploitent un argument pragmatique qui remet en question la pertinence de la politique éducative menée jusque-là, en

7. Le hidjab et le kamis sont les tenues vestimentaires des islamistes ; il s'agit de vêtements amples qui couvrent le corps des épaules aux pieds et les formes, notamment pour la femme.

faisant référence aux conséquences qu'elle a eues. Ce faisant, nous pouvons établir un lien constant entre le fait d'avoir choisi la voie de la violence et celui d'avoir fréquenté l'école fondamentale. Ce lien est présumé sans jamais être posé ; il n'est à aucun moment prouvé par une démonstration qui dégagerait un rapport de cause à conséquence ; il n'est pas une règle logique même s'il est exploité comme tel. Les auteurs préconisent une refonte totale du système et soulignent le caractère urgent de celle-ci.

### 3.2.2 Plaidoyer pour une école républicaine

Le dernier texte de la thématique semble constituer une clôture puisqu'il résume les revendications propres à ce courant quant à la thématique de l'école, après avoir en effet rappelé aux lecteurs que l'école algérienne est sinistrée et qu'il est temps de réfléchir à sa refonte totale. Elle est devenue un bastion pour l'islamisme :

L'urgence d'une telle action de sauvetage nous est imposée par un fait indéniable : les milices armées de l'intégrisme qui ont mis l'Algérie à feu et à sang sont composées, essentiellement d'adolescents formés par notre école.

L'énonciateur rapporte un événement vécu quelques jours avant la parution de l'article, plus exactement une manifestation de la société civile qui revendique le droit des élèves et de leurs parents à jouir d'une école libre de toute idéologie, ouverte sur le monde moderne et dont la seule mission est d'enseigner le savoir,

Feu Mohamed Boudiaf avait qualifié l'école algérienne de sinistrée. Le constat est d'autant plus vrai que l'évolution de la situation depuis son assassinat nous prouve que notre école appelle une refonte totale avant d'atteindre l'irréparable.

Encore une fois, le plus que parfait qui est utilisé pour rapporter le propos du président algérien défunt désigne un dire circonscrit dans le temps qui contraste avec le présent généralisateur de la phrase suivante. Ce présent intemporel montre que le phénomène a non seulement perduré mais qu'il était encore d'actualité plusieurs années après sa mort. Le texte, à travers l'énonciateur qui s'efface totalement derrière ses propos, s'approprie les slogans des manifestants qu'il reprend un à un et qualifie les revendications exprimées de légitimes ; il est donc complètement solidaire des manifestants et sans le manifester, exprime ses propres convictions, de ce que doit être l'école, en l'occurrence enseigner aux enfants le savoir universel et ne plus être investie par l'islamisme, qualifié d'*endoctrinement fascisant*, pour fabriquer des génies plutôt que des monstres.

Le texte s'achève sur une mise en garde déguisée sous forme de description.

Comme pour réitérer leur détermination à défendre l'Algérie, menacée d'effondrement, les manifestants clament haut et fort pour l'Algérie « la jeunesse est là, refusant la démission et la compromission ».

au bout de laquelle, le journaliste assure implicitement à ceux qui manipulent l'école à des fins politiques et idéologiques, qu'ils ne pourront pas tromper les Algériens citoyens, c'est-à-dire, ceux qui sont pour les lois d'une cité républicaine et moderne :

Les citoyens sont conscients que la construction d'une Algérie républicaine et moderne passe par la purification de l'école de toute idéologie car elle représente la pierre angulaire de toute nation.

Pour l'auteur, l'indépendance de l'école vis-à-vis de toute idéologie est fondamentale pour la réussite de sa mission qui est la construction d'une nation – fondement que dénote le syntagme pierre angulaire. La projection dans le futur que véhicule cette phrase marque la clôture du discours ; à travers elle, l'énonciateur espère secouer les consciences.

### 3.3 L'enseignement du tamazight à l'école : comparaison des deux interviews

À travers les représentations de l'école qu'ils construisent, les textes manifestent la volonté de voir le tamazight accéder au rang de langue nationale et bénéficier d'un enseignement sérieux à l'instar des autres langues en Algérie. Notre choix s'est porté, dans cette tendance culturelle, sur des articles de presse qui relèvent des interviews<sup>8</sup> et dont

8. Nous pensons que ce genre est intéressant dans la mesure où théoriquement, il implique l'existence d'un enjeu et une prise de risques de la part de l'interviewé. L'interviewé, en prenant part au face-à-face verbal a accepté implicitement de répondre aux questions posées ; pour certains spécialistes de l'écriture journalistique, l'interview est considérée comme « une joute (pas toujours amicale), une passe d'armes verbale, où deux protagonistes (interviewé / journaliste) doivent chacun faire leurs preuves et provoquer une mutuelle considération » (Martin-Lagardette 2003 : 116) Les textes, dans la mesure où ils alternent deux sources d'énonciation, sont donc essentiellement polyphoniques. Il nous a semblé intéressant dans le cadre des questions posées, d'analyser l'éthos de l'énonciateur et la polyphonie dans le discours, de voir l'engagement de chacun des énonciateurs sur la question de l'enseignement du tamazight, selon leur position sociale. Nous renvoyons le lecteur à notre thèse de doctorat, § 4.4.1 « Hypothèses et caractéristiques taxinomiques générales », p. 386-392. Nous précisons simplement que nous reprenons à notre compte l'hypothèse commune aux deux théories grecienne et de la pertinence, à savoir que la visée communicative du locuteur dépasse ce que les mots qu'il utilise peuvent signifier, et qu'à chaque fois que l'interlocuteur cherche à comprendre le vouloir-dire de celui-ci, il doit procéder à un travail interprétatif. Les instances énonciatrices sont à chaque fois extérieures au média, il s'agit de deux experts, des intellectuels qui connaissent parfaitement leur question, celle des actions de blocage auxquelles est confronté l'enseignement de la langue tamazight dans les régions berbérophones en Algérie, c'est donc une question d'ordre politique. Il nous a paru intéressant de voir deux éclairages différents émanant de deux instances externe et interne au HCA. Nous sommes dans la situation du discours direct où les jugements et positions même s'ils sont entraînés

nous ne reprendrons pas ici les hypothèses et caractéristiques taxinomiques générales.

Dans la première interview, nous relevons la présence d'une première séquence de présentation-description du cursus de l'interviewé et de son parcours, une sorte d'établissement de son identité avec son lieu de naissance, son enseignement de la langue française dans un lycée de la région kabyle, ses affinités pour la langue tamazight et son choix de l'enseigner qui résultent de son origine kabyle. L'interview peut donc être considérée comme une expertise de spécialité : le savoir et la compétence en la matière de l'interviewé vont lui permettre de répondre aux questions plutôt techniques, en fournissant au lecteur une analyse objective de la situation tout en vulgarisant la question pour le simple lecteur, mais aussi d'orienter le débat sur une argumentation plus politique. La présentation de l'interviewé en tant que militant berbériste qui a troqué un poste confortable d'enseignant de français pour celui de tamazight avec toute la précarité que cela implique, montre aussi au lecteur qu'il veut participer à la vie politique et civile dont il considère qu'il s'agit d'un droit et entend le faire prévaloir pour revendiquer haut et fort la reconnaissance et l'officialisation du tamazight. Cette position sociale de l'intervenant va influencer sur le jeu des questions-réponses qui n'est pas tout à fait innocent, bien au contraire. Le rôle du questionneur consiste à faire parler l'invité et à l'entraîner à donner le maximum d'informations, à dévoiler ses intentions cachées, s'il en est, sa stratégie discursive consiste à alterner ou mélanger de la fausse innocence ou de la fausse complicité et montrer au lecteur qu'il est bien averti du sujet :

L'interview politique est un genre qui est censé mettre à la disposition de l'opinion publique un ensemble de jugements et d'analyses qui justifie un engagement. On peut avancer que ce genre apporte la preuve de son bien-fondé par le dire à tout prix. (Charaudeau 1997 : 253)

Les questions ont une visée illocutoire en fonction des deux orientations argumentatives dégagées, à savoir, le manque délibéré de planification dans l'enseignement du tamazight et de moyens didactiques et le courage et la persévérance des enseignants de tamazight face à toutes les entraves qui visaient l'échec de l'enseignement de cette langue.

Dans ces textes, c'est le discours cité (les réponses) qui est, bien évidemment, dominant ; l'interviewé répond en fonction du balisage effectué par les questions posées, cependant, il est important de signa-

par les questions posées, ne sont pas assumés par le journaliste et le média en question mais par le questionné, loin également de celle « où le discours semble complètement assumé par le média, où le locuteur, l'énonciateur se nomme lui-même » (Souchard cité par Adam 1997 : 9).

ler que certaines d'entre elles, pour ne pas dire la plupart, sont loin d'être innocentes et attendent des réponses qui épousent les thèses véhiculées par l'article. Elles argumentent dans un sens précis ; elles appellent, en effet, des explications et des interprétations de la part de l'intéressé. On peut dire qu'il y a dans les extraits de réponses citées le choix d'une explication de la situation relative à l'enseignement du tamazight, à laquelle est sous-jacente une argumentation sur la volonté délibérée de l'instance concernée (le Haut Commissariat à l'Amazighité, désormais HCA) de ne pas avoir préparé suffisamment le cadre adéquat à l'enseignement de cette langue, avec l'espoir délibéré de voir échouer celui-ci. La deuxième argumentation porte sur le courage et la persévérance des enseignants de tamazight qui ont fait que l'enseignement de cette langue soit arrivé à ce niveau. Les réponses donnent lieu à des argumentations en bonne et due forme sur la nécessité de continuer le combat pour le tamazight. Le questionnaire établit une analogie entre l'absence de statut de la langue et celle de l'enseignant, il fait donc porter la responsabilité de cette situation à l'institution elle-même dont les prérogatives sont justement d'élaborer un statut à la langue et à celui qui a la charge de son enseignement. L'octroi d'un statut à la langue tamazight est la condition *sine qua non* pour l'amélioration de cet enseignement et le déblocage de la situation :

C'est-à-dire que l'horaire de tamazight sera pris en charge sur les cartes pédagogiques, le statut de cette langue sera défini, les situations administratives des enseignants seront réglées [...], etc.

Le discours des réponses, en accord avec la visée pragmatique de l'entretien, élabore deux évaluations dont l'une, négative, porte sur les instances politiques concernées par l'enseignement de la langue tamazight (HCA) (blâme) et l'autre, positive sur la persévérance et le courage des enseignants de tamazight (louange).

La première interview exprime un point de vue partagé sur la question entre l'interviewer et l'interviewé ; elle est destinée à dénoncer les desseins du HCA de bloquer l'enseignement du tamazight mais aussi à servir de promotion au combat mené sur le terrain par les enseignants de cette langue. Il y a convergence des points de vue entre  $L_0$  et  $L_1$  sans qu'il n'y ait une trop grande proximité entre les deux, dans le sens où il n'y a pas, en apparence du moins, une éventuelle dénaturation des réponses. Dans la deuxième interview, le questionnaire appartient au HCA ; on peut observer que ses réponses sont beaucoup moins catégoriques et tranchées. Il ne fait mention à aucun moment d'un blocage de l'enseignement du tamazight. En parlant du HCA, l'interviewé semble dire que cette institution fait de nombreux efforts pour améliorer les conditions d'enseignement du tamazight mais qu'ils restent encore insuffisants ; ce sont plutôt aux difficultés inhé-

rentes à l'enseignement du tamazight qu'il faut imputer la responsabilité de cet échec. Il adopte donc une attitude moins franche, plus diplomatique. Un exemple auquel nous nous limiterons <sup>9</sup> permet de le dire : à la question du journaliste sur les possibilités du HCA à créer un réseau de collaborateurs pour l'enseignement du tamazight – « Le HCA a-t-il les moyens pour créer ce réseau ? » –, le questionnaire répond : « Le HCA émet des moyens dans la mesure du possible. Mais ce genre d'activités nécessite un centre de recherches, beaucoup de moyens matériels et humains composés de chercheurs et d'initiés ». Le connecteur *mais* ne joue aucun rôle adversatif ici et ne remet pas en question l'action du HCA, bien au contraire : il la conforte en voulant dire que celui-ci fait de son mieux mais que ce sont les moyens humains – chercheurs et initiés – qui manquent. Le connecteur *mais* introduit un acte directeur qui est le manque de moyens matériels et humains ; il introduit la proposition que les efforts du HCA sont réels mais limités par l'inexistence de chercheurs et d'initiés, c'est là la raison profonde qui est avancée. Il vient donc conforter l'idée que la responsabilité n'incombe pas au HCA mais au déficit de chercheurs.

Ces deux interviews nous fournissent l'exemple de deux visions différentes de la question de l'enseignement du tamazight ; la première correspond à une vision de l'extérieur de l'institution concernée et la deuxième, une vision de l'intérieur. En fonction de l'invité, les deux interviews ne convergent pas sur les responsabilités du HCA dans les difficultés que rencontre l'enseignement du tamazight. La compétence scientifique n'est donc pas le seul paramètre à prendre en considération, il y a aussi celui du positionnement politique des intervenants vis-à-vis de la question car finalement, ce que l'interviewé avance dans ses réponses comme des faits n'est que le résultat de ses préjugés, de ses intentions et de sa crédulité ; en un mot, de sa propre subjectivité.

## CONCLUSION

La thématique de l'école manifeste à travers les textes qui s'en chargent deux représentations de cette institution, complètement opposées et toutes deux parcellaires ; la première, celle qui relève de la tendance islamiste, ne propose aucun modèle d'école pour la société algérienne ; un seul aspect est retenu, celui du cloisonnement des sexes qui prévaut aussi bien dans la société que dans les esprits et qui manifeste une intériorisation des interdits culturels quant aux rapports des sexes opposés. La critique du modèle de l'école laïque est un moyen de rejeter la culture occidentale au profit du retour à la culture

9. Il nous est impossible d'analyser toutes les propositions du texte dans l'espace limité de cet article.

originale et à ses valeurs, unique moyen pour l'individu de récupérer son authenticité et de trouver son salut. Face à ce programme, les textes de la tendance moderniste et berbériste opposent le modèle scolaire hérité de la France, selon eux le plus approprié aux exigences du monde moderne : son but est d'initier les enfants, futurs citoyens, à la réflexion, à la production et à la contribution à l'esprit universel, à l'exclusion des autres modèles qui peuvent exister, notamment islamiste. Le réseau discursif mobilisé manifeste une activité cognitive des sociétés occidentales. On a pu relever, ce qui est plus qu'une aspiration, une exigence identitaire qui s'exprime explicitement et fortement dans les textes – même si dans la tendance berbériste, cette exigence relève beaucoup plus de la thématique de la langue – celle de l'enseignement de la langue tamazight à l'école<sup>10</sup>.

Nous avons voulu montrer à travers l'analyse de cette thématique à l'aide de la polyphonie que la représentation de l'autre dans le discours ne s'attache pas uniquement aux mots utilisés mais aussi aux opinions véhiculés par les différents discours qui s'entrecroisent et qui portent sur un objet de discours particulier, ici en l'occurrence celui de l'école, en exprimant des évaluations. Dans la presse berbériste, la thématique de l'école sert de lieu d'inscription à la revendication de l'identité berbère et à la dénonciation des entraves que rencontre l'enseignement de la langue tamazight dans les régions concernées. Nous avons pu voir que selon la position de l'interviewé, à l'extérieur ou à l'intérieur du HCA, les réponses pouvaient être tranchées et nettes ou plus mitigées, plus hésitantes par rapport au blocage dont nous avons parlé ; l'échange dans tous les cas est polémique car il laisse ouverte la question de l'enseignement de la langue tamazight en Algérie. L'ensemble des textes témoigne d'une représentation de la réalité qui ne retient que certains aspects et en déforme d'autres, quand elle ne les occulte pas complètement ; la représentation est parcellaire, diffractée derrière le prisme d'une subjectivité qui est due aux positionnements idéologiques des journalistes.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHOUR Christiane et REZZOUG Simone, 1990, *Convergences critiques et introduction à la lecture du littéraire*, Alger, OPU.
- ADAM Jean-Michel, 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, n° 94, p. 3-18.

10. L'analyse du corpus nous permet de vérifier ce que nous avons déjà remarqué dans la présentation de la presse indépendante algérienne, à savoir qu'elle se place en tant que porte-parole de la revendication identitaire d'une minorité culturelle. Voir notre thèse de doctorat, *Figurations discursives de l'identité algérienne dans la presse de langue française des années quatre-vingt-dix*, 2006, Université Paul-Valéry - Montpellier III.

- ADAM Jean-Michel, 1997, *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- AMRANE Katia-Myriam, 2006, *Figurations discursives de l'identité algérienne dans la presse de langue française des années quatre-vingt-dix*, thèse de doctorat de l'Université Paul-Valéry – Montpellier III.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, GARDES-MADRAY Françoise, LAFONT Robert et SIBLOT Paul, 1984, « Terminologie praxématique. Corps de définitions théorique », *Cahiers de praxématique*, n° 3, rééd. *Concepts de la praxématique*, Montpellier, Publication de la recherche, Université Paul Valéry – Montpellier III, 1989.
- BERQUE Jacques, 1962, *Le Maghreb entre les deux guerres*, Paris, Le Seuil.
- BRETON Philippe, 1996, *L'Argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles, 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte.
- CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- CROS Edmond, 1990, *De l'engendrement des formes*, Montpellier, Centre d'études et recherches sociocritiques, Université Paul Valéry – Montpellier III.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Paris, Champion.
- EL-KENZ Ali, 1993, *Au fil de la crise, Cinq études sur l'Algérie et le monde arabe*, Alger, Enal-Bouchène.
- ERIKSON Erik, 1972, *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Paris, Flammarion.
- GRANDGUILLAUME Gilbert, 1993, « Langue arabe et État moderne au Maghreb », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 68-69, p. 2-3.
- HYMES Dell, 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Didier.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1977, *La Connotation*, Lyon, Pul.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.
- LEVI-STRAUSS Claude, 1975, *L'Identité*, Paris, Puf.
- LIPIANSKY Edmond Marc, 1990, « Identité subjective et interaction », dans Carmel Camilleri *et alii*, *Stratégies identitaires*, Paris, Puf, p. 173-211.

- LOCHARD Guy et BOYER Henri, 1998, *La Communication médiatique*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *Analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, 2003, *Le Guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte.
- MAURER Bruno, 1998, « Représentation et production de sens », *Cahiers de praxématique*, n° 31, p. 19-38.
- PETITJEAN Luce, 1995, « L'impératif dans le discours politique », *Mots*, n° 43, p. 19-31
- DE SAUSSURE F., 1913, 1969, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SEBAA Rabeih, 2002, *L'Algérie et la langue française : L'altérité partagée*, Oran, Dar El Gharb.
- SIBLOT Paul, 1980, *Les Difficultés de la désaliénation historique à travers un texte : l'œuvre de Mohamed Dib*, thèse de doctorat de l'Université Montpellier III.
- SIBLOT Paul, 1991, « Représentation de la langue et production d'ethnotype », in Jean-Claude Bouvier (éd.), *Les Français et leurs langues*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 371-399.
- SIBLOT Paul, 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n° 36, p. 189-214.
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1995, 1997, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El Hikma.
- TILMATINE Mohamed, 1997, « Les oulémas algériens et la question berbère, un document de 1948 », *AWAL*, n° 15, p. 77-90.
- TOUALBI Noureddine, 2000, *L'Identité au Maghreb, l'errance*, Alger, Casbah Éditions.
- TOURAINÉ Alain, 1974, *Pour la sociologie*, Paris, Seuil.

## LES ANTHROPONYMES ALGÉRIENS : ENTRE DISCOURS, ÉCRITURE ET IDENTITÉ FALSIFIÉS

Ouerdia YERMECHE  
Maître de conférences, ENS d'Alger  
Chercheure-associée au Crasc d'Oran

Composante fondamentale de l'identité individuelle et collective, les anthroponymes ou noms de personne sont des phénomènes langagiers qui résultent de pratiques socioculturelles et linguistiques et de ce fait sont souvent soumis aux aléas politico-historiques. En effet, la dénomination des lieux et des personnes a de tout temps et en tout lieu, constitué un enjeu de pouvoir. L'action d'assujettissement d'un peuple commence souvent par un processus de minorisation des langues autochtones et de dé-re-nationalisation de la dénomination de la population dominée en vue d'annihiler toute trace de diversité et de pluralisme linguistique et culturel qui empêcherait l'unité et l'homogénéité nationales.

Un contexte plurilingue déterminé par une situation de colonisation peut entraîner au plan sociolinguistique des conséquences négatives qui se manifestent notamment par des influences sur les langues autochtones et par la déstructuration du système de dénomination. Dans le cas de l'Algérie, les anthroponymes ou noms de personnes ont régulièrement été soumis à des contextes de colonisation et ont toujours été au centre du triptyque : discours politique, écriture et identité. Réglementés par des lois étrangères et transcrits dans la langue de l'autre, ils ont toujours subi les vicissitudes de la manipulation et des reformulations. Toutefois, c'est durant la colonisation française que le système anthroponymique traditionnel a été le plus malmené puisqu'on a introduit un nouveau mode de nomination en l'occurrence le mode patronymique.

Le propos de cet article concerne l'entreprise de déstructuration du système anthroponymique algérien menée par l'administration coloniale française, laquelle fait suite à une politique générale de franci-

sation onomastique déjà bien installée dans les autres colonies françaises. Ce processus de francisation et « d'uniformisation des formes nominales » intervient dans une politique générale de la France axée sur l'annihilation de toute particularité culturelle et linguistique susceptible de diviser la nation. Il se présente comme le prolongement d'un phénomène déjà fortement engagé en France métropolitaine, notamment dans certaines régions présentant des spécificités linguistiques et onomastiques, telles que la Provence, la Bretagne et le Pays basque (Blanchet 2007).

Notre exposé se présente comme une lecture critique des textes officiels et juridiques qui ont présidé à la fixation des anthroponymes algériens (berbères et arabes) durant la période coloniale (textes de lois relatifs à l'établissement de l'état civil, à savoir la loi sur l'état civil de 1882 et les décrets et arrêtés d'application de cette dernière) afin de comprendre comment cette entreprise de francisation a été réfléchie et appliquée.

Notre questionnement est triple :

- Quels sont les présupposés historiques, idéologiques et politiques qui ont prévalu à l'instauration de l'état civil, à l'imposition du système patronymique et à la transcription des noms de personne ?
- Selon quelles procédures et quelles modalités s'est faite cette entreprise de fixation des noms propres de personnes arabes et berbères dans ce contexte particulier de colonisation et par des acteurs-transcripteurs ignorants les spécificités linguistiques, sociolinguistiques et culturelles des populations autochtones ?
- Et enfin quelles sont les incidences d'une transcription en caractères latins sur le système formel des noms de personne d'une part et au niveau symbolique et identitaire d'autre part ?

### 1. PATRONYMIE ET ÉTAT CIVIL : UNE RUPTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Avant 1830, « les indigènes algériens étaient dépourvus de nom patronymique ou de famille [...] et ignoraient complètement toute institution comparable à l'état civil » (Benet 1937 : 7). La nomination anthroponymique était essentiellement orale et fondée sur la filiation lignagère. Après 1830 va s'opérer une rupture sémiologique dans le système de nomination algérien du fait de l'instauration de l'état civil et de l'imposition du mode patronymique par l'administration coloniale. Deux textes de loi sont à l'origine du bouleversement du champ anthroponymique algérien : la loi Varnier dite « loi des colons » du 26 juillet 1873 et la loi du 23 mars 1882 sur l'état civil. La loi du 26 juillet 1873, qui faisait suite aux grandes lois foncières, celle du Cantonnement de 1856-1857 et celle du Senatus-consulte de 1863,

portait constitution de la propriété individuelle<sup>1</sup>. Dans son article 17, cette loi institue le port d'un patronyme à une partie des Algériens, à savoir les individus propriétaires, en ces termes :

Chaque titre contiendra l'adjonction d'un nom de famille au prénom ou surnom sous lequel est antérieurement connu chaque indigène déclaré propriétaire, au cas où il n'aurait pas de nom fixe. Le nom choisi sera celui de la parcelle de terre. (Ageron 1968 : 178)<sup>2</sup>

La loi du 23 mars 1882 relative à l'institution de « l'état civil des indigènes musulmans d'Algérie » consacre la généralisation du port du patronyme à l'ensemble des Algériens<sup>3</sup>. À partir de cette date, les noms de personnes sous leur forme patronymique vont être officiellement et définitivement fixés. Le modèle patronymique opère ainsi une rupture sémiologique dans les modes traditionnels de nomination. Il institue « la fonction d'identification individuelle au détriment de l'identification sociale » (Fabre 1998 : 54) et consacre l'« emprise du national sur le nominal » (Lapierre 2001 : 3). Ainsi,

la définition traditionnelle de la personne par le nasab la rattachant au lignage de son père, grand-père et arrière-grand-père, fait place à une identité « personnelle » où le nom et le patronyme suffisent à situer la personne dans sa société sans plus recourir à sa filiation paternelle qui témoignait, à sa manière, en faveur de l'agnatisme. (Borrmans 1977)

## 2. L'INSTAURATION DE L'ÉTAT CIVIL

### ET DU SYSTÈME PATRONYMIQUE : POUR QUELS OBJECTIFS ?

Les objectifs de l'instauration de l'état civil et de l'entreprise de fixation des noms de personne étaient divers. Il s'agissait pour l'administration coloniale d'« affermir l'autorité de la France dans ce pays » (Tabet 1882 : 5) par différentes opérations qui consistaient à :

1. Recenser les populations et la propriété individuelle<sup>4</sup>.
1. « L'établissement de la propriété immobilière en Algérie, sa conservation et la transmission contractuelle des immeubles et droits immobiliers, quels que soient les propriétaires, [seront] régis par la loi française » (Benet 1937 : 81).
2. Ageron (*ibid.*) remarque que « faire donner par le service des Domaines un nom emprunté à la qualification d'une terre, cela était contraire à toutes les traditions islamiques : un homme c'est-à-dire un "serviteur de Dieu", ne peut recevoir le nom d'une terre, laquelle est désignée par une particularité physique (couleur, végétation, configuration du sol). »
3. « La loi du 23 mars 1882 a décidé l'établissement d'un état civil pour les musulmans d'Algérie. Cette mesure qui s'inscrit dans la ligne de la politique d'assimilation avait été demandée bien avant cette date ; elle n'en rencontra pas moins de grosses difficultés et une assez forte opposition » (Ageron 1968 : 176).
4. « Les inconvénients [l'absence d'état civil] ont apparu surtout lorsqu'il a été question de constituer la propriété individuelle en territoire indigène » (Benet 1937 : 81).

Il fallait faciliter le travail des autorités militaires et civiles dans le repérage des personnes et dans la distribution des biens immobiliers et des terres aux colons.

2. Disloquer un des paradigmes fondateurs de la société algérienne, la tribu <sup>5</sup>, qui constituait un lien de cohésion <sup>6</sup>.

L'impératif était une mainmise sur les populations : la propriété collective devait céder la place à la propriété individuelle de même que le système individuel devait prendre la place du système tribal. Une instruction émanant du commandement général de la province d'Alger en date du 25 avril 1866 va ordonner la disparition d'une constante de la société algérienne, à savoir la formation ethnique <sup>7</sup> par la suppression des particules filiales Ouled, Beni et Aït dans les noms ethnonymiques.

3. Redéfinir l'identité nationale.

Le rapport du sénatus consulte, en date du 2 mars 1867, déclare l'éclatement des tribus en ces termes : il faut « effacer toute référence à un passé d'où pourrait surgir des sentiments nationalistes et ne rappeler aux habitants aucun souvenir militaire ou religieux dont on pourrait tirer parti, dans un but de révolte » et faire de l'Algérien « un être nouveau, sans antériorité historique et culturelle ». La dénomination patronymique répond donc à une logique coloniale de déculturation / acculturation.

4. Instaurer une politique d'assimilation de la population indigène par une « assimilation onomastique ».

L'état civil, selon les propos de l'ex-administrateur Sabatier devant la commission sénatoriale, « (était) et (devait) être une œuvre de dénationalisation. L'intérêt de celui-ci était de préparer la fusion et de franciser plus résolument encore les patronymes indigènes pour favoriser les mariages mixtes » (Ageron 1968 : 183). L'état civil a été une opération de dé-nomination / re-nomination ou mieux encore de débaptisation / rebaptisation de

5. L'état civil « avait un double dessein ; en premier lieu “provoquer une liquidation générale du sol”, une partie de la terre demeurant entre les mains de ses anciens propriétaires non plus comme “propriété personnelle, définie et avisée”, l'autre partie étant destinée à “attirer et recevoir l'émigration de l'Europe” ; en second lieu, “désorganiser la tribu”, obstacle principal à la “pacification” » (de Broglie 1860).
6. Les tribus constituaient « de véritables petits états ayant chacun [son] origine, [son] histoire, [son] intérêt politique... Elles étaient la patrie, la nation... avec ses petites frontières, sa petite administration, ses petites alliances et sa petite vanité nationale » (cité par Atoui 1998 : 172).
7. « De 4 229 tribus et fractions de tribus avant la colonisation, (d'après le répertoire alphabétique des tribus et fractions de tribus de l'Algérie de F. Accardo, 1879), il ne restait qu'environ 1 448 douars après l'application du Sénatus-consulte, soit le tiers » (Atoui 1998 : 171).

l'Algérien dont l'objectif avoué était de faire de l'indigène un « homme intégrable à la culture et à la civilisation françaises »<sup>8</sup>.

### 3. PROCÉDURES D'APPLICATION ET DÉRIVES DE LA LOI DE 1882

Les critères de choix du nom patronymique tels que définis par le texte de loi du 23 mars 1882 n'étaient pas toujours respectueux de l'intégrité de l'individu. L'article 10 notamment donne droit aux officiers d'état civil d'attribuer d'office un patronyme aux personnes récalcitrantes :

Quand l'indigène auquel appartient le choix est domicilié dans la commune, le commissaire le met en demeure de choisir un nom et le convoque [...]. L'indigène qui ne se rend pas à la convocation est considéré comme refusant de faire le choix, et conformément à l'article 5 de la loi, il lui est donné un nom d'office.

Ce droit donné aux officiers d'état civil d'octroyer arbitrairement « une identité patronymique » à certaines personnes est réitéré dans l'article 15 :

Si l'indigène [...] s'abstient, ou s'il persiste à indiquer un nom précédemment choisi par un ou plusieurs individus, son droit devient caduc et passe, non point à un autre membre de la famille, mais au commissaire de l'état civil.

Le texte ajoute que

l'indigène sera ensuite inscrit sur le registre-matrice avec le nom patronymique [...] que [l'officier d'état civil] lui aura attribué.

La latitude laissée à des officiers d'état civil qui étaient, selon Ageron (1968 : 181), « de médiocres bons à tout et propres à rien, des commissaires facétieux ou peu au courant des choses indigènes » a donné lieu à de nombreuses dérives et « aberrations anthroponymiques ». État de fait reconnu à l'époque puisque, nous dit Henri Benet (1938 : 120),

on a souvent déploré, avec juste raison, que les commissaires de l'état civil chargés par le décret du 13 mars 1883 de la collation des noms patronymiques n'aient pas toujours, au début des opérations, rempli avec conscience la tâche qui leur était dévolue et aient parfois attribué aux indigènes des noms ridicules ou outrageants.

Ces dérives nominatives se manifestent notamment par :

1. Des attributions fantaisistes et arbitraires de noms patronymiques, défiant toute norme de nomination, « odieux, obscènes, injurieux, marqués au coin de l'offense dépréciative et de l'humiliation
8. « [L'attribution] d'une identité officielle fait partie de la mission civilisatrice et de la politique assimilatrice de l'état colonial et de son administration » (Lapierre 1995 : 83).

caractérisée » (Ageron 1968 : 169). Des noms onomatopéiques, d'animaux, de choses ou d'excrément vont être attribués souvent par mesure répressive ou tout simplement par acte raciste : *Tahane* « corrupteur », *Farkh* « batard », *Khra* ou *Khakha* « excrément », *Khamadj* « saleté », *Zebila* ou *Zbel* « ordure », *Troum* « fesses », *Zamoum*, *Tati*, *Debdabba*, *Didi*, *Teztouzi*, *Dib* « loup », *Kelb* « chien », *Dadja* « poule », *Dik* « coq », *Fekroun* « tortue », *Chady* « singe », *Begra* « vache », *Raselkelb* « tête de chien », *Demaalatrous* « tête de bouc », *Debbah* « égorgueur », *Dar* « maison », *Guittoune* « tente », *Guignoule* « guignol », *Casemate* « case-mate » et bien d'autres encore.

2. Une forme dénomminative déviante, tout autant dévalorisante, invalidante et déstructurante, la mention SNP (sans nom patronymique) attribuée en guise de patronymes.
3. Attribution de noms différents aux membres d'une même descendance, ce qui va donner lieu à un éclatement de la dénomination, laquelle va provoquer à terme une perte des liens généalogiques.
4. D'autres procédés non moins dépréciatifs consistaient à donner des noms selon une classification alphabétique. Pour mieux surveiller les populations et sanctionner toute personne désobéissante à son autorité, le pouvoir colonial a institué un système de dénomination à base alphabétique :

Un système jamais vu ailleurs dans le monde et en vertu duquel tous les habitants de tel village devaient adopter des noms patronymiques commençant par la lettre A, ceux du village voisin choisir des noms de famille ayant pour initiale le B et ainsi de suite : C-D-E-F-G-H-I, etc., jusqu'à la lettre Z en faisant le tour de l'alphabet. Il suffisait à la gendarmerie ou à la police ou à la commune mixte coloniale d'avoir affaire à un nom suspect commençant par l'une de ces lettres alphabétiques pour qu'aussitôt on identifie le village de la personne arrêtée et que joue, selon le cas, la peine individuelle ou la terrible responsabilité collective concernant plus particulièrement les « délits » forestiers, de pacage ou d'atteinte non prouvée aux biens des colons français. (*ibid.* : 171)

Ce procédé de nomination par ordre alphabétique a par ailleurs été constaté dans d'autres territoires sous occupation française, La Réunion par exemple <sup>9</sup>.

5. Autorisation est donnée aux étrangers à une famille de prendre le même nom patronymique <sup>10</sup> comme l'énonce l'article suivant :
9. Selon Sudel Fuma, ce procédé a été imposé par l'administration coloniale aux habitants de La Réunion de 1832 à 1837.
10. Une circulaire du gouvernement général daté du 20 septembre 1887 a ordonné aux commissaires de l'état civil de réagir à cette pratique qui avait tendance à se généraliser.

L'étranger est porté à la suite des membres de la famille avec laquelle il habite. (cité par Benet 1937 : 102)

Ceci va contribuer à brouiller les lignées déjà fortement altérées par les procédés dénommatifs énoncés plus haut.

6. Le choix du nom était souvent soumis au hasard de la liste proposée par le commissaire d'état civil. En effet, si la personne ne trouve pas dans les traditions familiales un nom caractéristique ou un surnom, il peut en choisir un parmi une série proposée par l'officier d'état civil :

Les intéressés sont guidés dans leur choix par le commissaire de l'état civil [...]. Si les indigènes ne trouvent pas dans leurs traditions de famille un nom caractéristique ou un surnom qu'ils puissent adopter, il leur est indiqué une série de noms susceptibles d'être pris comme noms patronymiques. (cité par Benet 1937 : 112)

Cette forme d'adoption d'un patronyme ne tient aucun compte de l'histoire des familles et de leurs liens généalogiques.

La procédure d'application de la loi de 1882 a sensiblement désarticulé le système nominatif algérien.

#### 4. LA TRANSCRIPTION DES NOMS : QUELS MOYENS, POUR QUELS RÉSULTATS ?

La transcription en graphie française des noms algériens, qui s'est caractérisée par une anarchie scripturale, a été un autre facteur, et non des moindres, de déconstruction du champ anthroponymique algérien.

Il faut savoir que de 1830 à 1868, aucun système de transcription officiel n'a été instauré. La transcription des noms propres en français s'effectuait de manière hétérogène et soumise au bon vouloir des transpositeurs. Tout un chacun écrivait les noms à sa guise, comme il les entendait, donc de manière différente, ce qui a donné lieu à des écritures aussi multiples que fantaisistes. Cet état de fait a été dénoncé officiellement le 25 juin 1855, par Napoléon III, dans une lettre adressée au Gouverneur général de l'Algérie :

Les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français ; en les écrivant comme on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographie pas de la même manière. Chacun suit un système différent de transcription. Ainsi le même nom figure tantôt d'une façon, tantôt d'une autre [...]. Une orthographe uniforme et rigoureuse est cependant indispensable pour les actes de l'état civil... (Quemeneur 1963 : 65)

De 1868 à 1885, plusieurs tentatives de régulation de la transcription ont été entreprises sous forme de publications de nomenclatures de noms. En 1868, l'Imprimerie Impériale publie le *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français de personnes et des lieux usités chez les indigènes de l'Algérie* de De Slane et Gabeau,

(nomenclature de 3 000 noms les plus usités accompagnée d'un système de correspondance phonétique de l'arabe et du français). Ce fascicule sera suivi le 26 juillet 1873 d'une autre publication qui recense 13 500 noms (les 3 000 collationnés par de Slane et Gabeau complétés par d'autres recueillis par les commissaires enquêteurs chargés de l'application de la loi du 26 juillet 1873). En 1880, le général Parmentier, dans son ouvrage intitulé *De la transcription pratique du point de vue français des noms arabes en caractères latins*, dénonce la multitude des réalisations graphiques d'un même nom dans les documents administratifs à l'exemple de *cheikh, cheik, chaik, chikh, cheikr* et propose un complément au système de transcription de De Slane et Gabeau.

Trois ans après l'instauration de la loi sur l'état civil, le 25 mars 1885, le problème de l'uniformisation de l'écriture des noms n'étant toujours pas réglé<sup>11</sup>, le Gouvernement général de l'Algérie procède par arrêté gouvernemental à l'établissement du *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms des indigènes* qui fixe le modèle de transcription (une orthographe uniforme et rigoureuse des noms arabes), l'emploi obligatoire de ce modèle de transcription par tous les agents de l'état civil et l'obligation pour les agents chargés de la constitution de l'état civil de transcrire en arabe et en français les noms qu'ils recenseront ou attribueront.

Malheureusement, à la promulgation de cette loi, beaucoup de dégâts ont déjà été commis. Les différentes règles d'écriture proposées n'ont pour ainsi dire jamais été appliquées ou du moins pas de manière rigoureuse. Malgré toutes les recommandations, les décrets et les ordonnances, les transpositeurs, qui avaient pris de mauvaises habitudes, ont continué à transcrire les noms comme ils les entendaient. Le 22 février 1948, les linguistes de l'Institut d'Alger affirmaient encore l'urgence de « réformer les graphies adoptées et d'instituer un système de transcription uniforme et logique ».

L'arrivée tardive de règles de transcription a laissé libre cours à la cacographie. Les agents-transpositeurs ont considérablement contribué à l'altération et à la francisation des noms patronymiques :

La fantaisie des secrétaires de mairie devait transformer bien plus considérablement encore les différentes transcriptions légales. Certaines règles d'application posées dans un souci d'efficacité se révélèrent vite singulières et inapplicables. (Ageron 1968 : 181-182)

Différents procédés d'altération des noms étaient déjà en branle :

1. Non-représentation des sons spécifiques aux langues locales (arabe et berbère) : *Abib* pour *Habib*, *Louari* pour *Lhouari*, *Moad* pour *Mohand*, *Abes* pour *Âbbes*, *Atman* pour *Ôtmane*.
11. Le 25 janvier 1884, le Gouverneur général soumet au Conseil du gouvernement la question de « la transcription des noms arabes ».

2. Écriture multiple du même phonème :
    - Les trois voyelles fondamentales de l'arabe et du berbère sont transcrites par différentes lettres. Ainsi la voyelle orale ouverte [a] est transcrite de 7 façons différentes (*a, i, e, ou, eu, ai, ain*) ; la voyelle orale [i] de 6 façons (*a, i, e, y, ou, ai*), la voyelle orale fermée [u] de 5 façons (*i, e, o, ou*) et enfin la voyelle orale semi-ouverte [ə] de 8 façons (*a, i, e, u, o, ou, eu, en*).
    - Le phonème [ç] est transcrit par 4 formes différentes (*â, î, a, h*), le phonème [q] par 4 (*c, k, h, g*), le phonème [x] par 5 (*k, kr, kh, gh, km*), de même que [ʃ] (*ch, qu, gh, sh, t*) et [h] (*h, kh, k, gu, gh*), [g] s'écrira de 6 façons (*g, gh, gu, gn, qu, k*), de même que [ɣ] (*gh, g, gu, kh, k, r*).
  3. Représentation de plusieurs phonèmes par le même symbole orthographique :
    - [t], [ə] et [tʃ] sont reproduits par le même signe « t » ;
    - [h] et [h] par « h » ;
    - [d], [dʃ] et [d̥] par « d » ;
    - [ç] et [r] par « r ».
  4. Troncation d'une partie du nom (la particule filiative kabyle *Aït*) : *Aït Saadi* devient *Sadat*, *Ithermache* devient *Yermeche* ou *Irmeche*, *Sidi Ben Ali* devient *Sidi Ben*, *Ben Slimane* devient *Bensil*, *Ben Amara* devient *Ben* et *Aït Oukaci* devient *Aït*...
  5. Traduction du nom entier (*Aït Oufroukh* devient *Aït Ouazou*) ou d'une de ses parties (*Aït* est traduit par son doublet arabe *Ould* dans certains villages kabyles)<sup>12</sup>
  6. Orthographes fantaisistes, approximatives et multiples d'un nom notamment :
    - Mauvais découpage monématique des noms composés : *Ouled Azzouz* « les enfants d'Azzouz » est écrit *Oulid Azzouz*, *Oulidazzouz*, *Ouli Dazzouz* ou *Oulida Zouz*.
    - Amalgame des différentes parties des noms composés : *Aitsi-selmi* pour *Aït Si Selmi*, *Siamour* ou *Siamer* pour *Si Amer*, *Bafdel* pour *Baba Fadel*, *Kaledin* pour *Khaled Eddine*.
    - Apparemment phonique par rajout de marques morphologiques du français : *Oulds* pour *Ould*, *Aouinette* pour *Aouinat*, *Aouichette* pour *Aouichat*, *Larasse* pour *Erras*, *Boucasse* pour *Boulkas*, *Igherbouchenne* pour *Igherbouchen*, *Khirenasse* pour *Khirenas*, *Leroul* pour *El Ghoul*.
12. « Des mots, l'un arabe, l'autre berbère et ayant le même sens, tels "Aït", "Beni", "Oulad" et parfois "Ida" sont assez souvent employés indifféremment l'un pour l'autre » (Lancre 1939 : 6).

Exemples de francisation : *Monseur* pour *Mansour*, *Vire* pour *Bir*, *Larbi et Nine* pour *Larbi Letnine*, *Sire Silmane* pour *Si Slimane*, *Dom Hamadou* pour *Doum Hamidou*, *Zadek* (Zadig) pour *Sadouk*, *Reiss* (Reich) pour *Rais*, *Boulonas* pour *Boulounès*, *Bonatiro* pour *Bouattaren*, *Bouchène / Bouchon* pour *Bou Ouchène*, *Delhomme* pour *Draham*, *Deloumi* pour *Drahmi*, *Bonaza* pour *Bounaadja*, *Torch* pour *Trache*, *Toile* pour *Touil* et *Bourion* pour *Bouayoune*.

##### 5. CONSÉQUENCES DE LA TRANSCRIPTION DES NOMS AU NIVEAU SYMBOLIQUE

L'état civil français en Algérie se caractérise par sa violence symbolique<sup>13</sup>. Il a constitué une véritable tentative de « refonte d'une société » et d'assimilation d'une population. Les patronymes attribués, fabriqués de toutes pièces, ne tiennent pas compte « du caractère affectif de la transmission identitaire » (Akin 1999 : 147) et ne correspondent à rien dans l'imaginaire de l'Algérien car ne portant plus les traces de l'héritage culturel de l'Algérien.

Le choix ou l'attribution des patronymes auquel se sont ajoutées les nombreuses déformations graphiques ont contribué à la dénaturation des noms, au démantèlement des lignages et au brouillage des généalogies.

Au-dessus de la génération des arrière-arrière-grands-oncles, l'information disparaît pratiquement, restent deux ou trois noms constituant une simple lignée. (Lepape cité par Atoui 1998 : 171)

La négation des constantes socio-ethnologiques locales a abouti à une perte de l'identité nominative : les individus ainsi renommés se trouvent, selon les propos de N. Lapierre, face aux « contradictions de leurs identités et (à) la confusion de leurs repérages familiaux. »

Le système patronymique qui devait se substituer au système agnatique a opéré dans la représentation mentale onomastique de l'Algérien un dédoublement de la nomination, l'une ancestrale, authentique et spontanée, et l'autre, artificielle et administrative : à la désignation traditionnelle, toujours en vigueur dans les pratiques de l'oralité, se superpose la nomination patronymique utilisée uniquement à l'écrit et dans les relations avec l'administration.<sup>14</sup>

13. « Les noms interviennent à plusieurs niveaux de la praxis humaine et jouent un rôle fondamental dans les stratégies d'affirmation, de reconstruction et repositionnement identitaires et/ou nationales [...] pour ces raisons, les déterminations sociales, politiques et historiques constituent les facteurs déterminants du changement » (Akin 1999 : 59).

14. « Dans la pratique d'ailleurs les musulmans n'adoptèrent leurs "nouveaux noms" (qu'on appelait *nekara* dans l'Ouest, *neqma* dans l'Est) que pour l'usage administratif, et continuèrent bien entendu à porter entre eux, leur nom musulman authentique, lequel d'ailleurs restait inscrit au verso de la carte d'identité en caractères

## CONCLUSION

Pour conclure, nous dirons que les conditions historiques et politiques qui ont déclenché le processus d'identification des personnes par la fixation de noms patronymiques ont été, dans le cas de l'Algérie, largement réglementaires et coercitives. La dénomination patronymique a été le résultat d'un fait accompli qui a découlé d'une imposition institutionnelle et d'une forte tension historique entre l'administration coloniale et la population locale. Elle a donné naissance à un système « abâtardi » et sans ancrage socio-historique. L'établissement de l'état civil, opéré dans l'urgence, « en treize ans à peine » (Benet 1937), a été une « vaste entreprise de manipulation et [...] de mépris colonial » (*ibid.*). L'application de la forme patronymique, par tous ses dysfonctionnements (changement des noms existants, démultiplication des noms de famille, création de nouvelles dénominations), a bouleversé le paysage anthroponymique algérien et a donné naissance à des formes dénominatives nouvelles « métissées » ou hybrides.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGERON Charles Robert, 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)* (2 vol.), Paris, Puf.
- AKIN Salih, 1999, « Pour une typologie des processus redénotatifs », *Noms et renoms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen.
- ATOUI Brahim, 1998, *Toponymie et espace en Algérie*, Alger, Institut National de Cartographie.
- BENET Henri, 1937, *L'État civil en Algérie. Traité théorique et pratique de la constitution de l'état civil des Indigènes algériens*, Alger, Imprimerie Minerva.
- BLANCHET Philippe, [2003] 2007, *Petit Dictionnaire des lieux-dits en Provence*, Montfaucon, Librairie Contemporaine.
- BORRMANS Maurice, 1977, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Paris et La Haye, Mouton.
- DE BROGLIE Albert (Prince), 1860, *Une réforme administrative en Algérie*, *Revue des Deux Mondes* et Paris, Duméray.
- CAILLEMER André, 1954, *Vocabulaire arabe / français et règles de correspondance pour servir à la transcription des toponymes arabes*, Paris, Institut Géographique National.
- ESTOUBLON Robert et LEFEBURE Adolphe, 1896, *Code de l'Algérie annoté*, Alger, Adolphe Jourdan.

arabes. C'est pourquoi la plupart des musulmans ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir de leur véritable dénomination familiale » (Ageron 1968).

- FABRE Paul, 1998, *Les Noms de personnes en France*, Paris, Puf (Que sais-je ?).
- KEHL C., 1931, « L'état civil des indigènes en Algérie », *BSSGAO*, n° 52, p. 173-212.
- LANCRE P., 1939, *Répertoire alphabétique des confédérations de tribus, des tribus, des fractions de tribus et des agglomérations de la zone française de l'empire chérifien*, Casablanca, Imprimeries Réunies.
- LAPIERRE Nicole, 1995, *Changer de nom*, Paris, Stock.
- LAPIERRE Nicole, 2001, « L'emprise du national sur le nominal », in Guy Brunet, Pierre Darlu et Gianna Zei (éds), *Le Patronyme. Histoire, anthropologie, société*, Paris, CNRS Éditions, p. 115-132.
- LEPAPE Marc, 1984, « Sites familiaux de l'est algérien : Yabous, douar des Aurès », in Fanny Colonna et Mustapha Haddab, *Méthodes d'approche dumonde rural*, Alger, Office des Publications Universitaires.
- PARMENTIER Général, 1880, *De la transcription pratique du point de vue français des noms arabes en caractères latins*, Paris, Secrétariat de l'Association française pour l'avancement des sciences.
- PETIT H., 1994, « Changer de nom : les embûches de l'identité », *Mutations* n° 147.
- QUEMENEUR J., 1963, « Liste des communes d'Algérie », *Cahiers nord-africains*, n° 99.
- DE SLANE MacGuckin et GABEAU Charles, 1891, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et de lieux chez les indigènes de l'Algérie*, Alger, Adolphe Jourdan (1<sup>re</sup> éd. 1868, Paris, Imprimerie Impériale).
- FUMA Sudel Henri, 1996, *La Mémoire du nom ou Le Nom, image de l'homme, l'histoire des Réunionnais à partir des registres d'affranchis de 1848* (2 vol.), Saint-Denis de la Réunion, Conseil Général de la Réunion.
- TABET Élie, 1882, *Notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, Oran, Heintz, Chazeau et Cie.

## PARLERS DE JEUNES LYCÉENS : DES (DÉ)MARQUEURS IDENTITAIRES URBAINS ? <sup>1</sup>

Abdelali BECETTI,  
Maître-assistant,  
ENS d'Alger

Attika-Yasmine KARA,  
Professeur,  
ENS d'Alger

### INTRODUCTION

Pratiques socio-urbaines, les parlers de jeunes occupent une place prépondérante dans les recherches actuelles de la sociolinguistique urbaine. Longtemps abordés sous l'angle à la fois du mouvement générationnel (avec tout ce que cela implique de créativité lexicale, d'innovations syntaxiques, intonationnelles, prosodiques, d'étrangeté vestimentaire, etc.) posant la différence par l'affirmation des identités et des minorations sociales, les parlers de jeunes n'ont pas été problématisés quant à une corrélation possible entre la dimension diatopique ou territoriale qui est indissociable d'une dimension diastratique et la dimension socio-langagière. Ils sont d'évidence un objet social fortement marqué tant par des réalités diversement perçues ou vécues que par un corps social différemment urbanisé.

Inscrits dans un espace non urbain en soi, en l'occurrence le lycée Amara-Rachid <sup>2</sup> pris ici comme cadre d'étude, mais marqué par des cultures urbaines hétérogènes, les parlers de jeunes lycéens permettent de rendre compte d'identités sociales mais aussi urbaines et cela via un ensemble de stratégies discursives auquel ont recours les jeunes lycéens en vue de (dé)marquer, en les théâtralisant, leurs identités et leurs différences. Cette volonté de (dé)marquage identitaire se trouve habiter les discours épilinguistiques des locuteurs lycéens ; elle est d'autant plus prégnante qu'elle émerge aussi bien dans les discours tenus par les garçons que par les filles.

1. Cette contribution reprend, en grande partie, un magistère soutenu à l'ENS d'Alger en juillet 2008.
2. Ce lycée se situe à Ben Aknoun, ville en pleine expansion démographique.

L'objet du présent article est de rendre compte d'un des résultats auxquels nous sommes parvenu lors de notre travail de magistère ; il se propose de décrire et d'analyser les fonctionnalités langagières des parlars de jeunes lycéens permettant, entre autres, de créer des identités urbaines. Abordés sous l'angle de l'innovation lexicale et questionnés à partir des paradigmes psycho-sociologiques, le ou les parlars de jeunes lycéens seront ici interrogés à partir d'un fondement théorique plongeant ses racines dans une sociolinguistique pleinement ancrée dans espace urbain de contact de langues.

Notre hypothèse générale dans cet article est que le ou les parlars de jeunes lycéens sont des pratiques socio-langagières dynamiques qui contribuent à façonner des identités diverses (dé)marquées par des cultures urbaines différemment territorialisées. Nous essayons de montrer, dans un premier temps, que le ou les parlars de jeunes sont une modalité d'approche des espaces urbains par la sociolinguistique urbaine ; nous analysons, par la suite, les différentes pratiques socio-langagières relevées lors de notre enquête. Enfin, nous tenterons de cerner les divers mécanismes et stratégies mobilisés par les jeunes lycéens en vue de (dé)marquer leurs identités.

### 1. PARLERS DE JEUNES LYCÉENS : UN OBJET DE RECHERCHE PROBLÉMATIQUE

Les travaux de sociolinguistique urbaine se multiplient actuellement pour étudier les mécanismes d'émergence des « parlars urbains » ainsi que leurs motivations sociales.

Les « parlars urbains » sont des phénomènes socio-langagiers émergeant dans des terrains périphériques ou réputés être à la marge de la centralité urbaine ; leur caractère problématique vient de ce qu'ils résultent, en grande proportion, des conséquences de l'urbanisation, des mutations urbaines opérées dans les villes :

Des enfants de migrants ou de milieux défavorisés se retrouvent à la périphérie (géographique et/ou sociale) des agglomérations et développent une « culture » ou « sous-culture » urbaine à motivations identitaires, afin de répondre à l'insécurité<sup>3</sup> (linguistique, identitaire) et à la marginalisation de leur situation. (Gasquet-Cyrus 2004 : 52)

Cela dit, ces « parlars urbains » se développent, le plus souvent, dans des zones urbaines marginalisées et sont, de ce fait, révélateurs

3. L'insécurité linguistique se traduit chez les locuteurs par « une très large variation linguistique au sein d'un contexte donné, par un effort de conscience de correction et enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité » (Labov 1976 : 183). L.-J. Calvet (1999 : 168) remarque que les notions de sécurité et d'insécurité linguistique ont été théorisées dans des situations monolingues et se sont intéressées principalement à la forme de la langue, ce qui les rend peu opératoires dans des situations plurilingues. Dans les faits, les représentations linguistiques concernent la forme des langues, mais aussi leur statut et leur fonction identitaire.

de sociabilités en construction, d'identités dynamiques ; ce sont donc des pratiques sociales et urbaines émanant de groupes et sous-groupes ou de communautés et sous-communautés auto- ou hétéro-catégorisés comme « jeunes »<sup>4</sup>. Le syntagme conceptuel « parlars jeune » (ou « parlars de jeunes ») manifeste une tendance de la sociolinguistique urbaine<sup>5</sup> à intégrer un facteur catégoriel important, en l'occurrence « jeune », car permettant une intelligibilité des phénomènes socio-langagiers qui s'inscrivent dans des espaces urbanisés.

## 2. LE PROTOCOLE DE RECUEIL DE DONNÉES

Le lycée Amara Rachid a été choisi comme terrain d'enquête pour la présente étude, d'une part en raison de la densité et de la spécificité de sa population jeune et de son positionnement dans une aire fortement marquée par l'urbanisation (la ville de Ben Aknoun) ; et d'autre part en raison de l'hétérogénéité socio-territoriale de la population qui y étudie, ce qui offre au chercheur-enquêteur l'avantage et la possibilité de travailler sur un espace, non urbain en soi, mais marqué par des cultures jeunes ou urbaines diverses façonnant la constitution, par agrégation-désagrégation, de groupes ou sous-groupes de jeunes lycéens et favorisant la spectacularisation de leurs identités.

Le recueil de données s'est déroulé en deux étapes : dans un premier temps, nous avons engagé des entretiens directs (au nombre de 30) avec des jeunes lycéens pour recueillir des discours épilinguistiques et notamment des items qualifiants que nous avons regroupés en types communs après les avoir soumis à des critères de validation :

1. délimitation (réitération ou non réitération immédiate ou différée) des noms ;
2. pertinence thématique (dans la mesure où la réitération doit porter sur le même objet d'attitude, c'est-à-dire sur les mêmes désignations nominatives) et
3. mode de production (pour s'assurer de la cohérence de l'attitude des informateurs, de sorte que les différents locuteurs lycéens qui nomment un groupe ou un sous-groupe de jeunes ne se trompent pas sur la définition catégorielle qu'ils lui donnent et réfèrent, par cette même catégorisation, à un même objet du réel).

Ainsi, dans notre échantillon, nous avons pu relever grâce à cette

4. Dans cet article, nous emploierons indifféremment « groupe » et « sous-groupe ».
5. La sociolinguistique urbaine pose « la covariance entre structure socio-spatiale et stratification sociolinguistique, mais s'attache essentiellement à la mise en mots de cette covariance, à la façon dont les discours font état des appropriations (y compris les appropriations déniées, voire ségrégentes) d'un espace urbanisé par des locuteurs auto ou hétéro-désignés d'une langue, d'une variété de langue, langue ou variété mises en mots autant dans des discours institutionnels que dans les discours qui leur sont propres » (Bulut 2001 : 220).

précaution méthodologique les items-noms catégorisant les groupes ou sous-groupes de jeunes lycéens suivants : *Hradess*, *Hip-Hop*, *Jet Set* et *Radjla*, qui feront l'objet de cet article ; dans un second temps, ces mêmes items ont été réutilisés dans la part quantitative de l'enquête où nous avons distribué une soixantaine de questionnaires.

Ce qu'il convient de souligner ici, c'est que les entretiens ou interviews<sup>6</sup> que nous avons engagés avec les jeunes lycéens du lycée Amara-Rachid se sont déroulés, le plus souvent, sous forme d'interactions<sup>7</sup> où, en même temps que le recueil de données se poursuivait, le discours des jeunes lycéens, qui était également recueilli, se construisait interactivement et réciproquement, ce qui nous a donné l'avantage d'avoir un discours polyphonique, largement marqué par leur intersubjectivité.

### 3. L'AFFICHAGE D'IDENTITÉS JEUNES LYCÉENNES CONTRASTÉES OU TU ES *HRADESS*, *HIP-HOP*, *JET SET*, *RADJLA*<sup>8</sup> OU AUTRE ?

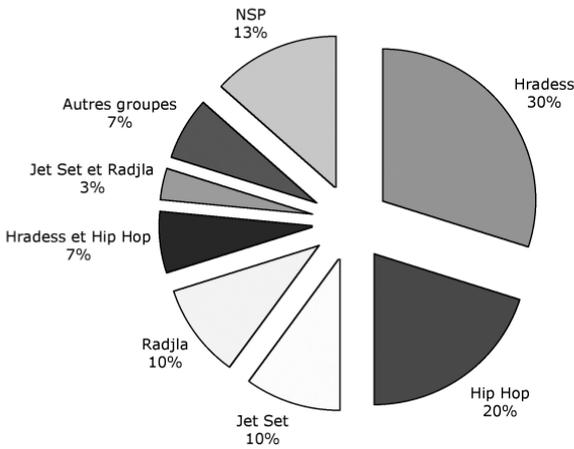
Dans les items qualifiants issus de l'enquête et notamment suite aux réponses à la question Q4 :

*Parmi les groupes de jeunes lycéens suivants, lequel est le vôtre : Hradess, Hip-Hop, Jet Set, Radjla ou autre ?*

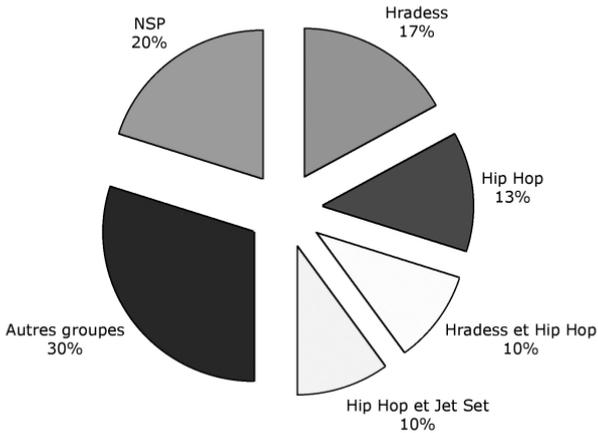
les jeunes lycéens interrogés sont par ordre décroissant chez les garçons (voir Fig. 1a) : les *Hradess* (30 %), les *Hip-Hop* (20 %), les *Jet Set* (10 %), les *Radjla* (10 %), ceux qui se reconnaissent dans les deux groupes de *Hradess* et de *Hip-Hop* en même temps (6,67 %) et ceux qui se reconnaissent dans les deux groupes *Jet Set* et *Radjla* à la fois (3,33 %) tandis que ceux qui s'identifient à d'autres groupes sont de 6,67 % ; nous trouvons, nonobstant, une proportion de 13,33 % de jeunes lycéens qui ne se sont pas décidés (NSP, « Je ne sais pas »).

Chez les filles, celles qui se reconnaissent en d'autres (sous-)groupes sont de 30 %, dans les *Hradess* 17 %, dans les *Hip-Hop* 13 % ; celles qui se sont prononcées pour les *Hradess* et les *Hip-Hop* à la fois sont 10 %, pour les groupes de *Hip-Hop* et de *Jet Set* en même temps 0 % aussi ; 20 % n'ont pas répondu à la question.

6. « On utilise également le terme "interview" emprunté à l'anglais, lui-même emprunté au français "entrevue". *Interview* est à l'origine utilisée dans le vocabulaire de la presse » (Berthier 2002 : 51).
7. L'interaction est « moins une situation où de l'information serait transmise qu'[...] un lieu social où une relation intersubjective et des objets de discours sont conjointement élaborés par les participants » (Mondada 2000 : 2).
8. Ce sont les quatre (sous-)groupes les plus visibles et les plus unanimement reconnus par les jeunes lycéens : les *Hradess* sont ceux qui s'assimilent à la culture Hard ; les *Hip-Hop*, ceux qui s'identifient à la culture Hip-Hop ; les *Jet Set*, ceux qui se reconnaissent dans la culture et l'univers marins et, enfin, les *Radjla* sont un (sous-)groupe qui se fait reconnaître par sa virilité et sa masculinité très spectaculaires.



*Fig. 1a : Affichage des identités selon le sexe :  
Réponses des garçons*



*Fig. 1a : Affichage des identités selon le sexe :  
Réponses des filles*

Ainsi, nous remarquons chez les deux sexes, à des degrés divers et parfois inégalitaires, la prédominance de certaines catégories (suggérées) : les Hradess, les Hip-Hop, les Jet Set, les Radjla ; alors que la catégorie Jet Set est absente chez les filles bien qu'elle soit adjointe à une autre catégorie (Hip-Hop), nous la trouvons en troisième position avec 10 % chez les garçons.

La lecture de ces données nous conduit à percevoir des configurations identitaires multiples, diverses et hiérarchisées au sein de l'espace public du lycée Amara-Rachid : les Hradess est la catégorie la plus en vue, la plus ostensible dans les réponses des garçons et à laquelle se trouvent associées parfois deux autres catégories, les Jet Set et les Hip-Hop ; les filles ont nettement tendance à se démarquer des garçons en voulant s'identifier à d'autres groupes ou sous-groupes que ceux qui sont proposés comme items qualifiants dans notre questionnaire et cela bien qu'une partie d'entre elles aient accepté de se reconnaître dans l'un des groupes légitimés (Hradess, Hip-Hop, Jet Set, Radjla). Le taux de non-reconnaissance (abstention) chez les filles est beaucoup plus élevé (20 %) que chez les garçons (13 %) : une hypothèse qui pourrait expliquer cet écart attitudinal serait que les garçons sont plus engagés que les filles aussi bien en matière de dénomination groupale et d'innovation lexicale qu'en ce qui concerne leur disposition à se regrouper en catégories groupales. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que ce sont les garçons qui procèdent à des actes auto- ou hétéro-dénominateurs de leurs groupes créant ainsi des entités groupales catégorisées, des catégories identitaires diverses. En effet, si les réponses à la question Q4 ont permis de révéler d'une part l'existence d'identités, de catégories identitaires lycéennes différentes (Hradess, HipHop, Jet Set, Radjla) reconnues à des degrés divers aussi bien par les garçons que par les filles et d'autre part la reconnaissance par identification ou non des jeunes lycéens dans lesdites catégories identitaires, d'autres catégories se laissent percevoir dans les discours des jeunes lycéens.

#### 4. LES MOTIVATIONS SOCIALES D'IDENTIFICATION / ALTÉRISATION DES JEUNES LYCÉENS

Si les jeunes lycéens d'Amara-Rachid se distinguent en s'agrégeant en groupes ou communautés différents et démarqués les uns des autres, les raisons et les motivations de cette différenciation diffèrent d'une catégorie identitaire à une autre. Ainsi, suite à leurs réponses à la question Q9 (*Selon vous, pourquoi ces groupes de jeunes lycéens se distinguent-ils ?*), et parmi les jeunes lycéens affiliés à la catégorie Hradess, 60 % se distinguent pour être à la mode, 20 % pour se faire remarquer et 20 % pour un autre motif. Chez ceux qui s'incorporent à la catégorie Hip-Hop, 50 % justifient leur démarcation par le besoin de se faire remarquer, 25 % pour être à la mode et 25 % encore pour autre chose. Dans la catégorie Radjla, 100 % justifient leur distanciation des autres pour la simple raison de revendiquer leurs droits ; les lycéens qui se regroupent sous la double catégorie Hradess et Hip-Hop se répartissent entre 66,66 % qui veulent se faire remarquer et 33,33 % qui veulent être à la mode. Même constat chez les lycéens qui

se réclament de la double catégorie Hip-Hop et Jet Set <sup>9</sup> alors que les lycéens qui ne se reconnaissent en aucune de ces deux catégories affirment leur identification à d'autres configurations identitaires et justifient leur positionnement démarcatif comme suit : 57,14 % pour ne pas rester en marge, 14,28 % pour revendiquer leurs droits et 28,57 % pour un autre motif (Fig. 2).

Catégorie identitaire	Motivations sociales d'identification / altérisation	Pourcentage	
		Par motivation sociale	Total
Hradess	Pour être à la mode	60 %	100 %
	Pour se faire remarquer	20 %	
	Autre	20 %	
Hip-Hop	Pour se faire remarquer	50 %	100 %
	Pour être à la mode	25 %	
	Autre	25 %	
Radjla	Pour revendiquer des droits	100 %	100 %
Hradess et Hip-Hop	Pour se faire remarquer	66,66 %	100 %
	Pour être à la mode	33,33 %	
Hip-Hop et Jet Set	Pour se faire remarquer	66,66 %	100 %
	Pour être à la mode	33,33 %	
Autre	Pour ne pas être à la marge	57,14 %	100 %
	Pour revendiquer des droits	14,28 %	
	Autre	28,57 %	

*Fig. 2 : Les motivations sociales d'identification / altérisation des jeunes lycéens.*

Ainsi, chacune des catégories identitaires se donne une ou des raisons pour justifier sa distinction des autres : les Hradess, les Hip-Hop, les Jet Set ainsi que ceux qui s'identifient à une double catégorie identitaire Hradess et Hip-Hop ou Hip-Hop et Jet Set affirment s'être

9. C'est-à-dire que 66,66 % se distinguent pour se faire remarquer et donc dominer sur la scène publique du lycée Amara-Rachid et 33,33 % pour être à la mode.

distingués pour deux motifs principaux : être à la mode et se faire remarquer. Cette justification va de pair avec un désir affiché de s'exhiber différemment sur la scène publique du lycée Amara-Rachid ainsi que nous le confirme ce jeune « Hardouss »<sup>10</sup> :

JLG2 : *hna l'Hradess nhabou dayman nkounou à la mode rak chayaf, la mode taa lhika*

« nous, les Hradess, nous voulons toujours être à la mode, tu vois, la mode occidentale »

Ce jeune garçon, tout en affirmant ostensiblement son identité « Hradess », déclare son engouement pour la mode en même qu'il insiste, de manière phatique « tu vois », sur l'aspect occidental, *taa lhika*, de sa propension à la mode laissant sous-entendre ainsi que les Hradess puisent leurs référents culturels à un fonds occidental. Les Radjla argumentent leur démarcation des autres groupes lycéens par le fait qu'ils revendiquent un ou des droits : droit à la domination des autres groupes, à la dominance sur la scène de l'espace public du lycée et à la reconnaissance légitimée en tant que catégorie identitaire fortement virile<sup>11</sup> cherchant à s'affirmer voire à s'imposer par tout un rituel de pratiques langagières, vestimentaires masculinisées à outrance ; témoin ce jeune garçon :

JLG3 : *yakhou shab Radjla bezaf waarine fi lhadra, labsa dialhom différente à la les autres... yakhou dayman homa yhabou ydominiw*

« mon frère, les Radjla ont une façon de parler très difficile et abrupte, leur habillement est différent des autres, ils veulent toujours dominer les autres lycéens »

Nous constatons bien chez les Radjla cette volonté tenace et permanente de tout dominer, *dayman homa yhabou ydominiw*, « ils veulent toujours dominer les autres lycéens » et cela à travers des modalités pragmatiques les unes vestimentaires, *labsa dialhom différente à la les autres*, « leur habillement est différent des autres », les autres énonciatives via une façon de parler monologique et raide, *waarine fi lhadra*, « une façon de parler très difficile et abrupte » en ce sens qu'elle exclut ou fait table rase de l'autre quel que soit son statut. En parallèle, les jeunes lycéens qui ne se reconnaissent en aucune des catégories identitaires Hradess, Hip-Hop, Jet Set ou Radjla s'identifient nonobstant à d'autres configurations identitaires non déclinées et cela soit surtout pour ne pas être à la marge, soit pour revendiquer leurs droits, soit pour un autre motif :

E : selon toi, pourquoi ces jeunes lycéens veulent-ils se distinguer ?

10. *Hardouss* est le nom donné à un jeune lycéen affilié à la catégorie Hradess.

11. Radjla se dit, en arabe dialectal, d'une personne qui est très (trop) virile et qui n'a peur de rien.

FI1 : *euh... pour être à la mode... bach ybaynou rohom* (« pour se faire remarquer ») *et je ne sais pas quoi*

FI2 : *non kayen* (« il y en a ») *qui se distinguent pour ne pas être à la marge des autres groupes, pour ne pas rester seuls, tu vois ?*

Cet extrait interactionnel expose les interventions de deux filles qui donnent chacune son avis sur les raisons de distinction des jeunes lycéens ; nous remarquons que l'aspect modal « pour être à la mode » revient toujours dans les énoncés des jeunes lycéens (filles ou garçons) pour motiver la différenciation. La marginalisation est un risque que ne veut courir aucun jeune lycéen car induisant des mécanismes d'exclusion, des difficultés d'insertion au sein de l'espace public du lycée « pour ne pas rester à la marge ». En définitive, il ressort de ce qui précède que chaque catégorie identitaire possède ses propres motivations situationnelles et dispositionnelles de distinction et de regroupement : les Hradess, les Hip-Hop et les Jet Set s'incorporent dans des groupes distincts en se fondant sur les critères de la mode et de l'exhibition de soi ; les Radjla se différencient des autres par leur parler pour revendiquer des droits alors que d'autres groupes dont le nom n'a pas été décliné se démarquent sur la scène publique du lycée Amara-Rachid pour se soustraire à la marginalisation.

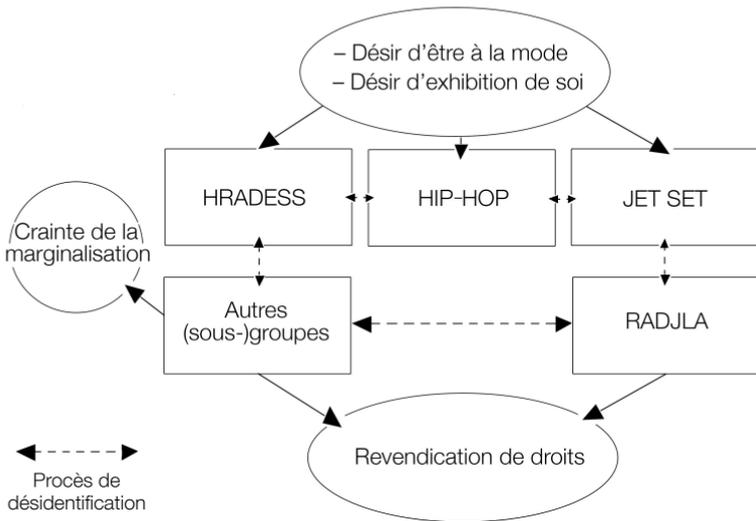


Fig. 3 : Mécanismes d'identification / altération des groupes de jeunes lycéens

## 5. LA THÉÂTRALISATION <sup>12</sup> DES IDENTITÉS JEUNES LYCÉENNES

Les jeunes lycéens affiliés à l'une des catégories identitaires citées (Hradess, Hip-Hop, Jet Set et surtout Radjla) cherchent toujours des stratégies de démarcation, de distinction en ayant recours à des modalités langagières pragma-énonciatives et symboliques diversifiées et variées. Souvent, les dits jeunes lycéens essaient d'exhiber, de mettre en scène tout ce qui est de nature à faire ressortir leur singularité propre, leurs particularismes intrinsèques. Ainsi, la théâtralisation intervient-elle en tant que mécanisme de représentation de soi face à l'autre, en tant que processus de spectacularisation donnant à voir, laissant se manifester des entités groupales mues par des rapports de conflits et/ou de connivence.

En effet, la différenciation et la distanciation des groupes par les diverses modalités théâtralisantes de (dés)identification qu'ils mobilisent fait de l'espace public du lycée Amara-Rachid « un espace intergroupe » fragmenté donnant à voir, via les interactions des jeunes lycéens qui s'y engagent, d'une part « un espace endogroupe » caractérisé par une uniformité vestimentaire et attitudinale se trouvant solidaire d'une homogénéité comportementale et, d'autre part, un « espace exogroupe » marqué par une variation et un écart aussi bien dans le costume porté que dans les attitudes et comportements adoptés.

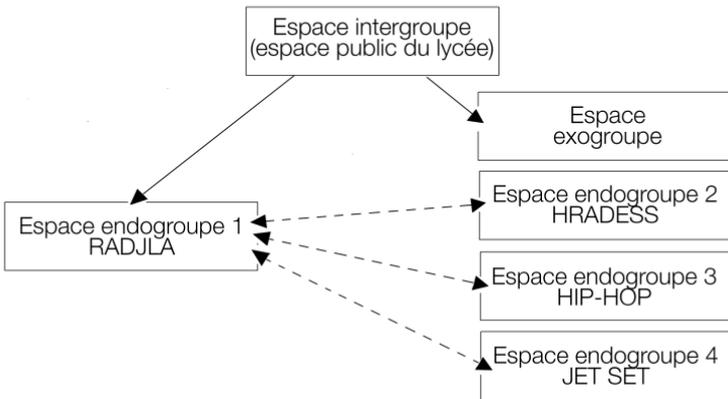


Fig. 4 : L'espace Radjla dans l'espace public du lycée Amara-Rachid.

Nous pouvons illustrer cette fragmentation de « l'espace intergroupe » par un schéma (Fig. 4) dans lequel est représenté le cas de

12. Le terme *théâtralisation* est entendu ici au sens de « donner à voir », « re-présenter », « mettre en scène » son identité, sa particularité intrinsèque à travers un ensemble constitué surtout de discours et de costumes au sein d'une ou plusieurs entités (sous-)groupales composées de jeunes lycéens.

l'espace endogroupe Radjla et ses rapports avec les autres espaces qui lui sont exogroupes : les Hradess, les Hip-Hop et les Jet Set.

Nous pouvons donc affirmer que chaque catégorie identitaire (Hradess, Hip-Hop, Jet Set et Radjla) investit un type d'habillement particulier par lequel elle se met en scène et théâtralise sa propre identité. Cela étant, nous pouvons dire que la théâtralisation des jeunes lycéens passe « par leur costume » (Lamizet 2004 : 86) et par l'adoption « d'une mode spécifique » (Barthes 1983 : 20). Cependant, nous n'oublions pas de signaler que la mode vestimentaire, cette modalité pratique, apparente et opérante de mise en scène de l'identité jeune lycéenne constitue « un système symbolique puissant de reconnaissance mutuelle, de distinction et de différenciation par rapport aux autres acteurs de l'espace public, et, enfin, d'investissement symbolique de l'identité » (Lamizet 2004 : 86).

## 6. PRATIQUES LANGAGIÈRES JEUNES ET MISES EN SCÈNE IDENTITAIRES

Les interactions des jeunes lycéens au sein de l'espace public du lycée Amara-Rachid s'offrent à une plasticité du positionnement interpersonnel et intergroupe et rendent compte de la capacité en discours des dits jeunes lycéens d'accentuer ou de réduire la différence ethnosociolinguistique et territoriale fondant leurs identités propres et cela par le biais d'un ensemble de pratiques langagières et pragma-énonciatives spécifiques qui, tout en leur permettant de s'interagir mutuellement, les donnent à voir au cours même du processus de leur identification / altérisation. Nous avons pu relever via des interactions de jeunes lycéens, dont la plupart ont la forme de conversations spontanées, un grand nombre de productions attestant de la réflexivité sur la langue et les identités, à l'intérieur d'un univers sociolinguistique où les repères sont à construire, à étayer, à renégocier en permanence du fait des caractéristiques de ce public jeune très hétérogène tant par ses milieux de socialisations que par l'origine socio-territoriale dont il se réclame. Qu'il s'agisse pour les jeunes lycéens de préciser des frontières, de délimiter des limites entre eux afin de s'agrèger ou se désagrèger en groupes ou en sous-groupes, leurs actes de langage sont théâtralisés, mis en scène soit de manière explicite ou ostensible, soit d'une manière explicitée/ostentatoire dans des espaces discursifs rendus propres à tel ou tel groupe par les acteurs lycéens qui les pratiquent et s'y reconnaissent.

L'analyse de notre corpus nous a permis de repérer des spécificités énonciatives qui sont (dites), en discours, propres à tel ou tel groupe de jeunes lycéens ; étant les plus en vue et ayant une visibilité consensuelle de la part des acteurs de l'espace public du lycée (les lycéens), les Hradess, les Hip-Hop, les Jet Set et les Radjla sont les

catégories identitaires auxquelles nous allons nous intéresser tant pour identifier leur logique discursive de (dés)affiliation identitaire que pour mettre en évidence l'appareillage énonciatif de théâtralisation mis en œuvre.

### 6.1 Les Hradess : une stylistique musicale cadencée

Les discours des jeunes lycéens tenus sur le (sous-)groupe les Hradess donnent à voir une catégorie identitaire ancrée profondément dans une culture musicale *hard* et, de ce fait, adoptant les stratégies discursives de cette affiliation occidentale (style musical violent, rock, rythme rapide, prosodie intensive...) :

E : est-ce *kayen* des groupes de jeunes lycéens distincts *hnaya fi* (« ici à ») Amara-Rachid ?

G1 : *ih, kayeni... kayen... bezaf*

« oui, il y en a beaucoup »

E : par exemple ?

G1 : *kayen* (« il y a »)... *Hradess, Hip-Hop...*

E : *bach mokhtalfine hado* (« par quoi se distinguent ») les groupes ?

G1 : *chouf khouya ala hsab manaraf ana les Hradess andhom labsa noire... ytabou la musique taa lhikalHard, rak chayaf kifach, homa yhabou ykaldouhom fi les chansons dialhom... tsibhom yahadrou belfort, belkhaf des fois matarafch wach rahom ygolou, rock n'roll rack faham lakliya...*

« Écoute, frère, d'après ce que je sais, les Hradess s'habillent tout en noir, ils écoutent la musique occidentale *hard*, tu vois ? ils les imitent dans leurs chansons, ils parlent d'une voix si criarde, si rapide que des fois tu ne peux pas comprendre ce qu'ils disent, *rock n'roll*, tu comprends ? »

Cet extrait nous permet de nous arrêter sur certaines modalités discursives mises en œuvre par les Hradess. En effet, après avoir reconnu l'existence de groupes distincts (les Hradess, les Hip-Hop), le jeune G1 procède à une catégorisation des Hradess ; en utilisant une expression emphatique *chouf khouya* par laquelle il veut attirer l'attention sur ce qu'il va dire, le jeune lycéen commence par donner les caractéristiques des Hradess tout en émettant une restriction subjective *a la hsab manaraf ana* « d'après ce que je sais », *andhom labsa noire* « s'habillent tout en noir ». Nous remarquons qu'ici l'habillement noir est perçu comme une marque distinctive spécifique aux Hradess selon les lycéens. En puisant à même la culture musicale *hard*, les Hradess imitent ou adoptent, *ytabou la musique taa lhika*, tout ce qu'il y a en elle de plus spécifiquement attirant et remarquable, *homa yhabou ykaldohom fi les chansons dialhom*. Ces chansons sont caractérisées par un style musical particulier, *yhadrou belfort* : une

énonciation forte, violente et très accentuée aux scansionnements si rapides et furtives *belkhaf* que l'intercompréhension avec les Hradess risque de s'abolir *des fois mataarafch wach rahom ygolou*. En les confondant dans le mouvement *rock n'roll, rak faham lakliya*, « tu comprends ? », le jeune garçon donne toute la stylistique énonciative des Hradess.

## 6.2 Les Hip-Hop : Le rap comme stratégie énonciative et identitaire

En s'identifiant à la culture hip-hop, le groupe Hip-Hop s'en imprègne (par l'adoption d'un ensemble de motifs qui symbolisent la culture hip-hop) tout en lui faisant subir quelques accommodations, quelques réajustements au contexte du lycée<sup>13</sup> ; ces modélisations touchent surtout l'aspect musical et plus particulièrement la dimension énonciative qui n'obéit plus « aux protocoles euphémistiques » (Melliani 2002 : 4). En effet, les représentations véhiculées par les discours épilinguistiques des jeunes lycéens nous donnent à voir des visions stéréotypées voire caricaturales car très influencées, surdéterminées et induites même par la caractérisation médiatique :

E : est-ce *kayen hnaya fi* (« qu'il y a au ») lycée des groupes distincts ?

FI1 : *oui, bien sûr*

E : tu peux les citer ?

FI1 : *euh... ben il y a les Hradess, les Hip-Hop... il y a aussi un groupe qu'on appelle Jet Set... v'là...*

E : bon... comment ces groupes-là se distinguent ?

FI1 : *kima les Hradess... ils s'habillent tous en noir, ils écoutent la musique hard et les Hip-Hop hadok (« ceux-là ») ils sont des rappeurs ils parlent ensemble et très vite... ils font beaucoup de gestes quand ils chantent hnaya fi (« ici au ») lycée*

FI2 : *et ils rappent comme le rap de l'Europe.*

Nous avons dans cet extrait interactionnel des éléments significatifs sur les Hip-Hop : ils adoptent le rap, *les Hip-Hop hadok ils sont des rappeurs*, une parole reflétant leurs aspirations à l'universel en s'identifiant à leurs congénères occidentaux ; sur le plan langagier, ils ont un rythme musical très cadencé et mouvementé corrélatif d'une diction rapide et très volubile « ils parlent ensemble et très vite » ; remarquons et arrêtons-nous ici sur cet « ensemble » qui fait sens et spectacularise d'autant plus les rappeurs Hip-Hop qu'il est un indicateur de collectivité exprimant ce désir de rassembler, d'absorber en une seule parole, en une diction « l'ensemble » des paroles des

13. Ces « remaniements » affectent aussi bien l'unité thématique par le fait que les thèmes sont locaux : chômage, injustice sociale, amour, etc., que l'unité linguistique : les rappeurs font l'alternance codique entre l'arabe dialectal, le français, l'anglais et parfois même le kabyle.

rappeurs. Nous avons, par conséquent, ici une volonté identitaire explicitée ostentatoirement de se fondre, de s'identifier à un seul groupe, les Hip-Hop, en l'occurrence. Conjuguant le verbal au posturo-gestuel, les rappeurs se distinguent sur l'espace intergroupe du lycée Amara-Rachid par une gesticulation intense et intensive qui accompagne leurs chansons, *ils font beaucoup de gestes quand ils chantent hnaya fi lycée*. Cette gestualité met en scène une parole rythmée, scandée et portée par l'ensemble des membres du groupes sur la scène de l'espace public du lycée, créant ainsi un « effet de théâtre »<sup>14</sup>. En disant *quand ils chantent hnaya fi lycée*, la jeune FI1 délimite un espace rendu propre ou vécu ou perçu comme tel par les rappeurs lorsqu'ils se donnent en spectacle au sein du lycée ; l'intervention de la jeune FI2, tout en approuvant les dires de FI1, fait ressortir cette affinité stylistique, rythmique assimilant le rap des Hip-Hop lycéens au modèle européen, *et ils rappent comme le rap de l'Europe*. L'absence d'espaces réels de pratique musicale et d'affirmation de soi se trouve contrebalancée par la création « d'espaces d'invention », « d'interstices » « où peut s'élaborer une culture de la marge (d'outsiders) proprement dite » (Melliani 2002 : 6). En se créant leurs propres espaces discursifs (de rap), les Hip-Hop confèrent à leur culture importée une certaine performativité et lui enlèvent en même temps « le caractère quelque peu virtuel et relativement utopiste de la culture Hip-Hop en Algérie » (*ibid.*).

### 6.3 Les Radjla : la verlanisation<sup>15</sup> comme pratique identitaire

Groupe ou sous-groupe se voulant dominant sur la scène publique du lycée Amara-Rachid, les Radjla s'autorisent d'une virilité très affichée et spectacularisée par une pratique langagière spécifique.

E : Est-ce *kayen* des groupes de jeunes lycéens distincts et différents *hnaya fi lycée* ?

G11 : *ih... kayen bezaf* (« oui, il y en a beaucoup »)

E : tu peux me donner des exemples ?

G11 : *kayen par exemple Hard... Hip-Hop...*

G12 : *kayen tanik shab Radjla yakhou... hadok li djaybinha kichorl homa les forts hnaya fi lycée*

« il y a aussi les Radjla, frère, ceux qui se prétendent être les plus forts ici au lycée »

E : *kifach forts ?* (« comment ça, forts ? »)

14. Par cette expression calquée sur celle créée par Barthes « effet de réel », nous voulons signifier justement ce rapprochement qui pourrait s'opérer entre la scène publique du lycée et la scène artificielle sur laquelle jouent les acteurs du théâtre.
15. Par ce terme, nous entendons simplement cette action faite sur le système de la langue qui se caractérise par l'inversion des syllabes ou des phonèmes d'un terme.

GI2 : *kichorl hadrathom khchina...*

« comme si leur façon de parler était abrupte »

GI1 : *chouf yakhou... hadok... wahad mlayafhamhom... parce que yahadrou balmakloub...*

« Écoute, frère, ceux-là personne ne les comprend parce qu'ils parlent à l'envers »

E : *balmakloub ?* (en verlan ?)

GI1 : *ih... balmakloub, par exemple kayen wahad lgroupe hnaya... min Ben Aknoun au lieu ygolo... « ya abd chaftou hada » ygolo... « ya bad atchou daha »*

« oui, en verlan, par exemple, il y a un groupe ici de Ben Aknoun au lieu de dire hé ! frère t'as vu celui-là ? ([...] il dit cela en verlan) »

Les Radjla sont catégorisés comme ceux qui se donnent l'impression d'être les plus forts sur la scène du lycée : *shab Radjla yakhou... hadok li djaybinha kichorl homa les forts hnaya fi lycée*. Notons l'emploi de ces particules de distanciation énonciative *hadok*, « ceux-là », *kichorl*, « comme si », qui connotent négativement les Radjla, lesquels deviennent mal perçus des autres, presque indésirables, et sont cantonnés dans une sphère marginale ; d'où, selon nous, leur caractère trop viril et quasi masochiste par lequel ils veulent convertir leur infériorité marginale en supériorité groupale. Le caractère énonciatif abrupt de la façon de parler des Radjla (GI2 : *kichorl hadrathom khchina*) est corrélativement lié à une pratique linguistique hors-norme car affectant la structure essentielle de l'arabe dialectal qui se trouve, ainsi, verlanisé, *chouf yakhou... hadok... wahad mlayafhamhom... parce que yahadrou balmakloub...* La verlanisation de l'arabe dialectal bloque la communication avec les Radjla et crée des obstacles : *wahad mlayafhamhom* ; en même temps qu'elle est une stratégie discursive déployée par ce groupe pour se défendre contre toute volonté de pénétration de leurs espaces privés par les autres groupes, la verlanisation est également une technique d'agression en ce sens que les Radjla subvertissent la norme de l'arabe dialectal et se construisent leurs propres normes déviantes. Ainsi,

on peut mettre l'accent sur les stratégies de défense et d'agression ; en ce sens les procédures du verlan agissent comme des mécanismes de subversion linguistique et de construction de normes déviantes. (Basier & Bachman 1984 : 184)

En donnant un exemple de verlanisation, GI1 cite une phrase en arabe dialectal produite par un groupe de jeunes lycéens affiliés à la catégorie Radjla, *par exemple kayen wahad lgroupe hnaya... min Ben Aknoun au lieu ygolo... « ya abd chaftou hada » ygolo... « ya bad atchou daha »*. Arrêtons-nous sur cette expression verlanisée. Nous remarquons les inversions suivantes : *abd* → *bad*, *chatou* → *tchou*,

*hada* → *daha*, alors que la particule d'apostrophe *ya* est restée telle quelle.

Dans *abd* → *bad*, nous observons qu'il y a la voyelle [a] uniquement qui vient s'intercaler entre les deux consonnes [b] et [d].

Dans *chatou* → *atchou*, la syllabe [ja] est inversée en [atʃ] et la syllabe [tu] en [tʃu] ; ainsi le phonème [ʃ] qui occupait la première position dans le lexème *chatou* est-il déplacé pour se trouver adjoind au phonème [u] qui est, lui, maintenu à sa place (dernière position) ; le phonème [a] est décalé à la première place alors que le phonème [t] est déporté à la deuxième.

Dans *hada* → *daha*, il y a inversion des syllabes : la première syllabe [ha] devient la seconde et la seconde [da] prend la place de la première. Nous constatons que la verlanisation, dans cette expression en arabe dialectal, touche aussi bien au nom *abd*, à l'adjectif démonstratif *hada* qu'au verbe *chatou*.

Cet exposé formel du mécanisme de la verlanisation utilisée par les Radjla atteste de leur capacité à agir sur le système linguistique et à le dévier de façon à créer leur propre code qui, tout en assumant des fonctions crypto-ludiques, assure aux membres du groupe une cohésion positive, « une affirmation de groupe et au-delà, une tentative d'élaboration identitaire » (Basier & Bachman 1984 : 184). En ayant recours à la verlanisation, les Radjla s'en font une ressource langagière qui leur permet « un langage de clôture, certes, mais aussi un instrument de reconnaissance » (*ibid.*) et cela par l'encodage qui n'est déchiffrable que par les seuls initiés et leur offre l'occasion de se distancier, de se démarquer des autres groupes au sein de l'espace intergroupe du lycée Amara-Rachid.

#### 6.4 Les Jet Set : La thématique en tant que forme socio-langagière de mise en scène identitaire

Reconnus et légitimés en tant que catégorie identitaire au sein de l'espace public du lycée Amara-Rachid, les Jet Set n'ont pas fait l'objet de spécification singulièrement énonciative ou pragmatique ; les discours tenus par les jeunes lycéens sur ce groupe font état d'une certaine individuation sociolinguistique basée, outre la dimension vestimentaire, sur une pratique langagière marquée par une thématique ayant trait à l'univers marin. L'auto- ou l'hétérocatégorisation des Jet Set rend compte d'une récurrence du champ lexical de la mer : pêche, poisson, filet, marins, chalutier, port, baignade, nager, plage, etc., comme le confirme cette jeune fille :

F2 : *moi, je sais que les Jet Set sont des types qui parlent tout le temps de la mer, la pêche... l'flayak et je sais pas quoi... donc... v'là... ils adorent raconter ces trucs entre eux hnaya bezaf... fi lycée... hta win talga groupe hakda qui parle à la mer ça veut dire que c'est un groupe taa Jet Set...*

La jeune fille F2 se met à catégoriser les Jet Set par des traits thématiques qui les rendent identifiables sur la scène publique du lycée : *les Jet Set sont des types qui parlent tout le temps de la mer, la pêche... lflayak...* : une thématique qui concerne l'univers marin et tout ce qu'il y a en lui de plus spécifiquement remarquable : la pêche, les embarcations. Ce sont, par conséquent des pratiques et des phénomènes quotidiens de la vie maritime qui sont rendus publics, manifestés, après être appropriés par les Jet Set, à travers des pratiques langagières hautement dominées par un lexique relatif à la mer, très inscrites dans la durée, *tout le temps*, attestant, de la sorte, d'une forte volonté d'identification et d'assimilation à la gent maritime et (dé)marquant, par là même, un espace discursif propre aux Jet Set, au sein de l'espace intergroupe du lycée.

La thématique de l'univers marin est si indissociable, dans le discours épilinguistique de F2, de la catégorie Jet Set, que le seul fait d'évoquer des éléments synecdotiques de la mer, *filet, flayak, etc.* par un acteur de l'espace public du lycée permettrait une reconnaissance et installerait un processus d'identification, *hta win talga groupe hakda qui parle de la mer ça veut dire que c'est un groupe taa Jet Set...* Cela prouverait que les thèmes pourraient constituer des traits identificatoires de théâtralisation en ce sens qu'ils circonscrivent des espaces discursifs propres au sein du lycée Amara-Rachid et inscrivent une dialectique d'identification / altérisation des lycéens.

Ainsi, chaque catégorie identitaire met en œuvre ou met en scène une stratégie discursive spécifique à elle : les Hradess font appel à une énonciation marquée par une certaine rythmicité rapide, violente, inspirée de la stylistique hard ; les Hip-Hop recourent au rap comme une parole fusionnant les individualités en un tout, « un ensemble » caractérisé par l'adoption d'un genre musical importé, certes, de la musique Hip-Hop et rock mais réajusté et contextualisé selon les spécificités locales de l'espace intergroupe ; les Radjla affichent leur virilité en créant des normes déviantes comme le procédé de la verlanisation qui, tout autant qu'il les maintient dans une certaine marginalisation (encodage cryptique), leur permet une reconnaissance réciproque, une visibilité accrue et théâtralisée par le code identitaire créé alors que, en fin, les Jet Set se donnent en spectacle, au sein de l'espace public du lycée, en créant/pratiquant des espaces discursifs identifiables et reconnaissables à la seule intensité thématique relative à l'univers de la mer.

## CONCLUSION

Nous avons pu montrer que l'identité jeune lycéenne n'est pas une donnée du terrain mais, bien au contraire, une construction sociale et interactionnelle, en discours du moins, mue par une dynamique représentationnelle fondant les rapports et les interrelations des jeunes

lycéens dans l'espace intergroupe au sein de l'espace public du lycée Amara Rachid ; la dite identité jeune est diversement motivée et légitimée par les groupes de jeunes lycéens et cela suivant leur tendance catégorielle et leur configuration identitaire.

Nous avons pu, également, mettre en évidence les stratégies et les tactiques mises en œuvre par les groupes de jeunes lycéens pour mettre en scène leurs identités ; ainsi, chaque catégorie identitaire inscrit sa particularité, sa singularité dans un registre de démarcation et sélectionne, par conséquent, la modalité (vestimentaire, corporelle, énonciative) la mieux phénoménologiquement pertinente afin d'exhiber son identité et de se l'approprier.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACHMAN Christian, LINDENFELD Jacqueline et SIMONIN Jacky, 1981, *Langage et communication sociales*, Paris, Hatier-Credif.
- BARTHES Roland, 1967, *Le Système de la mode*, Paris, Seuil.
- BENSALAH Amina et JOSEPH Vincent, 2004, « La fonction humoristique du "mixlangue" dans le parler des jeunes Algérois. Détournement et innovation linguistique », dans Dominique Caubet, Jacqueline Billiez, Thierry Bulot et Catherine Miller (éds), *Parlers jeunes. Ici et là-bas (Pratiques et représentations)*, Paris, L'Harmattan, p. 149-172.
- BERTHIER Nicole, 2002, *Les Techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- BUFFET Laurence, 2003, « Les différences sexuelles de l'accès à l'espace urbain chez les adolescents de banlieues défavorisées », dans *Concentration et ségrégation. Dynamiques et inscriptions territoriales. XXXIV<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF, Lyon 1, 2 et 3 septembre 2003*, <http://asrdlf2003.entpe.fr/pdfpapiers/B5/31.pdf>
- BULOT Thierry, 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : L'Altérité définie ou L'Étranger est une personne », dans *Diversité LanguesVI. Télé Université du Québec*, <http://www.telug.quebec.ca/diversité>.
- BULOT Thierry, 2004, « La double articulation de la spatialité urbaine : espaces urbanisés et lieux de ville en sociolinguistique », dans *Lieux de ville et identité*, Paris, L'Harmattan : 113-146.
- BULOT Thierry, 2007, « Vous avez dit "jeunes" ? Oui j'ai dit "populaire". Les parlers jeunes comme objet de recherche. Synthèse », dans *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, Saint-Denis-de-La-Réunion, Université de La Réunion et Paris, L'Harmattan, p. 11-23.
- CALVET Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET Louis-Jean, 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville », *Revue de l'Université de Moncton*, XXXVI-1, p. 9-30.

- CANUT Cécile, 2001, « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, *Langues déliées*, p. 1-7 (<http://etudesafricaines.revue.org/document101.html>)
- CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, n° 11, p. 3-33.
- CICCHELLI Vincenzo, 2001, « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et prévisions*, n° 65 : 15-18.
- GASQUET-CYRRUS Médéric, 2004, « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », dans *Lieux de ville et identité. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, Paris, L'Harmattan, p. 31-70.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LAMIZET Bernard, 2004, « Y a-t-il un parler jeune ? », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 9 (Rennes, Presses Universitaires de Rennes), p. 75-98.
- MELLIANI Hadj, 2002, « Culture planétaire et identités frontalières. À propos du rap en Algérie », *Cahiers d'études africaines*, XLII-4, n° 168, p. 763-776.
- MONDADA Lorenza, 2000, « La compétence de catégorisation : procédés situés de catégorisations de ressources linguistiques », dans *Notions en question*, n° 4, École Normale Supérieure Fontenay-Saint-Cloud et Université de Bâle, ENS Éditions, p. 81-101.
- RIPOLL Fabrice et VESCHAMBRE Vincent, 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », dans Yves Jean et Christian Calenge (éds), *Lire les territoires*, Tours, Publications de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 261-288.
- TIZON Philippe, 1996, « Qu'est-ce que le territoire ? », dans Guy Di Méo (éd.), *Les Territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, p. 17-34.
- Trimaille Cyril, 2004, « Études de parlers de jeunes urbains en France. Éléments pour un état des lieux », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 9 (Rennes, Presses Universitaires de Rennes), p. 99-132.
- WALTER Henriette, 1987, « Intérêt et limites des questionnaires pour étudier le français oral », *Présence francophone*, n° 31, p. 31-43.

LE *VARIAMINANANA*  
 OU LE DISCOURS MIXTE FRANCO-MALGACHE :  
 INFLUENCES DU CONTEXTE BI-PLURILINGUE  
 ENQUÊTES SUR UNE POPULATION ESTUDIANTINE  
 À ANTANANARIVO

Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA,  
 Maître de conférences,  
 Université d'Antananarivo, Madagascar

L'histoire que Madagascar a traversée a posé une situation sociolinguistique complexe. Les pratiques et les représentations des langues en présence ont évolué suivant les places que ces dernières ont occupées – ou qu'on leur a imposées. Notre objectif est d'analyser l'articulation entre dynamique linguistique et sociale en mettant en évidence les influences et les enjeux du contexte bi-plurilingue. Le corpus étudié est constitué de données d'enquêtes de 2004, croisées à des discours enregistrés en 2007, auprès d'une population estudiantine. Une présentation du contexte malgache nous permettra de cadrer notre analyse consacrée aux pratiques et valeurs du *variaminanana*, forme de discours mixte à Madagascar.

1. LE CONTEXTE :  
 UNE SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE COMPLEXE

1.1 Langues et enjeux politiques

Malgré un discours politique ambiant qui va dans le sens du *plurilinguisme* (acception généraliste de coexistence de plusieurs langues dans une société) – considéré comme un des éléments du développement –, la maîtrise de deux ou plusieurs langues par la totalité des Malgaches est loin d'être effective. Madagascar a opté officiellement pour le plurilinguisme depuis la révision de la Consti-

tution par la loi constitutionnelle n° 2007-001 du 27.04.07. Désormais, selon l'art. 4 des principes fondamentaux de ce texte, l'anglais – auparavant ayant statut de langue étrangère dans le système éducatif – est promu langue officielle au même titre que le malgache et le français.

Le statut et la place des langues à Madagascar, comme dans de nombreuses sociétés (Calvet 1987), ont été toujours au centre d'enjeux politiques importants ; ainsi, les changements de régimes s'accompagnent, dans la plupart des cas, de changements de politique linguistique. Si la période de la colonisation a imposé une diglossie franco-malgache suivant la logique coloniale, les problèmes de langues, ou de variétés linguistiques, se posaient déjà au temps des Royaumes. Une diglossie malgache-malgache préexistait ainsi à la diglossie infligée par la politique d'assimilation linguistique et culturelle de la France, même si elle n'a pas été vécue de la même façon par les Malgaches.

Ceci étant, la prégnance du français et sa place par rapport au malgache frappé d'interdit par la lettre circulaire du Général Galliéni du 8 octobre 1896, ont engendré des représentations ressenties de manière conflictuelle par de nombreux Malgaches, il n'y a pas longtemps encore. Le rapport aux langues était ainsi complexe. D'un côté, un lien fort liait l'individu au malgache, sa langue première, un lien identitaire – *teny* (« langue ») proche du *tany*, du *tanindrazana* (« pays des ancêtres ») –, mais en parallèle, une dévalorisation de cette langue est constatée sur plusieurs décennies. D'un autre côté, le français gagnait du terrain, se valorisait par son articulation à l'administration et à l'école. Ainsi, on l'associait volontiers au savoir, au pouvoir, au développement...

### 1.2 *Le malgache, les malgaches ?*

Malgré la politique de malgachisation du système éducatif, dans les années soixante-dix – à travers l'utilisation du malgache comme langue d'enseignement et la malgachisation du contenu –, les représentations linguistiques n'ont pas réellement changé. Elles se sont plutôt renforcées. L'urgence de poser une politique indépendante de l'ancienne colonie, le désir de retrouver ses racines dans et par l'utilisation de la langue – élément identitaire incontestable – mais également le désir de démocratiser l'enseignement ont motivé sans doute l'application hâtive de cette politique. Ainsi, des faiblesses indéniables ont été source d'échec : problèmes d'infrastructures pour accueillir les milliers de scolarisables, de matériel didactique, de formation des maîtres capables d'enseigner en malgache, de la langue malgache elle-même longtemps pensée dans son unicité et non dans ses variétés linguistiques...

Le singulier pour désigner cette langue montre les considérations qui y sont attachées : *le* malgache au détriment de *les* malgaches,

même si dans son usage quotidien, la population a conscience de parler une variété particulière. Par ailleurs, la relative intercompréhension existant entre dialectes confirme l'existence d'un noyau du système que l'usager pourrait associer aisément à une unicité de la langue. Néanmoins, le problème se pose dès que l'on essaie de se confronter à l'idée d'une langue pure. Puisque la langue malgache en tant que telle n'existe qu'à travers les variétés qui la constituent, quelle variété présenterait les critères de cette *pureté*? Ce dernier problème a même été à la base du conflit entre *Merina* – habitants des Hautes-Terres – et *Côtiers*, habitants des Côtes, dans les années soixante-dix - quatre-vingt. Le choix de la variété à adopter a soulevé des remises en question du rapport social. Les populations des Côtes ont appréhendé la *mérinisation* du pouvoir puisqu'on associait souvent le malgache officiel au parler *merina*.

Ainsi, la politique qui projetait de faire de *la langue malgache* la langue d'enseignement s'est heurtée à la difficulté de choisir parmi une vingtaine de dialectes, si bien qu'on a créé une variété de malgache officiel qui n'est le parler d'aucun groupe et serait idéalement le continuum des variétés existantes. Comme on peut l'imaginer, la plupart des Malgaches (enseignants, élèves, parents) ne se sont pas reconnus dans cette langue d'enseignement. Le résultat a été le retour à l'utilisation du français dans le cadre de l'enseignement, par la décision n° 1001/90 du 1<sup>er</sup> octobre 1990.

\*

Dans un autre aspect du rapport aux langues, parler de la langue malgache à Madagascar ravive souvent des sentiments ambivalents. La langue étant un élément identitaire fortement marqué (par soi, par l'appartenance au groupe, par le passé du pays, par l'enracinement à la terre...), qu'en parler relève souvent d'une certaine violence symbolique (dans le sens de Bourdieu). L'imaginaire de l'individu la situerait aisément dans les grands paradigmes qu'on remet difficilement en question et dont on n'a même pas besoin de discuter. Élément identitaire en tant que Malgache que ce dernier partagerait bien avec un autre Malgache dans un contexte étranger, probablement, là où on ressent le plus le besoin de s'affirmer. Ailleurs, dans un autre contexte, la langue aurait une autre valeur identitaire, celle de l'ethnie que l'on fait valoir face à un autre Malgache, *différent* de soi.

Ces dimensions sont souvent occultées dans les présentations sociolinguistiques du pays. Alors que cette question centrale devrait être prise en compte dans les projets d'aménagement linguistique et les éventuels changements apportés à la politique linguistique puisqu'elle reflète le rapport de l'individu à la langue, à l'idéologie d'une langue pure, d'une part et d'autre part, à des représentations (accep-

tées ou revendiquées, de manière consciente ou non) de l'existence de la variation linguistique.

### 1.3 Bi-plurilinguisme

Les années quatre-vingt-dix et début des années deux mille ont vu la relance de la langue française dans le système éducatif. De nouvelles écoles d'expression française fleurissent partout pour répondre à la demande sociale : *ratrapper* les années de malgachisation, présentées de manière péjorative et (ré)apprendre et (ré)utiliser le français – notamment à et par l'école. En effet, comme le souligne Bavoux (1994 : 87), « l'école n'a fait qu'aggraver le fossé qui sépare la bourgeoisie francisée du reste de la population ».

Des réformes se sont succédé dans le système éducatif, allant de pair avec de nouvelles politiques linguistiques. Du bilinguisme, on passe au plurilinguisme avec l'introduction de l'anglais dès la quatrième année de scolarité et sa promotion comme troisième langue officielle. Parallèlement, une revalorisation de la langue nationale est opérée à travers sa réutilisation comme moyen d'enseignement dans le primaire. Ces réformes s'inscrivent dans le projet *Éducation pour tous*, mis en place depuis quelques années et dont la dernière a été appliquée, dans certaines écoles, lors de la rentrée scolaire 2008-2009.

Plurilinguisme effet de mode (thème très prisé dans les discours et les recherches), plurilinguisme effectif (réponse à nuancer), plurilinguisme effet de la mondialisation économique et sociale, discours dominant dans la société ? Le plurilinguisme est prôné par la politique d'État, appliqué dans les écoles – du moins par les plus réputées –, rencontré dans le monde professionnel et véhiculé par les classes favorisées. Un discours qui laisse entendre que la maîtrise des langues, notamment des langues officielles, constitue un marquage social discriminant ceux qui ne l'ont pas.

Il en résulterait l'hypothèse suivante : la pression sociopolitique aboutirait à un pourcentage élevé de plurilinguisme. Or, le terrain démontre le contraire. Malgré le manque de données, les sociolinguistes malgaches (Randriamasitiana 2004 et Rabenoro 2006) évaluent à 83,61 % de la population les monolingues malgachophones ; et d'après les estimations du Haut Conseil de la Francophonie en 2003, 0,57 % de la population est francophone et 15,82 % sont francophones partiels. Ces chiffres sont encore à nuancer puisqu'ils ne rendent pas compte de l'usage effectif des langues à l'oral et à l'écrit. En outre, la population jugée monolingue est exposée, de manière quotidienne, au français – et aux autres langues – par le biais des médias accessibles dans certaines zones rurales. Ceci dit, on s'accorde à dire que le pourcentage d'un plurilinguisme – ou d'un bilinguisme – effectif reste

faible (Randriamasitiana 2004, Rabenoro 2006, Rasoloniaina 2003 et 2004).

Le contact de langues signifierait-il conflit ? Si des langues non maternelles présentent des enjeux importants au niveau de l'accès au savoir, au monde de la profession, au développement, leur non-maîtrise engendre une certaine insécurité linguistique. Ainsi, on penserait le contact de langues sous l'angle d'une diglossie multiple (diglossie au sens de Fishman 1967), ou de triglossie ou de quadriglossie (Tabouret-Keller et Gardner-Chloros 2008) dans la mesure où trois langues et des variétés linguistiques se superposent (anglais, français et malgache, ce dernier avec ses variétés linguistiques), ou même de polyglossie. Toutefois, comme le remarque Caubet (2003 : 71) à propos de la situation des langues au Maghreb, « ceci ne permet pas de rendre compte d'une complexité qui ne peut pas se réduire au plan linéaire ». S'il ne s'agit pas de comparer les situations maghrébines et malgache, il faudrait par contre se demander comment ces notions considèreraient la variabilité des pratiques et des représentations, et les résultats du contact entre ces langues ? Elles prennent en charge sans doute « la hiérarchisation des espaces corrélés aux langues et/ou aux parlers » mais laissent de côté « la dynamique créative entre les langues en présence » (Bulot 2003 : 106).

C'est sous ces questionnements que nous adoptons la notion de *situation linguistique complexe*, notion générale mais ayant le mérite de rendre compte de la dynamique de la réalité, et nous permettant, par la même occasion, d'aborder la question du contact de langues, le *variaminanana* à Madagascar.

## 2. LES PRATIQUES DU *VARIAMINANANA*

Les sociolinguistes malgaches partent d'une typologie du *variaminanana* basée sur l'importance des séquences dans les deux codes. Rasoloniaina étudie le *variaminanana* des marchands de Tanjombato comme relevant de l'emprunt (Rasoloniaina 2003, 2004) et celui des individus bilingues comme les Malgaches de Paris de première génération qu'elle associe à l'alternance codique. Quant à Rafitson, elle ramène sa classification à quatre : recours à l'emprunt et trois formes d'alternance codique (dominance malgache, dominance française, équilibrée) (Rafitson 1992). Ainsi, le *variaminanana* se présente sur un continuum caractérisé par une certaine variabilité allant de l'emprunt au phénomène d'hybridation.

Pour notre part, nous nous baserons sur la typologie suivante :

- recours à l'emprunt de parole ou xénisme <sup>1</sup>,

1. Le xénisme (Deroy 1980) est différent de l'emprunt : le mot garde sa valeur étrangère alors qu'avec l'emprunt, il est intégré dans la langue d'accueil.

- alternance variable de séquence dans les deux langues, ou énoncés mixtes,
- recours à des formes hybrides.

Certaines parties des séquences sont identifiables comme appartenant à la langue X ou Y, d'autres sont difficiles à classer puisqu'elles seraient le fruit d'une hybridation. Voici quelques exemples de notre corpus <sup>2</sup> en 2007.

### 2.1 *Variaminanana* par le recours au xénisme

- (1) *Amin'zao fiainana tsy en sécurité zao / dé za alo pour mitsy oe ampiarina eto Madagasikara ny peine de mort*  
« dans cette vie sans sécurité / je suis vraiment pour qu'on applique à Madagascar la peine de mort »
- (2) *isika koa aty ampianarana lasa be recherche atao be*  
« nous ici en classe on a de plus en plus de recherche à faire »

Dans une certaine mesure, on peut considérer (1) et (2) comme des énoncés malgaches avec insertion de groupe de mots français. Pour garder la valeur étrangère des insertions, elles sont prononcées souvent dans leur langue d'origine.

### 2.2 *Variaminanana* par alternance variable de séquence dans les deux langues ou énoncés mixtes

- (3) *ça va fa somary voan'ny sery*  
« ça va mais un peu grippé »
- (4) *tsy zany fa caché lé<sup>3</sup> numéro*  
« c'est pas ça mais le numéro est caché »
- (5) *Ireo rehetra ireo no mitambatra no miremettre en cause an'io liberté d'expression io / Izao anie ny liberté d'expression dia isan'ny critère de base ideterminena fa démocratique ny firenena iray / nefa itanao fa eto Madagasikara dia bafœna io zavatra io / donc impossible no iafirmena fa démocratique isika / donc c'est à nous de juger la situation*  
« tout cela se réunit pour remettre en cause cette liberté d'expression / actuellement la liberté d'expression est un critère de base pour déterminer si un pays est démocratique / par contre tu vois à Madagascar que cette chose est bafouée / donc il est impossible d'affirmer que nous sommes démocratiques / donc c'est à nous de juger la situation »

L'alternance se présente de différentes manières : une séquence en français et une autre en malgache (3). Il s'agit d'une alternance co-

2. Transcription du malgache oral.
3. Forme orale du déterminant malgache *ilay* et non changement phonique du déterminant français *le*. Les deux sens sont proches, ce qui est encore facilité par le rapprochement des formes.

dique dans son sens le plus usuel, sans que l'une ou l'autre langue soit modifiée grammaticalement. Les deux séquences sont identifiables par rapport à leur appartenance respective à X et Y. Dans l'exemple (4), les séquences sont alternées, cependant, la première en malgache et la deuxième en français sont basées sur la même structure phrastique malgache. Le cas (5) nous permet de voir un autre type d'alternance qui relève du continuum. Les trois types de *variaminanana* s'y retrouvent : xénisme, alternance et mots hybrides.

### 2.3 *Variaminanana* par hybridation

- (6) *gravy* « grave », *pointura* « peinture », *biara* « billard »
- (7) *misadapta*, *mitchaty*, *misurfa*, *mikontra*, *nibip*
- (8) *ideterminena*
- (9) *konsiderena*
- (10) *seziseo*
- (11) *mahajeune*, *mistyl*
- (12) *povoarany*
- (13) *point's*, *radem*, *kôzy*

Loin de garder leur caractère étranger (cas des xénismes), les mots hybrides sont tiraillés entre les deux langues : des mots français malgachisés au point d'acquérir des caractéristiques morphologiques de la langue d'accueil. Pour les verbes, le verbe français est croisé à un morphème verbal malgache, accompagné indifféremment d'une prononciation en français *nibip* ou en malgache *mitchaty*, *misadapta*. Ainsi, les verbes deviennent des radicaux qui vont s'adapter à tous les temps et voix possibles du malgache. Suivant l'analyse linguistique de Rasoloniaina (2003 : 109-110), nous rencontrons différentes possibilités de dérivation du verbe :

- la voix active, pour le temps présent, futur et passé : *mi-*, *hi-*, *ni-* (7) : *Misadapta* composé du morphème malgache *mi-* et du verbe français *s'adapter* ;
- la voix passive *-ina* ou *-ana* (9) : *konsiderena*, verbe français *considérer* et morphème malgache *-ana* ;
- la voix circonstancielle *i-...-ana*, *i-...-ina* (8) : *ideterminena*, morphème *i-...-ana* et verbe français *déterminer* ;
- la voix impérative (10) : *seziseo*, morphème malgache *-o* et verbe français *saisir*.

Les verbes français du deuxième et du troisième groupes sont souvent ramenés au premier groupe pour faciliter leur malgachisation. L'exemple de *saisir* passant par *\*saisisser* avant de prendre le morphème malgache illustre cette remarque.

On rencontre également des adjectifs ou des substantifs français utilisés comme des verbes : l'exemple (11) où *jeune* est accompagné du morphème verbal malgache *maha-* et *style* celui du *mi-*. Pour les substantifs, certains mots français sont malgachisés suivant une tendance à prononcer le *e* final en *a* ou *i* (6). Par ailleurs, des substantifs français sont croisés au morphème d'indication de personne ou possessif malgache : l'exemple (12) *povoarany*, composé du substantif français malgachisé *pouvoir* et du morphème *-ny* indiquant la troisième personne du singulier (« son pouvoir »).

Ces exemples pourraient faire penser à l'existence d'une régularité interne dans le fonctionnement de ces mots hybrides. Néanmoins, l'hybridation ne présente pas toujours une règle facile à formuler puisque certains mots joueraient plus sur le néologisme comme c'est le cas de (13). Le parler jeune est riche de ces néologismes. L'exemple *radem* illustre cette idée. Composé de deux troncations, le mot français *demain* (*dem-*) est ajouté à celle du mot malgache ayant le même sens *rahampitso* (*ra-*). Le mot *kôzy*, par contre, vient du glissement grammatical du verbe français *causer* devenu polysémique. Il pourrait signifier « quelque chose à dire ou à faire », « nouvelles », « plan », « programme », ou utilisé dans le sens de « vrai », « vérité »... Le mot *point's* (« c'est bon »), prononcé à l'anglaise, vient de la troncation du groupe de mots français *point sûr*, appartient également au parler jeune.

### 3. VALEURS DU *VARIAMINANANA*

Ces illustrations montrent que les typologies ne sont pas forcément pertinentes dans toutes les situations réelles de communication. Un locuteur peut jouer sur la variabilité allant du xénisme à l'hybridation. Suivant certaines hypothèses sociolinguistiques, cela dépendrait du degré de bilinguïté de l'individu. Un niveau de compétence élevé permettrait de disposer d'un large choix et d'un passage aisé entre L1 et L2. Par contre, un locuteur ayant des difficultés en L2 recourrait à sa L1 pour transmettre des informations quand il est amené à utiliser la L2. Certes, ce critère de compétence constitue une explication possible du recours au *variaminanana*, néanmoins, il est plutôt réducteur étant basé sur une idée de hiérarchie des langues et de contact entre deux monolinguisms, autrement dit, de séparation parfaite des langues, fondée sur des préjugés de cohérences systémiques. Ainsi, il ne rend pas compte des compétences intermédiaires qui sous-tendent ces pratiques langagières mixtes.

Dans cette optique, le concept de « répertoire » (Gumperz 1964) est plus opérationnel suivant l'hypothèse d'Eloy, « les locuteurs disposent d'un ensemble de possibilités – phonologique, syntaxique, lexicale », un « répertoire des formes linguistiques disponibles pour

un individu donné à un moment donné » (Eloy 2003 : 176-177). Cela supposerait, dans une certaine mesure, une gestion individuelle du contact de langues. Le répertoire est au centre des enjeux communicationnels puisqu'à chaque situation, l'individu va y puiser les éléments qu'il juge pertinents – ou non – selon ses compétences et ses visées communicationnelles. Ainsi, la possibilité de jouer sur le continuum du *variaminanana* dépendrait de la richesse du répertoire linguistique et de la gestion que pourrait en faire l'individu dans les diverses situations auxquelles il est confronté.

Certes, les expressions « en sécurité » (1), « peine de mort » (1), « liberté d'expression » (5), « démocratique » (5), etc., peuvent se traduire en malgache, cependant, leur équivalence n'a sans doute pas la disponibilité nécessaire, au moment donné, dans le répertoire de l'individu pour désigner le concept en question. D'autres exemples confirment cette idée d'équivalence non disponible ou même de traduction impossible : des mots relatifs au domaine de la technologie (*misurfa, mitchaty, nibip...*), des mots se rapportant à des sujets plus ou moins tabous, comme le sexe (*sexe, vierge, nul au lit, expérience sexuelle...*). Le recours au français dans un discours malgache faciliterait ainsi l'accès au sens et la rapidité du transfert d'information. Les problèmes de traduction ou de nuance sémantique seraient, dans ce cas, moindres, puisque l'autre langue, avec ses avantages spécifiques, permet de les résoudre sans difficulté. Le locuteur accroît alors « le potentiel référentiel » de son discours (Lüdi & Py 1986 : 162-163).

Pour conclure, le discours mixte présente différents types d'enjeux. Dans cette communication, nous nous sommes basé sur ses valeurs communicationnelles. Le *variaminanana*, un élément de la dynamique linguistique favorisé par le contact des langues, est à analyser dans le contexte plurilingue de la société. La variabilité caractérisant son fonctionnement interne montre cette dynamique. Sa valeur est à saisir plus à travers le concept de répertoire linguistique et de compétence plurilingue qu'à travers une vision séparée et monolithique des langues.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAVOUX Claudine, 1994, *Description du français et de la francophonie à Madagascar*, thèse de l'Université Aix-Marseille I - La Réunion.
- BULOT Thierry, 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans Philippe Blanchet et Didier de Robillard (éds), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique, Cahiers de sociolinguistique*, n° 8 (Rennes, Presses Universitaires de Rennes), p. 99-109.

- CALVET Louis-Jean, 1987, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- CAUBET Dominique, 2003, « Réponse au texte de Francis Manzano : “Diglossie”, dis-tu ? », dans Philippe Blanchet et Didier de Robillard (éds), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique, Cahiers de sociolinguistique*, n° 8 (Rennes, Presses Universitaires de Rennes), p. 67-77.
- ELOY Jean-Michel, 2003, « Pour une approche complexe de la nature sociale de la langue », dans Philippe Blanchet et Didier de Robillard (éds), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique, Cahiers de sociolinguistique*, n° 8 (Rennes, Presses Universitaires de Rennes), p. 171-188.
- GUMPERZ John, 1964, “Linguistic and social interaction in two communities”, in John Gumperz and Dell Hymes (eds.), *Language in Social Groups, American Anthropologist* 66-6, part 2, p. 137-153.
- LÜDI Georges et PY Bernard (éds), 1986, *Être bilingue*, Berne, Peter Lang.
- RAFITOSON Elisa, 1992, « La diglossie : un métissage linguistique ? L'exemple de la situation sociolinguistique à Madagascar », dans Jean-Luc Alber, Claudine Bavoux et Michel Watin (éds), *Métissages 2, Linguistique et anthropologie*, Paris, L'Harmattan, p. 211-220.
- RABENORO Irène, 2006, « La situation du bi-multilinguisme dans les écoles primaires publiques malgaches », intervention au colloque *Le bilinguisme et l'interculturalité*, Mayotte.
- RASOLONIAINA Brigitte, 2003, « Le *variaminanana* des marchands de Tanjombato, zone rurale d'Antananarivo », dans Gudrun Ledegen (éd.), *Anciens et nouveaux plurilingues, Actes de la 6<sup>e</sup> Table Ronde Moufia*, Cortil-Wodon, EME - Editions Modulaires Européennes, p. 187-205.
- RASOLONIAINA Brigitte, 2004, « Alternance codique ou emprunt : deux types de *variaminanana* dans la zone rurale d'Antananarivo », dans René Kochmann et Nathalie Rossi-Gensane (éds), *Mélanges Nicole Gueunier*, Tours, Presses de l'Université François-Rabelais, p. 383-393.

# QUAND LE FRANÇAIS CÔTOIE LES LANGUES LOCALES DANS LES DISCOURS POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : ASPECTS RHÉTORIQUES

Mian K.D. Gérard AYEMIEN,  
Celfa - Université Bordeaux 3

## INTRODUCTION

Le but de cette contribution est de dégager les implications rhétoriques de l'usage des langues locales dans les discours politiques en Côte d'Ivoire en nous basant sur un corpus de discours politiques ivoiriens récents. Notre postulat est que cette pratique répond à une stratégie de persuasion : la présentation de l'image de soi par le locuteur (*ethos*) et l'appel aux émotions de l'auditoire (*pathos*).

La théorie de l'argumentation dans le discours développée par Ruth Amossy (2006) sert de cadre théorique et méthodologique à cette analyse. Cette théorie aborde la question de l'argumentation comme partie intégrante du fonctionnement du discours. Dans ces conditions, elle se doit de s'interroger sur l'inscription de l'argumentation dans la matérialité langagière en regard de la situation de communication concrète dans laquelle le discours a lieu. Son objet ne sera « ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les lie à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau 2002 : 43).

## 1. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Le paysage linguistique de la Côte d'Ivoire est composé d'une soixantaine de langues locales auxquelles s'ajoute le français, la langue officielle, héritée de la colonisation. À ce titre, ce pays est considéré comme hautement plurilingue selon la classification faite par Ngalasso (2007 : 234-235). Cependant, il faut noter que dans ce plurilinguisme, les différentes langues qui cohabitent ne sont pas logées à la même

enseigne. Il existe une distinction claire résultant d'une hiérarchisation dans leurs statuts respectifs tant au niveau juridique que social. À ce propos, Ngalasso note qu'il existe en Afrique « trois couches de langues nettement stratifiées par le statut, la fonction et le prestige » (*ibid.* : 236). Il s'agit des langues ethniques (LE), des langues de grande expansion (LGE) et des langues coloniales (LC). Nous ne les détaillerons pas ici, faute de place. Nous relèverons seulement que les LE et les LGE sont l'affaire du peuple. Elles sont souvent considérées comme dévalorisantes. Quant à la LC, elle est réservée à l'élite. C'est la langue des cadres, des lettrés, de la politique, et contrairement aux LE, son champ d'action est Abidjan et les autres grandes villes du pays. Elle occupe « pratiquement sans partage les domaines de l'école, de l'administration, des médias et de la création littéraire et cinématographique » (*ibid.*). La situation ivoirienne constitue ainsi un cas typique de diglossie. La LC supplante les LGE qui elles-mêmes sont au dessus des LE. Cette situation revêt toute son importance dans la situation de communication dans le cadre des discours politiques de notre corpus parce qu'elle détermine certaines « instructions discursives » des locuteurs (Charaudeau 2008 : 58).

Dans cet article, nous verrons comment parler en langue locale dans les discours politiques sert à l'orateur politique non seulement à imposer sa personne de sujet parlant à l'autre (*ethos*) mais aussi à le toucher (*pathos*).

## 2. LA CONSTRUCTION DE L'*ETHOS* ET L'APPEL AUX ÉMOTIONS

Sur la question de l'*ethos*, Amossy précise que :

Plutôt que de se demander si la force de persuasion vient de la position extérieure de l'orateur ou de l'image qu'il produit de lui-même dans son discours, il semble plus fructueux de voir comment le discours construit un *ethos* en se fondant sur des données prédiscursives diverses. (2006 : 79)

En effet, il est certes important de s'intéresser à l'image que l'orateur construit de lui dans son discours, ce qui est une composante de la force illocutoire, mais on ne saurait faire l'impasse sur le fait que cet *ethos* discursif se nourrit d'un *ethos* prédiscursif (Amossy 1999) ou préalable qui renvoie à la position de l'orateur, à sa légitimité ou à sa crédibilité aux yeux de l'auditoire qu'il cherche à persuader. Perelman affirme que « comme l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer » (1992 : 24). On peut déduire par ricochet que le discours du locuteur est toujours conditionné par l'allocutaire. Pour emporter son adhésion, l'orateur a tout à fait intérêt à s'adapter à son auditoire, en se faisant une idée assez claire de ses attentes et de sa vision du monde. Il est tout aussi important pour lui

de connaître l'autorité et la crédibilité qu'il possède à ses yeux. Sur ce point, Amossy fait remarquer que :

*L'ethos* est tributaire d'un imaginaire social et se nourrit des stéréotypes de son époque : l'image du locuteur est nécessairement en prise sur des modèles culturels. Il faut donc tenir compte de l'image qui s'attache à ce moment précis à la personne du locuteur ou à la catégorie dont il participe. (2006 : 82)

À propos de la classe politique, elle est considérée par les Ivoiriens comme l'élite, le plus souvent caricaturée comme une bourgeoisie de lettrés et d'intellectuels ayant un niveau d'études assez élevé. On comprend aisément pourquoi la LC leur est réservée. Pourtant, à certains moments, ceux-ci font intervenir les LE ou les LGE dans leurs discours. On notera que l'adaptation à l'auditoire s'opère à ce moment au niveau de la langue. Le politicien, soucieux de plaire à la population, s'autorise à utiliser les langues du peuple afin que celui-ci se reconnaisse non seulement dans son discours mais aussi dans sa personne. Ici, le processus de construction de l'image de l'orateur politique s'effectue dans et par le discours. Il s'agit de réinventer un *ethos* oratoire différent de celui que supposent les clichés et les stéréotypes en vigueur, ceux qui stipulent que le politique doit s'exprimer dans la LC, au niveau acrolectal.

Cette stratégie – l'usage des LC – peut servir à assurer la reconstruction d'un *ethos* discursif qui sera la correction de l'*ethos* préalable. Prenons en guise d'exemple cet extrait de l'allocution de H. K. Bédié alors candidat pour un mandat présidentiel :

... Yes, I can. Eh bien, à mon tour, je veux vous dire : yes, we can ou plutôt puisque nous sommes francophones : oui, nous pouvons. Et dans nos langues locales : en bété : *Héhé amèle*, en wè : *Abohin aboyozi*, en dan : *Yikoa komoan*, en attié : *Assé lé*, en sénoufo : *Wola dipié*, en gouro : *Evo kozeman*, en malinké : *Oho ambésé*, en koulango : *Oho biman*, en baoulé : *Hèhen eklouèyo*.<sup>1</sup>

La scène générique (Maingueneau 2002 : 516) dans laquelle s'insère ce fragment détermine les stratégies énonciatives et argumentatives. En effet, il s'agit du discours programme de Bédié, candidat à l'élection présidentielle d'octobre 1995. Ainsi, dans la distribution des rôles, le locuteur (Bédié, élite politique) ambitionne de persuader son auditoire (les militants de son parti et par delà les Ivoiriens en général) de sa capacité à diriger la Côte d'Ivoire. Pour bien saisir la construction discursive de l'*ethos* dans cet extrait, il convient de se pencher sur des données prédiscursives comme le propose *L'Argumentation dans le discours*. Notons qu'à cette époque, Bédié avait succédé à Houphouët selon les modalités de l'article 11 de l'ancienne constitution

1. Bédié H. K., Discours programme à la convention nationale du PDCI-RDA, Yamoussoukro, le 26 août 1995.

ivoirienne qui stipulait qu'en cas de vacance du poste de Président de la République, l'intérim devait être assuré par le Président de l'Assemblée Nationale. Bédié n'est donc pas élu. Par conséquent, il ne bénéficie pas de la légitimité populaire. En plus, les scandales financiers à son actif, l'étalage de sa fortune et la bourgeoisie à laquelle il appartient donnent de lui une image négative aux yeux de la population. Voici ce qu'écrit par exemple le docteur Nzi à son sujet :

Sa propension à aller fêter ses milliards et son accession au pouvoir comme une coupe ou une médaille olympique n'est pas du goût des Ivoiriens. [...] Les nombreux scandales financiers qui tournent autour de lui et de ses proches : la surfacturation des complexes sucriers ivoiriens notamment. [...] Bref il est affairiste de nature et loin des Ivoiriens. Il ne connaît pas le prix d'un litre d'huile, d'un kilo d'igname, de viande, ou d'un régime de banane...<sup>2</sup>

À cet *ethos* prédiscursif plutôt dévalorisant, le discours de Bédié tente d'apporter une correction avec un *ethos* discursif mélioratif. Il se présente, à travers les modalités même de son énonciation, comme un bâtisseur soucieux de l'unité entre Ivoiriens : en témoigne l'usage du pronom personnel « nous ». Le fait d'exprimer cette idée dans les langues locales vient appuyer son argumentation. La frontière entre les LE et la LC s'amenuise puis disparaît. L'image qu'il se donne ainsi dans son discours le rapproche du peuple puisqu'il s'accapare même sa langue. Cela montre quelqu'un qui est imprégné de l'identité culturelle, de la conscience collective et des réalités du terrain. L'effet recherché par l'orateur est d'ancrer dans l'esprit de l'auditoire l'idée selon laquelle la maîtrise qu'il a des langues locales le positionne comme le garant de l'essence même de la nation ivoirienne. Il le dit lui-même :

Oui, nous pouvons le faire, et nous pouvons le dire dans toutes ces langues qui forment le socle de notre Nation : oui, nous le pouvons !

Ce slogan « oui nous le pouvons » sera systématiquement traduit par lui dans toutes les LE. On peut le remarquer dans ses discours de la campagne présidentielle de 1995 comme dans les extraits suivants :

Troisièmement, réaliser une société plus homogène [...] Oui, nous le pouvons et nous le ferons ! *Yikoa komoan*. Quatrièmement, réaliser une société plus solidaire qui protège raisonnablement l'initiative nationale, *Assé lé*. Cinquièmement, reconnaître le rôle déterminant des femmes et des jeunes dans le processus du développement [...] *Wola dipié...*<sup>3</sup>

2. Nzi S.N. « Que retiennent les Ivoiriens d'Henri Konan Bédié ? », *afriquechos.ch. Magazine interculturel*, <http://www.afriquechos.ch/spip.php?article3596> (consulté le 13.10.08).
3. Bédié H. K. Discours devant les militants du PDCI-RDA au stade Félix-Houphouët-Boigny, le 8 octobre 1995.

Nous vaincrons par un vote massif demain le 22 octobre pour que triomphe la grande et noble ambition du progrès tous et du bonheur pour chacun. *Ambésé ! Yo yèklouèyo !*<sup>4</sup>

Ainsi la construction argumentative peut-elle s'articuler autour d'une doxa. Notons à ce propos, à la suite d'Amossy, que « le savoir partagé et les représentations sociales sont la base de toute argumentation » (2006 : 99). On le note dans l'exemple suivant :

[...] maintenir la juste mesure qui s'impose à une conscience élevée afin de parvenir à concilier le changement et l'unité, par la grâce de l'Éternel tout-puissant, Dieu, *Allah, Gnamien Kpli, Lago*.<sup>5</sup>

L'orateur s'appuie ici sur un préjugé qui voudrait que les Ivoiriens soient très sensibles à la chose religieuse. C'est une idée largement répandue en Côte d'Ivoire et que les statistiques ne démentent d'ailleurs pas :

Plus du tiers des Ivoiriens (38 %) adhère à l'islam. Suit le christianisme, surtout le catholicisme (22 %) et le protestantisme (5,5 %). Le reste de la population, notamment dans les campagnes, est demeuré fidèle aux religions traditionnelles ou tribales (17 %), qui imprègnent plus ou moins profondément les autres croyances. Enfin, 17 % des Ivoiriens ont d'autres religions. (Leclerc 2007)

S'appuyer sur la religion implique que l'orateur-politique aura en face une oreille attentive. En plus, la force argumentative est accentuée par le fait qu'il utilise des termes empruntés aux LE (malinké, baoulé, bété) justement pour parler de Dieu. De cette manière, tout se passe comme si lui et son auditoire partageaient les mêmes croyances. Son objectif est certainement de se rapprocher de cet auditoire et de présenter une image pieuse de sa personne, quelqu'un en qui on pourrait avoir toute confiance puisqu'il a des valeurs morales et religieuses. La même stratégie est utilisée ici :

Je voudrais tout d'abord remercier les notabilités, les interprètes, intermédiaires des *Glaé* [gardiens des masques traditionnels, dépositaires des croyances mythiques, mystiques et religieuses en langue guéré] [...] Je voudrais remercier les porte-voix des *Glaé*. [...] En retour, je voudrais offrir au grand maître des *Glaé*, mon homologue *Zo* [intermédiaire entre le sacré et les humains].<sup>6</sup>

Dans d'autres cas, l'*ethos* discursif vient consolider l'*ethos* préalable. Ainsi, lorsque L. Gbagbo par exemple fait usage de termes empruntés à une langue locale, l'*ethos* qui se dégage de son discours est en adéquation avec l'image qu'il présume être la sienne dans l'esprit de son auditoire. En effet, il est né de parents agriculteurs et

4. Bédié H. K., Yamoussoukro, le 22 octobre 1995.

5. *Ibid.*

6. Bédié H. K., Aux populations de Fengolo, le 22 décembre 1997.

pauvres. En plus, tout au long de son parcours politique, il s'est construit une image d'homme sympathique, proche de tous, même des plus anonymes comme on peut le voir dans ces écrits de V. Konan :

Il prend son petit déjeuner dans ce salon. Le plus souvent du *kédjéno* de poulet, un plat typiquement ivoirien, presque toujours accompagné de riz. [...] « Il y a des moments où visiblement cela lui pèse d'être président de la République », avouent certains. Il aime se mettre au volant de sa voiture et sortir incognito. Et il faut parfois user de diplomatie et de fermeté pour l'empêcher de franchir la grille du Palais. Il aime aussi s'arrêter dans la rue pour acheter de la banane braisée. [...] Sa plus célèbre sortie nocturne : le 29 mars 2008, lorsqu'il emmena l'ancien ministre français Jack Lang à la rue Princesse, à Yopougon [commune populaire de la capitale], un lieu qui n'a pas de la meilleure réputation.<sup>7</sup>

Il s'autorise très souvent à parler en français populaire et il introduit quelques fois les langues locales dans ses *discours présidentiels de proximité*. Lorsqu'il s'exprime, il donne l'impression de faire partie de la même classe sociale que la masse populaire. Sa stratégie est de faire en sorte que l'image projetée dans son discours, avec l'utilisation des langues locales, suscite la sympathie de l'auditoire.

[Cette stratégie] est d'autant plus efficace qu'elle éveille chez l'allocataire l'impression que celui qui prend la parole est l'un des siens et qu'il peut se sentir avec lui, ne fût-ce que partiellement, à l'unisson. (Amossy 2008 : 113)

C'est le cas dans les passages suivants :

Quand Bailly Spinto, le grand, chante « *taxi sougnon éyamémoha nabéhia ligbomoua nadréya pépétoua...* », pour comprendre ça, il faut comprendre français. Sinon le bété au village ne comprend pas cela.<sup>8</sup>

Alors, vous, les gens de Sakassou, je voudrais vous dire *yako* ! [Terme qui sert à présenter ses condoléances ou à dire qu'on compatit à la douleur d'autrui en langue agni ou baoulé.] [...] Sakassou a souffert. La terre de Sakassou a souffert. Les femmes de Sakassou ont donné leurs vies. Le pays baoulé a souffert [...] Je vous dis *yako* ! Je viendrai chez vous, vous dire *yako* !<sup>9</sup>

Je me rappelle qu'un jour, au plus fort de la crise, il y a eu 25 morts dans ce village. Je voudrais saisir l'occasion pour vous dire *yako* [...]

7. Konan Venance, « Portrait : Laurent Gbagbo tel qu'en lui-même », *Afrique magazine*, mai 2009  
[http://www.afriquemagazine.com/article/article.asp?id\\_article=1165272234375](http://www.afriquemagazine.com/article/article.asp?id_article=1165272234375)  
(consulté le 02.05.09).
8. Gbagbo L., Allocution à la double cérémonie relative à la célébration de la francophonie et du centenaire de Senghor, le 20 mars 2006.
9. Gbagbo L., Aux populations de Sakassou, 2005.

Je suis venu à vous, populations de Facobly, Sémian, vous dire *yako*.<sup>10</sup>

Y a des gens au conseil des ministres qui m'appellent monsieur le président et quand ils sortent ils disent Gbagbo, Gbagbo. Ils croient qu'on ne les voit pas. Mais je les regarde et puis je dis *nian, nian, nian* ! Regardez, regardez, regardez ! C'est comme ça non chez vous les Agni. *Nian, nian, nian* !<sup>11</sup>

Je salue mon ami, Wouné Bléka [...] *Ayoka*. [Salutation en langue bété].<sup>12</sup>

Je ne veux pas que, vous, que l'on appelle improprement les Dioulas, vous ayez un complexe. Vous êtes dans votre *Faso*, c'est-à-dire, votre patrie, sur la terre de vos ancêtres, de vos pères.<sup>13</sup>

Il faut rejeter les termes du genre *enta tê* [étranger, qui n'est pas des nôtres en malinké] et qui sont à la base de la crise actuelle.<sup>14</sup>

L'*ethos* et le *pathos* sont intimement liés parce que l'image *sympathique* du locuteur induit nécessairement de l'émotion chez le destinataire. Nous retiendrons donc à la suite de Michael Rinn que « la sympathie fait appel à la bienveillance et à la compassion pour renforcer le sentiment à l'appartenance à un groupe socio-culturel particulier » (2008 : 15). C'est l'objectif recherché avec l'usage des LE ou des LGE dans les discours politiques. Il s'agira d'émouvoir l'auditoire parce que lorsque les passions interviennent, l'appréciation ne suit plus la raison. On notera par conséquent que le *pathos*, dans le cadre de la scène englobante de nos discours (discours politiques dont l'objectif est d'agir sur les destinataires en vue de les exhorter à faire quelque chose) renvoie toujours à la question de l'adaptation à l'auditoire, condition *sine qua non* pour rendre le discours efficace.

Le souci pour nous ici ne sera ni de traduire ni d'analyser les mots ou les énoncés en langues locales pour déterminer s'ils renvoient à l'émotion parce que nous convenons de la justesse des propos de Plantin lorsqu'il affirme que

Certains énoncés peuvent « susciter » de l'émotion tout en ne contenant ni terme d'émotion ni expression permettant de récupérer un terme d'émotion. (1997 : 209)

Analyser le *pathos* reviendrait alors, selon la proposition d'Amossy qui s'inspire de Plantin,

à dégager l'effet pathémique visé à partir d'une topique. Il s'agit de voir ce qui provoque un certain type de réaction affective dans une culture donnée, à l'intérieur d'un cadre discursif donné. (2006 : 188)

10. Gbagbo L., Aux populations de Facobly, le 11 juin 2009.

11. Gbagbo L., Aux populations de Bongouanou, 2005.

12. Gbagbo L., Aux populations de Bangolo, le 9 juin 2009.

13. Gbagbo L., Aux populations du Denguélé, le 15 juin 2009.

14. *Ibid.*

Dans le cas qui nous intéresse ici, c'est le simple fait de s'exprimer en langues locales qui suscite le *pathos*. La construction argumentative de l'émotion est fondée sur la topique qui voudrait que la langue soit le lieu par excellence de l'intégration sociale. Ce qui implique que s'exprimer dans la langue d'un groupe permet de s'intégrer à lui et par ricochet de s'attirer sa sympathie. Extrait du discours de Gbagbo chez les Baoulé :

Nous sommes ici rassemblés, à l'occasion d'une fête nationale. Aujourd'hui, tout le monde connaît et fête *Paquinou*.<sup>15</sup>

Amani, tes parents m'ont invité à *Paquinou 2008*, on fait quoi ? Bon Amani dit qu'on va venir, donc on viendra. Mais *Paquinou* c'est une fête qui est devenue nationale. [...] Je vous remercie d'être venus me saluer. Je viendrai faire *Paquinou* avec vous en 2008.<sup>16</sup>

Le mot *Paquinou* désigne la fête de Pâques chez les Baoulé. Cette réjouissance est d'une grande importance. Parler de cette fête, en plus dans leur langue, a certainement pour objectif de chercher à séduire les Baoulé qui – signalons-le – sont traditionnellement sympathisants du PDCI, adversaire politique du parti de L. Gbagbo.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Cette étude nous aura permis de rendre compte de l'importance accordée aux émotions dans les stratégies argumentatives des hommes politiques. Il s'agit pour eux de susciter la sympathie des populations en incluant les langues locales dans leurs discours. En effet, malgré le contexte de diglossie doublé des nombreux clichés sur les langues ethniques, ils tentent de s'adapter à leur auditoire en s'appropriant sa langue.

Il convient de remarquer que ces incursions en langues locales ne sont que sporadiques. Les orateurs politiques ivoiriens respectent la hiérarchie des langues. Pour autant, on notera qu'un cas se dégage nettement, celui de L. Gbagbo dans ses discours de proximité, lorsqu'il s'adresse à une catégorie sociale bien précise (les femmes, les jeunes, les travailleurs, etc.). Avec lui, toutes les frontières linguistiques disparaissent. Il s'autorise à s'exprimer aussi bien en français standard et en français populaire qu'en langues locales. On peut comprendre qu'il assume, dans ses discours de proximité, la réinvention d'un *ethos* différent de celui que proposent la norme constituée et les valeurs en vigueur. Il brise un tabou en rompant la règle qui voudrait que la classe politique s'exprime dans un français acrolectal. La diglossie abolie se répercute par ricochet sur la hiérarchisation des classes sociales qui s'amenuise – au moins de manière symbolique.

15. Gbagbo L., Aux populations de Bocanda, le 8 avril 2007.

16. Gbagbo L., Aux populations de Béoumi, le 23 décembre 2007.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY Ruth, 1999, *Images de soi dans le discours : La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth, 2006, *L'Argumentation dans le discours*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Colin.
- AMOSSY Ruth, 2008, « Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos », dans Michael Rinn (éd.), *Émotion et discours : L'usage des émotions dans la langue*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CHARAUDEAU Patrick, 2008, « Pathos et discours politique », dans Rinn Michael (éd.), *Émotion et discours : L'usage des émotions dans la langue*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LECLERC Jacques, « Côte d'Ivoire », dans *L'Aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Trésor de la Langue Française au Québec, Université Laval, 27 décembre 2007.  
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/cotiv.htm> (consulté le 10.03.08).
- MAINGUENEAU Dominique *et alii*, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- NGALASSO Mwatha, 2007, « La frontière linguistique et ses représentations en Afrique », dans Alain Viaut (éd.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme.
- PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1992, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, 5<sup>e</sup> éd. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PLANTIN Christian, 1997, « La construction rhétorique des émotions », dans Eddo Rigotti (éd.), *Rhetoric and Argumentation. Proceedings of the 1997 IADA International conference*, Tübingen, Niemeyer.
- RINN Michael (éd.), 2008, « Avant-propos », *Émotion et discours : L'usage des émotions dans la langue*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

## LE CONTEXTE PLURILINGUE QUÉBÉCOIS ET SON REFLET DANS LA SURFACE DISCURSIVE DE QUELQUES RÉCITS DE VIE ROUMAINS

Cristiana-Nicola TEODORESCU  
Université de Craiova, Roumanie

### 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Il y a plus de quatre-vingts ethnocultures au Canada. Les ethnocultures se différencient selon leur noyau culturel, lié à la langue, à la religion, à l'ethnie. La langue structure le monde perceptif, la religion apporte des visions différentes du monde, l'ethnie est une fonction parmi d'autres de la culture (Lévi-Strauss 1987).

Au Québec le sentiment d'appartenance s'exprime plus autour d'une « culture commune » et d'une « mémoire collective », ancrées dans une langue déterminée, le français, qu'autour d'une communauté d'intérêts ou de la civilité, comme au Canada anglais (Brosseau & Stoiciu 1989). Les ethnocultures sont considérées comme des communautés culturelles. Ce rapport permanent à l'histoire (« Je me souviens ») qui surgit rituellement dans le discours médiatique pourrait augmenter les difficultés d'intégration des immigrants qui verront ainsi renforcé leur sentiment d'appartenance à la communauté d'origine.

La situation linguistique et confessionnelle au Québec, combinée à la vision canadienne du pluralisme culturel et du bilinguisme, ont permis aux communautés culturelles de préserver, à Montréal plus qu'ailleurs, leur spécificité (Anctil 1984). La persistance de cette spécificité ethnique est expliquée par l'existence à l'intérieur de la ville de deux majorités linguistiques, anglaise et française, et aussi par le degré avancé d'organisation communautaire et de supports associatifs (la communauté juive compte 400 associations de tout genre, la communauté italienne presque autant, les langues utilisées étant les langues d'origine).

À Montréal, le passage d'une langue quelconque au français ou à l'anglais est plus lent qu'ailleurs au Canada, les langues d'origine étant plutôt bien conservées. On parle même de l'existence d'une hiérarchie des langues dans certaines communautés : primauté de l'anglais, qui a un fort statut social et un statut de langue de communication internationale, suivi de la langue d'origine et ensuite du français (comme par exemple dans la communauté chinoise de Montréal).

Quelles seraient dans ce contexte quelques-unes des variables qui pourraient régir l'intégration culturelle et linguistique des immigrants ?

La variable « distance culturelle » (Abou 1981) pourrait prendre en considération les trois critères de différenciation (langue, religion, ethnie) ; plus les cultures sont éloignées, plus on peut s'attendre à des différences de psychologie collective et individuelle et, implicitement, à des différences d'intégration linguistique. Par contre, l'écart de perception et d'intégration linguistique sera réduit lorsqu'il y a proximité culturelle et linguistique entre les groupes en présence.

On pourrait supposer également que les différences culturelles entraînent des *modes de communication différents* et que les principales différences de communication opèrent entre les modèles oriental et occidental (Servaes 1989). Alors que la culture occidentale, fondée sur l'individu, le pouvoir, le conflit et le *faire*, privilégie un mode de communication direct, instrumental, explicite, inductif, orienté vers le communicateur et favorise l'intégration rapide du code linguistique dominant, la culture orientale, fondée sur le groupe, l'harmonie, la hiérarchie et l'*être*, privilégie un mode de communication indirect, situationnel, déductif, orienté vers le récepteur et, implicitement, le maintient du code linguistique d'origine (Hall 1984).

On pourrait retenir aussi *l'opposition entre individualisme et collectivisme* et la distinction entre les cultures occidentales modernes, centrées sur l'individu, et les cultures traditionnelles, centrées sur le *nous* (Cohen-Émerique 1990). Dans le modèle collectiviste des cultures non occidentales, l'individu est conceptualisé en termes de relations sociales, modèle où il n'y a jamais de coupure du milieu familial et du groupe d'appartenance. C'est le sentiment du *nous* qui prédomine et non pas celui du *moi*. Maillon d'une chaîne, l'individu est reconnu par ses appartenances, par sa place dans le groupe en fonction de ses rôles et de son statut, qui codifient sa conduite socioculturelle et linguistique.

Ces quelques variables socioculturelles jouent un rôle prépondérant dans le processus d'acculturation et d'intégration linguistique des immigrants.

## 2. LA SITUATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS ROUMAINS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION À MONTRÉAL

Quelle sera la situation linguistique et socioculturelle des immigrants roumains dans ce contexte ?

Pour répondre à cette question nous avons choisi un *échantillon* formé de vingt Roumains, dix hommes et dix femmes, ayant une ancienneté d'immigration entre un et dix ans. Tous sont des intellectuels, avec des études universitaires poursuivies en Roumanie, et font partie de la première génération d'immigration au Québec. L'immigration au Canada, interprétée comme transition culturelle et linguistique, nous a aidée à connaître les pratiques linguistiques des gens lors d'une période de « désorganisation » de l'environnement culturel et linguistique et aussi la « reconstruction » (« réorganisation ») des pratiques linguistiques en fonction du nouveau contexte d'accueil, mais aussi en fonction des modèles culturels d'origine. On remarque la proximité culturelle de notre échantillon par rapport à la société d'accueil. La latinité, la francophonie, ou tout au moins la francophilie des Roumains, font partie de l'histoire roumaine. Cette proximité linguistique et culturelle entre la culture d'origine et la culture d'accueil facilite beaucoup le processus d'intégration.

Comme *technique de recueil de données*, nous avons choisi le *récit de vie*, « le récit de type autobiographique d'un acteur social dans le cadre d'une interaction précise » (Desmarais & Grell 1986 : 11). La méthode des récits de vie nous permet de plonger dans l'intimité d'un acteur social,

c'est-à-dire d'un individu qui se constitue comme sujet parlant et agissant d'une part, mais aussi [...] qui appartient à un groupe social précis, à un moment donné de son histoire. (Ferrarotti 1986 : 11)

Nous avons considéré que cette méthode allait nous permettre de mieux connaître l'histoire vivante des immigrants roumains, par l'intermédiaire de leurs récits de vie et, en même temps, de comprendre les transformations au niveau de leurs comportements linguistiques. Ferrarotti considère les récits de vie comme récits de la « mémoire collective du passé », ayant une valeur heuristique, qui profiterait au chercheur, et une valeur existentielle, qui profiterait au groupe enquêté. Pour le chercheur italien, le véritable creuset de l'histoire, comprise comme mémoire collective, est la vie quotidienne, la méthode biographique permettant « de procéder à des analyses en profondeur » des phénomènes que nous étudions. Nous considérons que la technique du récit de vie est très pertinente du point de vue ethnologique et sociolinguistique, car

l'individu n'est pas un épiphénomène du social, il se pose comme pôle actif, s'impose comme praxis synthétique. Bien loin de refléter le

social, l'individu se l'approprié, le médiatise, le filtre et le retraduit en le projetant dans une autre dimension, celle en définitive, de sa subjectivité. (Ferraroti 1993 : 51)

Quant à la relation entre l'enquêteur et l'enquêté nous voulons insister sur le rapport à la langue utilisée pour l'entrevue.

Le fait que l'enquêteur parle la langue du pays d'origine de la personne interrogée semble essentiel pour la technique du récit de vie. L'accès au même champ sémantique de la langue rend le sujet-narrateur confiant et installe, dans la relation entre lui et le chercheur, un rapport d'égalité. C'est alors que le discours porte toutes les marques de la langue spontanée.

L'abondance des mots familiers et de superlatifs, la fréquence des exclamations et des imprécations, l'usage constant de la coordination, la dislocation des constructions syntaxiques, la restitution des dialogues dans le style direct, la tournure exclusivement orale du discours, sont autant d'éléments linguistiques caractéristiques d'une affectivité qui se livre. (Abou 1972)

Sinon, la relation entre les deux partenaires peut mettre en œuvre le registre du langage conventionnel, où la dissimulation, la justification et la censure interviennent.

### 3. OBJECTIFS D'ANALYSE

Nous avons analysé les façons de parler, de s'exprimer de nos locuteurs pour voir quel est le comportement des deux langues en contact, le roumain et le français, quelle est la manière de réalisation de l'interférence linguistique, quels sont les rapports qui s'établissent entre leurs différentes phases de bilinguisme et d'acculturation.

Quelques remarques sur les manifestations discursives des immigrants roumains s'imposent.

Dès la première écoute des récits de vie réalisés on remarque la différence entre la langue roumaine utilisée par les immigrants récents – un à trois ans au Québec – et celle utilisée par les immigrants plus anciens – six à dix ans d'immigration.

Le comportement linguistique des immigrants récents (un à trois ans au Québec) est massivement « coloré » de mots et structures français, intégrés dans leur expression en roumain. Nous sommes en présence d'un phénomène d'interférence linguistique qui touche prioritairement le niveau lexical de la langue.

On signalera :

- l'emploi de lexèmes français qui désignent des référents inexistantes en Roumanie : *dépanneur, centre d'immigration, centre communautaire...*

Ces lexèmes sont intégrés dans des structures discursives roumaines, avec le phonétisme français :

- (1) Mă duc la *dépanneur*.
- (2) Am vorbit cu *mon agent social* care mi-a spus...
- (3) Am fost la *un centre d'achats*...
- (4) Mi-am pus telefon cu *répondeur*...
- l'emploi, sans motivation précise, de lexèmes français ayant des équivalents roumains :
- (5) Mănânc la *un buffet chinois*...
- l'emploi d'anglicismes adaptés au système français, comme marque visible (audible) d'intégration au Québec : *chéquer* « vérifier », *cool* « intéressant », *tripant* « extraordinaire, exceptionnel », *flyé, flyée* « tête en l'air », *a-one* « parfait, irréprochable » :
- (6) Je vais *chéquer* dans mon agenda dacă sunt liber.
- (7) Vecinii sunt *cool*.
- (8) E o persoană tare *flyée*.
- (9) Apartamentul lui e *a-one*.
- l'emploi de mots communs anglais/français avec le sens anglais et franco-qubécois :
- (10) *J'ai déposé mon record* (« dossier ») la Imigrări.
- l'emploi d'anglicismes de structure : *annonces classées* pour « petites annonces » :
- (11) Mă uit în fiecare zi peste *les annonces classées* ca să îmi găsec de lucru.
- l'emploi d'emprunts naturalisés : *smatte* pour « gentil, aimable » :
- (12) Agentă socială e chiar *smatte*.
- l'emploi d'expressions québécoises : *propre comme un avocat*, « avoir une mise soignée » :
- (13) Le place să fii *propre comme un avocat*.
- l'emploi de syntagmes entiers sous l'influence de la télévision et surtout de la publicité télévisuelle :
- (14) Vara / căldura *ça rend fou*.
- (15) Aici nu vezi niciodată *des files d'attente*.
- (16) *Je n'achète pas ça* (avec le sens de « je ne suis pas d'accord avec cela »).

Quant il s'agit d'immigrants plus anciens (six à dix ans au Québec), leur manière de parler la langue d'origine est totalement changée : toutes les interférences conscientes et volontaires de la première période disparaissent, pour faire place à une langue roumaine soignée, correcte, avec même des manifestations d'hypercorrection. On récupère parfois l'accent régional, surtout celui de la Transylvanie, on fait attention à l'expression correcte du point de vue grammatical, on s'intéresse auprès des nouveaux venus aux mots récents, aux

structures « qui font jeune », utilisées actuellement en Roumanie, « à la maison » :

(17) Prea multe modele de aiurea *implementate* la noi...

(18) Băieții mei se uită tot timpul la televizor. Sunt tare *haioși*...

L'expression s'ennoblit parfois de tournures archaïques, poétiques :

(19) *Văzut-ai cum se procedează?*

« Comment expliquer cette différence ? »

Le comportement linguistique de nos locuteurs montre que, pendant leur toute première période d'immigration, ils se trouvent dans une situation de contact linguistique (Weinreich 1970). Ils connaissent plus ou moins bien la langue française, surtout dans ses aspects parlés, et ils ont des difficultés de compréhension du français québécois. Ils utilisent le français dans le secteur public des relations secondaires, tout en essayant d'exercer leur français d'une façon plutôt passive, à l'aide de la télévision, leur « premier partenaire québécois ». Leurs stratégies de défense culturelle sont repérables, ces stratégies étant, paradoxalement, la condition nécessaire à l'intégration :

[L'immigrant] confirme ses relations émotionnelles au cercle de la famille et de la collectivité ethnique. Il se contente d'adopter les modèles de comportement exigés par la vie publique dans le pays d'accueil et il garde intacts les modes de penser et de sentir hérités de sa culture d'origine. Ce qu'il cherche dans le milieu familial, ce sont des appuis affectifs solides qui lui permettent d'affronter sans angoisse excessive le processus conflictuel provoqué chez lui par la nécessité d'apprendre un code culturel nouveau. (Abou 1981)

Une deuxième phase du processus d'intégration des immigrants roumains dans la culture de la société d'accueil est marquée par un fort phénomène d'interférence, surtout lexicale. Leur désir d'apprendre au plus vite possible la langue française parlée au Québec et, implicitement, leur désir d'intégration dans la nouvelle société se manifestent par ce mélange linguistique, par l'utilisation intensive de mots et de structures de français québécois.

Malgré l'origine commune des deux langues, malgré les fortes manifestations d'interférence que nous avons enregistrées, nous n'avons pas remarqué de phénomènes de conversion automatique ou régulière qui apparaissent dans le cas du bilinguisme, probablement à cause du fait que certains de nos répondants font partie de la première génération d'immigration.

Après une plus longue période de temps passée dans la société d'accueil et surtout après une certaine intégration socio-économique, les manifestations langagières de nos répondants changent beaucoup. L'expression en roumain chasse tout élément d'interférence et de mélange lexicaux et/ou phonétiques : nous considérons que nous

sommes en présence d'un phénomène de fidélité linguistique. Les immigrants roumains, bien qu'aient trouvé leur place dans la société d'accueil, préservent et cultivent leurs origines linguistiques et culturelles.

#### 4. EN GUISE DE CONCLUSION

Dans la lignée des anthropologues américains (Kroeber 1948) nous sommes bien d'accord quant aux rapports étroits qui s'établissent entre le processus d'acculturation (acquisition d'une culture étrangère comme résultat du contact prolongé entre deux communautés) et celui d'interférence linguistique.

La littérature sociologique admet que pour la première génération d'immigrants on parle d'*acculturation fonctionnelle*, pour la deuxième d'*acculturation structurale* et pour la troisième d'*assimilation par transculturation* (Abou 1981).

L'acculturation fonctionnelle est partielle : le groupe récepteur adoptera les modèles de la culture dominante dans le secteur public des relations secondaires, tout en maintenant son propre code culturel et linguistique dans le secteur privé des relations primaires.

Nos locuteurs font partie de la première génération et traversent cette première phase d'acculturation fonctionnelle. Nous y remarquons trois étapes distinctes :

1. Une première étape basée sur le contact linguistique des deux langues en présence, étape caractérisée par une attitude passive du point de vue linguistique de la part des sujets immigrants (ils ne parlent que peu, étant surtout des récepteurs des messages transmis par la société d'accueil).
2. Une deuxième étape basée sur une forte interférence, surtout lexicale, étape caractérisée par le désir ou le besoin d'une attitude plus active du point de vue linguistique : les immigrants utilisent entre eux, comme une sorte d'exercice préparatoire à l'expression publique, des mots et des structures franco-québécois.
3. La troisième étape est celle du bilinguisme.

Ces trois étapes du processus d'acculturation fonctionnelle trouvent leur explication dans le fait que les immigrants roumains vivent à Montréal au milieu d'une structure nationale bilingue, tout en étant eux-mêmes bi- ou, dans la majorité des cas, trilingues. Pour résister à cette pression linguistique constante, les immigrants roumains arrivent à maîtriser les deux ou trois codes linguistiques en présence, tout en conservant la langue d'origine comme moyen de soutien affectif au sein de la famille et du groupe d'appartenance.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOU Sélim, 1972, *Immigrés dans l'autre Amérique. Autobiographie de quatre Argentins d'origine libanaise*, Paris, Plon.
- ABOU Sélim, 1981, *Identité culturelle*, Paris, Anthropos.
- ANCTIL Pierre, 1984, « Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal » *Recherches sociologiques*, vol. 25, n° 3, p. 441-456
- BROSSEAU Odette et STOICIU Gina, 1989, *La différence, comment l'écrire ? Comment la vivre ?* Montréal, Humanitas.
- COHEN-ÉMERIQUE Margalit, 1990, « Le modèle individualiste du sujet, écran à la compréhension des personnes issues de sociétés non occidentales », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n° 13, p. 9-34
- DESMARAIS Danielle et GRELL Paul (éds), 1986, *Les Récits de vie, théorie, méthodes et trajectoires types*, Montréal, Éditions Saint Martin.
- FERRAROTI Franco, 1993, *Histoire et histoire de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Klincksieck.
- HALL Edward, 1984, *Le Langage silencieux*, Paris, Seuil.
- KROEBER Alfred Louis, 1948, *Anthropology*, New-York, The Guilford Press, cité par Liliana Ionescu-Ruxăndoiu et Dumitru Chițoran, 1985, *Sociolingvistica*, București, Editura Didactică și Pedagogică.
- LÉVI-STRAUSS Claude, (1952) 1987, *Race et histoire*, Paris, Denoël.
- MACKAY William F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
- SERVAES Jan, 1989, "Cultural identity and modes of communication", in J. A. Anderson (ed.), *Communication yearbook*, vol. 12, p. 383-416.
- STOICIU Gina, PROULX Serge et TEODORESCU Cristiana, 1995, « Récits de pratiques télévisuelles de familles roumaines : observations ethno-sociologiques », dans Roger Tessier (éd.), *La Transition en Roumanie. Communications et qualité de vie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 65-91.
- STOICIU Gina et TEODORESCU Cristiana, 1994a, « L'usage de la télévision et les ethnocultures. Intégration et défense culturelle. Compte rendu d'une enquête », dans *La Réception médiatique : approches qualitatives*, Rapport au Centre d'études sur les médias, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, UQAM.
- STOICIU Gina et TEODORESCU Cristiana, 1994b, « L'usage de la télévision par les immigrants roumains à Montréal : identité, intégration et défense culturelle », dans Ioan Drăgan (éd.), *Actes du colloque bilatéral roumain-français sur les médias et les espaces publics*, București.
- WEINRIECH Uriel, 1985, « Contact lingvistic și contact sociocultural », dans Liliana Ionescu-Ruxăndoiu et Dumitru Chițoran, *Sociolingvistica*, București, Editura Didactică și Pedagogică.

DEUXIÈME PARTIE

ÉCRITURES LITTÉRAIRES PLURILINGUES

RÉFLEXIONS SUR LE RAPPORT  
 ENTRE LANGUE(S) ET IDENTITÉ(S)  
 DANS LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE FÉMININE  
 DE LANGUE FRANÇAISE

« BABEL EN SPIRALE » (LEÏLA SEBBAR)  
 ET COMMENT LES AUTEURES ARRIVENT  
 À « APPRIVOISER BABEL » (LISE GAUVIN)

Roswitha GEYSS,  
 Université de Vienne (Autriche)

Le monolinguisme est une utopie, de même que le bilinguisme ou le plurilinguisme parfait ou parfaitement équilibré. Le monolinguisme, de même que le plurilinguisme parfaitement équilibré, n'existent *nulle part*, ce que rend déjà l'étymologie grecque du mot *utopie* (de *ou* « non » et *topos* « lieu »). Autrement dit, c'est un terrain désert et stérile qui n'est habité par personne car, franchement dit, personne ne veut y habiter, sauf quelques esprits dogmatiques qui expriment leurs opinions d'une manière péremptoire, qui ont oublié que la vérité est toujours aussi ailleurs, est toujours multiple, qui se veulent les gardiens incorruptibles de la Norme (avec majuscule !), d'une Norme qui n'est là que pour être transgressée. Certes, il y a eu le XVII<sup>e</sup> siècle, l'époque classique, où la volonté tenace de réformer et de purifier la langue française, c'est-à-dire de la débarrasser des provincialismes et des archaïsmes faisant le charme de l'œuvre plurilingue de Rabelais, s'ajoutait à la volonté non moins obstinée de codifier l'art. Mais aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, les auteur(e)s francophones renouent avec l'héritage rabelaisien qui, si longtemps, a été négligé au profit d'une « pureté » trompeuse (Gauvin 2004 : 297). Pour un(e) écrivain(e) plurilingue qui a réussi à transformer son « tourment de langage » en « surconscience linguistique » (*ibid.* : 335), écrire, c'est créer une

« poétique du divers » (Glissant 1996) ou « des poétiques (au pluriel !) irriguées par le sens du ludique et du transitoire, plus proches de la fête carnavalesque et de l'esthétique baroque que des conventions du réalisme » (Gauvin 2004 : 296). C'est « l'entre-les-pôles », selon l'expression de Philippe Blanchet, « l'entre-deux-langues » (Djebbar 1999 : 30) ou « l'entre-des-langues » (*ibid.* : 32), afin d'emprunter la terminologie d'Assia Djebbar, la « bi-langue » de l'écrivain marocain Abdelkebir Khatibi.

Nous allons voir dans cet article que les écrivaines maghrébines de langue française (nous examinerons notamment l'œuvre d'Assia Djebbar et de Malika Mokeddem), et les écrivaines qui s'inscrivent « en tout cas dans la littérature française *avec des particularités* », et qui écrivent « dans la littérature française, dans la langue française qui est la langue de (leur) mère et (leur) langue maternelle, de la littérature étrangère avec, effectivement, l'arabe en accent, avec la voix de l'arabe et l'accent de l'arabe »<sup>1</sup>, comme Leïla Sebbar, « brisent » (Robin 2003 : 18-19) leur langue d'écriture, le français, pour inscrire l'altérité (les autres langues, les autres voix) dans leurs textes, les autres langues qui – présentes en dépit de leur absence – façonnent, modèlent leur identité, un peu comme s'il s'agissait de terre glaise. Le français devient une « contre-langue » (*ibid.* : 17-19) : fixées à une langue (le français, leur seule langue d'écriture, langue du colonisateur d'hier, langue du sang, certes, mais aussi « butin de guerre », comme disait Kateb Yacine, langue de l'école et merveilleux terrain neutre qui permet une réécriture de l'Histoire), elles disent « l'autre de cette langue » (*ibid.*).

### 1. MALIKA MOKEDDEM : LE « MÉTIER À TISSER »

Écrire, c'est « tisser » les poétiques opposées de l'arabe (classique et dialectal), du tamazight et du français ; écrire, c'est tisser les langues. Ainsi, le « métier » de l'écrivain(e) plurilingue est souvent comparé à celui de la tisserande. Malika Mokeddem « file » cette métaphore dans son texte autobiographique *La Transe des insoumis* (2003). Le

1. Roswitha Geys, Interview avec Leïla Sebbar, le 16 mai 2005 à Paris. Lors de notre seconde rencontre, le 27 septembre 2007 à Paris, l'auteure a parlé longuement de l'exil, des exils, de l'entre-deux : « Quand je dis : « J'ai besoin d'être séparée de l'Algérie, j'ai besoin d'être séparée de la langue de mon père – *pour écrire* ! –, je veux dire que c'est pour cette raison que je n'apprends pas l'arabe, et c'est pour cette raison, je pense, que je ne vais pas là où je veux profondément aller, en Algérie. J'ai le sentiment que si j'allais dans ces endroits-là, où je ne suis pas allée encore, je n'écrirais plus. Je ne suis pas sûre de ça ; mais... c'est ce que je crois. [longue pause] C'est l'absence, c'est l'exil qui me font écrire, et si l'absence, et si l'exil n'est plus là – si j'apprends la langue de mon père – j'ai plus besoin d'écrire. Quand je peux aller en Algérie comme je le désire, cela signifierait que je n'écrirais plus et que je n'ai plus rien à écrire – et à dire ! Ça, ça arrivera si je peux aller en Algérie suivant mon propre désir... et dans les lieux d'enfance. »

français constitue les fils de la trame et les autres langues les fils de chaîne du métier à tisser<sup>2</sup>. Nous examinerons deux exemples, tirés respectivement du roman *Le Siècle des sauterelles* (1992) et de son premier roman *Les Hommes qui marchent* (1990).

*Kebdi*, tous les mots, toutes les paroles ont un côté tranchant, l'autre mousse, une face amère, l'autre douce. Ouvre-les, les mots. Accapare-les comme le temps. Ne les laisse pas se jouer de toi, les mots du temps. Donne à ta gorge leur face de soie. Sur le fiel des maux, ils s'égouttent en miel. Repousse le soc des cris, qu'ils soient sonores ou muets. Adapte tes craintes en plaintes. [...] (Mokeddem 1992 : 193-194)

Tout d'abord, on peut constater la présence d'un mot arabe, *kebdi*, dans le texte ; en effet, ce mot de tendresse revient plusieurs fois dans ce long passage (ici raccourci) où le père prend congé de sa fille ; le français est une langue neutre, ce sont les fils de la trame du métier à tisser, et même si les fils de la trame et les fils de chaîne sont pareillement indispensables au tissage, il n'en demeure pas moins vrai que c'est grâce aux fils de chaîne que les doigts habiles de la tisserande introduisent dans le métier à tisser ce qui sont enfin créés les motifs magnifiques, si beaux ; les fils de la trame, par contre, stabilisent l'œuvre. Il n'est pas possible de traduire ce mot en français, langue neutre, mais aussi langue du sang, tout comme il est impossible pour Assia Djebar de traduire le mot *hannouni* en français (Djebar (1985) 1995 : 116-118), ce mot de tendresse qui déclenche tout un processus mnémorique chez elle et chez son frère et qui, en français, perd beaucoup de sa force magique.

En même temps, on peut constater dans la première phrase de l'extrait, un jeu subtil avec les sonorités : les oppositions « tranchant-mousse, amer-doux » sont aussi présentes dans les sonorités vocaliques, les voyelles sont même déployées symétriquement :

*un côté tranchant, l'autre mousse // une face amère, l'autre douce*

[ã]

[u]

[a]

[u]

2. V. aussi Zohra Bouchentouf-Siagh, « "Ici – là-bas" : la trame de soi dans *La Transe des insoumis* (2003) de Malika Mokeddem », dans Afifa Bererhi (éd.), *L'Autobiographie en situation d'interculturalité* (tomes I et II), Blida, Éditions du Tell, 2004, tome II, p. 337. Dans son article hautement intéressant, la sociolinguiste algérienne défend la thèse selon laquelle les chapitres intitulés « Là-bas » où l'auteure raconte son enfance et son adolescence en Algérie, ses souffrances et les moments de bonheur pur et simple quand elle se réfugiait dans les bras de sa grand-mère, constituent les fils de chaîne du métier à tisser, et les chapitres intitulés « Ici » où elle raconte sa vie en France, à Paris d'abord qu'elle quitte enfin pour Montpellier, constituent les fils de la trame. Nous aimerions bien « filer » la métaphore du métier à tisser : ainsi, nous sommes persuadée que le français constitue les fils de la trame du métier à tisser, et les autres langues (l'arabe classique et parlé, le tamazight) constituent les fils de chaîne.

Vers la fin du passage, on peut constater aussi un déploiement symétrique des voyelles, l'auteure-poétesse crée des effets d'écho :

*Repousse le soc des cris // qu'ils soient sonores ou muets*

[u] [ɔ] [i] [i] [ɔ] [u]

L'auteure utilise aussi l'homophonie (*mots - maux*) et la paronymie (*miel - fiel ; crainte - plainte*). Comme Yasmine, héroïne du roman *Le Siècle des sauterelles* (1992), fille de Nedjma, fille de l'Algérie profonde et immémoriale, Malika Mokeddem dompte les « mots-oiseaux » (Mokeddem 1992 : 156-157 et 272). Et elle retrouve le rythme primitif, le rythme de la marche des nomades :

Là-bas sur l'un de ses galbes, *un pas, deux pas*, une trace montait à l'assaut du sommet. *Un pas, deux pas*, n'était-ce pas Zohra qui avait enfin retrouvé ses chemins : « ... moi marchant dans tes contes, avec Ahmed le Sage et Bouhaloufa... », Leïla se surprit à sourire. (Mokeddem 1990 : 301-302, nous soulignons)

## 2. ASSIA DJEBAR : LE CORPS RETROUVE SA VOIX

La romancière, historienne et cinéaste algérienne Assia Djebbar travaille minutieusement la forme, c'est-à-dire les structures et les sonorités de la langue française, pour donner une place à toutes les langues qui façonnent son identité. Ainsi, elle veut donner une place au tamazight qui aurait pu être sa langue maternelle, si sa mère ne l'avait pas refoulé au plus profond d'elle-même suite à quelques graves traumatismes dans sa première enfance. L'esprit rebelle de sa grand-mère maternelle Lla Fatima, la force inattendue de sa mère, « fugitives et ne le sachant pas » (Djebbar 1995 : 167), l'ont profondément marquée, si bien que le tamazight devient pour elle « la forme même où, malgré moi et en moi, je dis "non" : comme femme, et surtout, me semble-t-il, dans mon effort durable d'écrivain. » (Djebbar 2000). Le tamazight, cette langue fantôme que l'auteure n'a pas apprise, est là, comme un flux souterrain de voix et d'échos irriguant cet « entre-les-langues » qui devient ainsi un terrain incroyablement fertile, mais aussi cet « entre-les-mémoires », ce terrain où « le sang ne sèche pas, simplement, il s'éteint » (Djebbar 1995 : 347), entre la mémoire vivante et féminine, et une histoire d'abord coloniale, puis nationale censurée, donnant successivement naissance au mythe de « l'Algérie française » et de « l'Algérie arabe et musulmane ». Dans son roman *Vaste est la prison*, l'historienne et romancière retrace les circonstances dans lesquelles l'alphabet lybique a été retrouvé et déchiffré au XIX<sup>e</sup> siècle. L'alphabet lybique est évoqué comme métaphore pour « l'entre-deux-langues », pour le passage entre les langues si cher à la romancière, mais longtemps impossible en Algérie (v. Djebbar 1999 : 33).

Et Assia Djebar veut inscrire les sonorités de l'arabe classique dans la chair de sa langue d'écriture, le français. Elle a appris l'arabe classique à l'école coranique et elle aurait tant aimé l'apprendre comme deuxième langue étrangère au collège, mais, compte tenu des injustices de la « situation coloniale » (afin d'emprunter le terme d'A. Memmi ; v. Memmi (1957) 1985 : 21-26) ou du « système colonial »<sup>3</sup> (pour emprunter le terme de Sartre), elle ne l'a finalement appris qu'en première et terminale : pourtant, deux ans d'apprentissage ne pouvaient pas suffire pour faire découvrir à la jeune fille studieuse et intelligente le patrimoine arabe, si riche. Néanmoins, malgré la pédagogie archaïque au *kouttab*, où les enfants apprenaient le Coran par cœur, malgré les déficiences du système scolaire en Algérie coloniale où il n'y avait qu'une seule langue dominante, le français, et où l'arabe même classique était dominé et considéré comme une langue étrangère, et malgré son plurilinguisme qui « boite des deux jambes » (Gauvin 1997 : 29<sup>4</sup>), Assia Djebar maîtrise suffisamment bien la langue pour avoir pu envisager, dans les années 1970, d'écrire de la poésie en arabe ; cependant, l'instrumentalisation politique de la langue l'en a enfin dissuadée. Et elle maîtrise aussi suffisamment bien l'arabe classique pour féminiser les chroniques arabes, et il s'établit enfin un étrange « dialogue » entre les chroniqueurs arabes masculins des premiers siècles islamiques et l'historienne et romancière, dont témoigne son roman *Loin de Médine* (1991). L'arabe n'est pas une « langue morte », mais la langue de la poésie, de la musique andalouse que sa mère chérissait ; c'est la langue dans laquelle ont été traduites les philosophes et qui, ensuite, a été traduite. C'est la langue des carrefours, des croisements, de « l'entre-deux ».

Pour finir, Assia Djebar veut inscrire les sonorités de l'arabe parlé, notamment féminin, qui a bercé son enfance, qui est « la langue du lait » (Djebar 1999 : 34), dans sa langue d'écriture, le français, qui est sa « langue marâtre » (*ibid.*), mais aussi sa langue paternelle, la langue de l'école où son père, le maître de français, l'a conduite, un matin d'automne. C'est grâce à sa formation à l'école française, grâce à la langue française, que la jeune fille transgresse successivement tous les interdits, d'abord encore avec le consentement du père, plus tard de plus en plus souvent à son insu. Pourtant, elle souffre d'un étrange malaise, si bien qu'un jour, à Alger où elle fait ses études, ivre de musique, de lumière et de mouvement, elle se couche sur les rails du

3. Jean-Paul Sartre, « Le colonialisme est un système » dans *Situations V. Colonialisme et néo-colonialisme*, Paris, Gallimard, 1964, p. 25-48 ; « Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur par Albert Memmi », *ibid.*, p. 49-56.
4. Lise Gauvin, « Territoires des langues » (entretien avec Assia Djebar) dans *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, p. 29.

tramway pour mettre fin à une réalité lui paraissant soudain trop lourde<sup>5</sup>. Elle survit, mais il lui faudra attendre des années encore pour surmonter l'aphasie amoureuse qui rend d'emblée impossible toute expression d'amour en français. En effet, elle réussit à sortir de cet état aphasique dans les années soixante-dix - quatre-vingt, grâce à son travail cinématographique, qui lui a inspiré aussi l'écriture de son roman *L'Amour, la fantasia* (1985) où elle transcrit les paroles de ses conseurs analphabètes.

C'est la poésie qui lui permet « d'arabiser » son français. Dans ce qui suit, nous étudierons un extrait du poème « Sistre » (Djebar, (1985) 1995, pp 156-157) de la romancière, poétesse, historienne et cinéaste Assia Djebar :

*Râles, ruisseaux de sons précipices, sources d'échos entrecroisés, cataractes de murmures, chuchotements en taillis tressés, surgeons sussurant sous la langue, chuintements, et souque la voix courbe qui, dans la soute de sa mémoire, retrouve souffles souillés de soulerie ancienne.*

Le titre « Sistre » est d'une triple importance pour la structure du poème. Premièrement, on constate une abondance des consonnes [s] et [z] : *silence, ruisseaux, cymbale...* ; *entrecroisés, closes, désir, s'exhaler...* Deuxièmement, le titre anticipe déjà la structure musicale du poème : le sistre est un instrument de musique à percussion qui a été utilisé comme instrument de culte dans l'Égypte antique, surtout pour le culte d'Isis. Et troisièmement, la présence indirecte de la déesse Isis, qui est la déesse de la fécondité et de la maternité, deux qualités qui sont intimement associées au corps de la femme, mérite d'être étudiée : ainsi, dans le poème, le corps féminin archaïque (corps de l'amante et de la mère) retrouve enfin sa voix : « [...] et le corps recherche sa voix, comme une plie remontant l'estuaire » ; « [...] puis le chant long, le chant lent de la voix femelle luxuriante enveloppe l'accouplement [...] ».

5. Assia Djebar est hantée par ce souvenir terrible qui a marqué son entrée à l'âge adulte : ainsi, dans le roman *Les Nuits de Strasbourg* (1997), dont l'auteure a souligné le caractère fictif lors de notre entretien téléphonique du 26 août 2005, Thelja raconte l'incident à son amant François : « Là, je me vois dévaler un très long escalier, face au port. Devant moi, le vide, un immense vide plein et bleu, dans une lumière dorée, face à moi la mer et les mâts des bateaux figés. Comme si j'allais d'un coup plonger. M'envoler et plonger ! » (Djebar 1997 : 316). Dans *L'Amour, la fantasia* (1985), l'incident est raconté à la première personne (ce qui favorise une lecture autobiographique) : « Suis-je dans un quartier du port ? Quand je m'anéantis dans cet envol vers la mer, cette plongée dans l'oubli, une image ultime se dresse : des mâts de navire, entr'aperçus comme dans une immense aquarelle, trouant l'azur. Juste avant le noir, la double raie des rails au sol devient mon lit » (Djebar (1985) 1995 : 162).

3. SILENCE, INCOMPRÉHENSION DE LA LANGUE,  
CHANT SECRET <sup>6</sup> : LE PLURILINGUISME COMPLEXE  
DE LEÏLA SEBBAR

Tout comme Assia Djebar et Malika Mokeddem, Leïla Sebbar ouvre sa langue d'écriture, le français, aux autres langues, à la Langue, l'arabe, langue du père qu'elle n'a pas apprise car son père voulait protéger ses quatre enfants des hostilités de l'univers colonial et, plus tard, de la guerre d'indépendance, et aux autres voix, ces voix qui, tantôt inquiètes, tantôt chaleureuses, tantôt coléreuses, tantôt tendres, tantôt riantes, tantôt graves, ont bercé son enfance algérienne, alors qu'elle ne comprenait pas le sens exact des mots.

Fille d'un père algérien instituteur français, et donc en exil linguistique, et d'une mère française institutrice qui a suivi son mari en terre étrangère par amour et qui est donc en exil géographique, Leïla Sebbar est, elle aussi, en exil où qu'elle se trouve, sauf en littérature (Leïla Sebbar, interview du 27 septembre 2007, Paris). L'écriture de Leïla Sebbar est une écriture-nomade, une écriture en mouvement, une écriture « entre-les-pôles ». L'écriture sebbarienne « fait la navette » entre les différentes langues, entre les deux rives de la Méditerranée. Leïla Sebbar, infatigable, quête les traces de l'autre en France. L'écriture sebbarienne est plurilingue ; mais, ce qui compte encore plus, c'est que l'écriture sebbarienne est aussi salvatrice : l'auteure bâtit des ponts.

L'arabe est donc une langue fantôme dont les sonorités hantent l'écrivaine, qui est présente en dépit de son absence, « à travers sa propre voix » (interview du 16 mai 2005, Paris), qui est, en effet, la voix de l'autre, des femmes et hommes du peuple de son père. C'est une langue sacrée, magique, une belle langue, la langue des femmes du peuple de son père, la langue des « mères de ses livres », qui sont « (d)es mères premières. Mères archaïques, maternelles, au corps vaste, enveloppé de linges où se perd le corps d'un enfant, mères à la langue inconnue qui ne donne pas d'ordre, qui ne se préoccupe ni de l'école ni du libre arbitre. Je m'invente une mère aimante, chaleu-

6. Le conte *Le Silence des rives* (1993), le récit autobiographique *Je ne parle pas la langue de mon père* (2003) et le recueil autobiographique *L'Arabe comme un chant secret* (2007) constituent la première « trilogie autobiographique » de l'auteure. Cependant, nous mettons non seulement le mot « trilogie » entre guillemets (car, en effet, Leïla Sebbar est libre de poursuivre ce travail d'autoanalyse), mais aussi l'adjectif « autobiographique », car tous les textes ne respectent pas les critères définitoires de l'autobiographie comme genre littéraire selon Philippe Lejeune, dont le plus important est l'identité (établie directement ou indirectement) entre l'auteur, le narrateur et le personnage principal. V. Roswitha Geys, « Briser le silence de la langue paternelle : le projet autobiographique de Leïla Sebbar » dans Cecilia Condei et Cristiana Teodorescu (éds), *Métissages linguistiques et littéraires*, Craiova, Maison d'édition Universitaria (à paraître).

reuse, tendre toujours, cette mère n'existe pas, je le sais... » (Sebbar 2007 : 38). Comme la mère du roman *Parle mon fils, parle à ta mère* (1984) :

Je vais mourir ici, sans bouger, mais toi, mon fils, d'où tu viens ? tu es allé loin, jusqu'en Chine ? C'est loin la Chine ? dis-moi. C'est où le plus loin ? montre-moi sur une carte partout où tu es passé, et dis-moi les noms. (p. 17)

Leïla Sebbar vient tout juste de publier son roman *Mon Cher Fils*, où elle renoue avec la thématique du silence, silence qui sépare un père de son fils, silences de l'Histoire, silences qui rendent compte du fragile équilibre entre le « devoir dire » et le « ne jamais pouvoir dire » : « Dites à mon fils que je l'aime, je sais, chez nous un père ne dit pas ces mots-là à son fils... » Avec une thématique donc qui occupe aussi une place centrale dans le roman *Parle mon fils, parle à ta mère*.

Mais l'arabe est aussi une langue brutale, la langue de la bande des garçons arabes qui, infatigables, guettaient les trois sœurs sur le chemin de l'école, et qui les insultaient, les mots étaient « meurtriers, lancés comme à la fronde » (Sebbar 2003 : 37), « [ils] nous visaient et ils visaient juste, ils nous touchaient » (p. 38). Mais les mots étaient aussi séducteurs : « [...] terrifiée je l'étais, mais aussi attentive aux gestes et aux mots qui venaient jusqu'à nous, pour nous, parce que nous étions ces petites filles-là... » (p. 40)

Leïla Sebbar ne veut pas apprendre l'arabe maintenant. Elle a besoin de cette langue inconnue, magique, belle et violente, pour écrire.

## CONCLUSION

Babel, c'est la confusion des langues, mais plus encore que la confusion, c'est le fertile « entre-deux-langues », « entre-les-pôles », c'est là où nous vivons tous et toutes. Ce sont les labyrinthes, les méandres de la mémoire, où un promeneur mal-avisé risque facilement de se perdre (malgré les globes et les cartes qui jouent un rôle très important dans l'œuvre de Leïla Sebbar), et où le seul repère stable est la langue française, qui « absorbe » les autres langues, les autres voix, qui s'enrichit ainsi, qui devient la langue de « l'entre-les-pôles » :

Dans ces textes ouverts au tremblement de la langue et au vertige polysémique se profile l'utopie d'une Babel apprivoisée. (Gauvin 1997 : 10-11)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUCHENTOUF-SIAGH Zohra, 2004, « “Ici - là-bas” : la trame de soi dans *La Transe des insoumis* (2003) de Malika Mokeddem », dans Afifa BERERHI (éd.), *L'Autobiographie en situation d'interculturalité II*, Blida, Éditions du Tell, p. 311-330.
- DJEBAR Assia, *L'Amour, la fantasia*, Paris, Lattès, 1985 ; Paris, Albin Michel, 1995.
- DJEBAR Assia, *Vaste est la prison*, Paris, Albin Michel, 1995.
- DJEBAR Assia, *Les Nuits de Strasbourg*, Arles, Actes Sud, 1997.
- DJEBAR Assia, *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, Albin Michel, 1999.
- DJEBAR Assia, *Idiome de l'exil et langue de l'irréductibilité*, discours pour le Prix de la Paix des éditeurs allemands, Francfort, 2000.  
<http://www.remue.net/cont/Djebbar01.html> (20.11.03)
- DJEBAR Assia, *Nulle part dans la maison de mon père*, Paris, Fayard, 2007.
- GAUVIN Lise, 1997a, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala.
- GAUVIN Lise, 1997b, « Territoires des langues », entretien avec Assia Djebbar, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala.
- GAUVIN Lise, 2004, *La Fabrique de la langue – De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil.
- GEYSS Roswitha, 2006, Interview avec Leïla Sebbar, le 16 mai 2005, Paris, dans Roswitha Geyss, *Bilinguisme littéraire et double identité dans la littérature maghrébine de langue française : le cas d'Assia Djebbar et de Leïla Sebbar*, mémoire de magister de l'Université de Vienne.  
<http://www.limag.com/theses/geyss/geyssbilinguisme.pdf> (19.12.08)  
et [http://clicnet.swarthmore.edu/leila\\_sebbar/recherche/index.html](http://clicnet.swarthmore.edu/leila_sebbar/recherche/index.html) (05.03.08).
- GEYSS Roswitha, Interview avec Leïla Sebbar, Paris, le 27 septembre 2007 dans Roswitha Geyss, *Identités en question : réflexions sur le rapport entre langue(s) et identité(s) dans la littérature maghrébine féminine*, thèse de doctorat de l'Université de Vienne.
- GEYSS Roswitha, à paraître, « Briser le silence de la langue paternelle : le projet autobiographique de Leïla Sebbar » dans Cecilia Condei et Cristiana Teodorescu (éds), *Métissages linguistiques et littéraires*, Craiova, Maison d'édition Universitaria.
- GLISSANT Édouard, 1996, *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard.
- MEMMI Albert, (1957) 1985, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard.
- MOKEDDEM Malika, *Les Hommes qui marchent*, Paris, Ramsay, 1990.
- MOKEDDEM Malika, *Le Siècle des sauterelles*, Paris, Ramsay, 1992.

MOKEDDEM Malika, *La Transe des insoumis*, Paris, Grasset, 2003.

ROBIN Régine, 2003, *Le Deuil de l'origine : une langue en trop, la langue en moins*, Paris, Kimé, 2003.

SARTRE Jean-Paul, (1956) 1964, « Le colonialisme est un système » (première publication *Les Temps Modernes*, n° 123, mars-avril 1956, intervention dans un meeting « pour la paix en Algérie »), *Situations V. Colonialisme et néo-colonialisme*, Paris, Gallimard, p. 25-48.

SEBBAR Leïla, *Parle mon fils, parle à ta mère*, Paris, Stock, 1984.

SEBBAR Leïla, *Le Silence des rives*, Paris, Stock, 1993.

SEBBAR Leïla, « La jeune fille au gilet rouge dans Babel », *Tumultes n° 5, Figures de l'étranger : immigrés, nomades, exilés*, Paris, L'Harmattan, 1994.

[http://clicnet.swarthmore.edu/leila\\_sebbar/virtuel/gilet.html](http://clicnet.swarthmore.edu/leila_sebbar/virtuel/gilet.html) (21.11.04).

SEBBAR Leïla, *Je ne parle pas la langue de mon père*, Paris, Julliard, 2003.

SEBBAR Leïla, *L'Arabe comme un chant secret*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2007.

SEBBAR Leïla, *Mon Cher Fils*, Tunis, Éditions Elyzad, 2009.

## LE RÉCIT DE VOYAGE : UN DISCOURS PLURILINGUE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE

Ratiba GUIDOUM,  
Chargée de cours à l'ENS Bouzaréa, Alger

Le récit de voyage a fait l'objet de réflexions et d'études multiples et variées. Dans le présent travail, nous nous proposons de présenter un éclairage personnel sur la relation entre ce genre d'écrit et la notion de plurilinguisme en montrant de quelle manière cette notion y trouve un contexte naturel d'émergence et s'avère une constante interne caractéristique.

Dans l'expression « récit de voyage », on trouve *récit*, « c'est-à-dire narration personnelle et non description objective ; mais aussi *voyage* donc un cadre et des circonstances extérieures au sujet » (Todorov 1999 : 104)

Caractérisé par une tension entre le sujet observateur et l'objet observé, le récit de voyage est un genre polymorphe à la croisée de plusieurs autres genres ; il est tantôt rangé parmi les genres littéraires, tantôt considéré comme faisant partie de la paralittérature.

Il regroupe dans sa dimension intra- et extradiscursive des caractéristiques qui permettent de le rapprocher de plusieurs genres majeurs : l'autobiographie, l'épopée et le roman.

Il se décline en plusieurs sous-genres : notes de voyage, lettres, journal de bord, carnets de voyage... Le discours viatique recèle une richesse tant au plan de la forme qu'à celui du contenu. Ainsi l'écriture du mouvement ne peut-elle être qu'hétérogène car programmée dès le départ par son objet qui est le déplacement, ce dernier pouvant être géographique, personnel, professionnel ou bien une quête de soi ; en effet, les motifs du voyage sont nombreux et variables selon les époques et les circonstances.

Ce déplacement confronte le voyageur à des lieux, des gens et des civilisations ; par voie de conséquence, le discours produit par

« dire » cette expérience est conditionné par le milieu où se trouve le voyageur-narrateur et quand bien même lorsque le récit de voyage est rédigé après le retour, son auteur est toujours influencé par le vu, le senti et le vécu de « là-bas », sur les lieux du voyage. Ainsi, le contexte revêt-il plus que jamais une importance primordiale dans la rédaction du récit de voyage dans la mesure où, en entreprenant son voyage, le narrateur se déplace dans des lieux autres, souvent différents et nouveaux pour lui. Cette différence et cette nouveauté se traduisent de prime abord dans la dimension linguistique puisque le voyageur, pérégrinant dans un autre pays ou une autre société, est souvent confronté à la barrière de la langue étrangère qui l'empêche d'intégrer cette nouvelle communauté le temps d'un voyage.

Se retrouvant dans une situation dictée par les circonstances du voyage, le voyageur-narrateur évolue dans un contexte caractérisé par un plurilinguisme – ou du moins un bilinguisme – auquel il devra faire face et qui, en même temps, constituera le contexte émergent de son discours viatique.

La plupart du temps, quand on évoque le plurilinguisme, il s'agit, d'après le CNRTL (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales), d'un locuteur ou d'une communauté qui utilise concurremment plusieurs langues selon le type de communication.

Le voyage, qui est en soi un acte individuel et social, favorise le contact des langues. Ce contact

est source de conflit et vecteur de coopération, il en résulte l'apparition de marques d'hybridations auxquelles est exposée la langue dominée mais également la langue dominante, relevant de deux considérations : macrosociolinguistique qui intéresse le système appelée hybridation interlectale, et microsociolinguistique, de l'ordre du bricolage, qui n'est qu'un métissage fondamentalement conversationnel du répertoire du locuteur. On parle de marques transcodiques que sont les emprunts, les calques, les alternances et mélanges de langues qui témoignent soit (2) d'une rencontre interlinguistique prolongée au sein d'une même société, on parle aussi de néocodage. (Boyer 2001 : 62)

Or, en utilisant l'expression « discours plurilingue », on pense plus à un discours rédigé en plusieurs langues qu'à un discours à l'intérieur duquel plusieurs langues (au moins deux : celle du voyageur et celle des habitants du pays visité) se répartissent inégalement l'espace textuel, mais en même temps s'imbriquent de façon à créer une langue nouvelle, celle qu'a utilisée le voyageur-narrateur le temps de raconter son voyage, d'où cet intérêt porté au phénomène de plurilinguisme dans le récit de voyage.

## 1. LES MANIFESTATIONS DU PLURILINGUISME DANS LE DISCOURS VIATIQUE

Le plurilinguisme sous-entend donc souvent qu'on en parle en termes :

- d'un sujet plurilingue, c'est-à-dire pratiquant plusieurs langues qui varient dans leur distribution d'usage suivant les situations ;
- d'un plurilinguisme communautaire où une communauté linguistique pratique plusieurs langues pour la communication mais pas seulement ;
- enfin d'une situation de communication caractérisée par le plurilinguisme autrement dit distribution de plusieurs langues dans une même situation de communication.

Dans ces trois cas de figure, il s'agit plutôt d'une pratique plurilingue.

Dans le cadre de ce travail, on s'intéresse non seulement à la pratique langagière de départ mais aussi au résultat produit. Le discours auquel nous nous intéressons émerge dans un contexte plurilingue du fait que le locuteur est dans un lieu étranger où on pratique d'autres langues. S'interroger sur les manifestations ou marques transcodiques de ce plurilinguisme dans le discours produit – à savoir le récit de voyage – nous amène à faire le constat qu'elles peuvent se réduire à des traces qui, parsemées dans le discours, lui confèrent une hétérogénéité non seulement par rapport à la typologie discursive mais aussi par rapport la diversité lexicale due à l'utilisation de la langue étrangère. De ce fait le discours obtenu est traversé et travesti par celui des autres.

Afin d'étayer cette assertion, nous nous proposons de visiter des manifestations de ce plurilinguisme à travers le lexique et les tournures phrastiques appartenant à la langue étrangère et utilisés dans le récit de voyage. Le narrateur-voyageur n'écrit pas dans la langue de l'autre (l'habitant du pays visité) mais dans sa propre langue ; cependant, comme il a été en contact avec une ou des langues différentes, on peut prévoir qu'il va en utiliser des bribes, des mots ou des tournures pour « faire vrai », ou tout simplement pour créer cette ambiance exotique que recherchent de nombreux lecteurs.

Le récit de voyage ne peut donc être qu'un discours plurilingue, la présentation des échantillons ci-dessous tentera de le montrer.

Voici des fragments extraits de récits de voyage faits en Algérie, en Mauritanie et en Orient, par Nerval, Maupassant, Montherland, Monod et Laurent <sup>1</sup>.

1. Voir la bibliographie en fin d'article.

Là-bas, devant moi, le zar'ez, le vaste lac de sel figé, semblait incandescent. On eût dit qu'une phosphorescence fantastique s'en dégageait. (Maupassant, p. 94)

Alors on voit passer ces êtres prodigieux, coiffés d'un cône aigu nommé Koufia, qui laisse pendre sur le dos le becbbir, vêtus de la camisa flottante. (Maupassant, p. 144)

Les goumiers et les sokkhar jettent des brassées d'alfa devant leurs bêtes. Quelques uns, assis dans la fumée des feux, commencent des reprises aux harnachements ou à leur burnous. (Eberhardt, p. 792)

Le thé sera ce jour-là particulièrement succulent, car M'barek a ouvert sa tassoufa et en a sorti une pincée de menthe. (Monod, p. 23)

J'avais grande envie d'ajouter à mon costume un travail de parure spécialement syrienne, et qui consiste à se draper le front et les tempes d'un mouchoir de soie rayé d'or qu'on appelle Caffieh, et qu'on fait tenir sur la tête en l'entourant d'une corde. (Nerval, p. 374)

Cette couleur est tellement une beauté en Syrie, que beaucoup de femmes teignent leurs cheveux blonds ou noirs avec le henné qui partout ailleurs ne sert qu'à rougir la plante des pieds, les ongles et la paume des mains. (Nerval, p. 375)

[...] deux ou trois cafedjis servent et renouvellent çà et là les fines-janes pleins d'un moka écumant, dans leurs enveloppes de filigrane doré [...] (Nerval, p. 377)

À partir de ces quelques passages, nous remarquons qu'on ne retrouve pas comme on pourrait le croire des phrases dans la langue de l'autre. En fait, s'il y a interférence, elle se situe au niveau des mots qui sont repris tels quels mais accompagnés la plupart du temps d'une explication intégrée dans le corps du texte même, sinon dans des notes de bas de page ou dans un glossaire. L'introduction de termes étrangers dans le discours confère à ce dernier une richesse sur le plan formel mais aussi culturel.

Ainsi l'utilisation de termes de la langue de l'autre pour désigner des éléments anodins comme « garçon de café » ou « tasse » confère au dernier passage cité une mise dans l'ambiance du lieu et la création d'une atmosphère prégnante jusqu'à arriver peut-être au sentir de ce café si banal en temps normal mais magnifié par le discours de Nerval sur cet Orient envoûtant.

## 2. DU DISCOURS PLURILINGUE AU DISCOURS PLURICULTUREL

Le récit de voyage est un discours propice au plurilinguisme, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, ces indices d'une langue et d'un discours présents effectivement dans la texture de la relation de voyage sont enveloppés et utilisés dans un contexte inédit parfois mais certainement différent de ce à quoi est habitué le lecteur occidental.

Ainsi, s'opère ce glissement inévitable et indéfectible du plurilinguisme vers le multi- et surtout le pluriculturalisme dans le récit de voyage.

Les extraits ci-dessous montrent de quelle manière, au contact d'un fait culturel de quelque nature qu'il soit (un lieu particulier, un comportement, un fait de société, etc.), le voyageur-narrateur le présente à ses lecteurs d'après son propre prisme qui lui-même est déterminé par son arrière plan culturel.

Je ne puis ni ne veux vaincre le mouvement qui m'immobilise sur le seuil des lieux privés des Musulmans ; je crains toujours de les blesser, je ne suis jamais resté que peu d'instant à la porte du cimetière d'El Kettar.

Il y a un poncif sur le charme des cimetières des Musulmans. On ne trouve guère de femme du monde qui n'ait toute prête une ritournelle là-dessus. Ces tombes sans alignement, sans ordonnance et sans prétention, où il n'y a rien d'administratif, mais au contraire tout le désordre inhérent au génie de l'Islam [...], toute cette animation douce, et qui en fin de compte fait une grande solitude, a sans doute son charme, mais surtout elle nous donne une bonne leçon, en nous disant que la mort n'en mérite pas davantage. Le grand horizon d'El Kettar, sans être beau à proprement parler, agrandit la vue et la pensée, mais ne les mène pas à l'idée de l'infini. (Montherlant, p. 968)

Mon compagnon m'apprit aussi le nombre actuel des femmes du sérail. Il s'éloigne beaucoup de ce qu'on suppose en Europe. Le Harem du sultan renferme seulement trente-trois cadines ou dames, parmi lesquelles trois seulement sont considérées comme favorites. Le reste des femmes du sérail sont des odaleuk ou femmes de chambre. L'Europe donne donc un sens impropre au terme d'odalisque. (Nerval, p. 165)

[...] À droite est le quartier des Grecs, rempli de cafés et de cabarets, où le goût de cette nation pour les arts se manifeste par une multitude de gravures en bois coloriées qui égayent les murs avec les principales scènes de la vie de Napoléon et de la révolution de 1830 (Nerval, p. 376).

L'utilisation de termes étrangers est un moyen de désigner des êtres ou des objets inexistantes dans la culture du voyageur. Ainsi sa confrontation à cette organisation sociale et culturelle lui permet de la transmettre à ses lecteurs mais parfois de corriger certains stéréotypes comme dans le cas du nombre d'épouses du Sultan.

Cette rectification est recevable par le lecteur car elle est faite dans un contexte réel et durant une expérience véridique ou censée l'être puisqu'elle est effectuée lors d'un voyage.

Le récit de voyage, genre particulier émergeant dans un contexte plurilingue, impliquant un pluriculturalisme avéré, est un discours plurilingue dans le sens où il comporte en lui-même des éléments

d'autres langues mais aussi d'autres discours. De ce fait, c'est un discours qui ne peut être qu'hétérogène. En effet,

le code langagier identifié comme périlangue se laisse définir comme une négociation à travers le plurilinguisme constitutif de toute langue entre sa limite externe ou hyperlangue, caractérisée par des idiomes étrangers, et sa limite interne ou hypolangue (pluriglossie inhérente à tout système en usage par le biais de ses variantes dialectales et sociolectales). (Sarfati 2005 : 112)

Ce plurilinguisme contextuel d'où naît le discours viatique lui donne l'aspect d'une hyperlangue ou plus exactement d'un hyperdiscours puisqu'il emprunte non seulement des mots, des expressions, des tournures à la langue du pays visité, mais qu'il est aussi caractérisé par une hétérogénéité discursive due à l'utilisation d'une typologie textuelle hétéroclite sur laquelle se greffent des phénomènes de transtextualité.

Dans le même ordre d'idées, la séquence de Montherlant est illustrative de faits ou phénomènes nouveaux et étrangers au voyageur qu'il livre à ses lecteurs ; en décrivant un cimetière musulman, il restitue à ses lecteurs potentiels l'impression que ce lieu a laissée en lui.

Une conséquence directe de ce plurilinguisme apparaît sur le plan de la construction discursive : le récit de voyage s'avère pluriculturel dans le sens où l'écriture n'est parfois qu'un prétexte permettant de mettre en relief toute la dimension multiculturelle contenue dans le discours et découverte lors du voyage. De ce fait, le récit de voyage est un discours traversé par plusieurs cultures mais aussi par plusieurs autres discours grâce aux phénomènes de transtextualité ; ainsi non seulement le voyageur-narrateur utilise-t-il d'autres écrits mais rien qu'en comparant avec des mots ou phénomènes de sa culture personnelle, il y a travestissement du texte par d'autres textes mais aussi par un hors-texte.

Ainsi le récit de voyage, en reprenant des éléments d'autres langues, se charge-t-il de pluriculturel. En effet, dire la culture de l'« Autre » dans la langue du « Moi » (celle du narrateur-voyageur) confère à cette langue, la langue du même, une « coloration » nouvelle. La conséquence en est qu'en parlant de l'Autre, la langue du même devient Autre.

En fin de compte, comme il en est pour tout texte, le récit de voyage, une fois produit, échappe à son auteur. Il devient discours du décloisonnement de par la richesse informative, l'hétérogénéité des séquences textuelles mais aussi la dimension pluriculturelle qui le caractérisent.

Le voyageur-narrateur s'affirmant comme soi est trahi par son discours, qui est construit (consciemment ou inconsciemment) avec la

langue et la culture de l'autre, l'autochtone, et ce grâce au recours à des mots, des expressions ainsi qu'à des phénomènes socioculturels, religieux, etc., qui n'appartiennent pas à sa culture d'origine.

Les éléments des langues et des cultures étrangères, une fois intégrés dans le discours du voyageur-narrateur, perdent de leur étrangeté ; ils n'apparaissent plus comme des signes de différenciation mais plutôt de rapprochement en constituant simplement une façon pour le voyageur-narrateur d'affirmer « Soi » en tant que « l'Autre » de « l'Autre ».

#### GLOSSAIRE

*Sokhar* : responsable des convoyeurs de chameaux.

*Goumiers* : soldats d'un *goum* (contingent militaire composé de nomades dirigés par le caïd).

*Alfa* : plante des hauts plateaux.

*Burnous* : vêtement ayant pour fonction de couvrir entièrement pour réchauffer.

*Tassoufra* : sac en cuir à vêtements, etc.

*Henné* : mot arabe (*el hana*) désignant une plante dont est extrait un colorant. Emprunt dans la langue française.

*El Kettar* : initialement nom commun (« celui qui produit des essences, qui égoutte »), devenu nom propre pour désigner le cimetière.

*Cadine* : dames dans un sérail.

*Odaleuk* : femme de chambre dans un sérail.

*Caffieh* : turban ornemental.

*Cafedjis* : garçon de café.

*Fines-janes* : tasse à café.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOYER Henri, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

SARFATI Georges-Élia, 2005, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

TODOROV Tzvetan, 1997, *Les Morales de l'histoire*, Paris, Hachette.

#### CORPUS

EBERHARDT Isabelle, 2003, *Sud Oranais*, Paris, J. Losfeld.

LAURENT Franck, *Le Voyage en Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2008.

DE MAUPASSANT Guy, *Écrits sur le Maghreb*, Paris, Minerve, 1988, 1991.

MONOD Théodore, *Maxence au désert*, Paris, Babel, 1923.

DE MONTHERLANT Henry, 1935, *Il y a encore des paradis, Images d'Alger 1928-1931* (rééd. Paris, Arléa, 1998).

DE NERVAL Gérard, 1851, *Voyage en Orient 1 et 2*, Paris, Flammarion, 1980.

## LA LANGUE DE L'AUTRE, LE DISCOURS DU MÊME

Goucem Nadira KHODJA,  
chargée de cours à l'ENS Bouzaréa, Alger

« Je suis moins séparé de ma patrie par la Méditerranée que par la langue française. »

Malek HADDAD, *Les Zéros tournent en rond*

La littérature algérienne d'expression française est née dans un contexte historique particulier marqué par un système colonialiste qui a mis en place la domination politique, culturelle et linguistique de la France. Cette hégémonie a conduit la littérature algérienne à évoluer d'une littérature dite « ethnographique » selon certains critiques, voire « exotique » selon d'autres, à une littérature nationaliste engagée dans le processus révolutionnaire de la libération.

Dès lors, la langue de l'Autre devient pour les écrivains algériens le meilleur moyen de parler du Même, de le représenter en contexte de crise et de mettre en mots l'oppression qu'il subit en silence.

Il convient cependant de noter que les raisons de l'utilisation de la langue française comme moyen d'expression littéraire diffèrent d'un auteur à un autre : cette expérience intellectuelle est le fruit d'un choix délibéré pour certains, la conséquence d'une nécessité historique pour d'autres.

Malek Haddad a pour sa part vécu cette aventure littéraire dans la douleur et la dualité d'un besoin de dire la souffrance du Même dans la langue de l'Autre. Il a publié durant sa carrière littéraire deux recueils de poésie, un essai et quatre romans. Mon attention s'est portée sur ses œuvres romanesques qui semblent a priori correspondre en tous points aux romans classiques. Une analyse plus approfondie permet pourtant d'entrevoir les prémices d'une transgression du genre.

En effet, l'ambiguïté culturelle et linguistique dans laquelle se débattait Malek Haddad, partagé entre la culture des origines et la culture occidentale, la langue maternelle et la langue française, la tradition ancestrale du Même et la modernité attractive de l'Autre, se manifeste dans ses œuvres sur deux plans : le signifiant représenté par le roman et le signifié à travers le discours dominé par l'évaluation idéologique.

### 1. LA TRANSGRESSION DE LA FORME

Le pacte romanesque auquel est invité le lecteur par l'inscription générique « roman » sur la couverture est contourné par l'écrivain algérien au moyen de divers procédés tels que la métaphore, la métonymie, l'aphorisme ou bien la disposition de l'espace textuel – espace blanc, variation typographique, ponctuation – qui tendent à hacher le récit, à briser la structure phrastique et à créer un effet de vide narratif.

Les récits haddadiens sont ainsi principalement caractérisés par une mise en récit du silence au moyen des multiples procédés que nous venons de citer, de l'implicite discursif et d'une musicalité poétique que nous allons tenter d'étudier.

Déjà dans *La Dernière Impression*, première œuvre de Malek Haddad, nous remarquons un style d'écriture très marqué par le fractionnement des phrases et la répétition exagérée. L'absence de paroles directes et la rareté des dialogues donnent au texte un aspect de vacuité linguistique et c'est le narrateur qui se charge d'exprimer la pensée du principal personnage : Saïd.

Jamais Saïd n'avait autant réfléchi. Il s'entendait penser. Souvent les enfants s'amusaient à répéter les mots les plus communs jusqu'à ce qu'ils perdent de leur signification, jusqu'à ce qu'ils paraissent baroques, inconnus. La maison, la maison, la maison, la maison. Au bout de la dixième maison il n'y a plus de maison. Le pont doit sauter. Doit sauter. Il le faut. Il le faut. Oui bien sûr il le faut. (*La Dernière Impression*, p. 10)<sup>1</sup>

Cet exemple illustre parfaitement l'utilisation singulière de la langue française : les phrases sont courtes, le vocabulaire est à la portée du lecteur moyen mais ce qui est frappant c'est la stratégie discursive de Haddad qui joue avec les mots et défie dans ses œuvres la logique de la syntaxe française au moyen de la répétition et de la redondance ou bien en usant d'une ponctuation abondante (notamment les points de suspension) qui hache les phrases et donne au récit un rythme syncopé, traversé à la fois de silence et de logorrhée. Le signifiant est ainsi malmené dans sa structure, la langue française sous

1. Voir le corpus en fin d'article.

la plume de Haddad est comme dynamitée et démolie dans sa syntaxe, ce qui conduit à un flottement du signifiant.

Un autre extrait de la même œuvre permet de voir comment la dislocation phrastique est utilisée pour dire « l'indicible » : une violente perquisition policière au domicile familial. Le narrateur distribue ici la voix au père de Saïd qui relate de manière décousue et profondément bouleversée le récit des événements :

Ils ont frappé vers trois heures du matin... Ils étaient une quinzaine en armes... Je me suis habillé... Ta mère, tu sais qu'elle est cardiaque... Ils m'ont demandé où il était... Ils ont, ils ont demandé, ils ont fait, ils ont dit... (*ibid.*, p. 57)

Nous remarquons la récurrence des points de suspension, de mots qui s'arrêtent avant même de terminer l'idée ; la part de l'implicite l'emporte sur la parole ; le père ne peut exprimer ce qu'ils ont dit ou fait et se tait finalement. Le silence du père est plus éloquent qu'une description détaillée.

Un autre exemple extrait de la dernière œuvre publiée de Malek Haddad, *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, permet d'illustrer la fonction sémantique assignée aux points de suspension :

Quant au printemps qui s'en venait, il y avait belle lurette que Khaled ne savait plus le saluer, justement depuis un certain mois de mai... (*Le Quai aux fleurs...*, p. 71)

Cette citation nous permet de voir de quelle manière il utilise la ponctuation et plus précisément les points de suspension pour développer un discours idéologique focalisé sur la dénonciation du système colonial.

Ici, la symbolique du mois de mai, annonciateur de printemps et de beaux jours, est remise en question par l'adjectif « certain » dont la position antérieure par rapport au nom qualifié introduit une nuance de sens et diminue la valeur de ce mois. Mais l'élément le plus signifiant dans cette phrase, du moins le plus réfractaire à la parole, est représenté par les points de suspension qui suggèrent, à travers leur silence, l'aspect négatif et dévalorisé du mois de mai car il renvoie à des événements historiques traumatisants pour toute une génération d'Algériens.

Par ailleurs, dans *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, le personnage principal Khaled Ben Tobal, poète en exil, est submergé de colère et d'indignation quand il apprend que sa femme lui a été infidèle et qu'elle est morte dans les bras d'un soldat français. Le trouble psychologique est traduit ici par le mélange des registres de langue :

Ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas vrai ! Tu dérailles, mon cher Khaled, tu débloques, tu déconnes. N'as-tu pas honte de dérailler, de débloquer, de déconner ?... Relis l'article de ce putain de journal, relis-le. Pourquoi ne le relis-tu pas ? As-tu peur de vérifier ton erreur

ou celle de Dieu ? Ce n'est pas vrai ! Relis, mais relis donc !... (*ibid.*, p. 117)

La variation des niveaux de langue, entre autres ici, l'utilisation de la langue familière voire vulgaire, de même que l'extrême violence du monologue intérieur de Khaled dont les propos sont parfois à la limite du blasphème, témoignent sans doute de la blessure ressentie par le personnage suite à l'infidélité de sa femme ; mais une analyse plus approfondie de cet extrait et sa mise en rapport avec le texte entier, permettrait de faire ressortir la mise en procès de toute la politique coloniale qui conduit à des situations extrêmes où se mêlent désespoir et souffrance.

Dans un autre exemple, le discours du narrateur traduit avec des mots simples l'indignation du personnage, l'explique par l'incohérence du contexte historique et l'exprime par une logorrhée où se mêlent des registres de langue différents (langue commune et langue vulgaire) et d'où surgit une musicalité poétique :

La guerre, la guerre, je l'emmerde ! C'est tout le train qui parle, tout l'univers qui chante, qui répète, qui s'en fout, qui continue. Qui continuera toujours. Pour le pire et pour le pire, pour le pire et pour le pire... (*ibid.*, p. 119)

Nous remarquons, une fois de plus, les répétitions de lexies et de segments de phrases ainsi qu'une ponctuation abondante : virgule, point d'exclamation, point, points de suspension d'où un effet rythmique saccadé et une tonalité poétique.

C'est là une des particularités de l'écriture haddadienne qui ne se limite pas à une forme rigide du roman, bien au contraire, mais mélange les genres et brise les frontières formelles pour libérer l'artiste dans son œuvre de création de toute emprise conventionnelle.

Il n'est plus ici question de structure close et de texte bref, ni même de genre spécifique. Il s'agit d'identifier le marquage poétique de certains textes de prose narrative. (Fromilhague & Sancier-Château 2000 : 123)

Les œuvres de Malek Haddad sont ainsi composées en fragments ; nous retrouvons à la fois les techniques du genre romanesque et celles du genre poétique. Œuvres fragmentées, traversées de tensions aussi bien historiques qu'esthétiques, elles traduisent le malaise de l'écrivain face à une histoire bouleversée par la guerre.

À ce titre, le concept de la fragmentation du récit tel que défini par Beïda Chikhi semble correspondre aux textes haddadiens qui obéissent à une logique de la subversion de la forme.

En effet, B. Chikhi conçoit le principe de la fragmentation en termes de transgression et de « démolition » des lois génériques. Les textes maghrébins sont selon elle à la quête d'un signifiant vide en ce

sens qu'ils se présentent sous une forme fragmentée, textes en train de se construire, œuvres toujours en chantier, jamais finies ou clôturées :

Parcourir les nouveaux textes maghrébins de langue française, c'est découvrir un espace ouvert dans lequel l'écriture est devenue comme par nécessité une activité de démolition. Inachèvement, expression chaotique, destruction des codes de lisibilité et de vraisemblance, fragmentation, mélange des genres, amorce et rupture presque simultanées de divers plans de réflexion, fauchage systématique du sens... Le tout tendu vers la recherche de l'inédit, vers un non-lieu de la clôture, pour le maintien perpétuel de l'œuvre en chantier. (Chikhi 1996 : 14)

Le texte haddadien confronté à un contexte plurilingue problématique en ce sens que la langue maternelle y est opprimée au profit de la langue française cherche à transgresser celle-ci pour la charger d'un imaginaire collectif absent et exclu par le système colonial.

Cela rejoint l'analyse de Beïda Chikhi qui considère le principe de la transgression générique comme élément fondateur d'une littérature maghrébine moderne et audacieuse :

La théorie de l'écriture, qui sert de fondement au texte maghrébin, nous importe essentiellement dans sa recherche des effets de transgression d'une langue à l'intérieur d'elle-même pour lui donner « une fonction de langues » (Sollers). Cette transgression ne peut s'interpréter qu'à l'intérieur d'une référence au concept d'Histoire sans cesse redéfini par le texte et son hors-texte.

Le passage de la forme romanesque au poème, à l'essai ou au théâtre, joue comme une contestation de la validité théorique des genres arrêtées et, par conséquent, comme générateur de la forme nouvelle, c'est-à-dire, de quelque chose qui solliciterait une grande liberté de ton, suivrait les caprices de l'imagination et de la sensibilité ainsi que l'exige le préalable posé de l'œuvre inachevée et du processus de fragmentation, qui érige en loi la transgression même des lois du genre. (*ibid.* : 14)

En analysant la structure interne des œuvres de Malek Haddad, on s'aperçoit qu'il n'y a pas un mimétisme total du genre romanesque : la récurrence des métaphores, la surcharge d'aphorismes et de figures de style, la prédominance du silence à travers la rareté des dialogues et l'absence de parole donnent aux textes haddadiens une tonalité poétique, un rythme musical.

Par ailleurs, le concept de la fragmentation induit comme nous venons de le voir la quête d'un signifiant vide « comme lieu utopique de l'écriture en migration ».

Ainsi Haddad va-t-il donner à ce signifiant vide une forme nouvelle qui se joue des lois génériques et va la surcharger de signifiés subversifs.

## 2. UNE LANGUE POÉTIQUE, UN DISCOURS SUBVERSIF

Malek Haddad met en scène des héros face à leur destin dans des situations absurdes. Dans les quatre œuvres ce sont des Algériens cultivés : médecin, ingénieur, écrivain, poète, formés à l'école française, élevés dans des milieux qui respectent les traditions ancestrales. Ces héros sont ainsi partagés entre leur aspiration à la modernité, à l'universalité, à l'épanouissement intellectuel et leur révolte face aux contradictions du discours colonial promettant la modernité et le progrès à des populations vouées à l'ignorance, à l'analphabétisme, à la misère.

Chaque récit dénonce le colonialisme en démontrant ses conséquences désastreuses sur une communauté éclatée, dépossédée de sa langue, de sa culture, de son histoire.

Ainsi dans *La Dernière Impression*, Haddad décrit le processus de maturation de la conscience nationale à travers le personnage principal, en l'occurrence Saïd. Celui-ci est préoccupé au départ par son amour, son bonheur individuel, mais il évolue, peu à peu, vers une conscience collective et finit par s'engager dans le combat pour la liberté et par ranger ses scrupules de pacifiste et d'humaniste.

Dans *Je t'offrirai une gazelle*, deux histoires sont superposées, enchâssées l'une dans l'autre. Le récit premier est celui d'un « auteur », personnage principal, non nommé, autrement dit caractérisé par une identité flottante, qui dépose son manuscrit auprès d'une maison d'édition française. Le silence sur le nom de l'auteur renverrait, implicitement, à la situation historique de la société du hors-texte, dans laquelle l'identité du peuple algérien n'est pas reconnue mais brimée et spoliée par une colonisation qui, sous couvert d'assimilation, vise à la dépersonnalisation et à la dépossession des Algériens de leur identité.

Le second récit, greffé sur le premier, est une histoire d'amour, un conte mis en scène et raconté par l'« auteur » ; une histoire d'amour intense – mais impossible dans un contexte de guerre – entre deux jeunes Algériens, Moulay et Yaminata, habitants du désert.

D'emblée, cette œuvre représente une relation interculturelle conflictuelle, problématique et aliénante. L'« auteur », exilé en France, est interpellé par des policiers qui lui réclament ses papiers en le tutoyant :

Il ne faut pas tutoyer un homme. Il ne faut jamais tutoyer un homme. Parce que ensuite ça va très loin, très loin. La torture commence par le tutoiement. (*Je t'offrirai une gazelle*, p. 22)

Ici et ailleurs, Malek Haddad instrumentalise cette particularité de la langue française qui consiste à vouvoyer autrui par respect et par politesse pour relever le caractère raciste du système colonial qui n'applique pas le vouvoiement aux Algériens.

L'altérité dans un contexte historique de crise se conçoit en termes de malédiction, d'humiliation et du sentiment profond d'injustice face à une situation aliénante, c'est ce qui ressort du discours du jeune Moulay :

Je sais l'injure, l'affront, la haine. Je n'ai pas répondu. J'ai regardé le désert. J'ai répondu par le désert. J'ai vu trop de mendiants, j'ai vu trop de mouches. Le trachome a menacé chacun de mes regards. J'ai vouvoyé, on m'a dit : tu. Je suis un Arabe, c'était devenu un métier. J'ai compris le maigre rictus de la famine. J'ai compris le froid et la chaleur. À l'école, au régiment, j'ai su l'injure, l'affront, la haine. Je suis un Arabe, c'était devenu une malédiction. Deux de mes frères sont morts du typhus en 1942. Beaucoup de mes cousins sont morts du typhus en 1942. Pourquoi peu de Français sont morts du typhus. Je ne souhaite la mort de personne. J'interroge, je m'interroge. (*ibid.*, p. 70)

Haddad tente à travers la voix du personnage de dénoncer une situation intolérable par son injustice et son incohérence. Aussi le discours révolté et indigné du personnage rejoint-il celui du narrateur et c'est la même tonalité subversive qui est renforcée d'une œuvre à l'autre par la récurrence d'un élément sémantique : le tutoiement employé systématiquement par les Français à l'encontre des Algériens. Ce déni linguistique est considéré par tous les personnages haddadiens comme l'ultime injure.

Ainsi dans *L'Élève et la Leçon*, le héros Idir fonde le vœu d'être estimé en raison de ses études supérieures entreprises dans les plus grandes écoles françaises ; la marque de respect étant manifestée, à ses yeux, par le vouvoiement qui lui permettrait de s'affranchir de sa condition d'infériorité et de sous-humanité :

Je ne serais plus celui qu'on tutoie, celui qu'on rudoie, celui qu'on néglige, celui qu'on méprise. (*L'Élève et la Leçon*, p. 70)

Dans *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, le héros Khaled Ben Tobal, poète algérien exilé en France, souhaite également que le retour à la paix, la reconquête de la liberté et de la dignité soient concrétisés par le vouvoiement :

Un homme ne tutoiera plus un homme. La peur ne se lira plus sur le visage d'un homme. Le mépris ne se lira plus dans les yeux d'un homme. (*Le Quai aux fleurs...*, p. 108)

D'une œuvre à l'autre, le narrateur dénonce, à travers cette offense linguistique qu'est le tutoiement systématique des Français à l'égard des Algériens, l'aspect méprisant et raciste du système colonial. Haddad tente ainsi de mettre en évidence les oppositions entre les deux parties en conflit. À cet effet, il utilisera notamment des références culturelles et historiques comme points de discorde entre les deux belligérants :

Ils aimaient le beau temps qui fait sortir les fleurs en mal de mai. Le mois du mal. 1945. L'année du malheur. Le beau temps qui fait sortir les robes claires. Qui fait sortir des larmes. Ce mois, ce mois maudit entre tous, cet enfer !... (*ibid.*, p. 22)

La référence au mois de mai est différemment appréciée selon que l'on appartient à une communauté ou à une autre. En effet, aux yeux des Français, ce mois représente la saison du printemps avec l'arrivée des beaux jours, du soleil éclatant, des tenues légères et des promenades. Tandis que pour les Algériens, le mois de mai rappelle les massacres du 8 mai 1945.

La mise en opposition des deux communautés autour d'une même date ne fait que dénoncer l'injustice d'un système bâti sur la domination d'une communauté qui jouit de tous les privilèges au détriment de l'autre.

En outre, la dualité culturelle entre Français et Algériens ne se limite pas à la barrière linguistique et politique : elle est également mise en évidence à travers des notions symboliques qui forment l'imaginaire collectif d'une communauté.

Ainsi, dans *L'Élève et la Leçon*, le narrateur développe-t-il une réflexion sur sa conception positive de l'automne qu'il oppose diamétralement à la vision occidentale :

L'automne est doux comme une écharpe de femme. C'est en automne que naissent les plus beaux rêves et que valsent les souvenirs [...] Une littérature de névrosés a prêté à l'automne de mauvais sentiments. L'Occident, dans sa mauvaise manie de l'épopée et dans son amour des sanglots de plomb a tout noirci. L'automne : la fête des morts, le 11-Novembre, le débarquement de 1942... toute une solennelle et sinistre imagerie est née pour que ces mois délicats et humains portent le crêpe des deuils européens sur une nature plaintive mais tendre. (*La Dernière Impression*, p. 18)

Le narrateur évoque ici certains aspects de la culture occidentale (le romantisme, une vision sinistre de l'automne) de manière négative, voire critique, pour démontrer que cette hégémonie culturelle de l'Occident ne peut en aucun cas être considérée comme seule référence civilisationnelle et ne signifie nullement la disparition, la fin d'une autre vision des choses, d'une autre conception de la vie, nourrie d'autres valeurs fondées sur la culture algérienne.

Doris Fetscher tente de montrer, à travers cet exemple du concept de l'automne et de ses connotations, différentes suivant qu'on appartient à une culture ou à une autre, que cette vision contrastée et contradictoire d'un même fait tend à interpeller le lecteur afin de le pousser à relativiser les choses et à porter un regard nouveau sur ses acquis culturels en les confrontant à la vision de l'Autre :

L'importance de cette opposition ne réside pas dans le rejet de la tradition du colonisateur mais plutôt dans [...] son aspect éducatif : le

lecteur, se voyant confronté à une telle relativisation de sa propre culture, est conduit à une mise en question de sa propre tradition, jusque-là intacte, ce qui constitue un pas vers une perception moins ethnocentrique. (Fetscher 1995 : 62)

Par ailleurs, M. Haddad essaie de représenter la réalité du peuple algérien à travers une relation interculturelle déséquilibrée en faveur des Français et tente ainsi d'affirmer l'altérité de l'Algérien qui a ses propres références culturelles et ses propres élites. À titre d'exemple, dans *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, le narrateur évoque la domination d'une langue au détriment d'une autre, la prééminence d'une culture et l'exclusion de l'autre à travers la première rencontre à l'école de deux amis issus de communautés différentes (algérienne et française) :

Au pupitre généreux de l'adolescence, deux écoliers se rencontraient. Pour étudier Bergson et Descartes. Pour ignorer le Chikh Benbadis et les poètes algériens qui n'ont pas de nom et qui n'ont pas de langue. (*ibid.*, p. 10)

L'affirmation de sa différence culturelle et linguistique, l'opposition de grands noms de la pensée française (Bergson, Descartes) à Benbadis révèle la volonté manifeste d'une revendication identitaire, arabo-berbéro-musulmane, non pas dans l'intention de rejeter la culture de l'Autre mais surtout pour dévoiler et revaloriser sa propre culture ; pour exister à travers un nom, un héritage civilisationnel qu'on lui dénie.

M. Haddad réussit au moyen de cet exemple à démontrer que le savoir universel ne peut être exclusif et ne peut s'affirmer par l'exclusion de l'Autre, bien au contraire il ne peut s'épanouir, s'enrichir et se valoriser que par l'apport de toutes les nations et de toutes les cultures.

Comme nous venons de le voir, d'une œuvre à l'autre, le discours du narrateur est incisif et critique à l'égard de la politique coloniale, cependant nous avons pu observer que le ton ironique est souvent employé afin de porter la vision idéologique de M. Haddad.

À titre d'illustration, cet extrait de *La Dernière Impression* permet d'observer la mise en opposition de deux discours contradictoires : celui de la radio française qui transmet les dernières nouvelles et celui, métaphorique, de la pluie qui rejette le discours violent et arrogant des hommes en imposant sa voix poétique et « chaleureuse », porteuse de plus d'humanité que celle des hommes.

À des centaines de lieux, un micro sans conviction affirmait : « Malgré le mauvais temps les forces de l'ordre ont réussi à mettre en place l'appareil de sécurité aux objectifs qu'elles s'étaient assignés... » Et la goutte de pluie, nerveuse comme une veine ou comme un cheveu bouclé, répondait : Les hommes qu'on dit civilisés

sont bêtes à ce point qu'ils ont cru avoir raison de moi en inventant les parapluies... Hier à Constantine une bombe de fabrication locale... Je suis la pluie, je suis nue comme un baiser... Quinze terroristes ont été abattus... Je suis la pluie pour la récitation des petits enfants... Je suis la pluie pour les pneus qui s'enlisent dans la boue... Nous avons la situation en main. (*ibid.*, p. 21)

Le sens suspendu par ces phrases inachevées, n'en n'est pas moins sous entendu et suggéré par l'ironie du ton adopté et par l'absurdité de telles situations. Les hommes affirment avec arrogance leur parfaite maîtrise de la situation (alors que le contexte historique est insurrectionnel) tandis que la pluie affirme son identité et sa simple condition naturelle d'où la joie et la sérénité qui se dégagent de ses paroles poétiques.

Nous remarquons au terme de cette étude que le discours subversif se construit peu à peu à partir de morceaux textuels ou de fragments indiciaires éparpillés à travers les quatre œuvres romanesques suivant différents procédés et techniques d'écriture mais qui se concentrent tous autour d'axes fondamentaux de la vision haddadienne concernant la question coloniale.

\*

La langue de l'Autre devient ainsi pour M. Haddad le seul moyen possible de mettre en représentation fictive le Même, écrasé dans la réalité, humilié, réduit à l'effacement et à l'aliénation identitaire. M. Haddad va se servir de la langue française pour parler au nom des siens et véhiculer un discours virulent à l'encontre du colonialisme.

Les œuvres haddadiennes tentent ainsi de mettre en représentation au moyen de diverses techniques et de procédés variés une altérité non pas exclusive, dans la mesure où les héros ne rejettent pas la culture et la langue de l'Autre par haine et par esprit rétrograde mais aspirent à la reconnaissance et au respect par autrui de la culture et de la langue des siens.

Ainsi le Même reprend place dans les œuvres haddadiennes et est mis en lumière à travers la langue de l'Autre. L'opprimé acculé à l'anonymat, à la solitude de l'exil, à l'aliénation culturelle et au silence de sa langue maternelle devient le témoin à charge d'un réquisitoire qui démonte un à un les mécanismes du système colonial.

Que ce soit sur le plan formel ou sur le plan discursif, nous observons le caractère transgressif du récit haddadien. Le discours fortement dominé par l'indignation et la révolte, la compassion et la solidarité avec tout un peuple qui se bat en silence, semble élaboré pour dire justement l'indicible, mettre en mots « français » les souffrances et les douleurs de l'Algérien analphabète qui a perdu jusqu'à sa propre langue. Le Même reprend place dans le monde moderne au moyen de la langue de celui qui l'en a exclu.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAUD Jacqueline, 1989-1990, *Littératures maghrébines : Colloque Jacqueline Arnaud 1 et 2*, Villetaneuse, 2, 3, et 4 décembre 1987, Paris, L'Harmattan.
- BARBÉRIS Pierre, *Le Prince et le Marchand. Idéologiques : la littérature, l'histoire*, Paris, Fayard, 1980.
- CHIKHI Beïda, 1996, *Maghreb en textes. Écriture, histoire, savoirs et symboliques*. Paris, L'Harmattan.
- FETSCHER Doris, 1995, « Contre une théorie du déchirement : l'intertextualité dans l'œuvre romanesque de Malek Haddad », dans Charles Bonn et Arnold Rothe (éds.), *Littérature maghrébine et littérature mondiale*, Würzburg, Königshausen & Neumann : 57-66.
- FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHÂTEAU Anne, 2000, *Analyses stylistiques : formes et genres*, Paris, Nathan.
- GLISSANT Édouard, 1996, *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard.
- JOUBERT Jean-Louis, *Les Voleurs de langue, Traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Philippe Rey, 2006.

## CORPUS

- HADDAD Malek, *La Dernière Impression*, Paris, Julliard, 1958.
- HADDAD Malek, *Je t'offrirai une gazelle*, Paris, Julliard, 1959.
- HADDAD Malek, *L'Élève et la Leçon*, Paris, Julliard, 1960.
- HADDAD Malek, *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, Paris, Julliard, 1961.
- HADDAD Malek, *Les Zéros tournent en rond*, Paris, Maspero, 1961.

LE « PACTE ÉNONCIATIF » DES PLURILINGUES  
 CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉNONCIATION LITTÉRAIRE  
 DE DEUX ÉCRIVAINS D'EXPRESSION FRANÇAISE :  
 MAHERZIA AMIRA BOURNAZ ET PANAÏT ISTRATI

Cecilia CONDEI,  
 Maître de conférences,  
 Université de Craiova (Roumanie)

1. FONDEMENTS THÉORIQUES

Notre point de départ se fixe dans le domaine de l'analyse du discours et concerne les écrits littéraires. Autrement dit, nous nous plaçons, avec Ruth Amossy et Dominique Maingueneau dans un champ assez nouveau qui « résulte de la convergence de divers courants ; l'analyse du discours qui avait exporté ses concepts vers des corpus pour elle nouveaux, les études de textes menées à travers les catégories de l'énonciation linguistique ou de la pragmatique » (Amossy & Maingueneau 2003 : 9).

Une fois « entrés dans une nouvelle manière de penser la textualité » (*ibid.* : 12), nous opérons une première distinction à l'intérieur des œuvres littéraires, celle suggérée par Emile Benveniste, un autre pilon de notre fondement théorique : la distinction entre l'énonciation orale et l'énonciation écrite. Emile Benveniste nous fait observer que « l'écrivain s'énonce en écrivant et, à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer. De longues perspectives s'ouvrent à l'analyse des formes complexes du discours, à partir du cadre formel esquissé ici. » (Benveniste 1974 : 88).

De cette affirmation, qui, d'ailleurs, ouvre un espace nouveau pour la problématisation du texte, nous retenons, premièrement, que le discours écrit (dans notre situation, le discours littéraire) se pose en tant que « discours par délégation », et deuxièmement, le fait que l'auteur *s'énonce* en faisant parler des êtres, des individus, des person-

nages. Ces deux affirmations nous conduisent à deux autres observations :

- L'existence de deux énonciations et de deux énonciateurs correspondant aux deux plans. Le premier plan s'organise autour de l'auteur qui s'énonce (par la voix du narrateur), le second, autour des individus, les personnages qui sont amenés à parler eux aussi.
- Le fait que l'énonciation littéraire, en permettant aux personnages de parler, « mime », reproduit, une situation d'interlocution.

L'examen portera sur les œuvres de deux écrivains étrangers d'expression française, la tunisienne Maherzia Amira Bournaz et le roumain Panaït Istrati. Notre ensemble théorique permet la sensibilisation aux rôles des instances énonciatives, soulignant le caractère actif et interactif du discours.

Dans l'optique de D. Maingueneau, qui se penche sur le contexte de l'œuvre, « quand on étudie l'œuvre en la rapportant à son dispositif d'énonciation, au lieu de la considérer comme un monument transmis par la tradition, l'extériorité du contexte se révèle une évidence trompeuse » (Maingueneau 1993 : 19). Anne-Rosine Delbart, pour sa part, étudie l'énonciation, « le moule » (2005 : 201) dans lequel est « coulée » (*ibid.*) la littérature migrante, en mettant l'accent sur les structures narratives et stylistiques. Monique Lebrun et Luc Collès (2007) insistent sur le terme de « littérature migrante » définie au Québec il y a une quinzaine d'années et sur les nuances que cette notion embrasse en France, en Belgique et en Suisse.

## 1. LA LANGUE DES ÉNONCÉS

Les écrits de Maherzia Amira Bournaz (1912-2003) et de Panaït Istrati (1984-1935) forment l'ensemble de notre corpus. Ce sont deux écrivains préoccupés par l'image de la société du commencement du XX<sup>e</sup> siècle, une tunisienne et un roumain, qui font preuve, à travers leurs œuvres, d'étonnantes similitudes.

Comme « l'auteur s'énonce en écrivant », il est utile de s'intéresser à la langue dans laquelle est rendu l'énoncé dans les écrits de ces deux créateurs qui viennent du dehors de la langue française. La mise en rapport de leur activité créative permet de tracer une comparaison : Maherzia Amira Bournaz publie vers la fin de sa vie, la substance de son œuvre étant sa propre existence, *C'était Tunis 1920, Tunis 1930* ou *Maherzia se souvient*. Panaït Istrati débute en 1924, avec deux recueils de récits (*Kyra-Kyralina* et *Oncle Anghel*) inclus dans le cycle *Les Récits d'Adrien Zograffi*, toujours inspiré de son expérience de vie.

Cette comparaison souligne la prédilection que les deux créateurs manifestent pour un genre littéraire particulièrement ouvert au dis-

cours sur soi : le récit de vie. Maherzia Amira Bournaz place l'indication « récit de vie » sur la première page de *C'était Tunis 1920*, que Frédéric Mitterrand, qui signe la préface, considère comme un « récit familial » ; chez Panaït Istrati, l'indication du genre littéraire figure dans le sous-titre de son volume de début.

Pour Maherzia Amira Bournaz, le français de l'œuvre est la langue apprise pendant l'époque coloniale, « à une époque où l'instruction des filles était mal considérée » (Bournaz 1993 : 39). Le roumain Panaït Istrati ne connaît pas la colonisation, le français en Roumanie étant une langue de culture et de prestige intellectuel. L'écrivain autodidacte l'apprend en lisant les classiques de la littérature française : « Qu'il serait beau d'écrire en français sans ouvrir une grammaire » (Istrati 1995 : 387). Son destin de voyageur en quête d'amis et d'amateur de connaissances culturelles détermine la réplique suivante d'un collaborateur très proche :

« Tu dois connaître l'Occident ! Tu dois apprendre une grande langue occidentale, une, si tu ne peux pas plus. Et puisque ton tempérament s'accorde avec la culture française et avec les libertés qui règnent en France, tu partiras ce soir même pour Paris ! »

Ce soir-là de début de l'hiver 1913, je suis parti pour Paris. (Istrati 1984 : 592)

## 2. PERSPECTIVES DISCURSIVES

Le discours littéraire de ces deux écrivains se trouve sous le spectre de l'écriture du moi. Un regard du côté de la statistique nous montre que la plupart des créations des écrivains d'entre-deux-langues ont un fort caractère autobiographique, comme l'observe Delbart (2005 : 201).

Il s'agit des écrits autobiographiques déclarées comme tels, le cas de Maherzia Amira Bournaz, ou « cachées » superficiellement sous l'identité d'un narrateur que l'on met immédiatement en rapport avec l'auteur. Cette situation est présente dans l'œuvre de Panaït Istrati : Adrien, le personnage principal de l'œuvre, est introduit par son créateur dans la préface de *Kyra-Kyralina*, le livre de début avec des traits qui rappellent l'auteur même : autodidacte, voyageur, en quête permanente d'un ami, etc.

Adrien Zograffi n'est, pour le moment, qu'un jeune homme qui aime l'Orient. C'est un autodidacte qui trouve la Sorbonne où il peut. Il vit, il rêve, il désire bien des choses. Plus tard, il osera dire que bien des choses sont mal faites par les hommes et par le Créateur. Je sais qu'il est très dangereux de contredire le Créateur ainsi que les hommes qui ne font pas de peinture en bâtiment ou de la photo camelote sur la « Promenade des Anglais » [...] J'espère, toutefois, qu'on pardonnera cette audace à Adrien. (Istrati, *Kyra-Kyralina*, Préface)

Quant à la l'encadrement autobiographique de son œuvre, Istrati avoue :

Je n'ai nulle envie de faire en ce moment de l'exécrable littérature. Je raconte ma vie, qui est sacrée. J'ai vécu toutes mes découvertes, comme toutes les séparations, les payant toujours très cher, les unes et les autres. (Istrati 1997 : 399)

### 2.1 Les dimensions polyphoniques

Les dimensions polyphoniques des écrivains d'entre-deux-langues ont attiré l'attention des spécialistes, d'Anne-Rosine Delbart, par exemple, qui affirme

L'exacerbation de ce procédé d'écriture, éminemment romanesque si l'on se souvient de la distinction de Bakhtine, est à mettre en bonne place au rang des particularités du discours des « exilés du langage ». (2005 : 202)

Une distinction nous semble assez pertinente pour l'ajouter à cette remarque : les écrivains migrants présentent deux types de polyphonies, une polyphonie que nous appelons « horizontale » et une polyphonie « transversale ». La polyphonie horizontale se manifeste à travers les phénomènes d'intertextualité ou des citations qui fonctionnent à l'intérieur de la même langue, pendant que la polyphonie transversale se manifeste par des éléments de la langue L1 (dans notre cas, le roumain ou l'arabe) qui sont placés tels quels dans L2 – le français, la langue d'écriture. Ce type de polyphonie est celle qui caractérise les écrivains considérés.

### 2.2 Fragmentations discursives

Anne-Rosine Delbart remarque que « la polyphonie encourage une certaine fragmentation du discours » (2005 : 203) et que cette discontinuité représente « un effort singulier, spécifique, de négation » (*ibid.*) pour la mise en forme du texte.

Mais le sens que nous donnons à ce procédé largement présent dans notre corpus ajoute une dimension textuelle. La fragmentation correspond à la mémoire constamment interrogée ; celle qui fournit la substance de l'œuvre autobiographique. *C'était Tunis 1920* se compose de courts récits assemblés par thème : les parents, l'école, la noce, le mariage, etc. Ce que Panaït Istrati assemble sous le nom de *Méditerranée (Lever du soleil)* sont des récits sur la vie des hommes rencontrés sur le pont des bateaux (« Moussa »), en traversant Alexandrie (« Sarah et ses... bars »), en séjournant en Egypte (« Joies et misères "égyptiennes" »), en voyageant en Syrie (« Solomon Klein »). Dans *Méditerranée (Coucher du soleil)*, il revient à Moussa, raconte une amusante histoire de lapsus (« Qui est l'auteur

d'« Hamlet » ? ») et parle des mœurs des moines (« Moines du Mont-Athos »), etc.

2.3 Vocabulaire musical, préférences pour les variations mélodiques  
Panaït Istrati insère des paroles prononcées au rythme de psaumes qui exigent la coupure syllabique à effet stylistique, phénomène marqué par la coupe des mots et la répétition des voyelles :

*Deux sous l'ora-a-ange !... Un sou le citro-ô-on. La voiture s'arrête... La voiture repart... Moi, je tire par le timon. Epaminonda pousse par derrière... Mille et mille fois nos bouches prononcent dans une journée notre banal : oranges ! citrons ! deux sous ! un sou ! (Istrati 1997b : 72).*

Le rythme d'un dicton populaire est suggéré de la même façon.

« Ma-ri-nou-la ! Ma-ri-nou-la !

Qu'as-tu fais de ta ca-tchou-la ? » (Istrati 1983 : 89).

Dans *C'était Tunis 1920*, les sonorités de la langue française se combinent avec celles de l'arabe :

Pauvre de moi ! *ouâdallah alia* ! (Bournaz 1993 : 79).

## 2.4 La musique de la langue étrangère

Istrati se confesse :

J'éclatais de joie, je sanglotais de bonheur, à l'idée qu'un ami d'une espèce et d'une taille encore inconnues de moi voulait que j'écrive, vraiment, *en français* ! Quel français ? Je l'ai déjà raconté : un gazouillement dont l'harmonieuse mélodie me tournait la tête et que je venais de découvrir seul, en déchiffrant, à coup de dictionnaire, Fénelon, Jean-Jacques et autres classiques. (Préface à *La Maison Thüringer*)

Mais l'œuvre est traversée par une diversité linguistique. Le code de la langue est édifié dans son univers. Avec Dominique Maingueneau (1993 : 104), nous affirmons que « l'écrivain n'est pas confronté à la langue, mais à une interaction de langues et d'usages » à ce qu'on appelle « interlangue » définie comme résultat des relations « dans une conjoncture donnée, entre les variétés de la même langue, mais aussi entre cette langue et les autres, passées ou contemporaines » (*ibid.*).

Ce fait oblige l'écrivain à un travail continu de négociation à travers cette inter-langue, que nous considérons *langue métissée*, pour mettre en place un code langagier qui lui est propre, mais toujours caractérisé par un degré d'interpénétration accentué.

### 3. LE « PACTE ÉNONCIATIF » ET SES MANIFESTATIONS DISCURSIVES

Le « pacte énonciatif » prolonge en quelque sorte le « pacte de lecture », le « pacte autobiographique » (Lejeune 1996), « le pacte narratif » ou « pacte lyrique » (Rodriguez 2003) évoqués maintes fois par tous ceux qui s'intéressent à l'énonciation.

Le « pacte énonciatif » est donc un élément fonctionnant au niveau énonciatif, le mot « pacte » gardant de son sens primaire, fixé dans les dictionnaires de langue (tels *Trésor de la Langue Française* ou *Dictionnaire de l'Académie*) l'idée d'« accord », d'« alliance », de « contrat », de « convention expresse ou tacite, en principe immuable, entre deux ou plusieurs parties » (*TLFi*).

Notre préoccupation est de distinguer le fonctionnement de ce « pacte » en nous appuyant sur l'étude des deux plans énonciatifs annoncés plus haut, et définis d'après Benveniste : (l'auteur s'énonce, un premier plan ; les personnages parlent, le deuxième plan). À cela s'ajoute le travail déployé au niveau de l'interlangue, définie d'après Dominique Maingueneau « interaction de langues et d'usages » (1993 : 104), point de croisement « entre les variétés de la même langue, mais aussi entre cette langue et les autres passées ou contemporaines » (*ibid.*).

#### 3.1 Une première manifestation discursive : le plurilinguisme

L'examen du corpus nous permet de remarquer la « pratique d'intégration de la langue maternelle (et parfois d'une langue tierce) au français » (Delbart 2005 : 208), phénomène largement traité par Anne-Rosine Delbart et décrit par Dominique Maingueneau comme « traversée de l'interlangue » (1993 : 104), plurilinguisme qui permet la distinction entre deux formes, *interne* (« pluriglossie », Maingueneau 1993 : 104) et *externe*, « la relation des œuvres aux “autres” langues » (*ibid.*).

##### 3.1.1 Le plurilinguisme interne

Dans la catégorie du plurilinguisme interne on classe les variétés de langue, « géographique (patois, régionalismes...), liée à une stratification sociale (populaire, aristocratique...), à des situations de communication (médical, juridique...), à des niveaux de langue (familier, soutenu...) » (Maingueneau 1993 : 108-109).

La langue des récits de Maherzia Amira Bournaz n'abonde pas en structures variées, mais les diverses situations de communication dans lesquelles sont entraînés les personnages font apparaître des éléments de plurilinguisme interne. Pour décrire la compétence « médicale » d'Omi Founa, présence féminine assidue dans la maison paternelle, et

énumérer les soins qu'elle était capable de prodiguer pour chaque maladie, l'auteure introduit des termes médicaux à côté des variantes populaires de certaines maladies : « diarrhée », « constipation », « jaunisse », « insolation », « hypertension », « stérilité », « voix enrouée », etc. (Bournaz 1993 : 68-69).

Le discours syndical s'insère dans une bonne partie des récits de Panaït Istrati qui évoquent le monde ouvrier et la lutte syndicale des Roumains d'avant la première guerre mondiale, comme le fait le texte de cette dépêche d'Amsterdam :

Au nom des ouvriers débardeurs du monde entier.

L'Internationale du travail envoie son salut fraternel aux camarades débardeurs de Braila, en lutte avec le monstre capitaliste, et les assure de tout son concours moral et matériel. Elle a pris ses dispositions pour que tout navire chargé pendant la grève soit boycotté à son arrivée à destination. Vive les débardeurs de Braila ! Vive le socialisme ! (Istrati 1984 : 157)

Le parler populaire des jeunes sans instruction est rendu tant bien que mal par Istrati en français, dans une scène tirée de *Domnita de Snagov*, où l'héroïne, une femme haïdouque rencontre un jeune paysan :

— Tu sais donc qui nous sommes ?

— *Ben sûr !* (Istrati 1983 : 14, en italiques dans le texte)

Istrati englobe non seulement des mots étrangers (plurilinguisme externe) mais aussi des paramètres qui placent l'énonciation dans un cadre hors commun, hors d'une langue, en fixant les « langues autres » dans les parlars des immigrants ou des gens ayant une autre langue maternelle que le français. Le parler d'un Égyptien qui veut jouer au guide près des pyramides garde l'intonation et la prononciation de la langue maternelle même dans une phrase prononcée en français :

en psalmodiant à l'oreille de son client : « cha ch'est ine pyramide. Voichi lé Sphinkch. Nou jalons maintenant déchendre dan jine gadagompe... » (Istrati 1997b : 333)

Hassan le Turc, cireur de chaussures, apporte les inflexions et les constructions de sa langue :

— Laisse, madama ! Vous, femme, cheveux longs, ma, pas beaucoup tête !

### 3.1.2 Le plurilinguisme externe

Le côté externe du plurilinguisme se manifeste chez l'écrivain qui dispose de plusieurs langues et les emploie « selon une économie qui lui est propre » (Maingueneau 1993 : 105).

Nous avons déjà observé et étudié le lexique étranger (roumain, grec, turc) implanté dans le texte français de Panaït Istrati (Condeï 2007). C'est la situation de l'introduction soit d'un seul mot :

les affolantes *geamparale* (Istrati 1983 : 84),  
*joupîneassa* (Istrati 1983 : 53),  
*cachta*, turban en soie brodée (Bournaz 1993 : 23),

soit d'un groupe :

Floritchica Codrilor (Istrati 1983 : 165),  
 Nerrantsoula foundoti, Tsatsa-Minnka (Istrati 1997a),

soit une phrase :

El hout alik ! (Bournaz 1993 : 27),  
 Ezzine ou el ine ou el madhak (Bournaz 1993 : 91), et en bas de page :  
 Expression toute faite pour évoquer la beauté parfaite.

### 3.2 Gestion de la lisibilité du texte

Pour assurer un degré de lisibilité « normal » au texte, l'écrivain doit recourir à un système assez sévère de marquage pour tous les éléments étrangers parsemés dans son texte (mots, phrases, expressions). Ce marquage est d'abord typographique, rendu par des caractères italiques ou des parenthèses, comme dans les exemples suivants :

« Jidoafca » socialiste (Istrati 1997b : 324)

Il n'en a jamais eu besoin : il était *haouaga coès* (Istrati 1997b : 278).

Il y a ensuite le marquage orthographique : « codrou Vlassia » pour le roumain « codrul Vlăsiei » (Istrati 1983 : 67), « okas de vin » pour le roumain « ocale de vin » (Istrati 1983 : 50).

Divers accompagnements explicatifs des éléments étrangers soulignent leur présence : gloses du type *c'est-à-dire*, *nommé X*, *appelé X* :

notre vaisselle *hamiss*, c'est-à-dire impure (Bournaz 1993 : 25),

bande de tissu humide appelée *kifla* qui signifie fermeture (Bournaz 1993 : 65).

L'aga était arabe et se contenta de répondre par un seul mot :

— *Malèche* ! ce qui voulait dire : *ça ne fait rien* ! (Istrati 1983 : 91, en italiques dans le texte)

Les nombreuses prises de position par rapport à ces phénomènes ont également une fonction d'attentionner le lecteur étranger : « le Roumain dit... », « comme on dit chez nous » :

Les marais, il vaut mieux les appeler par leur nom de là-bas, qui est juste et beau : c'est la *balta*. Et la *balta* n'est rien de moins que la mère nourricière du paysan. (Istrati 1997a : 137)

Maherzia Amira Bournaz utilise « ou » comme dans :

une *maksoura* ou alcôve (1993 : 15),  
 les graines d'orge concassées ou *frik* (1993 : 18),  
 une soupente ou *sedda* (1993 : 19).

Mais le procédé le plus largement utilisé est le jeu permanent entre le texte et le paratexte. Le bas de page se présente comme une forme dialogique entre l'auteur/narrateur et le lecteur. Maherzia Amira Bournaz et Panaït Istrati utilisent les notes pour expliquer les mots étrangers glissés dans le texte français. Dans *C'était Tunis 1920*, nous avons trouvé 108 explications en bas de page, beaucoup plus nombreuses que celles de l'œuvre de Panaït Istrati. Dans *Kyralina*, le recueil de début, il n'y a que 36 explications.

En ce qui concerne la quantité des mots étrangers qui se trouvent dans le texte français, Maherzia Amira Bournaz en distribue avec générosité, ce qu'on constate dans l'énoncé :

on dénombrait : le ghorbal chear, le ghorbal jyièd, le ghorbal el couscoussi, le ghorbal mhemass, et enfin le ghorbal kameh. (1993 : 19)

ou dans :

Il portait le costume arabe avec la *cach'ta* blanche sur la tête, comme les *Ulamas* de la grande mosquée. C'était un *moudaress*. (Bournaz 1993 : 101)

### 3.3 Écriture métissée, dichotomie constitutive

La texture des œuvres considérées se construit sur un canevas de séquences combinées, narratives dans la plupart des cas, mais la prédilection étant manifeste pour les ensembles de formes hybrides.

L'écrivain migrant invente un mode de fictionnalisation tout à fait particulier : celui d'un individu qui, croyant perdre une identité, s'en découvre une autre par l'écriture. (Lebrun & Collès 2007 : 13)

Cela conduit à toutes sortes de formes stylistiques et textuelles propices pour exprimer la dualité. Le texte exhibe cette dualité premièrement, sous forme de code langagier, deuxièmement par sa substance graphique qui doit adapter tant bien que mal les mots étrangers à la moule du français. « Franciser ses mots » devient une activité obligatoire pour l'écrivain migrant. Chez Istrati, cet aspect est assez présent.

Maherzia Amira Bournaz se plie assez difficilement à ce procédé, l'arabe fonde plus ou moins dans le texte français, mais elle offre des combinaisons qui trahissent le désir de réaliser un accord entre les deux langues. Par exemple :

Elles demandaient une fouta araïssi pour jeune mariée et mon père leur présentait une fouta rose avec des fils lamés [...] une fouta discrète, ou une fouta dziri [...] il conseillait une fouta noire avec du

bleu ou du violet. Les foutas étaient nombreuses et variées. (Bournaz 1993 : 25)

La forme de pluriel marquée avec « s » trahit la coexistence des deux systèmes. Même chose dans

Il y avait des clientes qui venaient chez nous à la maison pour choisir, à leur aise, foutas ou tissus. (Bournaz 1993 : 24)

### 3.4 L'épanorthose

L'arsenal des figures de style des écrivains étrangers s'organise conformément à leur statut bipolaire, à leur prédilection pour les frontières à peine marquées et pour les zones de croisement.

Leur dénominateur commun est de mettre en scène la dualité, qu'il s'agisse de dualité extrinsèque ou tournée vers l'extérieur (on a alors des « figures dialectiques », des « figures de compromis », des « figures de coïncidences des contraires »). (Delbart 2005 : 215)

Parmi ces figures nous étudions seulement l'épanorthose, terme de rhétorique, figure syntaxique dont le trait caractéristique est de mettre en valeur un élément suite à tout un travail de correction.

Ce que nous avons trouvé dans le corpus considéré sont des formes qui nuancent cette catégorie de figures syntaxiques. Dans l'exemple suivant, extrait de l'œuvre de Panaït Istrati, celui-ci la combine avec une disposition particulière des mots dans la page : un espace blanc sépare les deux composants de l'épanorthose :

— N'est-ce pas, Stavraki, que la terre reste belle ?...

— Ah, Barba Yani ! Comme vous avez raison !...

[interligne]

La terre est belle ?... Mais non, c'est un mensonge !... Toute la beauté vient de notre cœur. (*Kyra-Kyralina*, p. 240)

## CONCLUSIONS

Comme conclusions générales, nous retenons la prédilection des écrivains migrants pour un genre littéraire propice à la confession, au discours sur soi : le récit de vie. Il rend possible l'autobiographie qui, dans notre corpus, se manifeste comme déclarée, chez Maherzia Amira Bournaz, ou « cachée » superficiellement sous l'identité d'un narrateur dans l'œuvre de Panaït Istrati.

Les écrivains migrants que nous avons étudiés présentent deux types de polyphonies, polyphonie horizontale et polyphonie transversale. Ils sont aussi sensibles aux variations mélodiques de la langue étrangère et déploient un travail continu de négociation à travers l'inter-langue, que nous considérons comme une *langue métissée*, pour mettre en place un code langagier propre.

La coexistence de deux langues dans leurs écrits impose une négociation discursive permanente en vue de constituer le *pacte énonciatif*, élément constitutif qui, pour nous, engendre le plurilinguisme. Quelques phénomènes caractérisent le plurilinguisme interne chez les écrivains étudiés : par exemple le fait d'englober non seulement des mots étrangers mais aussi les paramètres d'une autre langue dans la langue française, ou le jeu permanent entre le texte et le paratexte, la prédilection pour les formes hybridées et les marques grammaticales de l'Autre appliquées aux éléments de sa propre langue.

Parmi les figures de style observées, l'épanorphose retient l'attention pour son caractère dual, doublé du besoin permanent de s'expliquer.

Considérant le récit sous la perspective du « pacte », nous avançons dans la direction de Jabès :

Le récit s'élabore sur plusieurs plans, à différents niveaux de connivence ; d'où ce décalage entre ce qui est dit – jamais tout à fait dit – et ce qui est perçu – jamais tout à fait perçu ; de sorte que c'est dans ce qui est attendu, oublié, retrouvé et reperdu que le texte s'écrit. (Jabès 1975 : 88)

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique, 2003, *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- BENVENISTE Émile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- CONDEI Cecilia, 2007, *Dimensions pragmatiques du discours (non)littéraire*, Craiova, Éditions Universitaria.
- CONDEI Cecilia et BELU Ioana, 2005, « Plurilinguisme interne et plurilinguisme externe, deux faces du code langagier dans l'œuvre de Panaït Istrati », *Les cahiers du Bosphore, XL, Actes du colloque international pluridisciplinaire « Francophonie en Turquie, dans les pays balkaniques et de l'Europe Orientale », 12-14 mai 2004*, Ankara, Université Hacettepe et Istanbul, Les Éditions ISIS, p. 415-427.
- DELBART Anne-Rosine, 2005, *Les Exilés du langage*, Limoges, Pulim.
- JABÈS Edmond, 1975, *Le Livre des marges*, Paris, Fata Morgana.
- LEBRUN Monique et COLLES Luc, 2007, *La Littérature migrante dans l'espace francophone. Belgique-France-Québec-Suisse*, Cortil-Wodon, EME / Editions Modulaires Européennes.
- LEJEUNE Philippe, 1996, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993a, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993b, *Le Contexte de l'œuvre littéraire, Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.

RODRIGUEZ Antonio, 2003, *Le Pacte lyrique. Configuration discursive et interaction affective*, Bruxelles, Mardaga.

#### CORPUS

BOURNAZ Maherzia-Amira, 1993, *C'était Tunis 1920*, Montréal, Cérés.

ISTRATI Panaït, 1924, *Kyra-Kyralina*, Paris, Rieder.

ISTRATI Panaït, 1983, *Domniza de Snagov*, Paris, Gallimard.

ISTRATI Panaït, 1984, *La Maison Thüringer. Le bureau de placement, Méditerranée*, Paris, Gallimard.

ISTRATI Panaït, 1995, *Oncle Anghel, Mos Anghel*, Braïla, Istros-Muzeul Braïlei.

ISTRATI Panaït, 1997a, *Nerantsoula. Tsatsa-Minnka. La Famille Perlmutter. Pour avoir aimé la terre*, Paris, Gallimard.

ISTRATI Panaït, 1997b, *Codine. Mikhaïl. Mes départs. Le Pêcheur d'éponges*, Paris, Gallimard.

## FRANCOPHONIE OU LITTÉRATURE-MONDE EN FRANÇAIS ?

Claude COSTE,  
Professeur, Université Stendhal - Grenoble 3

« Pour une littérature-monde » paraît dans le journal *Le Monde* du 16 mars 2006. À l'initiative des romanciers Michel Le Bris et Jean Rouaud, quarante-quatre écrivains co-signent un manifeste très polémique pour une *world literature* en français et s'en prennent à la « francophonie » – le mot et la chose – qu'ils accusent de pratiquer une forme insidieuse de ségrégation. Quelques mois plus tard, après un vaste débat dans le même journal, Gallimard publie sous le même titre un livre qui rassemble une vingtaine de contributions.<sup>1</sup> De l'article au livre, le propos est identique : la même condamnation passe peu ou prou d'un texte à l'autre, mais grâce à la diversité des approches et des expériences, le ton change, la pensée se fait plus complexe, plus contradictoire. Du manifeste, forcément réducteur, au volume plus insaisissable, le débat sur la « littérature-monde » gagne en profondeur, perd en assurance, et la polémique assez facile des deux initiateurs laisse place à un discours beaucoup plus nuancé. C'est cette réaction un peu épidermique que l'on se propose d'analyser, afin de percevoir les enjeux, les apories et les espoirs que porte cette « littérature-monde » nouvellement née, qui, loin de tuer la « francophonie » en révèle au contraire toute la vitalité. On se propose, dans cet article, d'analyser comment les auteurs du manifeste argumentent

1. *Pour une littérature-monde*, sous la direction de Michel Le Bris et Jean Rouaud par Eva Almassy, Tahar Ben Jelloun, Maryse Condé, Dai Sijie, Ananda Devi, Chahdortt Djavann, Edouard Glissant, Jacques Godbout, Nancy Huston, Fabienne Kanor, Dany Laferrière, Michel Layaz, Michel Le Bris, Alain Mabanckou, Anna Moï, Wadi Mouawad, Nimrod, Esther Orner, Grégoire Polet, Raharimanana, Patrick Raynal, Jean Rouaud, Boualem Sansal, Brina Svit, Lyonel Trouillot, Gary Victor, Abdhouraman A. Waberi, Paris, Gallimard, 2007. La référence de page est donnée dans le corps du texte, après chaque citation, entre parenthèses.

leur humeur – ou leur mauvaise humeur – à l'égard d'une conception qu'ils jugent caduque de la « francophonie » ; mais à humeur, humeur et demie... Toute argumentation mérite une contre-argumentation : on ne se privera pas en retour de manifester une même mauvaise humeur à l'égard de certaines critiques pour le moins expéditives.

Or, ce qui frappe d'emblée dans l'association de tous ces écrivains, c'est une évidente ligne de fracture entre Jean Rouaud et Michel Le Bris, d'une part, et le reste des contributeurs, d'autre part, c'est-à-dire non pas entre les Français et les étrangers (Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau sont français eux aussi), mais entre les deux « Hexagonaux » et les autres. En effet, les articles liminaires<sup>2</sup>, dûs aux deux instigateurs, passent le plus clair de leur temps à régler des comptes avec la modernité des années cinquante et surtout le Nouveau Roman. Après cette polémique très franco-française, la question de la « francophonie » fait une entrée tardive dans l'argumentation, un peu comme le remède vient après le diagnostic. Quand la littérature de France perd contact avec le référent et la société, c'est aux écrivains d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie de prendre le relais pour sauver une langue privée de tout ressort créateur. La conclusion s'impose avec force remodelant la géographie culturelle et la vieille hiérarchie entre le Nord et le Sud :

Historique, donc, ce moment : l'acte de décès d'une certaine idée de la francophonie, perçue comme un espace sur lequel la France dispenserait ses lumières au bénéfice, il faut donc le supposer, de masses encore enténébrées. La fin de cette francophonie-là, et l'émergence d'un littérature-monde en français. (24)

Loin du débat très occidental autour des modernes et des anti-modernes, la parole des écrivains « francophones » constate la même passation de pouvoir entre l'Europe et le monde. La plupart des auteurs s'en prennent à l'impérialisme français, à l'hégémonie culturelle qui distingue les écrivains français et les écrivains francophones, confinant ces derniers dans une réserve naturelle pour créateurs de seconde zone. Jacques Godbout dénonce la perpétuation du fait colonial, Alain Mabanckou s'en prend au poids de la « grande littérature française », à la fascination qu'éprouvent les écrivains africains pour le milieu littéraire parisien comme seul lieu de consécration ou de reconnaissance. Avec une joyeuse véhémence, Abdourhaman A. Waberi condamne le regard dépréciatif de tant de lecteurs français réduisant les littératures francophones à leur dimension documentaire – quand ce n'est pas pour les enfermer dans un aimable folklore. Enfonçant le clou, Lyonel Trouillot oppose deux littératures haïtiennes, l'une, la grande, fascinée par Paris, l'autre, la petite, engluée dans le sol natal :

2. Jean Rouaud, « Mort d'une certaine idée », Michel Le Bris « Pour une littérature monde en français ».

Il était dit que la première parlait de la mort, de l'idéal. La seconde, des cocotiers, du terroir. (198)

Afin de sortir de la dépendance et des hiérarchies abusives, il convient de trancher dans le vif pour libérer les esprits et les plumes, c'est-à-dire de séparer la langue et la terre, comme le préconise énergiquement Abdourhaman A. Waberi :

Il s'agit à présent de dénouer le nœud gordien qui englobe tout à la fois la langue, la « race » et la nation françaises. (72)

La conséquence ne se fait pas attendre :

Il s'agit de mettre en évidence que la littérature de France n'est qu'un flot qui bruit, psalmodie et crée en français au milieu d'un archipel de langue française. (*ibid.*)

Reste alors à regretter la frilosité des universités françaises, enfoncées dans une tradition glorieuse mais poussiéreuse, et à se tourner vers les universités américaines ou canadiennes beaucoup plus accueillantes à l'égard du renouvellement de la production littéraire en Français...

Toutes ces accusations, c'est certain, comportent une part – et une part non négligeable – de vérité. Une grande partie des Français ignore à peu près tout du fait francophone au point de s'étonner d'entendre encore parler français au Maghreb. Les universitaires de ce pays n'ont pas tous lu les grands classiques de la littérature africaine (on connaît mieux Claude Simon que Kateb Yacine, *La Route des Flandres* que *Nedjma*...) et les départements de lettres accordent souvent une part réduite aux productions non européennes : la découverte des étudiants dépend moins des programmes généraux que de la bonne volonté de quelques enseignants-chercheurs... Si nous n'en sommes plus au désert des années soixante-dix, malgré les progrès effectués en trente ans, la connaissance des littératures francophones n'est pas encore banalisée. Mais la raison n'est pas forcément à chercher du côté du mépris, de la condescendance ou du nationalisme ; on accusera plutôt le poids des habitudes, les pesanteurs institutionnelles, la difficulté de trouver des spécialistes de qualité et tout simplement une forme d'orgueil national qui, pour ne pas être spécifiquement française, n'existe pas moins comme un frein à la découverte...

Pourtant, même en faisant la part des choses et en prenant pleinement la mesure de la provocation (il y a une jubilation ludique dans l'écriture d'Abdourhaman A. Waberi !), la situation ne semble pas justifier une charge aussi lourde. Comme on l'a signalé, si le manifeste frappe simple et fort, le livre apparaît comme beaucoup plus nuancé et les attaques les plus vives cohabitent avec une complexité de pensée qui montre bien la double nécessité de la polémique et de son dépassement. Pour engager le débat avec les seules armes qui vailent, c'est-à-dire des arguments, on est frappé par la méconnaissance

sance, réelle ou feinte, dont témoignent bon nombre d'analyses : les réalités culturelles sont réduites à de purs phénomènes d'appareil, à de simples controverses idéologiques, coupées des réalités socio-économiques, c'est-à-dire de ce « réel » dont les signataires faisaient pourtant l'objet même de la littérature... Une comparaison va permettre d'éclairer la situation. D'une certaine manière, le monde francophone et le monde anglophone se ressemblent : d'un côté comme de l'autre, on est confronté à une langue d'abord européenne (le français, l'anglais) qui se diffuse dans le monde au gré de l'histoire économique et politique, la colonisation jouant un rôle capital mais non exclusif. Mais, si une puissance-mère comme le Royaume Uni doit compter, dans le camp occidental, avec de solides concurrents comme les États-Unis ou le Canada, souvent plus puissants que l'ancienne métropole, le monde francophone occidental n'oppose guère de concurrents à la présence française. Ni le Québec, ni la Wallonie ou le Luxembourg, ni la Suisse romande, régions dont le dynamisme culturel et la prospérité sont indéniables, ne peuvent par leur population ou leur richesse équilibrer le poids que représentent la population et l'économie françaises. Le même déséquilibre se confirme dans le champ des pays non occidentaux. À la puissance de la Grande-Bretagne et même des États-Unis, le Nigéria et l'Afrique du sud, sans parler du Pakistan, apportent un contrepoids certain, au point que la plus grande puissance anglophone du monde, au XXI<sup>e</sup> siècle, sera sans doute l'Inde, loin devant l'ancienne puissance coloniale – comme le Brésil a dès à présent largement dépassé le Portugal... Du côté francophone, ni le Zaïre, ni l'Algérie, pays aux très riches potentialités, ni aucun autre pays ne sont en mesure, à court ou moyen termes, de concurrencer la présence française. Pourquoi rappeler de telles évidences ? Précisément parce que ces évidences n'en sont pas pour des écrivains qui les ignorent – ou feignent de les ignorer, confondant l'hégémonie et l'hégémonisme français...

Pour reprendre le reproche d'Alain Mabanckou à l'égard des écrivains qui rêvent d'une reconnaissance parisienne, on répondra un peu crûment qu'aucune capitale africaine n'a pour l'instant les moyens économiques, logistiques, et démographiques nécessaires pour contrebalancer l'attraction de la capitale française. Si Montréal, Bruxelles ou Genève frappent par leur vie intellectuelle, si la reconnaissance peut venir de tout lieu, force est de constater que dans le monde de la littérature francophone, les grands éditeurs, et surtout la masse du lectorat, se trouvent en France... Ces réalités bêtement économiques n'apparaissent quasiment jamais chez les auteurs du manifeste, moins par aveuglement que par tactique ou par provocation. Quand Abduhouraman A. Waberi réduit la France à une île au beau milieu d'un archipel, il oublie que toutes les îles n'ont pas forcément la même superficie... Ou plutôt, il s'amuse à faire semblant

de l'oublier. En effet, tout éditeur mérite qu'on l'encourage et l'on peut se faire publier, et bien publier, partout dans le monde. Mais parallèlement à cette position de principe à laquelle chacun souscrit, toutes les maisons d'édition n'ont pas le même rayonnement, c'est-à-dire la même expérience, le même catalogue et la même puissance de diffusion. Djiboutien installé en France, Abdhouraman A. Waberi publie ses romans chez Gallimard qui n'est pas, on en conviendra, le plus obscur des éditeurs français...

Plus équilibré dans son jugement, le Tchadien Nimrod sait faire la différence entre une France politiquement arrogante et une nation plus généreuse qu'on veut bien parfois le dire sur le plan culturel :

Non seulement la littérature africaine de langue française est née en France (à l'ombre de la Sorbonne et des universités de province) grâce à l'enthousiasme et aux talents d'étudiants (de Senghor à Fatou Diome, en passant par Mongo Beti : les exceptions sont rares), mais c'est toujours en France que son marché est – et de loin – le plus viable. Les *Étonnants Voyageurs*<sup>3</sup> de Bamako, tout le monde le sait, s'ébranlent de Rennes... Je serais bien tenté de dire que la générosité française en matière littéraire est celle que l'on devrait suspecter le moins. En tous cas, je lui fais volontiers des éloges. (228)

Cette force économique et démographique engage fortement la plus grande île de l'archipel. À la France donc de faire face à son pouvoir, sans céder à la volonté de dominer, à la condescendance du puissant. À la France d'animer la francophonie en résistant aux vertiges de l'hégémonie. Exerçant une vigilance salutaire, les écrivains du manifeste s'en prennent à l'organisation des pays francophones selon un principe strictement politique qui divise l'ensemble en deux grands espaces : la France d'un côté et le reste du monde francophone de l'autre – y compris la Belgique et la Suisse. À l'identité de la France, on oppose donc la masse plus ou moins confuse d'écrivains algériens ou tunisiens, sénégalais ou malgaches, canadiens ou suisses. La francophonie comme principe de classification et de hiérarchisation ? C'est le constat souvent sévère opéré par bon nombre de commentateurs. L'organisation des bibliothèques est à cet égard très significative. Où placer Emil Cioran, Édouard Glissant, Albert Simenon et Ferdinand Ramuz ? Il n'est pas rare de voir Emil Cioran directement classé dans la littérature française, quand Albert Simenon qui a pourtant vécu en France ou Charles-Ferdinand Ramuz qui vivait à quelques kilomètres de la frontière, figurent dans le rayon des « littératures francophones ». Pourtant facile à organiser, le classement par nationalités aurait dû conduire Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau tout près d'André Gide et Jean Giraudoux pour le premier, d'André Chamson et René Char pour le second. Or, force est

3. Rencontre d'écrivains organisée par Michel Le Bris, à Rennes et à Bamako.

de constater qu'on les trouve souvent relégués dans la « littérature francophone » ou dans une sous-section consacrée aux Antilles, aux côtés de Lyonel Trouillot (de nationalité haïtienne) et parfois d'écrivains anglophones et hispanophones de la Caraïbe...

Doit-on pour autant crier au racisme latent ou à un sentiment de supériorité à l'égard des écrivains « de couleur » que l'on rassemble dans des réserves comme on met les pestiférés en quarantaine ? Il ne s'agit pas de nier l'évidence : on trouve encore en France des gens qui ont du mal à oublier la colonisation et « son rôle positif », à considérer les « francophones » comme de véritables créateurs au même titre que les écrivains nationaux. Pourtant s'il est parfois pertinent d'analyser la « francophonie » comme un ghetto constitué par la France, on aurait bien tort de réduire cette séparation à un simple phénomène d'exclusion. Aucun des signataires du manifeste ne signale cette réalité ; et pourtant, la séparation entre la France et le « francophonie », les écrivains français et les écrivains étrangers, relève autant des seconds que des premiers. En d'autres termes, le champ « francophone », au sens restreint du terme, s'est souvent caractérisé par une volonté d'indépendance – et tout particulièrement chez les théoriciens des études post-coloniales et du multi-culturalisme. En d'autres termes encore, intellectuels et écrivains ont souvent joué la « francophonie » contre la France, cherchant à constituer un champ de savoir, un domaine culturel cohérent que l'on pouvait opposer à la toute puissance de la littérature française. Portées par des revendications identitaires très légitimes, les « minorités » se sont emparé d'une notion pour faire entendre une voix contre la culture dominante, c'est-à-dire la culture européenne.

C'est particulièrement vrai sur les campus anglo-saxons où les études françaises accordent une place très importante aux écrivains « francophones », valorisant le XX<sup>e</sup> siècle au détriment des siècles précédents. Il ne s'agit nullement de condamner ces choix et ces nouvelles hiérarchies. Tout enseignement repose sur des valeurs, des faveurs et des renoncements ; rien n'oblige à préférer Claude Simon à Kateb Yacine, le grand roman du XIX<sup>e</sup> aux romanciers algériens des années quatre-vingt-dix : on ne peut tout étudier et les programmes sont là pour tracer des lignes directrices et dégager des urgences. Mais il faut assumer pleinement ses choix et ne pas confondre le ghetto de l'exclusion et la tour du repli... Bref, en jouant la géographie contre l'histoire, la synchronie contre la diachronie, les cultures minoritaires contre les cultures majoritaires, on a donné à la « francophonie » une autonomie d'existence qui ne devait plus rien à la volonté ségrégationniste des intellectuels et des universitaires français. Pour s'en tenir à seul exemple, le mouvement créoliste autour d'Édouard Glissant puis de Patrick Chamoiseau et de Raphaël Confiant s'est largement construit contre la France ou du moins contre cette culture française

métropolitaine que symbolisent l'Académie française et le jacobinisme... Si les libraires classent encore ces écrivains à part, dans les rayonnages destinés aux Antilles ou à la Caraïbe, c'est qu'un lectorat constitue lui-même ces auteurs comme un ensemble autonome, détachée de la culture métropolitaine et par là même soucieux d'affirmer son irréductible singularité. Conçue comme une arme contre le néo-colonialisme ou l'impérialisme français, cette « francophonie » de combat est passée sous silence par la plupart des signataires du manifeste, préférant faire porter à la France la responsabilité entière d'une telle situation.

Comme il convient de le rappeler, le manifeste du *Monde* et le livre qui lui a donné corps et souffle, est publié en France par un éditeur français pour un lectorat français. C'est donc bien avant tout un dialogue avec ce lectorat que les auteurs veulent instaurer afin de rappeler la France à ses devoirs d'ouverture et de générosité. Faut-il y voir une prise de risque, une entreprise audacieuse pour jouer son va-tout et faire réagir le lectorat à tous prix ? La réponse n'est pas nécessairement affirmative. S'il existe une France nostalgique d'un passé brillant et dominateur, on ne doit pas pour autant négliger l'état d'esprit dominant d'un pays, ou du moins de sa classe moyenne intellectuelle, hantée par la peur de cautionner une nouvelle forme de colonialisme. Les condamnations bien venues de la « Françafrique », le souci légitime de lutter contre les discriminations et l'exploitation du Tiers-Monde ont entraîné une grande méfiance à l'égard de tout ce qui pourrait rappeler les relations passées. Le fait francophone lui-même pâtit de ce « long sanglot de l'homme blanc ». Si la France ignore trop souvent la francophonie, ce n'est pas seulement par dédain ou par paresse. Ivre de repentance, la France intellectuelle du début du XXI<sup>e</sup> siècle néglige sa langue par peur de l'imposer. Autrement dit, les sévères critiques assénées par les signataires du manifeste utilisent une arme qui ne risque pas vraiment de heurter le « vraisemblable » de l'époque. Écrivant pour des Français, publiés chez Gallimard, très conscients de l'autodénigrement dont sont capables les élites de ce pays, nombre de signataires servent le fiel qu'on attend qu'ils servent... Quand Abduhouraman A. Waberi s'en prend aux ridicules et aux injustices des Français, il sait très bien à quel jeu il joue.

Moins brillant et plus franc du collier, Dany Laferrière prend la distance nécessaire avec le discours de l'ancien maître comme avec celui du rebelle :

J'ai perdu trop de temps à commenter le fait que j'écris en français. Et à débattre du fait que ce ne soit pas ma langue maternelle. Finalement, tout cela me paraît aujourd'hui assez théorique, et même un brin ridicule. Cette langue française s'est infiltrée dans les neurones, et son chant rythme mon sang. Je pourrais reconnaître sa cadence dans une ruelle obscure de Bornéo. Autrefois, je n'aurais jamais admis une telle

vérité par peur de découvrir en moi le colonisé. Mais le colonisé, je peux le dire, c'est celui qui ne se voit ni ne s'entend. Il se nourrit de mensonges. Sa vie est une fonction. À plus de cinquante ans, il est temps que je mette un peu d'ordre dans ce grenier rempli d'idéologies ringardes qu'est mon esprit. (87)

Du passé, il conviendrait donc de faire table rase, qu'il s'agisse des philosophies essentialistes de l'identité, d'un problématique retour à l'authenticité ou d'une « francophonie » désormais démodée... La voie semble ouverte à une « littérature-monde en français » dont la réalité reste encore à définir...

Et si tout simplement la « littérature-monde » était le dernier avatar de l'universalisme ? C'est du moins ce que propose Nimrod commençant par citer Edmond Jabès :

Chacun attend de l'autre ce qui l'éveillera à lui-même.

et l'interprétant ainsi :

Une littérature qui traduit une semblable vérité gagne, à tous coups, son ticket pour l'universel – terme dont on usait avant l'invention de « littérature-monde ». (233)

Mais quel que soit le renouvellement du signifiant, le signifié reste tout aussi difficile à saisir. Quand peut-on déterminer qu'il y a « universalité » ou « littérature-monde » ? quand une littérature parvient-elle à coïncider avec le monde et l'univers ? La question n'est pas neuve et la réponse, difficile, passe le plus souvent par une sorte de « théologie négative » qui préfère déterminer « ce qui n'est pas » à défaut de définir « ce qui est »...<sup>4</sup> Or, sur ce point, les écrivains signataires se mettent d'accord pour refuser tout ce qui enferme la littérature entre les quatre murs du « déjà fait ». Ce qui est visé, une fois encore, c'est à la fois l'enfermement dans la communauté, la tyrannie de la nation, la banalité des stéréotypes ou de l'exotisme... Nimrod résume toutes ces doléances quand il brosse le portrait du romancier africain selon les stéréotypes occidentaux :

Et que dire de l'écrivain africain ? Tout se passe comme s'il devait produire une littérature exotique destinées aux Européens et à lui-même, ce qui revient à vouer à la nostalgie une Afrique qui a disparu voilà longtemps. Et ce par voies et faits d'une production qui se veut authentiquement africaine. Avec des filles excisées, des mariages forcés, le tout dans un cadre de préférence villageois : c'est là que les Africains sont authentiques. (223)

4. Cette question de la « littérature-monde » s'inscrit, bien sûr, dans un débat très ancien... Je renvoie à l'article d'Étienne « Faut-il réviser la notion de *Weltliteratur* ? » dans ses *Essais de littérature (vraiment) générale*, 1974, où est défendue l'existence d'invariants universels... Un récent collectif aborde cette question de front : *Où est la littérature mondiale ?*, dirigé par Christophe Pradeau et Tiphaine Samoyault, PUV, 2006. Je remercie mon collègue et ami, Daniel Lançon, pour avoir attiré mon attention sur ces ouvrages.

Diversifiant les cibles, la plupart des écrivains signataires opposent la même résistance à une autre forme d'enfermement venant cette fois-ci des Africains. Nimrod refuse avec force tout retour au passé, aux langues ancestrales, aux coutumes, exprimant sa méfiance à l'égard de l'« authenticité » (220). Très conscient des dangers d'une histoire essentialisée, d'une sacralisation des luttes anti-coloniales et anti-impérialistes, Alain Mabanckou revendique une totale indépendance à l'égard des mots d'ordre que la génération précédente destinait à l'écrivain africain :

on lui aura pendant longtemps expliqué que la littérature était une rébellion qui ne pouvait prendre sa source que dans la communauté. (62-63)

Dans une autre ère culturelle comme les Antilles, la « littérature-monde », au-delà de son imprécision notionnelle, se présente ainsi, parfois, comme la remise en cause du créolisme, qui avait lui-même bataillé contre la négritude des années cinquante. Après le « retour au pays natal », après les revendications d'un Édouard Glissant pour la liberté linguistique, Maryse Condé refuse de se laisser enfermer dans l'africanité, le tout-créole et l'exaltation d'« un monde noir » qui n'a pas d'autre réalité que la couleur de la peau.

D'accord pour échapper aux stéréotypes et aux diktats, les écrivains signataires ont, par contre, beaucoup de mal à s'entendre sur une définition commune de l'universalité, ou plutôt sur les moyens de déterminer et réaliser ce qui est universel. L'unicité du point de vue éclate : rendu à sa singularité, chaque écrivain propose ainsi sa propre solution. Pour Grégoire Polet, il s'agira de réactiver le mythe « de la grande famille des hommes » :

l'humanité, qu'elle le veuille ou non et bien qu'elle soit capable de la nier violemment, forme une seule et même famille, immense. (129)

On peut, certes, se moquer de ce genre d'affirmation, mais en même temps, n'y a-t-il pas, comme dans toutes les banalités et les lieux communs, une part de vérité ? Comme le rappelle Nancy Huston :

les choses importantes ne sont-elles pas les mêmes pour tous, l'amour, la douleur, le passage du temps, la quête du sens. (159)

Il n'est pas absurde de poser une humanité commune, un dénominateur même infime qui permet le dialogue entre les hommes et les cultures. Mais, avec cette « grande famille des hommes », l'universalité de la littérature est une donnée de fait, qui n'appelle aucune recherche (tout est donné) et aucune exception (personne n'y échappe). Si l'homme est homme, tout ce qu'il fait se donne d'emblée comme humain et comme universel ; et dans ce cas à quoi bon revendiquer pour une « littérature-monde » dont l'existence est aussi

indubitable que la joie ou la tristesse ? À l'opposé de ce recours à la nature ou à la condition humaines, quelques auteurs opposent une autre forme d'universalisme fondée sur l'art comme expression de la singularité. Michel Layaz puis Esther Orner citent l'un et l'autre la célèbre phrase de Proust sur la littérature :

Les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère. (277)

De même quand Brina Svit affirme que

Les écrivains appartiennent à la littérature (256),

c'est la création artistique en tant que telle qui, dans un même mouvement, assure la différence entre chaque créateur renvoyé à son intraitable individualité et les retrouvailles de tous les écrivains dans une même passion pour les mots. Mais ce très proustien éloge de la littérature comme forme supérieure de l'universalité n'apparaît que de façon sporadique dans le recueil-manifeste. La grande famille des hommes ou des écrivains ne permet pas vraiment de donner forme intelligible à cette « littérature-monde » qui oscille entre le concept, le rêve et l'utopie...

C'est peut-être Gary Victor qui exprime avec le plus de lucidité les limites d'une quête collective qui peine à faire entendre un discours cohérent sur la question :

Je ne sais pas ce que c'est qu'une littérature-monde. Je ne sais pas non plus ce que c'est que la littérature française, américaine ou haïtienne. Donner une nationalité au sens strict à la création, c'est la fossiliser, l'exclure de certains lieux et l'empêcher de déployer librement ses ailes. Je ne connais que des écrivains qui ont écrit sur ce qu'ils ont vécu, qui ont passé leur vie à traquer quelque chose que souvent ils n'arrivaient même pas à définir. (315)

En prenant du champ à la fois avec les enfermements nationaux et avec un universalisme sans consistance, Gary Victor propose une solution que synthétise le seul mot de « vécu »... De quoi parle un écrivain, en effet ? De ce qu'il vit, de ce qu'il a vécu ou de ce qu'il rêve de vivre... Quant à l'imagination, nous savons bien, depuis Descartes, qu'elle vit de la combinaison originale d'éléments empruntés au réel, qu'incapable de créer *ex nihilo*, elle a besoin, elle aussi, du « vécu » pour exister... Reste alors à espérer, avec Alain Mabanckou, que de ce « vécu » qui légitime l'écrivain naîtra cet universel imprévisible et tant espéré :

Je suis conscient et plus que convaincu que c'est en partant du « local » qu'on atteint le monde, l'*universel*, que le Larousse définit comme « ce qui concerne l'Univers, le Cosmos », « ce qui s'étend sur toute la surface de la Terre », « ce qui embrasse la totalité des êtres et de choses. » (63)

Même ambition, à la fois pleine d'orgueil et de modestie, que Lyonel Trouillot formule sur un ton à peine plus discret :

Les littératures, dans leur saisie du référent, ne disent que des parcelles du monde, sa fragmentation [...] Dire que les littératures ne disent que des parcelles du monde n'est pas nier la belle tentation qu'a l'écriture de dire l'humain. (202)

Version mineure de l'universel, moins agressive qu'il y paraît au premier abord dans son attaque assez tactique contre la « francophonie », la « littérature-monde » appelle une reconnaissance de la diversité des expériences, des parcours et des relations culturelles. Si le « vécu » (au sens le plus large possible) fait l'écrivain, ce « vécu » n'est jamais réductible à un modèle dominant, qu'il soit dicté par la France, la négritude ou le créolisme... On relève donc une grande richesse de ces « vécus », qui ont tous vocation à enrichir une « francophonie » rénovée, dans laquelle la France figurera avec son apport propre. L'expérience de Nancy Huston, à la fois singulière par son cheminement et exemplaire comme condensation de tant d'expériences partagées par d'autres, symbolise ce nouvel état de la littérature mondiale :

La lâcheté de mes attaches originelles, à laquelle est venu s'ajouter mon exil choisi, me permet de me glisser dans la peau de tout le monde et de n'importe qui. J'aime qu'il y ait des écrivains enracinés, et d'autres divisés, et d'autre encore, multiples. (153)

La « littérature-monde » regroupe ainsi des écrivains dont le parcours n'est réductible à aucun autre. Si Boualem Sansal écrit au cœur d'une Algérie qui lui fait mal et qu'il aime malgré tout, Abduhouraman A. Waberi quitte Djibouti à vingt ans pour suivre des études à Caen, s'établir par la suite en Normandie et résider actuellement à Berlin, comme boursier du *Berliner Künstlerprogramm*. Plus que tout autres, les écrivains expatriés, souvent établis en France ou au Canada (Dany Laferrière), revendiquent le droit d'écrire ce qui leur chante, dans la nostalgie ou l'éloignement du pays natal, selon le cheminement propre de leur « vécu » transféré par l'imagination...

Cette diversité s'inscrit, bien sûr, sur un fond dominé par la mondialisation et le métissage, deux réalités économiques et culturelles qui s'équilibrent, se régulent l'une l'autre. Michel Le Bris a bien raison de prendre acte d'une incontestable occidentalisation du monde. Inversement, les écrivains dits « francophones » insistent sur le métissage, né souvent de l'immigration, qui joue comme contrepoids à l'extraordinaire expansion occidentale des deux derniers siècles. Dans ce kaléidoscope, il convient également de faire à la nation la place qui lui revient au-delà de tout jugement de valeur. Le monde anglophone s'appréhende tantôt comme un *commonwealth*, tantôt comme une mosaïque de cultures différentes dont l'enclavage national est loin d'être estompé : au-delà de la langue, on distingue encore la littérature

anglaise, la littérature américaine ou la littérature nigériane. C'est Nimrod qui note avec justesse cette résistance de la nation comme référence identitaire, cadre parmi d'autres d'un « vécu » dont on espère qu'il continuera à atteindre l'universalité tant fantasmée :

Quelle que soit la race d'écrivains dont on procède, on n'écrit jamais que pour un pays, une nation, quelle que soit la portée universelle de notre œuvre. La littérature française n'est grande que parce que, à tort ou à raison, elle incarne la France. (227)

Cette permanence de la nation, à la fois comme présent et comme histoire, contribue à expliquer les retards de l'université française dans l'enseignement des « francophonies ». La valorisation de la littérature nationale en France vaut comme révélateur de l'ancienneté de cette littérature qui naît au XII<sup>e</sup> siècle et, par conséquent, de la conception historique que l'on se fait de la culture : il serait en effet impensable de former un étudiant de lettres sans lui parler de Chrétien de Troyes, Rabelais et Montaigne, des grands classiques du XVII<sup>e</sup> siècle, du siècle des Lumières, du grand roman du XIX<sup>e</sup>... On ne peut tout enseigner : il faut faire des choix et nul critère ne peut passer pour objectif et absolu. Mais le « vécu » des Français, c'est aussi la totalité d'une histoire qui doit s'ouvrir au monde sans renoncer à elle-même.

Souvent injustes ou bons stratèges, les écrivains du manifeste témoignent de la diversité des écrivains francophones aujourd'hui. Aux ancrages nationaux toujours vivaces et créatifs s'ajoutent de nouvelles formes de « vécu » qui accompagnent le nomadisme de certaines élites ou les bouleversements de l'histoire, heureuse ou malheureuse. Réserve créée par la France ou ghetto instituée contre elle, la « francophonie » doit abolir les frontières « impossibles » qui placent la France d'un côté, la Suisse romande et le Congo de l'autre... N'est-il pas temps de penser une francophonie globale, s'étendant à tous les pays francophones sans exception ? En même temps, à l'intérieur de ce vaste ensemble, la définition d'espaces géographiques particuliers (francophonies européenne, méditerranéenne, subsaharienne, américaine, caraïbe...) permet de prendre en compte des réalités culturelles, plus cohérentes que le découpage opéré par le passeport et la nationalité... Et au cœur de cet ensemble ou de ces sous-ensembles, toutes les associations, toutes les mises en relation sont possibles : à chacun, écrivain, universitaire, à tout individu, de jouer les rapprochements, les confrontations, de choisir un projet intellectuel singulier : la langue maternelle, le bi-linguisme, les échanges culturels, la mythologie, les formes théâtrales, le discours amoureux, la versification, la didactique... Les sujets ne manquent pas... Puisqu'il est toujours préférable d'associer que d'exclure, gardons la « francophonie ». Prenons-la comme une forme malléable, offerte à une multitude de combinaisons toujours à réinventer.

TROISIÈME PARTIE  
DIDACTIQUE PLURILINGUE

EFFET DE LA RELECTURE D'UN TEXTE D'AIDE EN L1  
SUR LA COMPRÉHENSION / PRODUCTION  
D'UN TEXTE EXPLICATIF / SCIENTIFIQUE EN L2  
EN CONTEXTE PLURILINGUE <sup>1</sup>

Fatima Zohra BENAÏCHA  
Université de Mascara  
Équipe TICE

Denis LEGROS  
IUFM Créteil - Paris 12

Laboratoire Chart (Cognitions humaine et artificielle), EA 2004, EPHE,  
Université Vincennes - Saint-Denis - Paris 8, Université Paris Sorbonne - Paris 4

### 1. OBJECTIFS ET CONTEXTE

Nous présentons les principaux résultats d'une recherche conduite dans le cadre du projet Numéral (*Numérique et apprentissages locaux*) du programme TCAN (Traitement des connaissances et apprentissages numériques) du CNRS. Ce projet vise à recueillir des données dans des contextes linguistiques divers et à élaborer avec un même modèle de référence des aides et des systèmes d'aide à l'apprentissage en L2 en contextes plurilingues (Legros, Hoareau, Boudechiche, Makhoulouf & Gabsi 2007). Le but est de contribuer à la mise en œuvre d'une didactique de la compréhension de texte en L2 en contexte plurilingue et pluriculturel. Nous présentons, dans le cadre de cet article, les résultats d'une recherche qui vise à étudier l'effet de la langue (arabe, L1 vs français, L2), et les types de questions proposées en pré- et post-test sur la relecture et le retraitement du premier rappel en langue L2. Notre démarche consiste à analyser l'effet des aides (langue L1 et questionnaires) sur l'activation des connaissances construites par l'apprenant dans son contexte linguistique et culturel et sur la réécriture des textes explicatifs en L2.

1. Recherche conduite dans le cadre d'un magistère de l'École doctorale algérienne de français (équipe TICE, Contextes, Langage et cognition), Laboratoire CHART (Université Paris 8).

L'une des difficultés rencontrées par les apprenants et, plus précisément, par les élèves de filière littéraire réside dans le traitement et la construction de la cohérence de la signification des textes explicatifs. En effet, la cohérence de ce type de texte ne renvoie pas à la causalité intentionnelle – plus facile à traiter pour l'apprenant dans la mesure où elle renvoie à l'expérience quotidienne du lecteur – mais à la causalité du monde physique, beaucoup plus complexe dans la mesure où elle nécessite de comprendre les domaines du monde évoqués par le texte (Jamet, Legros & Pudelko 2004). Dans ce cadre, les apprenants qui doivent construire la structure locale (microstructure) de chaque information textuelle afin de pouvoir élaborer la signification globale (macrostructure) éprouvent des difficultés à produire les inférences nécessaires à la construction d'une représentation cohérente du contenu sémantique du texte dans la mesure où ce contenu n'appartient pas au monde familier de l'élève. C'est ainsi que la signification n'est pas une partie intégrante du texte, mais un mécanisme construit par le lecteur à l'aide de ses connaissances.

## 2. ILLUSTRATIONS EXPÉRIMENTALES

### 2.1 L'effet de la L1 sur l'activation de connaissances lors de la lecture d'un texte scientifique/explicatif en français langue L2

Nous étudions les effets de l'utilisation de la langue L1 (arabe) lors de la relecture, sur les transformations du contenu propositionnel et sémantique du texte explicatif réécrit, et par conséquent son effet sur le retraitement du premier jet en langue L2 (français). Plus précisément, notre analyse porte, d'une part, sur les informations ajoutées issues du contenu de la base de texte, et qui renvoient à une stratégie adoptée par les élèves de type « *knowledge telling strategy* » et, d'autre part, sur les informations qui renvoient au modèle mental, c'est-à-dire aux connaissances évoquées par le texte, informations résultants d'une stratégie plus riche et plus élaborée de type « *knowledge transforming strategy* » (Bereiter & Scadamalia 1987).

### 2.2 Méthode

#### 2.2.1 Participants et procédure

Des élèves de 2<sup>e</sup> année secondaire, âgés de 15 à 20 ans ont répondu à un questionnaire de connaissances encyclopédiques. Le questionnaire proposé renvoie à deux types de réponse : des réponses qui portent, sur la microstructure textuelle, c'est-à-dire des informations qui constituent les détails explicites du contenu sémantique du texte, et des réponses qui correspondent à la macrostructure textuelle. Les réponses représentent ainsi des informations reliées causalement, mais nécessitent un traitement inférentiel, soit sur le contenu du texte

(inférences de liaison), soit sur les connaissances du monde « modèle de situation » évoquées par le texte (inférences élaboratives).

Puis, tous les élèves lisent un texte explicatif en français (L2) sur « Les causes et les conséquences du réchauffement climatique ».

Quelques jours plus tard (une semaine), l'ensemble des participants produit une première version d'un texte explicatif en français (1<sup>er</sup> jet 1) sur le même thème. Ils se servent d'informations qu'ils ont pu recueillir et comprendre pendant la première lecture.

Une semaine après, une relecture du même texte a été proposée aux participants : pour le groupe G1 une version en arabe (L1) et pour le groupe G2, une version en L2. La première version du texte produit (1<sup>er</sup> jet) est alors distribuée aux participants et ceux-ci doivent réécrire un nouveau texte en vue d'enrichir leur 1<sup>er</sup> jet.

Enfin, ils ont répondu à un questionnaire final, identique au questionnaire initial. Notre corpus est donc constitué des textes résultant de deux tâches de production d'un texte explicatif (1<sup>er</sup> jet et réécriture 2) en langue L2 (français) et des réponses à deux questionnaires (initial et final).

## 2.2.2 Matériel expérimental : Texte et questions

Le texte proposé comme aide à la réécriture est un texte explicatif qui décrit les causes et les conséquences du réchauffement climatique. Une version du texte a été proposée en langue arabe<sup>2</sup> dans une classe (G1) et une version a été proposée en langue française dans l'autre classe (G2).

Texte en français (L2) (extrait)

À PROPOS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE :  
DES CAUSES ET DE GRANDES CONSÉQUENCES

Il est pratiquement certain que les causes du réchauffement sont attribuables essentiellement à l'activité humaine : industrie, agriculture, transports, commerce, chauffage... et en particulier à ses consommations d'énergie ou les émissions d'autres gaz. Le principal gaz à effet de serre est le dioxyde de carbone, ou CO<sub>2</sub>, ou gaz carbonique. Lorsque nous utilisons des énergies fossiles, telles que le charbon, le pétrole ou le gaz, nous brûlons du carbone, ajoutant ainsi du CO<sub>2</sub> à l'air : environ 20 milliards de tonnes par an dans le monde. Ainsi, depuis 1850, la concentration des gaz à effet de serre a augmenté. Notre couette s'est épaissie : au lieu de nous protéger du froid, elle commence à nous donner trop chaud. C'est pourquoi la lutte contre le changement climatique engage tous les niveaux de responsabilité.

2. Nous remercions Mustapha Aouimer, enseignant au CEM de Cheikh Abd el-Hamid Ben Badis de Mascara, pour cette traduction.  
Nous ne donnons ici que la version française [NDE].

Questionnaire (extrait)

Question portant sur le niveau microstructurel

1. Quelles sont les activités humaines qui peuvent réchauffer la planète ?

Question portant sur le niveau macrostructurel

2. Quelles conséquences le réchauffement planétaire peut-il avoir sur la nature ?

Question portant sur les connaissances évoquées par le texte

3. Comment la température du climat peut-elle augmenter ?

### 3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'analyse des propositions ajoutées lors de la réécriture (R2) et les réponses au questionnaire final indiquent un effet significatif de la langue arabe (L1) et de l'interaction entre les deux langues (L1 vs L2) sur la compréhension et la réécriture du texte en langue L2. Les informations ajoutées lors de la réécriture par le groupe G1, contrairement à celles du groupe G2, sont des informations « très pertinentes », c'est-à-dire qui correspondent exactement au but d'écriture et, de plus, elles sont davantage issues des connaissances renvoyant au « modèle de situation » que des informations issues du texte lu. On constate donc que les élèves du groupe G1, contrairement à ceux du groupe G2, utilisent davantage une stratégie rédactionnelle dite *Knowledge Transforming Strategy* (Stratégie des Connaissances Transformées), c'est-à-dire une stratégie qui conduit l'élève à s'inspirer des informations issues du texte d'aide, mais à les retraiter, c'est-à-dire à les transformer et à les adapter à leur projet d'écriture. En revanche, les participants du groupe G2 ont tendance à produire des ajouts renvoyant à une stratégie de « collage » (*Knowledge Telling Strategy*) (Stratégie des Connaissances Rapportées), c'est-à-dire une stratégie qui permet à l'élève de récupérer des informations stockées en mémoire à long terme, sans retraitement linguistique ou sémantique. Si l'élève adopte cette stratégie, il ne peut construire lors de la production de son second jet qu'une cohérence locale du contenu sémantique du texte. Cependant, la *Transforming Strategy* ou stratégie de l'expert qui nécessite un retraitement et une réorganisation des informations déjà récupérées et activées est plus coûteuse en ressources cognitives pour les élèves d'un niveau faible non seulement en production, mais aussi en langue L2. Elle résulte en effet de compétences en production déjà en place et nécessite une bonne maîtrise de la langue L2 où les processus de bas niveau sont déjà automatisés. Par ailleurs, les résultats au questionnaire final ont montré pour le groupe G1, qui a lu le texte en L1 et contrairement au groupe G2, un plus grand nombre

d'ajouts d'informations pour les réponses aux questions de type Q3 qui renvoient au modèle de situation. Ce résultat est compatible avec l'hypothèse selon laquelle la lecture d'un texte d'aide en L1 favorise la réactivation des connaissances construites dans cette langue et rend celles-ci plus facilement disponibles dans le traitement d'un texte en langue L2 (Hoareau & Legros 2006). De ce fait, la L1 a permis une restructuration et un enrichissement des informations produites grâce à l'activation des connaissances antérieures et la production de nouvelles connaissances. Les principaux résultats montrent que l'arabe (L1) facilite l'activité inférentielle, la réactivation des connaissances construites dans cette langue et la replanification lors de l'activité de production. C'est pourquoi l'étude du fonctionnement cognitif des apprenants dans leurs activités d'apprentissages favorise la conception des aides en langue L1 plus efficaces à la compréhension des textes scientifiques/documentaires en français L2 (Benaïcha & Legros 2009 ; Legros, Hoareau, Boudechiche, Makhlof & Gabsi 2007).

#### 4. BILAN ET PERSPECTIVES

La prise en compte dans l'apprentissage en français des connaissances construites dans le milieu linguistique des apprenants permet de nous inscrire dans les nouveaux « designs pédagogiques » en émergence, basés sur une logique de l'apprentissage des compétences en multilittératie en contexte plurilingue et pluriculturel (Lyman-Hager *et al.* 2002).

Les données sur le rôle du contexte linguistique et culturel de l'élève dans la compréhension et la réécriture de textes en L2 permettent de mesurer l'effet de la L1 du lecteur et de son importance dans les activités d'enseignement/apprentissage. L'ensemble des recherches expérimentales (Hoareau & Legros 2005b, 2006, 2008, Boudechiche & Legros 2007a) liées aux modèles de compréhension et de rappel en L2 permet ainsi de concevoir une didactique cognitive de l'apprentissage/enseignement en milieu plurilingue et pluriculturel (Sebane, Benaïcha, Taleb-Bakhaï, Legros & Hoareau 2007). Le défi que doit relever la recherche sur l'enseignement / apprentissage en contexte plurilingue et pluriculturel est de préparer les élèves et les enseignants à la mondialisation de la formation. Ceci présuppose en effet d'accepter de se former à la connaissance et à la pratique de sa propre culture et de la culture de l'autre. Ainsi, le recours à la langue L1 lors de l'apprentissage en L2, favorise la construction des connaissances (Sawadogo & Legros 2008) C'est ainsi que nous pouvons parler d'un recentrage théorique permettant de prendre en compte des contextes linguistiques et culturels dans l'élaboration de bases de connaissances diversifiées et d'ouvrir ainsi de nouvelles perspectives à la recherche sur les nouvelles littératies plurilingues (Benaïcha,

Sawadogo & Legros 2009, Legros, Benaïcha, Sawadogo & Xu 2009, Xu & Legros 2008).

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENAÏCHA Fatima Zohra et LEGROS Denis, 2009, « L'effet du contexte linguistique et culturel sur les stratégies de traitement des informations et la construction de connaissances en contexte plurilingue et pluri-culturel », *VI<sup>es</sup> Journées de la Francophonie, Formes textuelles de la communication. De la production à la réception*. 27-29 mars 2009, Galați (Roumanie).
- BENAÏCHA Fatima Zohra, SAWADOGO François et LEGROS Denis, 2009, « Étude de l'effet des contextes linguistiques (monolingue, plurilingue, diglossique) sur la compréhension des textes en langue L2. Implications pour la didactique cognitive du traitement du texte et l'apprentissage / enseignement en FLE à l'ère du numérique », *Journées Scientifiques Inter-Réseaux. Émergences et prise en compte de pratiques linguistiques et culturelles innovantes en situations francophones plurilingues*, 27-29 mai 2009, Damas (Syrie).
- BEREITER Carl and SCARDAMALIA Marlene, 1987, *The Psychology of Written Composition*, Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates.
- BOUDECHICHE Nawal et LEGROS Denis, 2007a, « La prise en compte de la dynamique interculturelle et plurilingue dans le traitement cognitif des connaissances scientifiques en langue seconde en contexte plurilingue : Implications pour une didactique cognitive interculturelle du texte en FLE », Université de l'Ouest de Timisoara (Roumanie).
- HOAREAU Yann et LEGROS Denis, 2005, « Quelles contraintes la mémoire exerce-t-elle dans la production du sens ? Effets des contextes linguistiques et culturels sur l'activation de la Mémoire de Travail à Long Terme dans la construction de la signification d'un texte », dans *Le Sens, c'est de la dynamique ! La construction du sens en sciences du langage et en psychologie*, Colloque Inter-Labo 2005 (Dipralang, Laméco, Praxiling), Université Paul-Valéry - Montpellier III.
- HOAREAU Yann et LEGROS Denis, 2006, « Rôle des contextes culturels et linguistiques sur le développement des compétences en compréhension et en production de textes en L2 en situation de diglossie », *Enfance*, n° 2, p. 191-199
- HOAREAU Yann et LEGROS Denis, 2008, "MINERVA II as model of memory to understand children's learning development in multicultural and plurilingual situation?" *13th International Conference of APPAC "Psychology, Neuropsychiatry and Social Work in Modern Times"* May 20-23, Athens (Greece).
- JAMET Frank, LEGROS Denis et PUDELKO Béatrice, 2004, « Dessin et discours : construction de la représentation de la causalité du monde physique », *Intellectica*, n° 38-1, p. 103-137.

- LEGROS Denis, HOAREAU Yan, BOUDECHICHE Nawal, MAKHLOUF Med et GABSI Amel, 2007, « (N)TIC et aides à la compréhension et à la production de textes explicatif en Langue seconde. Vers une didactique cognitive du texte en contexte plurilingue et pluriculturel », *ALSIC*, Vol. 10 (accessible en ligne).
- LEGROS Denis, BENAÏCHA Fatima Zohra, SAWADOGO François et XU Ming (à paraître), « Cognition et didactique de la Littérature plurilingue. Vers un modèle intégrateur », *Synergies Algérie*.
- LYMAN-HAGER Mary Ann, JOHNS Ann, NOCON Honorine and DAVIS James, 2002, "Literacy in digital environments : Connecting communities of language learners", in J. H. Sullivan (ed.), *Research in Second Language Learning : Literacy and the Second Language Learner*, Greenwich (CT), Information Age Publishing, p. 261-279.
- SAWADOGO François et LEGROS Denis, 2008, « Diversité linguistique africaine : fondements cognitifs pour une intégration des langues locales dans les nouveaux espaces collaboratifs », *Universités francophones et diversité linguistique*, Yaoundé, 27-28 juin 2008.
- SEBANE Mounia, BENAÏCHA Fatima Zohra, TALEB-BAKHAI Salima, LEGROS Denis et HOAREAU Yann, 2007, « Étude de l'effet de la prise de note dans deux modalités d'apprentissage (cours magistral vs photocopié) sur la replanification et la réécriture de texte de spécialité en L2 en contexte plurilingue. Effet du niveau de connaissances du domaine et des connaissances de la langue », *2<sup>e</sup> Colloque international de didactique cognitive français (langue étrangère / langue seconde / langue maternelle)*, Université de Toulouse le Mirail, 19-21 septembre 2007.
- VAN DIJK Teun and KINTSCH Walter, 1983, *Strategies of Discourse Comprehension*, New York, Academic Press.
- XU Ming and LEGROS Denis, 2008, "A new conceptualisation of the information literacy under the NICT environment", *Modern Distance Education Research*.

LES COMPÉTENCES PLURILINGUES  
ET PLURICULTURELLES :  
PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Damien LE GAL,

Centre de recherche sur la diversité linguistique et littéraire de la francophonie  
EA Prefics 3207, Université Européenne de Bretagne - Rennes 2

Partant de la présentation de deux ensembles d'activités de découverte (l'un pour des locuteurs plurilingues, l'autre pour des locuteurs monolingues) de la diversité du répertoire linguistique, je ferai l'hypothèse que la *conscientisation* est la nécessaire première étape du développement des compétences plurilingues et pluriculturelles. Je montrerai comment ces activités, par le travail de réflexion qu'elles induisent chez l'apprenant, peuvent mettre en place le développement de ses compétences de communication.

1. UNE ACTIVITÉ D'APPROCHE ET D'ANALYSE  
DU PLURILINGUISME

Les contextes plurilingues constituent une ressource pour la conscientisation de la manière dont les langues sont distribuées et par là une base de développement de différentes compétences de communication. Le premier ensemble d'activités que je vais présenter – réalisable en contexte plurilingue uniquement – se donne pour but de permettre aux apprenants d'approcher leur plurilinguisme en faisant voir à ceux-ci comment leurs langues se distribuent en fonction des situations d'interlocution. Je propose que soient réalisées en classe (de langue ou autre) des activités par lesquelles les apprenants observeront leurs pratiques des langues afin de découvrir comment celles-ci sont déterminées par les situations de communication.

Les apprenants issus d'un contexte plurilingue, par leur confrontation quotidienne avec les alternances codiques, sont fort susceptibles d'être réceptifs à un travail sur les formes et les usages linguistiques. Il apparaît ainsi fructueux de faire réaliser aux apprenants des activités par lesquelles ils seront amenés à identifier et à conscientiser leur distribution diglossique ou tri- ou quadriglossique. Les apprenants observeront comment, dans différentes situations, ils pratiquent différentes langues et comment ces situations déterminent ces choix linguistiques.

### 1.1 Usage du *Portfolio*

Tout d'abord, les apprenants remplissent leur *Portfolio européen des langues* dans lequel ils font entrer toutes leurs connaissances linguistiques, dans toutes les variétés de langues. Cette activité permet aux apprenants d'adopter une position réflexive par rapport à leur apprentissage des langues en leur faisant évaluer leurs différentes connaissances linguistiques. Le *Portfolio* (disponible gratuitement en ligne) vise à valoriser le plurilinguisme et à unir « apprentissages scolaires et, plus généralement sociaux » (Conseil de l'Europe [désormais COE] 2005, Little 2003) en décloisonnant les différents types de connaissance.

### 1.2 Conscientisation sociolinguistique

À la suite de cette activité, il me semble très intéressant de faire réaliser aux apprenants des activités par lesquelles ils pourront découvrir les façons dont ils utilisent leurs différentes langues selon les situations dans lesquelles ils se trouvent : quels sont les cas où l'apprenant utilise le français, l'arabe, le berbère ? Pourquoi dans telle situation parle-t-il telle langue ?

Ce travail pourra être initié par des questions posées par l'enseignant(e) à la classe et faire ensuite l'objet d'une mini enquête par les étudiants qui recenseront les différentes langues qu'ils ont parlées dans une journée en notant dans quelles situations chaque langue a été utilisée. Les apprenants qui ne seraient pas plurilingues pourront observer leurs camarades qui le sont.

Est-ce qu'il y a des personnes avec lesquelles ils parlent plusieurs langues ? L'enseignant(e) donnera l'exemple d'amis plurilingues qui parlent berbère entre eux s'ils sont dans la famille de l'un et l'arabe dialectal s'il se trouvent au milieu de leur groupe d'amis qui parlent arabe dans ces circonstances. Il/elle montrera ainsi aux apprenants que le choix de la langue n'est pas seulement conditionné par le ou les interlocuteurs mais d'abord par la situation. L'enseignant(e) essaie ainsi d'amener ses apprenants à conscientiser la façon dont leurs langues se distribuent en fonction des situations.

Par ce travail les apprenants mettront en évidence leur *répertoire « verbo-culturel » plurilingue* (Castellotti 2001 : 368, Beacco & Byram 2003 : 26, 27, 73, 126). Ils développeront leur conscience métalinguistique et approcheront, appréhenderont, leur plurilinguisme pour commencer à le comprendre.

Jean-Claude Beacco (2008 : 38) parle de cette *conscience du plurilinguisme* comme un constituant du « “vivre ensemble” démocratique ». « Si la diversité des langues de son propre registre est reconnue, de leurs fonctions et de leurs valeurs, cette conscience de la diversité dans une seule personne peut favoriser une perception positive des langues de l’autre » (ma traduction). Il faut valoriser le plurilinguisme pour initier la tolérance linguistique et contribuer ainsi à une éducation interculturelle.

### 1.3 Comparaison des langues

Le contexte plurilingue permet également de réaliser un travail de comparaison entre les différentes langues connues, montrant les différences de fonctionnement des idiomes. Cette activité semble particulièrement intéressante à réaliser avec des langues de racines différentes : français / arabe, berbère / anglais...

## 2. LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES HÉTÉROLOGIQUES

De la même manière, le deuxième ensemble d’activités – réalisable dans toute situation d’enseignement / apprentissage celui-là – amène les apprenants à considérer comment leurs productions se transforment selon les contextes, comment ils utilisent différentes variétés sociales selon les interactions.

À la suite de ce travail de conscientisation de la distribution des langues par rapport aux situations, il paraît enrichissant de reproduire cette démarche par le même type d’observations, réalisées cette fois par rapport aux différentes variétés sociales, aux discours produits selon les différentes situations de communication. Ces variétés sociales sont les registres, sociolectes, langues de spécialité, jargon, cryptosociolectes... Un travail d’observation de ces variétés sociales permettra aux apprenants de considérer l’hétérologie, l’hétérogénéité des manières de parler que chaque locuteur met en œuvre.

Philip Riley distingue, à la suite de Mikhaïl Bakhtine, les changements de langues : le plurilinguisme (« hétéroglossie » chez Bakhtine) et les variations de variétés sociales (« hétérologie ») selon Bakhtine (Todorov 1981 : 89). L’hétérologie désigne « la diversité des “énoncés” ou des “discours” d’une langue, “orientés vers des horizons sociaux” différents » (Riley 2003 : 14).

Cette démarche de réflexion sur les variétés sociales des langues pourra par exemple être initiée en classe par des questions aux appre-

nants sur leur manière de parler au directeur de l'école et sur celle de s'adresser à leur camarade pour une même tâche communicative, saluer par exemple. Comment parlent-ils à leurs congénères (adolescents ou enfants) et comment s'adressent-ils aux adultes ? De quelles manières s'adressent-ils à des personnes qu'ils ne connaissent pas par rapport à des personnes qu'ils connaissent ? Le but étant de leur faire contraster leurs productions afin qu'ils identifient des variations.

Les apprenants pourront ensuite également réaliser – comme précédemment – une petite enquête où il recueilleront leurs différentes productions linguistiques pour un même acte de langage par exemple, ou leurs interactions au cours d'une journée. Ils utiliseront pour cela un enregistreur s'ils peuvent en disposer ou noteront leurs productions par écrit. Un corpus pourra ainsi être fabriqué à partir de ces données recueillies. Ce corpus sera ensuite analysé en classe avec l'aide de l'enseignant(e) en visant à faire contraster les productions entre elles. L'enseignant(e) fera voir aux apprenants comment les discours varient énormément selon les contextes, les personnes.

### 2.1 Importance du dispositif pédagogique

Dans ces deux activités il s'agit bien sûr pour le formateur de faire voir, découvrir, conscientiser et non d'énoncer, de démontrer. Il est important en effet pour la réussite de ces activités et le développement des compétences plurilingues et pluriculturelles que l'apprenant soit placé en acteur de son apprentissage, par une démarche inductive qu'une maïeutique peut mettre en place.

De par la nature des matériaux sociolinguistiques abordés et leur proximité (interactions quotidiennes des apprenants, énoncés provenant de leurs relevés), je crois qu'il est possible de rapidement faire réaliser aux apprenants combien nos discours sont déterminés socialement.

### 2.2 Quels publics ?

Ces activités me semblent adaptées à tout type de publics, elles paraissent pertinentes pour des enfants à partir de sept ans comme pour des étudiants d'Université.

## 3. LES FINALITÉS DE CES ACTIVITÉS

Les finalités de ces activités sont multiples et particulièrement intéressantes en ceci qu'elles permettent à l'apprenant de conscientiser la dynamique des productions langagières. Elles amorcent ainsi le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle, répondant ainsi à l'appel du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (désormais CECR) pour le développement de cette compétence « qui englobe l'ensemble du répertoire langagier à disposition » (COE 2000 : 129).

### 3.1 Faire naître une réflexion

Bien sûr, il ne s'agit pas d'espérer transformer en quelques heures des apprenants en sociolinguistes mais plutôt de chercher à faire naître chez eux ce savoir que les situations conditionnent nos manières de parler, une conscience sociolinguistique. Cette réflexion générée, si elle n'a pas « dès l'œuf » de grandes conséquences sur les comportements des apprenants (surtout enfants) me semble néanmoins fondamentale car, telle une graine semée, elle pourra évoluer avec la personne pour porter ses fruits quelques années plus tard.

### 3.2 Agir sur les représentations sociales

Les deux ensembles d'activités présentées ont pour objectif d'agir conséquemment sur les représentations sociales des apprenants : vis-à-vis de leurs langues comme des variétés et plus largement de toute interaction sociale. Je rappelle le rôle crucial que tiennent les représentations sociales dans les comportements.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEACCO Jean-Claude, 2008, «De la diversidad lingüística a la educación plurilingüe: la Guía para la elaboración de las políticas lingüísticas educativas», dans Oscar Valenzuela (éd.), *Synergies Chili* n° 4, *Politiques linguistiques pour le développement national*, p. 33-44.
- BEACCO Jean-Claude et BYRAM Michael, 2003, *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe (accessible en ligne).
- BYRAM Michael, ZARATE Geneviève et NEUNER Gerhard, 1997, *La Compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues. Vers un Cadre commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes : études préparatoires*, Comité de l'Éducation, Conseil de la Coopération Culturelle, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe (accessible en ligne).
- BYRAM Michael (éd.), 2003, *La Compétence interculturelle*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe (accessible en ligne).
- BYRAM Michael, GRIBKOVA Bella and STARKEY Hugh, 2002, *Developing the intercultural dimension in language learning. A practical introduction for teachers*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques.
- CASTELLOTTI Véronique, 2001, « Retour sur la formation des enseignants de langues : quelle place pour le plurilinguisme ? », *Études de Linguistique Appliquée* n° 123-124, p. 365-372.
- CASTELLOTTI Véronique and MOORE Danièle, 2002, "Social representations of languages and teaching", *Guide for the Development of Language*

- Education Policies in Europe, From Linguistic Diversity to Plurilingual Education*, Language Policy Division, Directorate of School, Out-of-School and Higher Education, DGIV, Strasbourg, Council of Europe.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000, Division des politiques linguistiques, Strasbourg, *Le Portfolio européen des langues*,  
[www.coe.int/t/dg4/portfolio/?l=f&m=/main\\_pages/portfoliosf.html](http://www.coe.int/t/dg4/portfolio/?l=f&m=/main_pages/portfoliosf.html)
- CONSEIL DE L'EUROPE [COE], 2007 [2005, 2000b, 2001], Division des politiques linguistiques, *Un cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, Paris.
- COSTE Daniel, MOORE Danièle et ZARATE Geneviève, 1997, « Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires », Conseil de l'Europe, Comité de l'Education, Conseil de la coopération culturelle (accessible en ligne).
- LITTLE David, 2003, « Le plurilinguisme dans le Portefeuille des langues européennes », *Le français dans le monde*, numéro spécial *Recherches et applications* : 107 à 117.
- RILEY Philip (éd.), 2003, *Le Français dans le monde*, numéro spécial : *Recherches et applications*.
- TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le Principe dialogique*, Paris, Le Seuil.

## POSTFACE

### POURQUOI S'INTERROGER SUR LES INFLUENCES ET LES ENJEUX DES CONTEXTES PLURILINGUES SUR LES TEXTES ET LES DISCOURS ?

#### ÉLÉMENTS POUR UNE THÉORIE DE LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE

Philippe BLANCHET

Professeur de sociolinguistique et de didactique des langues  
Centre de recherche sur la diversité linguistique et littéraire de la francophonie,  
EA Prefics 3207, Université Européenne de Bretagne - Rennes 2

#### 1. POURQUOI INSISTER SUR LE PLURILINGUISME ? UNE QUESTION DE CADRAGE

La question qui résume la problématique de notre travail, celle à laquelle nous avons apporté collectivement ici des éléments de réponse, mérite à son tour d'être mise en question. Du point de vue partagé par l'ensemble des contributeurs ici réunis, elle pourrait en effet paraître au moins partiellement inutile, en tout cas banale et non pertinente, s'il s'agissait de démontrer que les contextes plurilingues produisent des effets et soulèvent des enjeux particuliers dans la production, circulation, interprétation directe et symbolique des textes et des discours. Nous en sommes tous convaincus et des travaux conséquents l'ont déjà amplement montré, sur lesquels je ne reviendrai pas. C'est donc que notre projet est lui-même stimulé par d'autres influences et d'autres enjeux.

Il y a bien sûr l'intérêt d'élargir et d'approfondir notre connaissance et notre compréhension de ces dynamiques plurilingues par la confrontation de cas nouveaux, apportés ici depuis de nombreuses situations dans divers coins du monde et notamment de ces situations algériennes si riches et si significatives. J'y reviendrai. Mais notre intitulé répond avant tout à un enjeu scientifique encore plus vaste et encore nécessaire aujourd'hui, celui d'affirmer et de penser les

dynamiques linguistiques humaines et sociales, pas seulement comme *phénomènes* plurilingues (pour ne pas dire comme « objets ») mais surtout d'un *point de vue* plurilingue et non monolingue. Notre insistance sur le *pluri-*, à nos yeux redondante puisque pour nous tout est toujours plurilingue (j'y reviendrai aussi) signale en effet explicitement notre point de vue scientifique et éthique par rapport à un point de vue qui, je crois reste dominant après avoir été unique : celui qui consiste à observer, analyser, organiser les pratiques linguistiques, les sociétés, le monde, sur la base de langues aussi homogènes, stables et étanches que possibles, nettement distinctes les unes des autres, et prioritairement pratiquées par des individus et des sociétés monolingues. Notre *pluri-*, au fond, devrait être écrit entre parenthèses et finir par disparaître, à l'instar du (socio-) de la (socio-)linguistique de L.-J. Calvet pour qui toute linguistique devrait être sociolinguistique. Mais nous n'en sommes pas là et notre insistance sur le *plurilinguisme* reste nécessaire. Elle est d'ailleurs parallèle à la pertinence du *socio-* de sociolinguistique, puisque le fondement d'une théorie sociolinguistique est que les pratiques linguistiques sont des pratiques sociales associées à l'ensemble des dynamiques sociales et, partant, qu'elles sont hétérogènes, infiniment variables et constamment renouvelées, prioritairement plurielles donc.

On a bien montré ce qui a conduit des sociétés à se penser et se vouloir monolingues notamment avec la montée des nationalismes et leur corollaire d'altérophobie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Calvet 1974 et 1987, Lapierre 1988). On a également montré comment cette monomanie a conduit à élaborer et imposer pour chacune des langues concernées une variété normative et une seule, aboutissement ultime du monolinguisme, pas seulement par idéologie mais aussi dans une stratégie de contrôle et de sélection sociale au bénéfice des groupes sociaux détenteurs du pouvoir politique, économique, culturel, donc linguistique, rejetant en bloc toute autre variété et toute autre langue (c'est-à-dire en fait leurs usagers), sous les étiquettes infâmantes de « fautes, barbarismes, dialectes, patois » et autres « baragouins » insaisissables (v. Bourdieu 1982 pour une synthèse efficace ; Certeau *et al.* 1975 pour la France). Parmi les sociétés les plus touchées par ce projet politique impliquant cette idéologie linguistique et éducative, figure en tête de peloton la société française, dont on sait l'impact sur l'ensemble des pratiques, des représentations et des institutionalisations de « la langue française » dans le monde, à la fois à cause de ce que la France a impulsé lors des colonisations de la plupart des futurs états francophones et par la représentation – contestable – selon laquelle le français serait avant tout la langue de la France. Nos échanges scientifiques ayant lieu ici en français, dans un pays francophone (de fait sinon officiellement), affirmer le caractère pluriel des pratiques

linguistiques s'avère d'autant plus justifié. J'ajouterai, sans vouloir faire ombrage à nos hôtes et amis algériens, que le même type d'idéologie et de politique nationaliste a profondément marqué l'Algérie indépendante, appliquées en faveur d'une unique autre langue standardisée : l'arabe dit classique, littéral, ou standard.

On a moins souvent et surtout plus récemment identifié comment ces sociétés et leurs idéologies hégémoniques de l'unicité et de la pureté ont suscité, parmi d'autres représentations collectives et autorités institutionnelles, une science linguistique qui a interprété les phénomènes linguistiques avec un monocle de monolingue, éventuellement dissimulé sous une prétendue « neutralité » scientifique. Et pourtant un certain nombre de travaux ont montré que la linguistique de Saussure, du structuralisme et de ses avatars générativo-cognitivistes, a largement contribué à renforcer ces idéologies en inventant des « langues-systèmes » homogènes, closes, stables, fondées sur les compétences supposées et posées comme modèle d'un locuteur monolingue natif (locuteur soit idéalisé – approche générativiste – soit filtré par les représentations du linguiste – approche structuraliste classique). Bien que la plupart des courants constitutifs de ces linguistiques s'en défendent en arguant sur le plan technique de méthodes différentes car scientifiques, on peut considérer qu'ils poursuivent, sur le plan politique, le projet des grammaires traditionnelles : ils ne font, de ce point de vue, que continuer la sacralisation d'une norme monolingue écrite issue du modèle latin classique (et ils traitent les pratiques vivantes comme des langues mortes). C'est la raison pour laquelle, par distinction d'avec les sociolinguistiques, on les appelle aussi « linguistiques internes », « structuro-linguistiques » ou « technolinguistiques » (v. pour une synthèse Bergounioux 1992, Calvet 1975 et 2004, Blanchet, Calvet & Robillard 2007, Robillard 2008). Insister sur le plurilinguisme comme cadre de notre travail, c'est s'inscrire clairement dans un autre projet scientifique et politique, une autre dynamique glottopolitique, qui envisage les phénomènes linguistiques comme un continuum hétérogène, un processus social et individuel, de pratiques, de représentations et d'institutionnalisations, sans aucun a priori de distinction de « langues », d'exclusion de formes linguistiques ou de corrélations sociopolitiques.

C'est en cela que le plurilinguisme, bien plus qu'il n'en est l'« objet », est au cœur d'une démarche de compréhension humaine et sociale.

## 2. LE MONOLINGUISME EXISTE-T-IL ? DU PLURILINGUISME À LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE

On peut dans ce cadre aller jusqu'à proposer, au-delà d'une approche plurilingue, une approche complète de la *pluralité linguistique*. Cette

approche, n'instituant aucune entité « langue » et donc aucune « frontière linguistique » a priori, ne distingue pas non plus a priori la diversité des langues de la diversité de chaque langue, comme on le ferait dans une pensée « monolingviste ». On y observe une diversité et un renouvellement permanent des formes linguistiques utilisées mais aussi des tendances partagées, ainsi que la construction sociale et politique d'entités linguistiques symboliques dans lesquelles les acteurs sociaux regroupent certaines formes, dont des formes emblématiques, ce qui exclut d'autres formes (notamment emblématiques), le tout traversé par des tensions, des contradictions, des désaccords et surtout par les pratiques qui ne correspondent jamais totalement aux unités et aux frontières ainsi instaurées et aussitôt transgressées. Les fonctions identitaires des pratiques linguistiques y trouvent toute leur ampleur. C'est ce que j'ai appelé les *unités multiplexes sociolinguistiques* (Blanchet 2007). Cette dynamique glottopolitique de catégorisation porte sur des entités classifiées et/ou hiérarchisées selon des systèmes variables, où l'on retrouve des entités « langues » mais aussi des entités englobées au sein des « langues » (ce qui n'exclut pas des contradictions, des tensions et des changements sur ces classifications, hiérarchisations et statuts sociolinguistiques), et ceci sous diverses désignations (« dialectes, variétés, patois, façon de parler, argot, jargon, » ou désignation localisée, etc.). Cela signifie que les acteurs sociaux produisent, exploitent, pratiquent et identifient de la variation et des variétés « à l'intérieur » des langues.

Dès lors, la question de l'hétérogénéité linguistique ne se limite pas à celle du *plurilinguisme* (au sens de « plusieurs langues ») ; elle doit être étendue à celle de la *pluralité linguistique*, englobant l'ensemble des variations linguistiques et permettant de s'emparer plus profondément de la problématique de l'hétérogénéité linguistique. C'est d'ailleurs dans cette perspective, de façon parfois implicite il est vrai, que les travaux en sociolinguistique interactionnelle à la suite de ceux de Gumperz (1989) et Hymes (1982) analysent les compétences de communication et notamment les compétences plurilingues (v. Auzanneau 1999 et Moore 2006 pour des exemples significatifs).

Une conséquence fondamentale de cet élargissement à la *pluralité linguistique* est que le monolingvisme (au sens de la pratique d'une seule variété linguistique sans variation) n'existe pas. Tout être humain, toute interaction langagière, toute collectivité sociale, sont linguistiquement pluriels. Cela pourrait conduire au moins à la reformulation, voire à l'annulation, de notre questionnement, puisque tout contexte étant plurilingue, c'est-à-dire linguistiquement pluriel, il n'y a pas d'influence et d'enjeux *spécifiques* des contextes plurilingues sur les textes et les discours...

### 3. DE LA NÉCESSITÉ DE TOUJOURS S'INTERROGER DANS UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE RÉFLEXIVE ET SPÉCIALISÉE

Pourtant, je pense que ce recadrage théorique n'annule pas la pertinence de notre questionnement. Bien au contraire.

Premièrement et tout simplement parce que, quelle que soit la façon dont on caractérise explicitement ces contextes, l'étude et la compréhension des relations entre contextes (linguistiques, culturels, sociaux...) et production / circulation / interprétation des textes et des discours reste nécessaire. Nous sommes loin d'avoir fouillé toutes les modalités de ces relations. Et je crois que c'est par le croisement d'études localisées de plus en plus nombreuses que nous pourrons construire une théorie complète des interactions et des significations du point de vue de la pluralité linguistique. De plus, si l'on admet que les ressources linguistiques sont toujours renouvelées, il y aura toujours de nouvelles situations et de nouvelles dynamiques à explorer... ; de nouveaux cadres théoriques à construire ou reconstruire...

Deuxièmement, et surtout, il me semble que ce qui caractérise le travail d'un spécialiste, c'est sa perpétuelle remise en question de son « objet » ou de son « champ » de spécialité. Au fond, un spécialiste n'a pas d'idée arrêtée sur ce qui constitue sa spécialité. C'est même ce qui le distingue des non spécialistes, qui fonctionnent avec des représentations simplifiantes – voire simplistes – des phénomènes dont ils ne sont pas spécialistes, comme tout un chacun. Pour un psychologue, l'esprit, l'intelligence, la mémoire, les facultés mentales, le psychisme, les opérations cognitives, sont des choses complexes et peu claires, ce qui justifie précisément qu'il cherche à les comprendre. Mais quand la langue entre en jeu, il ne se pose pas ou guère de question : la langue, c'est la langue, le français, c'est le français. Et il en va de même pour un juriste, un historien, un sociologue... Alors que pour un linguiste, et plus encore pour un sociolinguiste, la langue, on n'est même pas sûr que ça existe et en tout on considère ce phénomène complexe avec beaucoup de circonspection. Réciproquement, quand nous parlons de « compréhension », de « compétence » ou d'« inférence », nous ne nous posons pas (ou pas beaucoup) de question sur les phénomènes psychiques / cognitifs qui y participent... Cette remise en question permanente du spécialiste, qui ne cesse pas de problématiser et de redéfinir ce dont il traite, serait évidemment insupportable si nous l'appliquions à tout en permanence, non seulement pour nos dialogues ordinaires, mais même pour ce dont nous ne sommes pas spécialistes et qui entre dans nos discours spécialisés. Hors de nos champs de spécialité, nous fonctionnons plus ou moins avec des représentations spontanées, avec du « sens commun ». Les échanges interdisciplinaires permettent opportuné-

ment d'approfondir, de complexifier, de scientificiser nos visions de ces autres champs et objets. Mais à l'exception peut-être de quelques rares « grands esprits », il n'est pas à notre portée (et probablement pas souhaitable) d'être spécialistes de tout. Cette double modestie vis-à-vis de nos non spécialités et de nos spécialités nous invite justement à toujours revenir sur nos terrains et sur nos recherches pour tenter de développer progressivement nos connaissances et d'affiner (c'est-à-dire pour moi de complexifier) notre compréhension et les moyens d'agir qu'elle nous procure.

Cette démarche réflexive, qu'Edgar Morin appelle « la connaissance de la connaissance » (sous-titre du tome III de *La Méthode* ; v. aussi Morin 1999) dans une « science avec conscience » (1982), a, en outre, une autre portée, sociale et éthique. L'activité réflexive est toujours bienvenue. Comme le répète avec vigueur Edgar Morin (1982, 1990), et comme l'ont montré de terrifiantes études historiques (Hutton 1999, Jucquois 1987, Bruyer 1984), l'humanité et les sociétés ont en effet beaucoup plus à craindre des dérives de sciences inconscientes et de leur arrogance que de la relativisation et de l'humanisation des connaissances scientifiques. L'exercice d'une réflexivité permet d'interroger les focalisations des chercheurs vers la cible qu'ils se sont donnés et les effets de sélection même inconsciente que cela induit. Elle engage à être vigilant sur les modalités de restitution et de diffusion des connaissances produites, soit pour anticiper des interprétations et des instrumentalisations que réprouvent les auteurs (autant que faire se peut...), soit pour stimuler des appropriations et des transferts souhaités. Elle souligne, enfin, la relativité du « récit de recherche » que l'on écrit a posteriori lorsqu'on en publie les résultats et, à partir d'eux, la méthode suivie (et non l'inverse), récit en forme de reconstruction qui tend à idéaliser une méthode au moins partiellement réinventée après coup.

Une pratique réflexive de recherche scientifique se réalise nécessairement par le croisement de deux regards complémentaires : une auto-réflexivité exercée par l'individu ou le groupe chercheur sur lui-même, une hétéro-réflexivité exercée par des individus et des groupes extérieurs au chercheur individuel ou collectif concerné. Le débat scientifique (interne ou externe), incluant parfois un « candide », est constitutif de la scientificité d'une connaissance de façon ancienne et générale. Les échanges interdisciplinaires y contribuent. C'est une forme indispensable de réflexivité qui confirme l'intuition partagée de la nécessité d'une pratique réflexive dans la communauté scientifique.

#### 4. INVITATION À POURSUIVRE HORS DES CERCLES DE SPÉCIALISTES...

Mais ce débat ne suffit pas, car, d'une certaine façon, il reste « en interne », entre chercheurs, entre scientifiques, entre professionnels, souvent liés davantage encore par des interdépendances, des présupposés, des objectifs communs. Si les regards interdisciplinaires et inter-institutionnels favorisent une activité réflexive moins orientée, d'autres regards sont indispensables : ceux des individus et des groupes sociaux concernés par la recherche, ceux des instances sociopolitiques demandeuses ou destinataires – en tout cas exploitant potentiel ou avéré – des connaissances produites, ceux des médiateurs potentiels du discours scientifique : éditeurs, médias, enseignants...

Pour toutes raisons, il demeure crucial, tant sur le plan scientifique que sur les plans éducatifs, sociaux, politiques, de s'interroger sur les fonctionnements des discours du point de vue de leur pluralité linguistique et de faire connaître les éléments de réponses que nous avons à proposer.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUZANNEAU Michèle, 1999, *La Parole vive du Poitou, une étude sociolinguistique en milieu rural*, Paris, L'Harmattan.
- BERGOUNIOUX Gabriel, 1992, « Linguistique et variation : repères historiques », *Langages* n° 108, p. 114-125.
- BLANCHET Philippe, 2007, « Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », dans Philippe Blanchet, Louis-Jean Calvet et Didier de Robillard, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*, Paris, L'Harmattan, p. 229-294.
- BLANCHET Philippe, CALVET Louis-Jean et DE ROBILLARD Didier, 2007, *Un siècle après le Cours de Saussure, la Linguistique en question*, Paris, L'Harmattan.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BRUYER Raymond (éd.), 1984, *Les Sciences humaines et les droits de l'Homme*, Bruxelles, Mardaga.
- CALVET Louis-Jean, 1974, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CALVET Louis-Jean, 1975, *Pour et contre Saussure*, Paris, Payot.
- CALVET Louis-Jean, 1987, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- CALVET Louis-Jean, 2004, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon.

- DE CERTEAU Michel, JULIA Dominique et REVEL Jacques, 1975, *Une politique de la langue, la Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard.
- GUMPERZ John, 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan [éd. originale 1982].
- HYMES Dell, 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier Credif.
- HUTTON Christopher, 1999, *Linguistics and the Third Reich*, London and New-York, Routledge.
- JUCQUOIS Guy, 1987, *De l'égocentrisme à l'ethnocentrisme ou Les Illusions de la bonne conscience linguistique*, Louvain, Cabay.
- LAPIERRE Jean-William, 1988, *Le Pouvoir politique et les langues*, Paris, Puf.
- MOORE Danièle, 2006, *Plurilinguismes et École*, Paris, Didier.
- MORIN Edgar, 1977-2004, *La Méthode*, Paris, Seuil (6 tomes).
- MORIN Edgar, 1982, *Science avec conscience*, Paris, Fayard.
- MORIN Edgar, 1999, *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Unesco.
- DE ROBILLARD Didier, 2008, *Perspectives alterlinguistiques I et II*, Paris, L'Harmattan.

# TABLES DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

Les textes et les discours en contextes plurilingues : quelles influences et pour quels enjeux ? par Attika Yasmine KARA-ABBES et Malika KEBBAS .....	11
---	----

## PREMIÈRE PARTIE DISCOURS PLURILINGUES

1. Le jeu de langues comme stratégie de communication par Khaoula TALEB-IBRAHIMI .....	17
2. Jeux de langues, création littéraire et représentations identitaires en Algérie : L'exemple de la « blague de Mascara » par Mourad YELLES .....	23
3. Pour une analyse de la représentation de l'identité ou des identités algériennes en contexte discursif par Katia Myriam AMRANE .....	37
4. Les anthroponymes algériens : entre discours, écriture et identité falsifiés par Ouerdia YERMECHE .....	61
5. Parler(s) de jeune(s) lycéen(s) : Des (dé)marqueurs identitaires et urbains ? par Abdelali BECETTI et Attika Yasmine KARA-ABBES .....	73
6. Le <i>variaminanana</i> ou le discours mixte franco-malgache : influences du contexte bi-plurilingue. Enquêtes sur une population estudiantine à Antananarivo par Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA .....	93
7. Quand le français côtoie les langues locales dans les discours politiques en Côte d'Ivoire : aspects rhétoriques par Mian K.D. Gérard AYEMIEN .....	103

8. Le contexte plurilingue québécois et son reflet dans la surface discursive de quelques récits de vie roumains  
par Cristiana TEODORESCU ..... 113

DEUXIÈME PARTIE  
ÉCRITURES LITTÉRAIRES PLURILINGUES

9. Réflexions sur le rapport entre langue(s) et identité(s) dans la littérature maghrébine féminine de langue française : « Babel en spirale » (L. Sebbar) et comment les auteurs arrivent à « apprivoiser Babel » (L. Gauvin)  
par Roswitha GEYSS ..... 123
10. Le Récit de voyage : un discours plurilingue dans un contexte plurilingue  
par Ratiba GUIDOUM ..... 133
11. La langue de l'Autre, le discours du Même  
par Goucem Nadira KHODJA ..... 141
12. Le « pacte énonciatif » des plurilingues. Considérations sur l'énonciation littéraire de deux écrivains d'expression française : Maherzia Amira Bournaz et Panaït Istrati  
par Cecilia CONDEI ..... 153
13. Francophonie ou littérature-monde en français ?  
par Claude COSTE ..... 165

TROISIÈME PARTIE  
DIDACTIQUE PLURILINGUE

14. Effet de la relecture d'un texte d'aide en L1 sur la compréhension / production d'un texte explicatif / scientifique en L2 en contexte plurilingue  
par Fatima Zohra BENAÏCHA et Denis LEGROS ..... 179
15. Les compétences plurilingues et pluriculturelles : proposition de mise en œuvre pédagogique  
par Damien LE GAL ..... 187

POSTFACE

- Pourquoi s'interroger sur les influences et les enjeux des contextes plurilingues sur les textes et les discours ?  
Éléments pour une théorie de la pluralité linguistique  
par Philippe BLANCHET ..... 193